

ARCHAEOLOGIA BELGICA

119

J. MERTENS et A. CAHEN-DELHAYE

SAINT-MARD

Fouilles dans le vicus romain de Vertunum

(1961-1969)

Extrait de « LE PAYS GAUMAIS » vol. XXXI, 1970, pp. 23 à 196

BRUXELLES
1970

ARCHAEOLOGIA BELGICA

119

J. MERTENS et A. CAHEN DELHAYE

SAINT-MARD

Fouilles dans le vicus romain de Vertunum
(1961-1969)

Fouilles dans le vicus romain de Vertunum
(1961-1969)

Extrait de « LE PAYS GAUMAIS » vol. XXXI, 1970, pp. 23 à 196

BRUXELLES
D'ARTS ET D'ARCHITECTURE

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Dir. Dr. H. Roosens

Etudes et rapports édités par le
Service national des Fouilles,
parc du Cinquantenaire 1
1040 Bruxelles

Studies en verslagen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgravingen
Jubelpark 1
1040 Brussel

D/1970/0405/35

ARCHAEOLOGIA BELGICA

119

J. MERTENS et A. CAHEN-DELHAYE

SAINT-MARD

Fouilles dans le vicus romain de Vertunum
(1961-1969)

Extrait de « LE PAYS GAUMAIS » vol. XXXI, 1970, pp. 23 à 196

BRUXELLES
1970

A. Introduction

Avant d'aborder cette étude, il nous est agréable de pouvoir exprimer notre vive gratitude à tous ceux qui ont contribué à mener à bien nos fouilles à Saint-Mard.

C'est à MM. Lepoint, Directeur de l'Ecole Normale à Virton et Moraux, Préfet des Etudes à Virton que l'on doit l'heureuse initiative d'avoir contacté le S.N.F. afin qu'il entreprenne une campagne de fouilles sur le plateau de Majeroux.

M. Petit a apporté son généreux concours dans l'organisation matérielle de la fouille ; au surplus, il nous a permis d'entreprendre d'importants sondages dans son verger.

Notre reconnaissance la plus réelle va aux habitants de Saint-Mard résidant dans la rue des Fusillés qui ont permis aux représentants du S.N.F. de pratiquer quelques sondages dans leur jardin.

Nos remerciements s'adressent également à tous ceux qui nous ont aidés dans l'élaboration de ce travail.

M. Vanderhoeven, du Musée de Tongres, s'est chargé de l'importante étude des terres sigillées dont il a réalisé les dessins.

C'est à M. Gautier, de l'Institut géologique de l'Université de Gand, que l'on doit le travail relatif aux ossements d'animaux.

M. Thirion, du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale, a assumé l'étude d'une moitié des monnaies découvertes au cours des fouilles.

Soulignons enfin la coopération des divers services de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique pour les travaux d'analyse, de restauration et de photographie.

A. Introduction

1. TOPOGRAPHIE

A l'extrémité nord du territoire de la commune de Saint-Mard (arrondissement de Virton), dans le sud de la province de Luxembourg, le Service national des Fouilles procéda à une importante excavation sur la pente orientale du plateau de Majeroux qui jouxte le hameau de Vieux-Virton (1) (plan I). La fouille s'effectua plus précisément sur la parcelle cadastrale A 536 b, au lieu-dit « Au-dessus de la Chapelle », à l'ouest de la rue des Fusillés et de l'actuelle chapelle Maron (plan I). Dominant le nord du confluent de la Vire et du Ton, à une altitude qui varie de 221 à 233 m, le plateau de Majeroux, recouvert de dépôts sablo-limoneux caractéristiques de la Gaume jurassique, est actuellement dénudé (2).

2. BREF HISTORIQUE

Le plateau de Majeroux et le hameau de Vieux-Virton y adossés n'ont livré jusqu'à présent qu'un seul nucléus en silex dont la présence ne nous permet pas pour autant de supposer une occupation néolithique du site (3).

-
- (1) On rencontre aussi Majerou et Mageroux, nous empruntons l'orthographe de ce mot à A. Houet, *Dictionnaire moderne, géographique statistique des communes belges*, Bruxelles, 1960, p. 518.
- (2) H. HALLET, *Sol et richesse de la Gaume* dans *Le Pays gaumais*, 16, 2, 1955, pp. 9-10 ; P. ROGER, *Notices historiques sur Virton*, Virton, 1932, p. 9 ; Ch. DUBOIS, *Vieux-Virton romain*, 2^e éd. complétée, Gembloux, 1970, fig. 3.
- (3) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, p. 77 (addendum de E.P. FOUSS). Mentionnons aussi la découverte sur le territoire de Saint-Mard même, de roches-polissoirs dont la fonction uniquement religieuse ne permet pas de supposer l'existence d'un habitat proche. En effet, à l'exception d'une pointe de flèche brisée, aucun artefact n'a été découvert aux abords de ces roches, lors des recherches entreprises à cet endroit : Bon A. DE LOE, *Nouvelle note sur les roches-polissoirs du « Bruzel » à Saint-Mard (province de Luxembourg)* dans *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, XXIV, 1910, pp. 443-451 ; E. RAHIR, *Vingt-cinq années de recherches, de restaurations et de reconstitutions*, Bruxelles, 1928, pp. 136-138.

Les plus anciennes chartes médiévales nous ont transmis le nom du *vicus*, Vertunum, dont la racine a une résonnance celtique (4) ; en outre, plus de treize monnaies gauloises furent ramassées sur le site où l'on aurait également trouvé des fonds de cabane de la même époque (5). Ces divers éléments plaident en faveur, sinon d'une occupation gauloise, d'un lieu de rencontre et de commerce.

Aucune source antique ne mentionne le nom et l'existence de Vertunum qui ne figure en outre, ni dans l'itinéraire d'Antonin, ni sur la carte de Peutinger (6).

Les nombreuses monnaies et fragments de terre sigillée récoltés tant à Vieux-Virton qu'à Majeroux, révèlent néanmoins une occupation romaine dès la première moitié du I^{er} s. de notre ère (7). L'abondant matériel archéologique ramassé sur tout le site atteste une prospérité ininterrompue jusqu'au troisième quart du III^e s. Cette bourgade florissante dut sa richesse à sa situation au confluent de la Vire et du Ton et au croisement de plusieurs chemins dont l'un reliait Stenay au Titelberg tandis qu'un autre rejoignait la grande chaussée qui unissait Reims à Trèves par Carignan et Arlon, ce qui lui permit ainsi, peut-être dès le règne de Claude, d'établir des contacts directs avec les grands centres romanisés de la Gaule (8).

Le *vicus* fut certainement victime de la grande invasion des Germains vers 270/281, comme l'atteste la présence de plusieurs

(4) Sur l'étymologie de Vertunum, voir L. STROOBANT, *Virton protohistorique* dans *Le Folklore brabançon*, XVIII, 107, 1939, pp. 377-378 ; Ch. DUBOIS, *op. cit.*, pp. 13, 68.

(5) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, pp. 62, 69 ; L. STROOBANT, *loc. cit.*, p. 378.

(6) L'histoire antique du *vicus* a été fort bien retracée par Ch. DUBOIS, *op. cit.*, pp. 68-77, qui a repris toutes les sources antérieures à 1938. Pour la bibliographie, voir aussi L. STROOBANT, *loc. cit.*, pp. 385-386 ; R. DE MAEYER, *De overblijfselen der Romeinsche villa's in België. De archeologische inventaris*, I, Anvers's Gravenhage, 1940, pp. 215-216 ; A. VAN DOORSELAER, *Répertoire des nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale, I, Belgique*, Bruxelles, 1964, pp. 192-193.

(7) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, pp. 69-71. Nous rappelons les grandes lignes de l'histoire du *vicus*, sur la base des découvertes antérieures aux quatre campagnes entreprises par le S.N.F. sur le plateau de Majeroux depuis 1961.

8) Une borne milliaire datée de 44, trouvée à Buzenol et qui servait autrefois de jalon à la grande chaussée Reims-Trèves, permet d'affirmer que la route existait sous Claude : J. MERTENS, *La chaussée romaine de Reims à Trèves* dans *Le Pays gaumais*, 17, 3-4, 1956, p. 91, fig. 1 (= *Arch. Belgica* 35, p. 3) ; J. MERTENS, A. DESPY-MEYER, *Cartes archéologiques de la Belgique, 1-2. La Belgique à l'époque romaine*, Bruxelles, 1968, carte 1, route n° 12, p. 21 ; Ch. DUBOIS, *L'Ardenne romaine* dans *Bull. Trim. Inst. Arch. Lux.*, 29, 1, 1953, pp. 3, 6.

trésors enfouis alors à Vertunum (9). Les habitants qui survécurent à la catastrophe durent se regrouper autour d'un noyau plus restreint qu'ils fortifièrent, sans doute aux abords de l'actuelle église Saint-Martin (10); la bourgade ne connut certainement plus l'importance qu'elle avait eue autrefois (11). Les monnaies permettent de fixer la fin de l'occupation du site au plus tard en 406 (12). Les maisons abandonnées tombèrent alors en ruines et l'on donna au plateau le nom de Majeroux qui désigne toujours des substructions romaines (13).

3. HISTOIRE DES DECOUVERTES

Très tôt, Vieux-Virton et Majeroux livrèrent quantité de tuiles, tessons, monnaies, ustensiles de métal, pierres tombales et autres témoins romains (14). L'existence de cet établissement fut connu dès le XVII^e s., lorsque le jésuite Alexandre de Wiltheim de Luxembourg décrivit une pierre tombale découverte à Majeroux (15).

Au XVIII^e s., plusieurs découvertes fortuites faites sur le site de Vertunum enrichirent les collections d'antiquités (16).

-
- (9) Ch. DUBOIS, *Le vicus romain de Vertunum (Vieux-Virton, Majerou)*, 1^{re} éd., Virton, 1938, pp. 60, 72-73; M. THIRION, *Les trésors monétaires gaulois et romains trouvés en Belgique*, Bruxelles, 1967, pp. 144-145, nos 256-259; M. THIRION, *Trésor monétaire de Saint-Mard, Antoniniens de Valérien I à Aurélien et Tétricus* dans *Le Pays gaumais*, 27-28, 1966-1967, pp. 137-147; J. LALLEMAND, M. THIRION, *Trésor monétaire de Saint-Mard, Antoniniens de Valérien I à Aurélien et Tétricus* dans la coll. *Numismatique romaine, essais, recherches et documents*, t. 6 (à paraître).
- (10) Ch. DUBOIS, *Vieux-Virton romain*, Gembloux, 1970, p. 69; J. MERTENS, *Le Luxembourg méridional au Bas-Empire. Documents anciens et nouveaux* dans *Mélanges Alfred Bertrang*, Arlon, 1964, p. 199 (= *Arch. Belgica* 76).
- (11) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, p. 76; J. MERTENS, *ibid.*
- (12) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, p. 77; J. MERTENS, *loc. cit.*, fig. 1; J.J. HATT, *Histoire de la Gaule romaine*, Paris, 1959, pp. 350-351.
- (13) G. KURTH, *Majerou* dans *Annales Inst. Arch. Lux.*, XVII, 1885, pp. 265-279.
- (14) Les vestiges romains récoltés lors des découvertes fortuites et au cours de la fouille de Guioth, dispersés dans les collections publiques et privées, ont été catalogués dans l'ouvrage de Ch. DUBOIS, *op. cit.*, pp. 22-67. Voir aussi R. SERET, *Les documents de Majerou (Vieux-Virton) au Musée Luxembourgeois* dans *Bull. Trim. Arch. Lux.*, 38, 1962, pp. 3-9, 21-35; Bon A. DE LOE, *Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné*, III, Bruxelles, 1937, pp. 87-88, 169, 181, 185, 186, 191, 211, 224, 256, 259, 265, 266, 287, 307, 312, 314, 315, 341, 342, 343.
- (15) Dans *Luxemburgum Romanum*; Ch. DUBOIS, *op. cit.*, p. 15.
- (16) Ch. DUBOIS, *ibid.*

En 1843, lors de l'édification d'une nouvelle route qui de Saint-Mard devait mener à Montmédy et Bouillon, l'Etat finança modestement une campagne de fouilles que dirigea Guioth, ingénieur en chef de la province de Luxembourg (17). Sur les accotements de la route nouvellement construite et dans les champs avoisinants, il mit au jour plusieurs puits dont la profondeur pouvait atteindre 14 m et des caves qui présentaient encore les traces d'une destruction par le feu et dont les remblais livrèrent bon nombre d'objets ; il repéra en outre les substructions de plusieurs bâtiments romains (18).

En 1878-79, la construction de la ligne de chemin de fer de Athus à Saint-Mard fit découvrir quantité de vestiges antiques (19).

Depuis lors, les excavations exigées pour la construction de nouveaux bâtiments provoquent sans cesse la découverte d'autres vestiges dont l'existence ne fut malheureusement que trop rarement signalée (20).

*
**

Aucune fouille scientifique n'avait été entreprise sur le site de l'antique Vertunum. A la suite de l'acquisition par l'Etat d'un vaste terrain d'une superficie de six hectares environ, sur le plateau de Majeroux, destiné à l'édification d'une école normale et de son internat, et à la demande du Directeur de l'Ecole Normale à Virton, M. Lepoint, et du Préfet des Etudes de Virton, M. Moraux, le Service des Fouilles envoya une équipe sous la direction de M. Mertens, en vue d'effectuer une prospection archéologique.

Lors d'une première campagne qui débuta au printemps 1961, on procéda tout d'abord à d'importants sondages : quatre tranchées parallèles, longues de 300 m et larges d'1 m environ furent

(17) J. MARCHAL, *Notice sur la ville gauloise de Majerou près de Virton* dans *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, 1844, pp. 242-243 ; J. ROULEZ, *Rapport sur les fouilles de Majeroux* dans *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres de Bruxelles*, X, 2, 1843, pp. 416-417 ; Ch DUBOIS, *op. cit.*, p. 16.

(18) J. ROULEZ, *loc. cit.*, p. 417 ; Bon A. DE LOE, *op. cit.*, p. 88.

(19) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, pp. 16-17.

(20) V. THIERY, *Quelques constatations archéologiques dans un terrassement à Vieux-Virton (Saint-Mard)* dans *Le Pays gaumais*, 12, 1951, pp. 64-67. On signalera encore qu'en 1909, le Service des Fouilles de l'Etat étudia un tronçon de voie antique sur le plateau : E. RAHIR, *op. cit.*, pp. 130-131, cf. aussi p. 156.

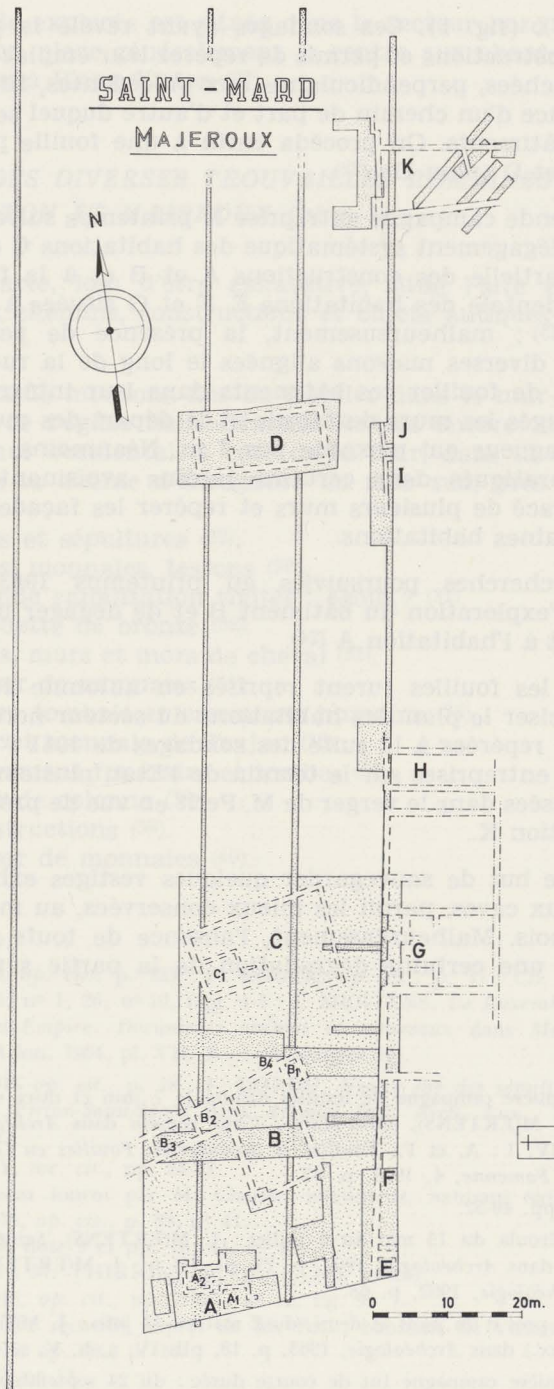


Fig. 1. — Plan des tranchées creusées par le S.N.F. sur le plateau de Majeroux.

creusées (21). (fig. 1). Ces sondages ayant révélé la présence de diverses substructions et permis de repérer leur emplacement, trois autres tranchées, perpendiculaires aux précédentes, firent connaître l'existence d'un chemin de part et d'autre duquel se rangeaient plusieurs bâtiments. On procéda enfin à une fouille partielle des maisons C et D (plan II) (22).

La seconde campagne entreprise le printemps suivant fut consacrée au dégagement systématique des habitations C et D, à l'excavation partielle des constructions A et B et à la fouille de la partie occidentale des habitations E, F et G situées à l'est du diverticule (23) ; malheureusement, la présence de petits jardins attenant à diverses maisons alignées le long de la rue des Fusillés interdit de fouiller ces bâtiments dans leur intégralité : seuls furent dégagés les murs de façade et le départ des murs latéraux sur une longueur qui n'excède pas 3 m. Néanmoins, grâce à des sondages pratiqués dans certains jardins avoisinants, on a pu suivre le tracé de plusieurs murs et repérer les façades postérieures de certaines habitations.

Les recherches poursuivies au printemps 1963 permirent d'achever l'exploration du bâtiment B et de dégager une cave qui appartenait à l'habitation A (24).

Enfin, les fouilles furent reprises en automne 1969 dans le but de préciser le plan des habitations du secteur nord, à l'est du diverticule, repérées à la suite des sondages de 1961 (25). Outre les recherches entreprises sur le terrain de l'Etat, plusieurs tranchées furent creusées dans le verger de M. Petit en vue de préciser le plan de l'habitation K.

Dans le but de sauvegarder quelques vestiges exhumés, on a protégé deux caves, parmi les mieux conservées, au moyen de cabanes de bois. Malheureusement, l'absence de toute surveillance a entraîné une certaine dégradation de la partie supérieure des parois.

*

**

(21) Cette première campagne de fouilles débuta le 7 juin et dura un mois exactement : J. M(ERTENS), *Saint-Mard : Vicus romain* dans *Archéologie*, 1961, p. 168, pl. IV, 1 ; A. et F., *Fouilles et découvertes. Fouilles en Gaume* dans *Ardenne et Famenne*, 4, 1961, p. 87.

(22) Cf. infra pp. 40-52.

(23) Elle se déroula du 15 mai au 6 juillet : J. M(ERTENS), *Saint-Mard : site de Majerou* dans *Archéologie*, 1962, p. 23, pl. III b ; J. M(ERTENS), *Saint-Mard* dans *Archéologie*, 1962, p. 68.

(24) Elle dura près d'un mois et demi, du 2 mai au 14 juin ; J. M(ERTENS), *Saint-Mard (Lux.)* dans *Archéologie*, 1963, p. 18, pll. IV, a, b, V, a.

(25) Cette dernière campagne fut de courte durée : du 24 septembre au 9 octobre ; A. CAHEN-DELHAYE, *Saint-Mard : plateau de Majeroux* dans *Archéologie*, 1969, pp. 79-80.

La partie explorée est située dans le secteur nord de l'ancien *vicus* dont on place généralement le centre aux abords de l'église Saint-Martin à Vieux-Virton (27).

4. CARTE DES DIVERSES TROUVAILLES ROMAINES FAITES A VIEUX-VIRTON ET MAJEROUX (plan I)

Cette carte, loin d'être exhaustive, situe l'aire fouillée par rapport aux chemins, constructions et objets antiques découverts sur le site.

1. Murs de moellons liés au mortier dans le mur nord de la nef de l'église Saint-Martin. Reliefs encore visibles dans le mur occidental, à côté de la tour, dans la corniche et dans la chaîne d'encognure du mur sud, près de l'entrée (28).
2. Murs et sépultures (29).
3. Murs, monnaies, tessons (30).
4. Grande canalisation voûtée : égout ? (31).
5. Statuette de bronze (32).
6. Puits, murs et mors de cheval (33).
7. Trésor de monnaies (34).
8. Pierre tombale et ossements humains (35).
9. Tèle et monnaie de Trajan (36).
10. Monument funéraire et tombes (37).
11. Base de colonne (38).
12. Substructions (39).
13. Trésor de monnaies (40).

(27) Cf. note 10.

(28) E. RAHIR, *op. cit.*, p. 123 ; P. ROGER, *op. cit.*, p. 17 ; Ch. DUBOIS, *op. cit.*, pp. 21, n° 1, 26, n° 10, figg. 4-5 ; J. MERTENS, *Le Luxembourg méridional au Bas-Empire. Documents anciens et nouveaux* dans *Mélanges Alfred Bertrang*, Arlon, 1964, pl. VII, B (*Arch. Belgica* 76).

(29) Ch. DUBOIS *op. cit.*, p. 18 ; F. DORDU, *Notice sur des sépultures anciennes trouvées à Virton-Saint-Mard* dans *Annales Inst. Arch. Lux.*, XXXVI, 1901, pp. 175-177.

(30) V. THIERY, *loc. cit.*, pp. 64-67.

(31) Renseignement fourni par M. Clausse, instituteur, habitant Saint-Mard.

(32) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, p. 39, n° 41.

(33) *Ibid.*, p. 16, note 9 et pp. 18, 43, n° 10.

(34) *Ibid.*, p. 61 ; M. THIRION, *op. cit.*, p. 146, n° 261.

(35) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, pp. 26-27, n° 12, fig. 9.

(36) Renseignement recueilli auprès de M. Petit, habitant de Virton.

(37) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, p. 18.

(38) *Ibid.*, p. 27, n° 13.

(39) *Ibid.*, p. 18.

(40) *Ibid.*, p. 61 ; M. THIRION, *op. cit.*, p. 146, n° 262.

14. Habitation avec cave, aux murs incendiés, qui renfermait, outre des ustensiles courants, des objets de luxe. Nombreuses monnaies, pierre tombale (?), fragment de pierre sculptée (41).
 15. Bloc sculpté (42).
 16. Trésor (?) de monnaies (43).
 17. Substructions, pierres de taille et poterie (44).
 18. Moellons et tessons (45).
 19. Cave (46).
 20. Dépotoir (47).
 21. Aire fouillée par le Service national des Fouilles en 1961, 1962, 1963 et 1969 (voir plan II).
 22. Fragment de terre sigillée (48).
 23. Pièce de monnaie (49).
 24. Tombes (50).
 25. Cimetière (51).
- A. En bordure de la rue du Puits : plat en argent (52).
- B. Lors de la construction de la ligne de chemin de fer Bertrix-Athus : monuments, monnaies, ustensiles de métal, poterie (53).

-
- (41) Ces constructions et objets ont été exhumés par M. Clausse sans son jardin. A. CAHEN-DELHAYE, *Une buire romaine en bronze découverte à Saint-Mard* dans *Helinium*, X, 1970, 2, pp. 120-135.
- (42) E. FOUSS, *Un monument romain découvert à Majerou (Vieux-Virton)* dans *Bull. Trim. Inst. Arch. Lux.*, 14, 1938, pp. 45-46 ; Ch. DUBOIS, *op. cit.*, pp. 30-31, n° 29, fig. 11.
- (43) J. M(ERTENS), *Saint-Mard — Monnaies républicaines* dans *Archéologie*, 1961, pp. 168-169 ; M. THIRION, *Saint-Mard : Trésor (?) de pièces romaines en argent de la République* dans *Le Pays gaumais*, 24-25, 1963-1964, pp. 109-116 ; Ch. DUBOIS, *op. cit.*, p. 61 (addendum de E.P. FOUSS).
- (44) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, p. 21 (addendum de E.P. FOUSS) ; nous devons un complément d'information à M. Moraux, Préfet des Etudes à Virton, qui avait entrepris une fouille à cet endroit.
- (45) Leur présence a été remarquée par M. Mertens, lors des sondages effectués à Saint-Mard en 1961.
- (46) Lors de la dernière campagne de fouilles sur le plateau de Majeroux, nous avons repéré cette cave dans une tranchée creusée pour recevoir une canalisation d'eau potable destinée à la nouvelle école de Saint-Mard.
- (47) La même tranchée (cf. note 46) a traversé le bord de cette fosse.
- (48) Renseignement fourni par M. Petit.
- (49) Cf. note 48.
- (50) Cf. note 48.
- (51) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, pp. 21, 67 (addendum de E.P. FOUSS).
- (52) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, p. 33, n° 1.
- (53) *Ibid.*, pp. 16-17 ; M. THIRION, *op. cit.*, p. 144, n° 257.

- C. En bordure de la rue Alfred Mathieu : trésor de monnaies (54).
- D. En bordure de la rue de Majeroux : monuments lapidaires (55).
- E. En bordure des rues Piessevaux et de la Station : murs, puits, caves, pierres sculptées et vestiges divers (56).
- F. En bordure de la rue des Fusillés : puits et statuette de terre cuite (57).
- G. Près de la rue de la Clochette : monuments lapidaires (58).

(54) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, p. 60.

(55) *Ibid.*, p. 63.

(56) *Ibid.*, pp. 16, 19-20, 24-25, nos 7-8 sqq ; cf. notes 17 et 18.

(57) *Ibid.*, p. 52, n° 47 ; E.P. FOUSS, *loc. cit.*, p. 45.

(58) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, p. 63.

B. Description générale des vestiges exhumés

1. INTRODUCTION

Sous un remblai dont la hauteur atteignait souvent 1 m, on a dégagé l'infrastructure de plusieurs bâtiments de plan très simple, ayant servi d'habitation. Conservées sur une hauteur qui excède rarement 0,50 m, ces constructions, toutes bâties avec des moellons, pour la plupart en grès local et reliés à l'argile, s'alignent de part et d'autre d'un diverticule qui s'étire du sud vers le nord.

Les édifices, bâtis sur un sol en pente vers l'est, sont mieux conservés dans le secteur oriental de l'aire urbanisée, ayant été enfouis sous une masse de remblai plus élevée ; par contre, à l'ouest, la hauteur du niveau d'occupation romain régresse progressivement pour disparaître totalement vers le sommet du plateau.

2. LE DIVERTICULE (plan II)

Il s'agit d'un chemin de graviers dont la largeur atteint presque les 3 m, comme le préconisait une loi d'Auguste ⁽⁵⁹⁾. Une coupe transversale opérée à travers cette voie en a révélé sa structure fort rudimentaire qui la classe parmi les *viae glareae stratae* ⁽⁶⁰⁾ ; sur le sable brun foncé en place repose, en guise d'assise, une couche de sable mêlé à de l'argile brune, épaisse de 0,12 à 0,14 m, à laquelle se superpose un lit de graviers comportant des petits cailloux durs roulés et de la pierraille locale (ép. : de 0,07 à 0,15 m) qui constitue le *summum dorsum*, à savoir la surface carrossable. Un petit fossé latéral (larg. : 0,32, prof. : 0,34 m), creusé le long de son bord ouest, facilitait sans doute l'évacuation des eaux de pluie ⁽⁶¹⁾. Vers le centre du chemin, on a repéré une poche peu profonde de terre brune mélangée à du gravier (larg. : 0,50 m, prof. : 0,16 m), peut-être destinée à éviter la stagnation des eaux au centre de la voie.

(59) HYGIN, *De Limitibus*, III, 9 (Lachmann).

(60) ULPIEN, *Digeste*, 43, 11.

(61) J. MERTENS, *La chaussée romaine de Reims à Trèves dans Le Pays gaumais*, 17, 3-4, 1956, p. 93 (= *Arch. Belgica* 35).

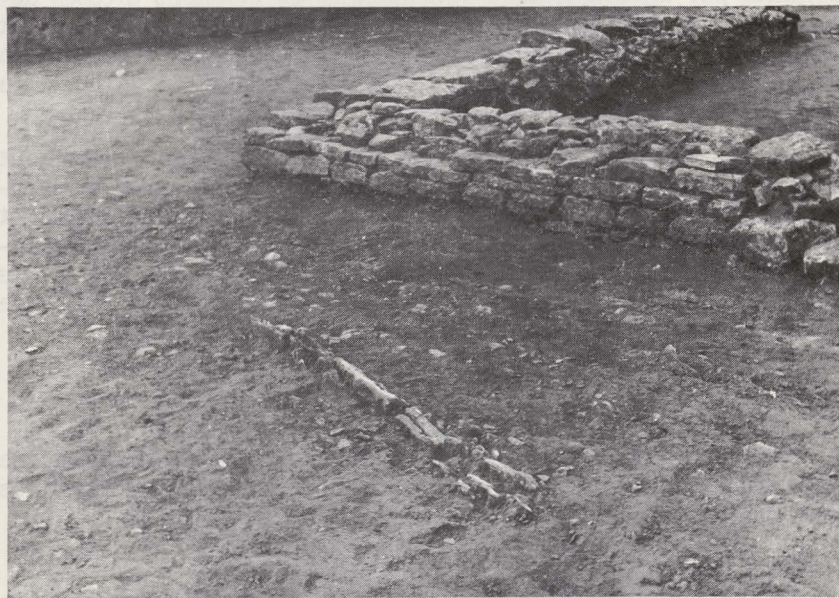
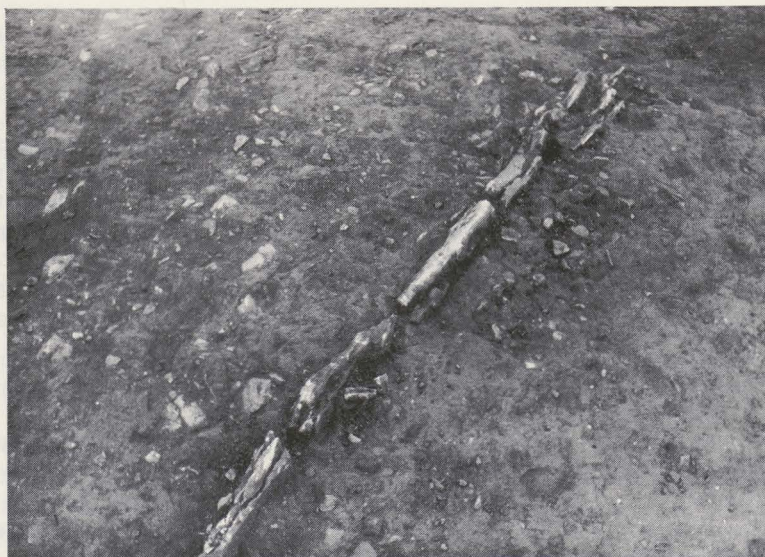


Fig. 2 et 3. — Alignement de moellons dressés en bordure du diverticule, à hauteur du bâtiment C.



Le long du bord ouest, en face du bâtiment C, le chemin est délimité par un alignement long de 7 m de moellons dressés dépassant de 0,09 m le niveau du diverticule (figg. 2 et 3) : il s'agit peut-être d'un fragment de rebord de trottoir (*umbo*) comme on les rencontre dans les villes romaines (62). En outre, le bord du chemin est délimité à divers endroits par une pierre dressée.

Deux sentiers latéraux s'embranchent perpendiculairement à l'ouest du diverticule : le premier, longeant le mur nord du bâtiment B, présente une assise de cailloutis et de moellons tendres et arrondis, sauf à hauteur de la cave B 2 où il est constitué de grandes dalles irrégulières dont certaines offrent encore des traces d'usure. Le second, composé d'une couche de cailloutis, s'allonge parallèlement au mur nord de l'habitation C (63).

**

Une monnaie de Faustine la Jeune (n° 17) (161-175) trouvée entre les petits cailloux du *summum dorsum* fournit un *terminus ante quem* à l'aménagement de ce diverticule (64).

LES BATIMENTS SITUÉS À L'OUEST DU DIVERTICULE

(plans II et III)

De ce côté du chemin, les bâtiments, tous implantés de guigois vis-à-vis de la voie, ne sont nullement contigus.

3. BATIMENT A (65)

On a retrouvé la partie inférieure des murs de deux petites caves rectangulaires qui ont vraisemblablement appartenu à une même habitation (fig. 5). Distances de 0,80 m, elles présentent la même orientation selon un axe est-ouest ; leurs dimensions respectives sont presque équivalentes et pour chacune d'elles, l'ouverture réservée à leur accès est ménagée à l'est. Malheureusement, les vestiges de la superstructure ont presque totalement disparu.

(62) A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, II, Paris, 1934, p. 343. Quantité de clous furent exhumés aux abords de cet alignement : ils trahissent peut-être la présence d'une bâtisse de bois à proximité.

(63) Il n'est pas possible d'en déterminer le tracé exact.

(64) Les numéros qui suivent les objets découverts au cours de la fouille renvoient à l'inventaire du matériel archéologique : cf. infra pp. 63 sqq.

(65) Voir les limites de l'aire fouillée, fig. 1.



Fig. 4. — Bâtiment A : fondations du mur de façade (?).

Seules subsistent au nord-est de la cave A 1, deux assises de fondations, hautes de 0,16 m et longues de 4,50 m, constituées de gros blocs allongés, taillés tantôt dans une pierre blanche, tantôt dans une pierre jaune, sous lesquelles on a découvert quelques pierres brûlées et des fragments d'ardoises (fig. 4). Ces mêmes ardoises hexagonales furent exhumées aux abords et au-dessus du remblai des caves.

Cave A 1 (figg. 5 et 6).

Les murs, conservés sur une hauteur qui oscille de 0,60 à 1,20 m, délimitent un espace intérieur de 2,60 sur 3,20 m. Au sud de la paroi est s'ouvre un couloir d'accès, de 1,07 m de large et préservé sur une longueur de 1,50 m, tracé par deux murs dépourvus de parement et dont la base remonte en oblique vers l'est. Tous les murs précités, bien liés entre eux, furent édifiés d'une seule venue à l'aide de moellons allongés assez mal appareillés (long. variant de 0,12 à 0,27 m ; haut., de 0,03 à 0,14 m) (fig. 5) ; plusieurs pierres provenant d'une construction antérieure ravagée par un incendie furent réutilisées dans la construction de ces parois : en



Fig. 5. — Caves A 1 (à l'arrière) et A 2 (à l'avant).

effet, certains moellons sont rougis par le feu, non seulement sur la face qui constitue le parement, mais aussi sur les côtés orientés vers le noyau du mur. Ces traces de calcination laissent donc supposer deux incendies.

Les murs de la cave offrent un seul parement intérieur ; ils semblent trop minces (ép. : de 0,50 à 0,63 m) pour pouvoir s'être élevés en superstructure : leur seule fonction était donc d'étancher les terres ⁽⁶⁶⁾.

L'élévation des parois est à présent trop réduite pour permettre d'apprécier la profondeur de la pièce et de savoir si elle était munie de niches et de soupiraux.

Outre les quatre murs latéraux, on a dégagé à l'intérieur de la cave un tronçon de mur, long de 2,30 m et conservé sur une hauteur maximale de 0,70 m, accolé à la paroi nord de la pièce (fig. 6). Un second tronçon, long de 0,80 m et dont il ne subsiste que quelques assises, rejoint perpendiculairement le premier. Tous deux reposent sur une couche de sable calciné qui recouvre d'ailleurs tout le sol de la cave. Il est permis dès lors de supposer qu'ils sont postérieurs aux parois de la cave et à un incendie qui affecta la pièce. Le but de cet aménagement reste cependant hypothétique ; nous pourrions néanmoins avancer une utilisation comme banquettes destinées à recevoir des récipients, comme on en trouve généralement en terre, sur le pourtour des caves romaines ⁽⁶⁷⁾.

Le couloir d'accès devait renfermer un escalier en bois ou en pierre. La présence d'une empreinte de tronc d'arbre relevée contre le mur nord milite en faveur de marches en bois. Toutefois, l'absence de toute trace de combustion sur le sol et la partie inférieure des parois du couloir d'accès tend à infirmer cette supposition. L'hypothèse d'un escalier de pierre ne peut alors se concevoir que si l'on suppose que les marches furent enlevées lors de l'abandon de la pièce, aux seules fins de récupérer des pierres de taille.

La cave a livré un matériel archéologique assez abondant : un sesterce frappé sous Antonin le Pieux (143-144) (n° 15), une clef en fer (n° 50), un tuyau de laiton (n° 111), un fragment de bouteille en verre (n° 325), une charnière de coffret en os (n° 329), des tessons céramiques parmi lesquels on compte bon nombre de fragments de terre sigillée lisse du sud et de l'est de la Gaule (fin I^{er}-fin II^e s. à III^e s.), de la sigillée décorée provenant de l'Ar-

(66) Le mur sud est cependant trop mal conservé pour nous permettre d'évaluer son épaisseur.

(67) Voir par exemple : J. MERTENS, *Le relais romain de Chameleux*, Bruxelles, 1968, p. 20, fig. 13.



Fig. 6. — Cave A I : murs nord.

gonne (milieu II^e s.) (n^o 133), de Trèves (2^e moitié II^e s.-début III^e s.) (n^{os} 144, 145) (68), une marque d'un potier de l'est de la Gaule (2^e moitié II^e s.-III^e s.) (n^o 172), un gobelet en terre cuite « vernissée » (2^e moitié II^e-début III^e s.) (n^o 189), des fragments d'amphores et de grands *dolia*, des ossements de porcs, bœufs et ovicaprins et une dent de cheval (69).

*
**

Les charbons de bois recueillis en abondance dans le remblai de la cave et les murs rougis par le feu montrent que la pièce fut la proie des flammes. Les remaniements ultérieurs à l'incendie prouvent qu'elle ne fut point abandonnée, mais transformée, peut-être même à la suite de cette catastrophe.

La monnaie à l'effigie d'Antonin le Pieux (n^o 15) permet d'assigner un *terminus ante quem* vers le milieu du II^e s. au remblaiement de la pièce souterraine. D'autre part, le Dragendorff 37 signé (n^o 144), découvert entier sur la couche d'occupation romaine de la cave et daté entre le règne d'Hadrien et la fin des Antonins

(68) L'un d'eux (n^o 139) a été exhumé entier sur le sol de la cave.

(69) Cf. infra, pp. 169-170.

(117-192) a pu être laissé sur place lors de l'abandon de la pièce : il nous autorise dès lors à fixer la désaffectation de la cave au plus tôt vers la fin du II^e s.

Cave A 2 (figg. 5 et 7).

Elle est creusée à une profondeur moindre (0,40 m) que la précédente qu'elle flanque au nord-ouest. De plan similaire à la cave A 1, ses dimensions intérieures sont assez réduites également : 3,13 m de long sur 2,48 m de large. On s'y rendait à l'est par un couloir d'accès, long d'1 m, qui renfermait un escalier, sans doute en bois. Néanmoins, le mur sud du couloir se prolongeait sur une longueur minimale de 1,30 m, si l'on en juge par la concentration plus importante de moellons à cet endroit, sur une hauteur de 0,20 m. Rejoignant perpendiculairement ce dernier, un amas analogue de moellons, trace d'un mur nord-sud long de 3 m, nous permet de supposer que le couloir était coudé.

Les parois de la cave, conservées sur une hauteur maximale de 0,80 m, présentent un beau parement de petits blocs rectangulaires en pierre de Longwy, bien équarris et calibrés et posés en assises parfaitement horizontales, d'une hauteur de 0,08 à 0,09 m (fig. 7). L'épaisseur fort réduite des murs (de 0,35 à 0,50 m) trahit leur unique fonction d'étañçon. On a exhumé du remblai de la

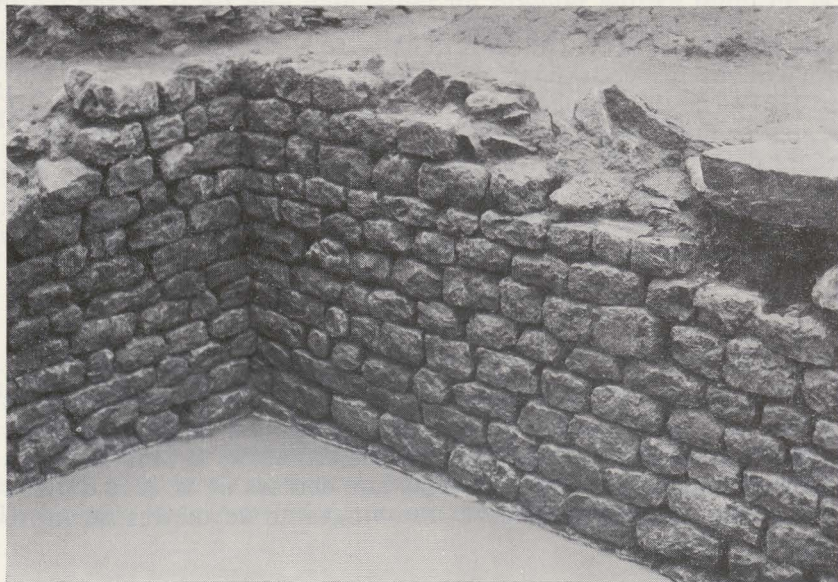


Fig. 7. — Cave A 2 : angle sud-ouest.

pièce de nombreux fragments d'un enduit épais, à la surface bien lissée et peint en rouge foncé avec un décor de bandes et de filets parallèles verts, jaunes et gris (70).

Le sol de la cave est revêtu d'une épaisse couche d'argile mêlée à du sable. Une tache sombre, circulaire, de 0,50 m de diamètre, se dégageait sur le fond, dans l'angle sud-est de la pièce : il s'agit peut-être de la trace d'une ancienne cavité ménagée pour recevoir une amphore.

Une coupe effectuée à travers le remblai de la cave jusqu'au sol vierge a révélé la présence d'une couche de terre calcinée, d'une épaisseur de 0,02 m, qui recouvre à la fois les murs de la pièce et son remblai haut de 1 m environ. Dès lors, il est permis de conclure que les parois de la cave furent partiellement démantelées et la pièce remblayée avant que l'incendie n'éclate dans cette habitation.

Les couches supérieures au filet d'argile noirâtre n'ont livré que quelques tessons céramiques.

Par contre, la cave et son remblai renfermaient un matériel plus varié : sept deniers en argent (119 avt. J.-C.-37 ap. J.-C.) (n^{os} 1 à 7) dont six étaient soudés les uns aux autres, furent découverts dans l'angle sud-est de la pièce, dans la couche d'argile mélangée au sable qui repose sur le sol en place, un as frappé sous Néron (64-66) (n^o 8), deux moyens bronzes à l'effigie de Trajan (98-117) (n^{os} 10, 11), deux autres émis sous Hadrien (117-138) (n^{os} 12, 14), une petite fibule émaillée (n^o 26), divers éléments de bronze (n^{os} 30, 35, 36), une charnière de meuble en fer (n^o 40), un fragment de perle côtelée en verre (n^o 324), deux tessons de sigillée décorée qui proviennent respectivement des ateliers de la Madeleine (120-140) (n^o 118) et de l'Argonne (milieu II^e s.) (n^o 121), plusieurs morceaux de sigillée lisse issue de l'est de la Gaule (II^e s.), de nombreux fragments de *terra nigra* parmi lesquels des goulots de bouteilles (n^{os} 224, 225) et la partie supérieure d'une urne (n^o 213) et de ses imitations tels deux couvercles (n^{os} 220-221), une assiette en terre cuite locale orange (n^o 270) et différents ossements d'animaux (71).

*
**

Il serait hardi de mettre en évidence la présence des sept deniers en argent pour présumer une occupation de la pièce dans la première moitié du I^{er} s. de notre ère. En effet, la découverte de plusieurs monnaies contemporaines aux deniers de la cave dans le jardin d'un particulier situé à une vingtaine de mètres de notre

(70) Cf. infra, p. 155.

(71) Cf. infra, p. 169, 171.

habitation, porte à croire que les pièces de la République et du début de l'Empire ont jadis appartenu à un trésor unique, dispersé à l'époque romaine, peut-être lors de l'acheminement des terres destinées à recouvrir le sol en place de la cave (72).

Par contre, les cinq monnaies récoltées éparses, soit sur le niveau d'occupation romain, soit dans le remblai de la pièce souterraine et les deux fragments de sigillée décorée nous permettent de dater, au plus tôt vers le milieu du II^e s., l'incendie qui produisit le filet de terre calcinée au-dessus des murs démantelés de la cave ; cette même date fournit par conséquent un *terminus ante quem* à l'abandon et à la destruction de la pièce.

Conclusions

L'orientation des deux caves nous autorise à supposer avec quelque vraisemblance que la façade de l'habitation s'étendait parallèlement au diverticule. C'est pourquoi nous avons attribué à ce bâtiment les deux assises de fondations en pierres de taille longeant le chemin qui représentent sans doute le seul vestige du mur de façade. Au surplus, l'orientation vers l'est des couloirs d'accès des deux caves tend à corroborer cette assertion. L'absence de toute trace des murs latéraux et de la façade arrière nous porte à croire que les superstructures étaient en bois.

Durant son occupation, cette habitation dut faire l'objet de diverses transformations dont nous ne pouvons connaître qu'une infime partie. Il est aisé d'imaginer un premier édifice muni de la cave A 2. Désaffectée pour une cause inconnue, la pièce fut démantelée et remblayée. C'est à la suite de ce remaniement que nous situons la construction de la cave A 1 car nous concevons difficilement l'existence simultanée de deux petites caves creusées à quelque 0,80 m de distance. Néanmoins, la cave A 2, une fois remblayée, semble être restée englobée dans l'édifice, comme en témoigne la présence de la couche d'argile brûlée. Nous avons vu enfin que la cave A 1 a fait l'objet d'une réfection suite à un incendie (73).

4. TRACES D'UNE CONSTRUCTION EN BOIS AU SUD-EST DU BATIMENT B.

Une tranchée longue de 16 m et large de 1,20 m, tracée parallèlement au diverticule depuis l'angle sud-est du bâtiment B (plan II), a révélé la présence dans un sol remanié, d'une série de taches

(72) Cf. note 43.

(73) Cf. supra. p. 23.

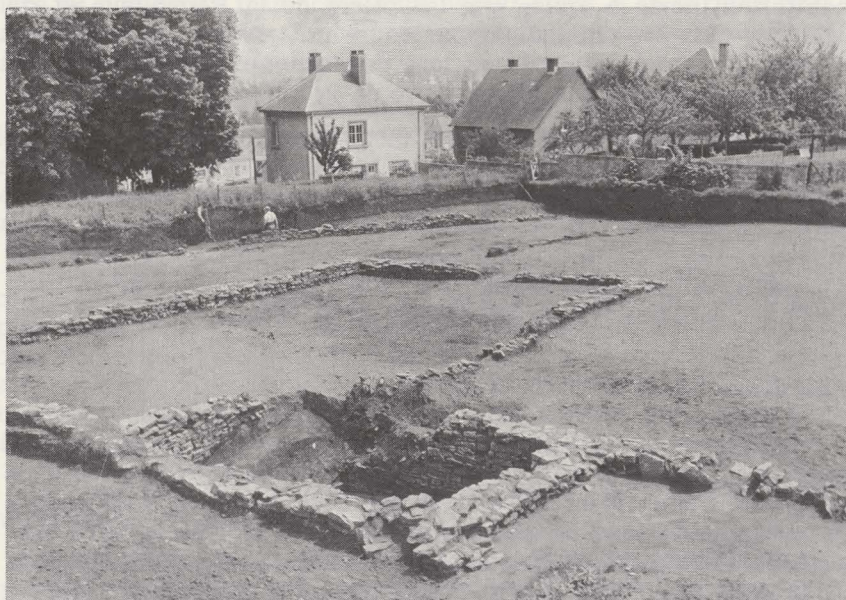


Fig. 8. — Bâtiment B : vue générale des vestiges.

foncées composées de terre grise ou noire parfois mêlée de fragments de charbon de bois, d'une section circulaire ou ovale de 0,30 à 0,50 m de diamètre. L'une d'elles (en a), qui s'enfonce à une profondeur de 0,65 m, est bordée de pierres dressées destinées à caler un pieu. Ces traces rondes attestent l'existence d'anciens trous creusés sans doute pour recevoir des madriers de bois et qui furent peut-être remblayés au cours de l'occupation romaine si l'on en juge par la présence d'une figurine de terre cuite (n° 113) et d'une mâchoire de bœuf exhumée dans le remblai du trou b (74).

Ces trous de pieu alignés révèlent donc la présence d'une bâtisse de bois le long du diverticule. Il y a lieu de mettre en relation ces traces de clayonnage avec l'hypothétique superstructure en bois de la construction A.

5. BATIMENT B (fig. 8).

Cette habitation comprend une pièce principale délimitée par quatre murs dont un tronçon est construit au-dessus d'un ancien

(74) Cf. infra, p. 170.



Fig. 9. — Pièce principale du bâtiment B : fondations de moellons dressés et parement du mur oriental.

puits remblayé (B 4), deux caves (B 1 et B 2) et une annexe (B 3). Au cours de l'époque romaine, ce bâtiment a fait l'objet de diverses réfections dont nous tenterons de retracer les différentes étapes.

Pièce principale. (fig. 9).

Sur un terrain légèrement décliné, une pièce spacieuse quadrangulaire longue de 13,50 à 14 m et large de 8 à 8,50 m est orientée selon un axe nord-sud et de guingois par rapport au diverticule qu'une distance de 3,50 m sépare de l'angle le plus proche.

Bien liés entre eux, les quatre murs qui délimitent la pièce ne se joignent pas précisément à angle droit. Conservés sur une hauteur maximale de 0,75 m, leur épaisseur varie de 0,65 à 0,85 m. Au-dessus des fondations faites de plusieurs rangs de moellons dressés sur une hauteur de 0,35 à 0,55 m ⁽⁷⁵⁾, le parement est constitué de moellons allongés dont certains de remplissage, posés en assises de hauteur relativement constante (fig. 9). Chaque extrémité du mur nord repose sur un mur de cave (B 1 et B 2) dont les parois offrent la même obliquité vis-à-vis du diverticule.

(75) Toutefois, au-dessus de la cave B 1, les fondations du mur et de la pièce principale, en blocage, descendent à une profondeur de 1,06 m dans le remblai de la pièce souterraine, l'élévation d'un mur au-dessus des terres remblayées exigeant des substructions d'une telle importance (fig. 10).

Sous le mur est de cette pièce (en c), quelques moellons posés à plat sur une largeur de 0,40 m représentent peut-être le départ d'un mur nord-sud démantelé au cours de l'occupation.

Il y a, contre le mur sud, à l'extérieur de la salle, une concentration particulière de moellons reposant à plat, en guise de dallage. Un pavement de même nature recouvre le sol le long du mur nord (76). La présence de ce pavé qui côtoie les façades latérales de cette construction nous porte à croire que des ouvertures avaient été percées au travers des parois sud et nord de la pièce. L'aire dallée située entre les bâtiments B et C paraît postérieure à l'édification de la salle principale. Un tesson de terre sigillée du II^e s. (n^o 119) découvert sous ce dallage étaye cette supposition.

La profonde tranchée pratiquée depuis le coin sud-est de la pièce a montré l'existence sous l'angle des murs, d'une fosse (en d) d'1,50 m de profondeur qui renfermait des pierres et ossements d'animaux.

Enfin, appuyée à la paroi extérieure du mur nord (en e), une auge rectangulaire de 0,61 sur 0,77 m de côté est bordée de moellons dressés qui ont rougis, comme les parois intérieures de la grande pièce, sous l'action du feu. Des clous récoltés en grand nombre aux abords de ce bassin trahissent la présence de boiseries à proximité.

Cette pièce principale devait porter un toit d'ardoises si l'on en juge par l'abondance des plaques découpées dans cette pierre qui jonchaient les abords de l'édifice et plus particulièrement à l'extérieur des façades sud et nord.

Cave B 1 (fig. 10).

Au nord-est de la grande pièce s'ouvre une petite cave rectangulaire de 2,40 sur 2,90 m à l'intérieur de laquelle s'enfoncent les fondations du mur oriental de la salle principale (fig. 10).

Bâtis sur tête de roche, quatre murs, peu épais (de 0,40 à 0,60 m) et bien liés entre eux, s'élèvent encore à une hauteur qui varie de 0,60 à 1,61 m. Trois parois offrent un parement de moellons plats assez bien appareillés ; des assises de moellons très plat alternant sans ordre avec d'autres composées de pierres fort épaisses constituent le mur septentrional (fig. 10). Le mur sud fut peut-être percé en vue d'y aménager un soubassement, car il s'interrompt brutalement suivant une ligne verticale.

On n'a pas retrouvé d'ouverture ni de vestige d'un couloir qui aurait facilité l'accès à cette pièce souterraine ; on y parvenait peut-être au moyen d'une échelle.

(76) Cf. supra, p. 20.



Fig. 10. — Cave B 1 : mur nord et fondations du mur est de la grande pièce du bâtiment B qui s'enfonce dans le remblai de la cave.

Durant l'occupation, une couche de graviers recouvrait le sol de la cave.

Des traces noirâtres relevées sur le fond de la pièce semblent indiquer que la cave fut victime d'un incendie.

Enfin une coupe pratiquée au travers de son remblai a montré la présence de plusieurs couches assez pures constituées tantôt par du sable, de la terre brune ou encore de l'argile marneuse.

Le matériel archéologique recueilli dans la cave est relativement réduit : on mentionnera une petite fibule à charnière (n° 24), un fragment de sigillée décorée importée de La Graufesenque (73-96) (n° 115) et un autre qui provient probablement de Rheinzabern (fin II^e s.-début III^e s.) (n° 140), quelques tessons de terre sigillée

lisse provenant de l'est de la Gaule (II^e s.), un bord de tèle signée VICTORI (2^e moitié du II^e s.) (n^o 314) et un gobelet en céramique « vernissée » (80-205) (n^o 188).

La cave B 1 fut remblayée avant la fin de l'occupation du bâtiment comme l'atteste la présence des fondations du mur est de la pièce principale construites le long de sa paroi occidentale. Son comblement a pu être nécessité en vue de l'édification de la grande salle. Nous ignorons si elle fut désaffectée longtemps après ou immédiatement à la suite de l'incendie dont elle fut la proie. Toutefois, nous pouvons affirmer que le feu n'a pas surpris les habitants comme pour la cave B 2, car son contenu avait été soigneusement vidé avant son comblement. La pureté de son remblai interdit aussi de supposer la destruction de sa superstructure par le feu.

Les tessons céramiques permettent de dater le comblement de la cave B 1 au plus tôt vers la fin du II^e ou le début du III^e s.

Cave B 2 (figg. 11 à 15).

Au nord-ouest de la grande pièce s'ouvre une vaste cave rectangulaire de 3,80 sur 3 m. Un couloir d'accès sud-nord, non pas perpendiculaire, mais parallèle au petit côté oriental de la pièce

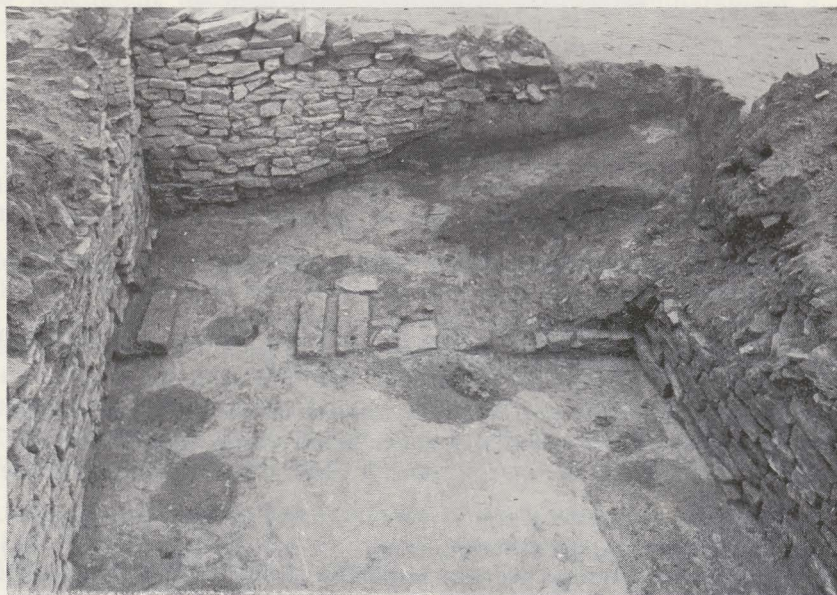


Fig. 11. — Cave B 2 : intérieur et couloir d'accès.

est délimité par le mur est de la cave bâti de biais de sorte que le passage est nettement plus étroit au sud (0,75 m) qu'au nord (1 m) (figg. 11 et 15) (77). Il devait renfermer un escalier de bois comme l'indiquent les fragments de charbon de bois calcinés trouvés sur les marches encore modelées dans l'argile.

Les murs de la cave sont assez épais (de 0,60 à 0,90 m) pour avoir été prolongés en élévation ; par contre, la cloison qui délimite l'est du couloir d'accès a pour seul but de soutenir les terres. L'appareil de ces parois s'apparente à celui de la cave B 1 : il se compose de grands moellons plats, assez bien équarris et empilés en assises régulières (fig. 14).



Fig. 12. — Cave B 2 : angle nord-ouest avec niche.

Deux niches cintrées furent ménagées dans le mur nord ; l'une (en f), percée à 0,50 m du mur ouest, s'élève à 1 m au-dessus du fond de la cave (larg. : 0,69 m ; prof. : 0,36 m) (fig. 12) (78), tandis que l'autre (en g), munie d'une voûte en cul-de-four, s'ouvre

(77) Pour le plan qui diffère sensiblement de celui des autres caves de Saint-Mard et des autres *vici*, nous trouvons un parallèle dans l'article de P. CLAES, *Liberchies Bons-Villers : bâtiment du III^e siècle et vestiges antérieurs* dans *Archéologie*, 1967, 2, p. 61, fig. 10.

(78) La partie supérieure de cette niche fut découverte effondrée, ce qui nous empêche d'évaluer sa hauteur.



Fig. 13. — Cave B 2 : niche en cul-de-four aménagée dans le fond du couloir d'accès.

au fond du couloir d'accès, à 0,86 m au-dessus du sol (larg. : 0,57 m ; haut. : 0,53 m ; prof. : 0,32 m) (fig. 13) ; en guise de claveaux, de longs moellons assez bien équarris et reliés à l'argile comme pour le mur, constituent le cintre de la niche.

Le mur est de cette pièce est percé pour recevoir une porte dont la largeur a pu être appréciée avec exactitude (0,75 m) grâce à la présence de deux pierres de taille quadrangulaires (de 0,64 sur 0,40 m de côté) engagées sous les murs et creusées chacune d'une rainure (larg. : 0,085 m ; prof. : 0,032 m) destinée à maintenir le chambranle de bois sur lequel était fixée la porte (fig. 11).

Le sol de la cave est constitué d'une couche de sable.

Les parois rougies sous l'action d'un feu violent, le sol noirci, la présence de vases et ustensiles abandonnés sur le fond de la pièce et le remblai constitué par les superstructures écroulées prouvent que la cave fut victime d'un incendie subit.

Au cours de l'excavation, on a repéré sur le sol une série de taches qui signalent l'existence de trous circulaires et de fosses oblongues se répartissant sur tout le pourtour de la pièce (fig. 14 et 15) (79). Il y a une quinzaine d'empreintes arrondies, de deux

(79) Une tache apparut aussi dans le bas de l'escalier lui-même et une autre, sur le seuil de la porte.

compositions différentes, qui souvent se superposent, se chevauchent ou s'interpénètrent. Les unes, au nombre de 8, larges (diam. : 0,70 m) et profondes (de 0,35 m à 0,45 m), sont constituées de sable brun : ces cavités qui furent vraisemblablement creusées pour maintenir les amphores ⁽⁸⁰⁾, avaient déjà été remblayées avant que le feu ne fasse irruption dans la cave. Les autres trous, au nombre de 6 et de dimensions plus réduites (diam. : 0,35 m ; prof. : de 0,06 m à 0,16 m), ont les bords rougis par les flammes de l'incendie et sont remplis de charbons de bois : il s'agit sans doute des cavités laissées par les amphores que les habitants eurent le temps de soustraire au feu.



Fig. 14. — Cave B 2 : parements sud, ouest et nord, et taches foncées sur le sol.

Les trois fosses quadrangulaires, aux parois verticales, furent désaffectées avant la catastrophe si l'on en juge par la composition de leur remblai dépourvu de toute trace d'incendie (dimensions respectives : 1 m × 0,40 m sur 0,30 m de prof. ; 0,75 m × 0,75 m sur 0,15 m de prof. ; 0,85 m × 0,60 m sur 0,50 m de prof.) : s'il est permis d'émettre une hypothèse, nous supposons que ces fosses furent ménagées pour accueillir des caisses peut-être en bois qui furent certainement enlevées au cours de l'occupation antique.

(80) En effet, la coupe pratiquée en travers de l'une d'elles a révélé qu'il s'agissait de trous semi-sphériques.

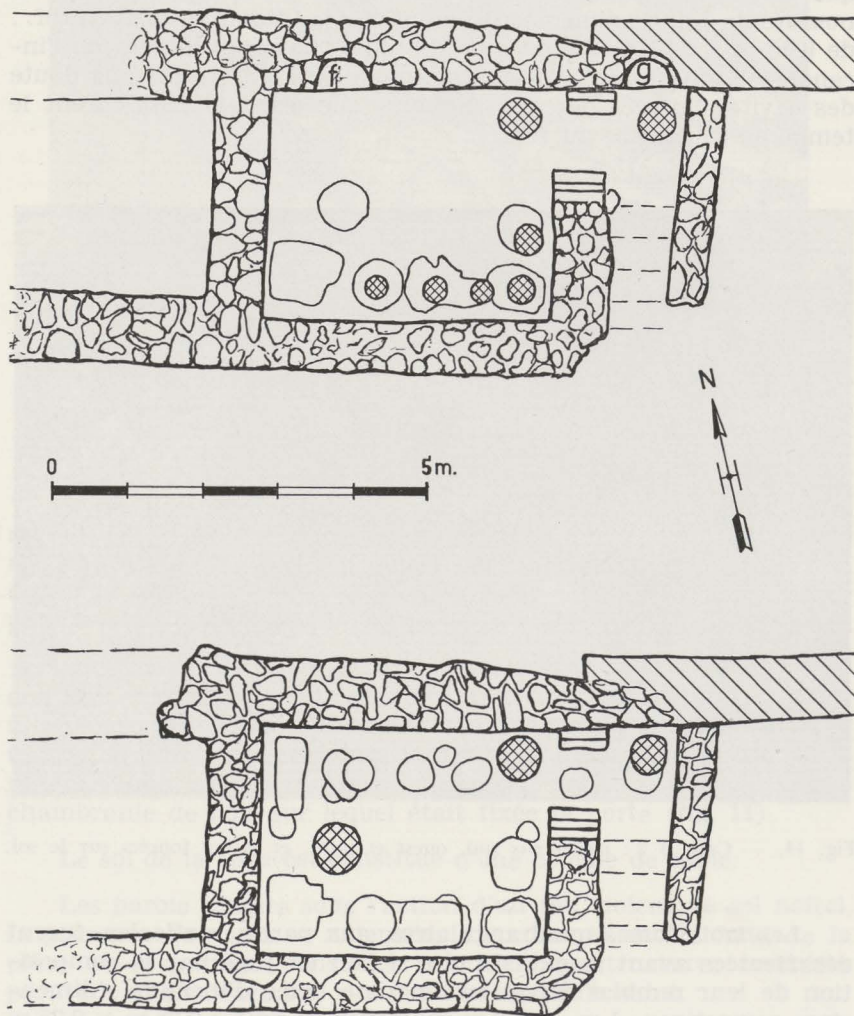


Fig. 15. — Plan de la cave B 2 avec taches foncées sur le sol.
Premier niveau (ci-dessus) et second niveau (ci-dessous).

La partie supérieure d'une meule rotative (n° 335) exhumée à proximité du mur sud et au-dessus des taches au pourtour rougis, provient vraisemblablement de la pièce supérieure à la cave.

Les habitants, surpris par le feu, eurent le temps de soustraire à l'incendie des vases à provisions tels que les amphores, mais ils durent laisser à la proie des flammes une partie de leur vaisselle de qualité qui comprenait, entre autres, plusieurs vases en terre cuite dite « vernissée », et des ustensiles divers. L'abondant matériel archéologique découvert dans le fond de la pièce comprend une monnaie frappée à l'effigie de Faustine la Jeune (161-175) (n° 18), un as émis sous Marc-Aurèle ou Commode (161-192) (n° 19), un sesterce de Commode (181) (n° 20) et un sesterce à l'image de Lucille (à partir de 164) (n° 21), la moitié inférieure d'un petit brûle-parfum en bronze (n° 29), un fragment de fibule en laiton (n° 109), de nombreux objets en fer dont une partie constitue un outillage de menuisier comprenant une gouge (n° 54), deux ciseaux (nos 55, 56), trois poinçons (n° 59), une mèche (n° 60), un compas (n° 61) et un fragment d'enclume (n° 64), un éventail de pièces d'huissierie qui comporte une charnière de porte (n° 39), une autre de coffre ou de meuble (n° 41), une clef (n° 49), un verrou et deux pattes de scellement pour barre de fermeture de porte (nos 51, 52) et un fragment de serrure (?) (n° 53), des ustensiles et objets variés tels des forces (n° 70), un plateau de balance (n° 72), plusieurs plaques de garniture de coffre ou de meuble (nos 74 à 76) dont l'une protégeait des planches sans doute en chêne (n° 348), des crochets de différents types (nos 81 à 83), des cerclages (nos 85 à 87), des anneaux divers (nos 91 à 94) et de nombreux clous, quelques petits fragments de verre, plusieurs petits objets taillés dans l'os : un pendentif (n° 330), une épingle à cheveux (n° 332), trois plaquettes rectangulaires (n° 333) et une petite cuiller (n° 334), et enfin un aiguiseur (n° 339) et un broyeur de pierre (n° 342). La cave renfermait aussi quantité de vases céramiques parmi lesquels on signalera des fragments de terre sigillée décorée dont trois proviennent des officines de l'Argonne (milieu et 2^e moitié du II^e s.) (nos 122, 128, 130) et un sigle d'Avocourt ou de Lavoye (II^e s.) (n° 174), plusieurs tessons de sigillée lisse importée de l'est de la Gaule (II^e - III^e s.), bon nombre de vases entiers ou susceptibles d'être recollés depuis les grandes amphores (nos 315, 316) et les cruches à deux anses (fin II^e s. - 260) (nos 298, 299, 300) en passant par les cruches à une anse (II^e - III^e s.) (nos 285, 287), une terrine (n° 242), des assiettes (nos 228, 229, 230, 231, 232), un couvercle (n° 262) et un fond de vase à pieds en céramique locale (n° 264) et un couvercle (n° 220) en imitation de *terra nigra*, trois gobelets ovoïdes (150-260) (nos 185, 186, 187), six gobelets à dépressions (2^e moitié du II^e s. - 260) (nos 177, 178, 179, 180, 181, 182), et un « encrier » (n° 200) en terre cuite « vernissée », et enfin trois « bougeoirs » (nos 280, 281, 282) et un petit pot destiné à être suspendu au moyen d'une ficelle (n° 284).

Les monnaies et la céramique datée de la seconde moitié du II^e s. situent chronologiquement l'incendie qui ravagea la cave à la fin de ce siècle ou au début du III^e (81). A la suite de cette catastrophe, la pièce, comblée par l'affaissement des superstructures de l'habitation, ne fut pas déblayée ; c'est alors que les occupants élevèrent au-dessus des décombres qui obstruaient le couloir d'accès, le mur occidental de la grande pièce (82).

Annexe B 3

Dans le prolongement des longs côtés de la cave B 2, on a dégagé une assise de l'élévation, puis les fondations de deux murs qui délimitent une longue annexe rectangulaire, recoupée par un mur de refend qui circonscrit avec le mur occidental de la pièce souterraine une salle de 2,50 m sur 5,80 m. Nous ignorons la longueur de la seconde pièce, car la hauteur des fondations de ses murs régresse progressivement sur la déclivité du sol depuis la première salle pour disparaître totalement ensuite. Enfin un tronçon de mur, très mal conservé, rejoint perpendiculairement la paroi sud.

Les murs des longs côtés, bien liés à ceux de la cave B 2, paraissent appartenir à la même époque de construction. Appuyée sur des fondations de blocage ou de moellons dressés sur une hauteur de 0,30 m, l'élévation comprend deux parements de blocs bien dégrossis entre lesquels vient s'insérer un noyau de blocage.

L'annexe B 3 a livré un as de Commode (183) (n° 21), une marque de vase en sigillée (II^e s.) (n° 167), quelques fragments de céramique plus ordinaire et un aiguiseur de pierre (n° 338).

Puits B 4

On découvrit, accolé contre le mur nord de la grande pièce, un puits de 1,20 m sur 1,40 m, creusé dans la roche à une profondeur qui certainement dépasse les 4,92 m, recouvert d'une large poche à décombres d'environ 3,30 m sur 2 m de côté et de 1,65 m de haut. C'est sur cette poche que furent bâtis le mur de soutènement de la cave B 1 et les fondations de la paroi septentrionale de la pièce principale.

La fosse supérieure et le puits remplis de sable et d'argile mêlés de quelques grands moellons plats et pierres taillées parmi

(81) Plus précisément, le sesterce de Commode frappé en 181 fournit un *terminus ante quem* à cette destruction.

(82) Cf. supra, p. 29.

lesquelles on a cru pouvoir reconnaître plusieurs chambranles pour fenêtres, renfermait un abondant matériel : un sesterce d'Hadrien (117-122) (n° 13), une fibule émaillée (n° 27), un couperet à dépecer en fer (n° 67), trois fragments d'une plaque de garniture de coffre ou de meuble (n° 73) et une bride de fer également (n° 83), une bossette-rivet à tête ornée en laiton (n° 110), un fragment de baguette torsadée en verre bleu (n° 322) et deux perles côtelées en verre opaque (n° 323), de nombreux tessons de vases céramiques dont plusieurs de sigillée décorée issue respectivement de Rheinzabern (milieu II^e s.) (n° 136), de Trèves (2^e moitié du II^e s.) (n° 149), de l'est de la Gaule (II^e s.) (n° 157, 160) et une marque illisible d'un potier du sud ou du centre de la Gaule (fin I^{er}-II^e s.) (n° 171), de nombreux fragments de terre sigillée lisse du sud, du centre et de l'est de la Gaule (fin I^{er} s. - 2^e moitié du II^e ou III^e s.), un gobelet à dépressions en terre cuite « vernissée » (150-250) (n° 183), quantité de tessons de *terra nigra* (2^e moitié I^{er} s. - 1^e moitié II^e s.) parmi lesquels on a recueilli une marque en caractères grecs (n° 227) et enfin, une petite cruche à une anse (n° 286). Le même puits a livré aussi des ossements d'ovicaprins, de bœufs, porcs, cheval et chien (83).

*

**

Le puits a été rempli de débris qui s'échelonnent depuis le milieu du I^{er} s. jusqu'à la seconde moitié du II^e s. Les bords des vases en *terra nigra* attestent donc l'existence de ce trou vers le milieu du I^{er} s. de notre ère tandis que les fragments de sigillée assignent un *terminus post quem* dans la 2^e moitié du II^e s. à l'édification de la cave B 1 dont les murs sont construits sur la fosse à décombres. Nous ignorons toutefois quelle a pu être la destination originelle de ce puits avant d'avoir servi de dépôt.

Conclusions

Chronologiquement, il y a lieu de supposer que le puits est antérieur à tous les vestiges de construction en dur. Nous croyons pouvoir présumer qu'il existe une relation chronologique entre ce puits et les trous de pieux découverts au sud des bâtiments B et C. La cave B 1 est postérieure au remblaiement du puits et, comme la cave B 2, antérieure à la construction de la grande pièce. Il est difficile de savoir toutefois si les caves B 1 et B 2 appartiennent à la même phase de construction. Nous estimons que la cause d'abandon est différente pour chaque cave ; l'une (B 1) semble avoir été volontairement désaffectée pour une raison insoupçonnée tandis que l'autre (B 2) fut victime du feu. C'est sans doute à la suite d'un incendie qui affecta certainement les super-

(83) Cf. infra, p. 171.

structures du bâtiment que l'on édifia la grande pièce quadrangulaire. Dès lors, dépourvue de cave et annexe, cette demeure présente un plan des plus sommaires puisqu'elle se composait uniquement de quatre murs. On remarquera enfin qu'au cours des temps et à travers les diverses époques de construction, cette habitation conserva toujours la même orientation oblique vis-à-vis du diverticule.

6. FOSSE A L'EST DU BATIMENT B.

Entre la cave B 1 et le diverticule (en h), une fosse aux contours incertains, remplie de galets et de moellons roulés mêlés à de la terre brune, s'enfonce en entonnoir jusqu'à une profondeur de 2 m.

7. TRACES DE MURS ET TROUS DE PIEU AU SUD DU BATIMENT C.

Entre les habitations B et C, sous le pavement, nous avons, sur une épaisseur de 0,10 à 0,50 m, un sol très remanié qui renferme divers débris mélangés à de l'argile plastique et de la terre grise. Plus particulièrement au sud du couloir d'accès de la cave C 1 (en i), sur une épaisseur de 0,25 m, une importante concentration de moellons mêlés à de l'argile plastique, dessine deux angles droits délimitant un espace de 2,50 m de large sur 4 m au moins de long : elle représente vraisemblablement la trace de murs démantelés au cours de l'occupation puisqu'elle est partiellement recouverte par le pavement (84).

On a repéré, le long du diverticule et alignées suivant une ligne droite, quatre taches circulaires de 0,46 à 0,60 m de diamètre, constituées de terre noircie mêlée de débris incendiés, charbons de bois, cendres et pierres calcinées, et de clous, le tout s'enfonçant à une profondeur d'environ 0,40 m. Une cinquième trace de même nature fut mise au jour de l'autre côté du diverticule, en face du bâtiment G. Il s'agit vraisemblablement de trous de pieu ayant appartenu à une bâtisse en bois, antérieure à la construction C si l'on en juge par la présence de l'un d'eux à l'intérieur de ce bâtiment.

8. BATIMENT C.

Construit comme l'habitation précédente, de guingois par rapport au diverticule que quelques dizaines de centimètres à peine

(84) Cf. supra, p. 20.



Fig. 16. — Bâtiment C : angle des murs nord et est renforcé par une pierre de taille.

séparent de son angle sud-est, le bâtiment C présente un plan très simple : un quadrilatère long de 17 à 18 m et large de 8 m à l'ouest et 11,90 m à l'est, orienté selon un axe est-ouest.

A l'exception de la paroi sud-est (en j), tous les murs, à présent conservés sur une faible hauteur (0,60 m au maximum), furent édifiés d'une seule venue. En élévation, ils présentent deux parements de moellons plats, les fondations étant constituées de blocage et de longues pierres posées de chant pour le mur nord. Leur épaisseur oscille entre 0,60 et 0,80 m.

Conservé sur une longueur de 5,50 m, le mur sud-est (en j) est bâti avec des moellons plus grands et moins bien équarris qui reposent sur des fondations de blocage hautes de 0,30 m environ, édifiées avec quelques pierres de remploi qui présentent une face rougie par le feu dans le noyau de la paroi. La base de ses fondations qui s'élève à quelque 0,30 m au-dessus des substructions du mur oriental, permet de supposer qu'il est postérieur à cette paroi à laquelle il n'est d'ailleurs nullement relié.

Exactement dans le prolongement du mur sud-ouest (en k) s'élèvent sur une hauteur de 0,16 m quelques moellons de fonda-

tions ; ils révèlent peut-être l'existence d'un ancien mur rallongeant la paroi sud-ouest pour rejoindre la paroi est et qui fut démantelé durant l'occupation.

Une ouverture avait été ménagée dans le mur est (en l), mais elle a été retrouvée obturée au moyen de gros moellons et de pierres de taille de remploi n'offrant aucune liaison avec le mur dont ils dépassent l'alignement extérieur de 0,9 à 0,10 m.

Un grand bloc, taillé dans le tuf, en légère saillie à l'extérieur des murs, renforce la base de l'angle nord-est (en m) de la bâtisse (fig. 16) (85).

Le mur septentrional est détruit en son centre sur une longueur de 9,50 m ; il ne subsiste entre les deux tronçons de mur conservés que deux amas de pierres tendres et très friables, peut-être décomposées.



Fig. 17. — Vue générale de la cave C 1.

Dans l'angle sud-ouest, les murs s'enfoncent profondément dans le sol pour servir de paroi à une cave.

Enfin, si l'on en juge par la position des concentrations de plaques d'ardoise, ce bâtiment supportait un toit incliné vers l'est ou le sud.

(85) Il convient de signaler que l'angle formé par les murs nord et est est de 83°.

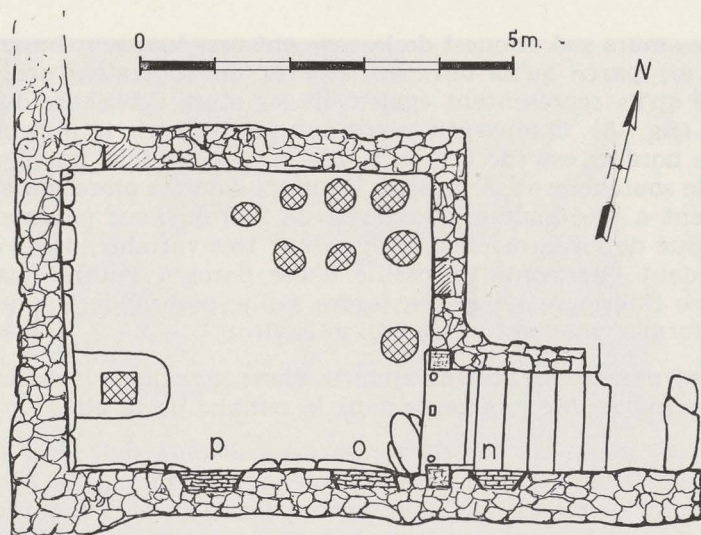


Fig. 18. — Plan de la cave C 1 avec taches foncées sur le sol.

Cave C 1 (figg. 17 à 20).

Rejoignant perpendiculairement le mur sud-ouest, un mur, dont la base est constituée de deux grandes dalles taillées, larges de 0,51 m, circonscrit avec la première marche de l'escalier de la cave, un petit vestibule de 0,80 m sur 1,28 m (fig. 17). Enfermé dans un couloir est-ouest, l'escalier d'une largeur d'1,30 m, comporte 6 marches en pierre de taille épannelées avec des contremarches sciées (figg. 18 et 20). Les dimensions de chaque marche ne sont pas rigoureusement identiques, mais varient sensiblement de l'une à l'autre (haut. : de 0,17 m à 0,22 m ; larg. : de 0,32 m à 0,38 m) ; néanmoins, la plus basse offre une double largeur (0,60 m) nécessitée par la présence d'une porte sur la dalle (fig. 19) : en effet, la marche est creusée latéralement de deux cavités circulaires (diam. : 0,07 m ; prof. : 0,055 m) destinées à recevoir les gonds d'une porte à double battant dont l'un, au nord, était maintenu par un loquet comme l'attestent l'existence et la position d'un trou rectangulaire (de 0,05 m sur 0,09 m de côté) qui retenait la tige de métal. De part et d'autre de cette dernière marche, un pilastre de section carrée (de 0,31 m de côté), taillé dans la pierre de Differdange, est encastré dans les murs latéraux ; ces deux montants présentent une surface simplement épannelée du côté de l'escalier, mais lissée vers l'intérieur de la cave. Chaque marche a été régulièrement rougie sous l'action du feu, à l'exception de la partie inférieure des contremarches qui a conservé sa couleur originelle sur une hauteur de 0,08 m : ce détail nous porte à croire que ces surfaces étaient autrefois recouvertes, peut-être de planches de bois.

Les murs sud et ouest de la cave ont une épaisseur importante (0,80 m) parce qu'ils devaient s'élever en superstructure, étant donné qu'ils représentent également les murs extérieurs du bâtiment (fig. 18). Comparativement aux précédentes, la minceur des parois nord et est (de 0,37 m à 0,64 m) atteste leur unique fonction de soutènement. A présent, les murs de cette pièce souterraine s'élèvent à une hauteur maximale de 2,10 m. Leur parement est constitué de longs moellons d'épaisseur très variable, posés en assises dont l'horizontalité oscille d'une paroi à l'autre (fig. 20). L'assise inférieure repose en légère saillie par rapport à la paroi pour former une bordure de 0,10 m environ.

Les parements étaient enduits d'une couche de torchis dont on a retrouvé des fragments dans le remblai de la pièce.

Trois soupiraux furent percés dans le mur sud. L'un (en n) (figg. 18 et 20), large de 0,68 m, ménagé au milieu de l'escalier, illuminait le couloir. Les deux autres, (en o et p) plus larges (o : 0,82 m et p : 1,08 m), éclairaient la cave ; originellement à 0,70 m au-dessus du niveau du sol, ils présentaient un retrait horizontal de 0,10 m par rapport à la paroi, puis obliquaient vers le haut. Toutefois, au cours de l'occupation, le soupirail ouest (o) fut remanié pour permettre un meilleur éclairage de la cave : on accentua le chanfrein par l'adjonction de deux assises de moellons, élevant ainsi la base de cette ouverture à 0,90 m du sol.

Le centre de la paroi présente un renforcement large de 0,50 m à 1,10 m au-dessus du fond de la pièce ; une trouée de même nature est visible dans le mur nord. Il s'agit peut-être de niches, à présent fortement endommagées.

Une couche de terre battue recouvre le sol de la pièce.

La grande quantité de moellons et l'abondance des charbons de bois conjointement exhumés du remblai de la cave ne permettent pas de préciser si le plafond de la pièce était voûté ou plus simplement bâti avec une charpente de bois.

Lors de la fouille, on a repéré sur le sol antique de la cave, dans l'angle nord-est de la pièce, une série de huit taches foncées circulaires, de 0,40 m de diamètre constituées par des charbons de bois et des pierres calcinées *in situ* ; sept d'entre elles étaient alignées en deux rangs parallèles le long de la paroi nord. Ces traces révèlent la présence de trous creusés pour recevoir les fonds des grands vases à provisions, *dolia* ou amphores, que les occupants avaient eu le temps de soustraire au feu qui sévit dans la pièce puisqu'ils renferment encore les débris incendiés.

Dans l'angle sud-est de la cave, une petite fosse rectangulaire de 1,20 m sur 0,90 m de côté, aux parois rougies par le feu contenait de nombreux moellons provenant des murs écroulés, des morceaux de bois brûlé dont certains de chêne (n° 346) et des tessons



Fig. 19. — Cave C 1 : partie inférieure de l'escalier.

de vases ; au centre de la fosse reposait, enchassée dans le sol, à 0,54 m sous la base des murs, une caisse de bois de 0,60 m sur 0,48 m de côté qui renfermait encore des réserves de graines de *vicia* ou vesce (n° 344). Le couvercle de la grande boîte ayant cédé sous l'action du feu, les graines étaient recouvertes des débris incendiés qui provenaient de la superstructure.

La cave a livré plusieurs pièces en fer parmi lesquelles trois brides pour montants de porte (n°s 42 à 44), trois plaques de serrure (n°s 45 à 47), un burin à soie (?) (n° 58), un ustensile aux extrémités munies de dents de scie (n° 71) et des chaînons de deux calibres différents ayant appartenu à deux chaînes (n°s 89, 90).

La pièce renfermait aussi un fragment de hache polie en silex (n° 343) et de nombreux tessons de terre cuite : des fragments de sigillée décorée issue des ateliers d'Argonne (milieu et 2^e moitié du II^e s.) (n°s 120, 126), des Allieux ou de Lavoye (fin II^e ou début III^e s.) (n° 134) et de Trèves (2^e moitié du II^e s.) (n°s 141, 148), des tessons en terre sigillée lisse, tous importés de l'est de la Gaule (II^e - III^e s.) ; d'autres en céramique « vernissée » avec lesquels on a pu reconstituer partiellement un gobelet à dépressions (fin I^{er} - fin II^e s.) (n° 184), un bougeoir en terre cuite locale (n° 283), des morceaux d'amphores et de céramique ordinaire et enfin, quelques carreaux d'hypocauste.

Le remblai de la cave constitué par les superstructures écroulées révèle que la pièce ayant été victime d'un incendie, ne fut pas dégagée, mais abandonnée à la suite de cette catastrophe. Le matériel archéologique relativement restreint atteste que les habitants ne furent pas surpris par le feu comme ceux qui occupaient le bâtiment B au moment de l'incendie de la cave B2, puisqu'ils eurent le temps de soustraire le contenu de la pièce avant son irruption.

La céramique recueillie dans la cave autorise à situer chronologiquement l'incendie au plus tôt vers la fin du II^e s.



Fig. 20 — Cave C 1 : paroi sud et escalier.

Conclusions

Il est aisé d'imaginer une première bâtisse en forme de rectangle allongé de 8 m de large, comprenant la cave C 1 dans l'angle sud-ouest et une entrée au sud-est. La trace d'un mur démantelé (?) dans le prolongement du mur sud-ouest pourrait corroborer cette supposition.

Dans la suite, et après lehaussement du niveau du sol, l'habitat subit quelques transformations : on obtura l'ouverture pratiquée au sud-est et l'on édifia un mur au sud-est également (j), élargissant ainsi le quadrilatère du bâtiment. Toutefois, il paraît

peu plausible que le mur ait été prolongé jusqu'à hauteur de la cave, car sa présence aurait considérablement amoindri l'éclairage de la pièce souterraine au moyen des seuls soupiraux percés dans sa paroi méridionale. Dans le prolongement du mur sud-est (j), nous songerions plutôt à l'existence d'une galerie ouverte et bien éclairée.

9. TRACES D'OCCUPATION DU SOL ENTRE LES BATIMENTS C ET D.

Les deux grandes tranchées parallèles creusées en guise de sondage (fig. 1) n'ont croisé aucun mur entre les bâtiments C et D, séparés par une distance de 60 m. Néanmoins, à une dizaine de m au nord de l'habitation C, les deux tranchées ont traversé sur une longueur de 6 m, un sol remanié parsemé de tessons et de débris.

10. BATIMENT D (figg. 21 et 22).

Cette construction a un plan très sommaire : il s'agit d'un simple rectangle de 17,60 m sur 7,75 m, présentant la même orientation que les habitations A, B et C et dont le petit côté longe le diverticule.

Un mur de refend divise le bâtiment en deux pièces d'importance inégale. Les murs ou leurs fondations sont conservés sur tout le périmètre de la bâtisse.

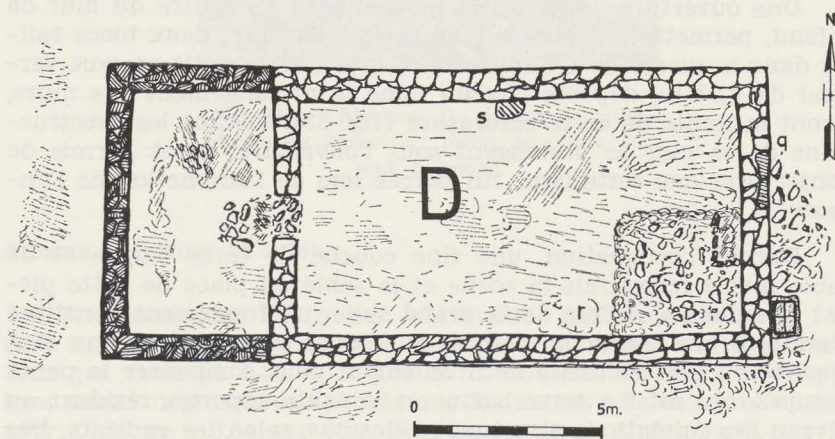


Fig. 21. — Plan détaillé du bâtiment D.



Fig. 22. — Bâtiment D : vue générale des vestiges.

La grande pièce.

Bien liés entre eux, quatre murs délimitent une pièce principale de 15,30 m sur 7,75 m. D'une épaisseur qui varie de 0,62 à 0,80 m, ils présentent en élévation deux parements reliés par un noyau de blocage, les fondations étant construites avec des moellons empilés sans ordre.

Deux grandes dalles posées à plat sur le mur est (en q) sont peut-être la trace d'un seuil dont la largeur était approximativement d'1,40 m (fig. 21).

Une ouverture, large d'1,43 m, ménagée au centre du mur de refend, permettait l'accès à l'annexe ; à sa base, deux blocs taillés dans la pierre de Grandcourt et munis d'un petit ressaut vertical de 0,03 m, déposés chacun dans le prolongement des murs, fixent la limite de cette embrasure (fig. 23). Comme les substructions de ce mur se prolongent sous l'ouverture, il est permis de conjecturer que cette issue fut percée lors de l'adjonction de l'annexe.

Durant l'occupation, une fine couche de terre battue et de sable nivelé recouvrait la roche et le sable en place de cette pièce ; néanmoins, à l'est de la grand salle, un fondement constitué d'argile brune mêlée de pierres et tessons céramiques a pu être apporté en guise d'assise de nivellement pour compenser la pente naturelle du sol. La terre battue et le sable apportés résident au niveau des fondations et même en-dessous, selon les endroits. Dès lors, il convient de supposer que le niveau du sol fut abaissé lors de l'adjonction de l'annexe bâtie sur une déclivité naturelle du

terrain. La présence des moellons de la face intérieure des constructions rougis par le feu milite en faveur de cette affirmation.

A l'intérieur de la salle principale, à proximité de la paroi sud (en r) fut retrouvée la trace d'un foyer auprès duquel on a exhumé des fragments d'amphores et divers tessons.

Contre la base du parement intérieur du mur septentrional (en s), s'appuie un grand bloc de conglomérat de 0,40 sur 0,64 m de côté et haut de 0,19 m qui a pu supporter une grande poutre. Sa situation au centre de la paroi trahit peut-être l'existence d'une paroi de refend en clayonnage.

Dans l'angle sud-est, une concentration plus importante de pierres rassemblées en un quadrilatère représente peut-être une autre subdivision intérieure de cette grande pièce.

Contre le mur oriental, des pierres dressées délimitent sur le sol une sorte de petite cuvette rectangulaire.

Enfin, accolé au parement extérieur de la paroi est, nous avons un abreuvoir composé de quatre tuiles posées à plat pour former un rectangle de 0,73 m sur 0,54 m de côté entouré de pierres dressées.



Fig. 23. — Bâtiment D : pierres de taille délimitant l'ouverture percée au centre du mur de refend.

Annexe D 1 (figg. 24 à 26).

Une annexe de 7,75 m sur 3,74 m fut rattachée contre la façade arrière de la grande pièce. Les murs conservés sur une hauteur qui varie de 0,55 m à 0,80 m furent édifiés avec des moellons mieux dégrossis et calibrés que les autres ; de moindre épaisseur (0,50 m à 0,64 m) (fig. 26), ils reposent directement sur le sol en place, sans l'intermédiaire de fondations et leurs deux parements descendent plus bas que ceux de la pièce principale.



Fig. 24. Annexe D 1 : assises écroulées du mur nord, alignées sur le sol.

Au cours de la fouille, on a pu apercevoir, alignées côte à côte sur le sol, plusieurs assises du mur septentrional de l'annexe qui s'étaient renversées vers l'intérieur de la pièce (fig. 24). Cette découverte nous a permis d'apprendre que la paroi nord avait une élévation non pas en bois, mais bien en pierres, qui se dressait sur une hauteur minimale de 2 m, et qui ne comportait pas d'embrasure, absence qui paraît appropriée en raison de l'orientation du mur.

Le long du mur occidental, quatre trous circulaires de 0,48 m de diamètre étaient remplis de débris incendiés (fig. 25), un cinquième qui renfermait un remblai de même nature fut repéré à proximité du mur sud : il s'agit des cavités creusées pour maintenir les amphores que les habitants avaient eu le temps d'emporter avant que l'incendie ne fasse irruption dans la pièce. Des fibres brûlées encore accolées aux parois de ces trous, entouraient peut-être la base des amphores. Autour de deux de ces cavités, on aperçut des taches circulaires plus larges (diam. : 0,72 m), constituées de terre grise : elles révèlent probablement l'existence d'anciens trous également destinés à recevoir des amphores, mais qui avaient été comblés avant l'incendie.

Le long de la paroi nord, une grande fosse rectangulaire de 1,60 sur 2,50 m de côté, taillée verticalement dans le sable en place, s'enfonçait à une profondeur de 0,60 m ; son remblai constitué de terre grise atteste qu'elle était comblée avant que le feu ne survint dans la pièce. Il fut impossible au cours de la fouille de discerner si elle était antérieure ou postérieure au mur de l'annexe.

Cette petite pièce renfermait un matériel archéologique très restreint comprenant une hache-merlin en fer (n° 66) avec un manche de chêne (n° 347), une marque d'un vase en sigillée estampée à la Graufesenque et Banassac (30-96) (n° 166), deux fragments de terre sigillée lisse de l'est de la Gaule (II^e s. - III^e s.), des tessons de vases en terre cuite « vernissée » et en *terra nigra*, une assiette (n° 233) et une grande urne carénée (n° 246) en terre cuite locale, une cruche en kaolin (n° 288) et enfin, une dent de porc (86).

*

**

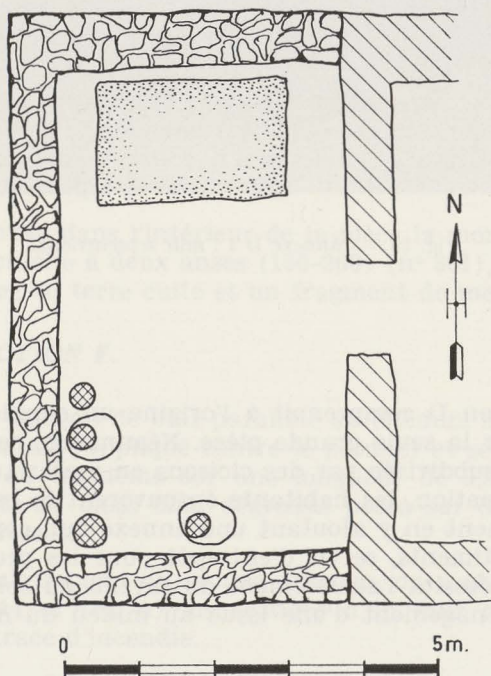


Fig. 25. — Plan de l'annexe D 1.

Les trous laissés par les amphores témoignent de l'utilisation de l'annexe comme entrepôt. Les traces de l'action du feu, nettement plus abondantes dans cette partie de l'édifice, révèlent aussi la présence d'une plus grande quantité de matériaux inflammables.

En l'absence de monnaie, les deux fragments de sigillée nous autorisent toutefois à présumer que l'incendie qui ravagea cette pièce fut postérieur à la première moitié du II^e s.

(86) Cf. infra, p. 169.



Fig. 26. — Annexe D 1 : mur septentrional.

Conclusions

L'habitation D comprenait à l'origine un simple quadrilatère représenté par la seule grande pièce. Néanmoins, cette salle semble avoir été subdivisée par des cloisons en matériaux périssables. Durant l'occupation, les habitants éprouvèrent le besoin d'agrandir leur logement en y ajoutant une annexe qui, comme les caves des autres bâtiments, servit d'entrepôt pour les provisions. Cette adjonction nécessita l'abaissement du niveau du sol de la grande pièce et l'aménagement d'une issue au milieu du mur de façade arrière.

Enfin, l'épaisseur plus réduite des murs de l'annexe pourrait trouver une justification dans une moindre élévation des parois.

LES BATIMENTS SITUÉS À L'EST DU DIVERTICULE

(plans II et III)

Alignés en bordure du diverticule, les édifices bâtis de ce côté de la voie sont contigus et parallèles au chemin.

En raison du dégagement très partiel de leurs murs et des divers remaniements dont ils ont fait l'objet durant l'occupation romaine, il est délicat, dans l'état actuel de nos connaissances, de

leur assigner des limites respectives. Toutefois, pour la clarté de l'exposé, nous distinguerons arbitrairement plusieurs bâtiments.

Dans l'angle sud-ouest de l'aire fouillée, un long mur de 38 m se divise en quatre tronçons qui appartiennent à plusieurs phases de construction.

11. CONSTRUCTION E.

Au sud, un premier tronçon dégagé sur une longueur de 3,50 m appartient à un mur assez épais (0,87 m) munis de parements constitués par de grands moellons réguliers et de fondations relativement profondes. Avec un mur de même appareil qui le relie à la perpendiculaire, ce tronçon devait constituer l'angle d'une pièce.

A 2,20 m du mur ouest (en t) et rejoignant le mur nord, on a repéré la trace d'un mur qui fut arasé durant l'occupation, comme en témoigne la présence d'une couche d'argile brûlée d'une épaisseur de 0,02 m qui le recouvrait.

On a retrouvé dans l'intérieur de la pièce la moitié supérieure d'une grande cruche à deux anses (150-260) (n° 301), de nombreux tessons de vases en terre cuite et un fragment de meule.

12. CONSTRUCTION F.

Le second tronçon de mur parallèle au chemin, long de 4 m et large de 0,67 m, est rattaché contre le premier et se superpose au soubassement du troisième sur une longueur de 3,20 m. Il offre deux parements de blocs bien dégrossis posés sur des fondations de moellons dressés.

Perpendiculairement au second tronçon, on a observé sur une hauteur de 0,44 m (en u) les vestiges d'un mur démoli qui ne porte aucune trace d'incendie.

Le troisième tronçon s'étend sur une longueur de 18,50 m ; d'une épaisseur de 0,80 m, il s'apparente au second, mais de conception moins soignée, ne comporte qu'un seul parement extérieur.

Ces deux derniers tronçons portent des traces d'incendie sur leur paroi orientale.

Une tranchée parallèle aux murs de façade, pratiquée dans un jardin attenant à l'aire fouillée, à 7,70 m du troisième tronçon, a permis de dégager quelques substructions en moellons dressés d'un mur nord-sud.

Le même sondage a révélé en outre, à 1,50 m du mur sud du bâtiment G (en v), l'existence d'une fosse aux parois verticales, d'une largeur de 2,40 m.

L'intérieur de la pièce délimité par le second et le troisième tronçon d'une part, le mur détruit au sud et le mur méridional du bâtiment G au nord, renfermait quantité de débris divers sur une hauteur de 0,68 m parmi lesquels on mentionnera un tesson de sigillée décorée issu des ateliers de Trèves (2^e moitié du II^e s. - début III^e s.) (n° 142).

Conclusions.

Le second tronçon qui relie la pièce E à la construction F montre que les deux salles furent réunies au cours de l'occupation. C'est peut-être à l'occasion de cette annexion que furent arasés le mur oriental de la pièce E et la paroi sud de la construction F qui ne portent aucune trace de l'action du feu.

13. BATIMENT G.

Le dernier tronçon, long de 12 m, relié à deux murs perpendiculaires représente la façade de l'aile méridionale d'un bâtiment plus important que les autres. Les trois parois qui délimitent le secteur oriental de cette aile, bien liées entre elles et fort épaisses (de 0,84 à 0,92 m), prennent assise sur des substructions de blocage. Les traces du quatrième mur apparaissent encore à la surface du sol actuel, à 14 m de la façade, aux abords de la paroi nord. Cette façade arrière se prolonge en ligne droite jusqu'à l'aile septentrionale.

Une tranchée parallèle au diverticule, creusée vers le centre de l'aile sud a montré l'existence d'un mur de refend est-ouest (en w).

Entre les cailloutis du chemin et la façade de cette aile repose une assise de fondations d'un mur arasé, haute de 0,20 m environ, et large de 0,54 m, qui s'étend sur une longueur de 3,50 m. Plus au nord (en x), on a déterré sur une hauteur de 0,55 m d'innombrables fragments d'ardoises vraisemblablement tombées du toit et quantité de moellons provenant d'un mur.

La paroi occidentale de l'aile sud s'interrompt pour faire place à un porche d'une longueur de 9,20 m sur 2,80 m de large, délimité par un retrait de la façade. Au centre de ce porche, on a dégagé les substructions de deux piliers de section rectangulaire (larg. : 1,35 m ; long. respectives : 1,40 et 1,70 m), séparés par une distance de 2,70 m ; ces fondations en *opus spicatum* s'enfoncent dans le sol à une profondeur d'1 m environ.

Lors de l'excavation, on découvrit des fragments de mortier parmi les débris tombés dans le porche.

Dans l'axe des deux piliers, la façade s'ouvre sur une longueur d'1,50 m pour permettre l'accès à l'intérieur du bâtiment.

Des sondages pratiqués à l'est du porche permirent de repérer le tracé de deux petites pièces de 3 m sur 2,50 m de côté, sises de part et d'autre de l'entrée.

L'aile nord dont il ne subsiste que les substructions des murs a une façade légèrement plus longue (14,60 m) que celle de l'autre aile. Elle est aussi divisée par un mur de refend perpendiculaire au diverticule.

Conclusions.

Le plan de ce bâtiment, nettement plus complexe que celui des maisons précédentes, révèle une habitation plus luxueuse pourvue de plusieurs pièces d'importance variée. Cette construction paraît avoir été édiflée d'une seule venue à en juger par les murs dégagés qui appartiennent à la même phase constructive. L'épaisseur très importante des parois suggère une grande élévation des murs, tandis que les fragments de mortier trouvés dans le porche attestent la présence d'une maçonnerie à proximité.

Il y aura lieu d'attribuer les vestiges du mur démantelé (en w) à une construction antérieure au bâtiment existant.



Fig. 27. — Construction H : détail du mur au parement de pierres taillées.

14. CONSTRUCTION H.

Des fondations d'une épaisseur de 0,57 m, constituées de moellons de calcaire jurassique dressés, prolongent la façade de l'habitation précédente sur une longueur de 2,80 m ; elles rejoignent au nord, l'angle d'une pièce dont le mur de façade, de 0,64 m de large, repose sur des fondations de plaquettes de schiste également posées de chant, l'élévation comportant un parement extérieur régulier en pierres de taille de Longwy ou de Grandcourt (fig. 27). L'extrémité de cette paroi, longue de 6,50 m, porte, au-dessus des substructions, une grande dalle oblongue (de 1,76 sur 0,65 m de côté et 0,23 m d'ép.) au sommet arrondi. Au même niveau et contre la paroi intérieure de ce mur, on a exhumé deux dalles carrées (en y) de 0,40 m de côté, percées chacune d'un trou circulaire, peut-être pour recevoir un gond de porte (fig. 27).

Au nord du mur de façade, on a dégagé un dallage de grès grisâtre à la surface très usée.

Enfin, on a découvert à 27 m du coin méridional de l'habitation H, la trace d'un angle de mur qui pourrait représenter la limite septentrionale de cette construction.

15. CONSTRUCTION I.

A quelque 2 m de l'encoignure précitée, on a pu voir l'empreinte d'un angle de mur. Les traces d'une paroi parallèle au diverticule et en léger retrait sur l'alignement général des façades, ont été suivies sur une longueur de 6 m.

Plus au nord, on a exhumé en parement et en fondation l'angle septentrional d'une construction dont le mur de façade, conservé sur une longueur de 6 m, est décalé vers l'ouest par rapport au précédent. Bâti d'une seule venue, les deux murs de ce dernier angle, épais de 0,50 m, ont un double parement conservé sur une hauteur maximale de 0,36 m et composé d'épais moellons posés en assises assez peu régulières ; les fondations qui s'enfoncent à une profondeur de 0,50 m, présentent plusieurs petits empattements successifs vers l'intérieur de l'habitation.

C'est dans le prolongement de cette façade que l'on a dégagé (en z) un gros bloc en pierre de taille, isolé de toute autre structure : comme l'atteste aussi l'interruption inexplicquée du mur de façade, la présence de cette pierre taillée à cet endroit révèle que le terrain a été fortement remanié à la suite de l'ensevelissement des vestiges romains.

Entre les murs latéraux des constructions I et J, deux grandes dalles posées à plat à la base des parements étaient recouvertes d'une épaisse couche de démolitions comprenant une multitude d'ardoises brisées et de pierres brûlées mêlées à quelques

morceaux de *tegulae* et *imbrices* et des fragments de mortier gris. Dès lors, il est permis de supposer qu'un de ces bâtiments, sinon les deux, portait un toit d'ardoises.

16. CONSTRUCTION J.

A 0,80 m de la construction I, on dégagea l'angle d'une pièce délimité par deux murs d'une structure presque analogue aux deux parois précédemment décrites ; les parements sont toutefois constitués de moellons plus minces et plus soigneusement équarris tandis que les substructions du mur latéral présentent des empattements successifs à la fois à l'intérieur et vers l'extérieur de la pièce.

Le sol de cette habitation a livré quantité de pierres brûlées par un feu intense, des fragments de mortier et d'ardoises, plusieurs clous et des tessons de poterie.

17. AUTRES CONSTRUCTIONS.

La tranchée creusée à l'est du diverticule a croisé cinq murs d'épaisseur variée et de structure dissemblable, tous perpendiculaires au chemin.

18. BATIMENT K.

Nous esquisserons sommairement le plan de cette habitation au moyen des quelques données que nous ont fournies diverses tranchées creusées à la fois sur le terrain de l'Etat et dans le verger de M. Petit.

A 5 m et parallèlement au diverticule, on a dégagé la partie antérieure d'un mur de façade qui se divise en plusieurs tronçons accolés les uns aux autres.

D'un premier tronçon de mur, au sud, il ne subsistait que les fondations que nous avons longées sur une longueur de 3 m. D'une profondeur de 0,40 m, ces substructions larges de 0,75 m étaient recouvertes d'une quantité de pierres rougies par le feu, de tuiles et de clous ; au sud, sur une longueur d' 1,65 m, ces fondations sont construites avec des moellons régulièrement posés à plat, tandis qu'au nord, elles sont constituées de blocage.

On a découvert ensuite, dans le même alignement, trois assises du parement extérieur d'un mur long de 5 m qui s'achève au sud par deux grands blocs de 0,30 m de haut, taillés dans du grès granuleux jaune. Présentant un retrait de 0,10 m sur les fondations, le mur est bâti en élévation à l'aide d'épais moellons très bien équarris et soigneusement appareillés. Il se divise néanmoins

en deux tronçons non soudés, de longueur presque équivalente. Un mur latéral, d'une longueur minimale de 17 m, était vraisemblablement soudé à l'extrémité méridionale du second tronçon. Contre la base du parement extérieur de la même portion de mur reposent deux grandes dalles.

Enfin, en ressaut de 0,55 m sur le dernier tronçon, un mur édifié avec des moellons moins régulièrement dégrossis se poursuivait vers le nord, parallèlement au chemin.

Ces différentes portions de mur, non reliées entre elles, attestent plusieurs phases de construction dont nous ne pouvons préciser les étapes successives en raison du dégagement trop partiel de ce bâtiment.

Au sud du mur latéral déjà cité, un second mur long d'au moins 15 m, fut recoupé par plusieurs tranchées.

Enfin, à l'arrière de l'habitation, entre les deux longs murs latéraux, on a repéré l'existence d'une cave, longue d'au moins 6 m, dont le remblai se compose de moellons calcinés issus des murs écroulés, mêlés à quelques tuiles et tessons céramiques (87). D'une épaisseur variant de 0,50 à 0,55 m, les parois de la cave ont particulièrement souffert de l'incendie comme le révèlent les moellons du parement, calcinés sur une épaisseur importante. Le mur nord offre deux particularités : il comporte deux parements, disposition qui ne trouve apparemment aucune justification pour un mur de soutènement, et présente un rétrécissement de sa paroi qui révèle peut-être la présence d'un soupirail.

19. AUTRES CONSTRUCTIONS AU NORD DU BATIMENT K.

Trois autres murs est-ouest ont été recoupés par la tranchée creusée à l'est du diverticule.

CONCLUSIONS SUR LES TECHNIQUES CONSTRUCTIVES.

Quelques petits baraquements de bois ont dû précéder, sinon avoisiner, les habitations de pierre.

IMPLANTATION DES BATIMENTS.

Les constructions situées à l'ouest du diverticule ne présentent pas systématiquement leur petite façade en bordure de la

(87) En raison du dégagement partiel de la pièce, du terrain très remanié vers la façade postérieure de l'habitation et d'une brusque dénivellation du sol, nous n'avons pu déterminer le contour de cette cave.

voie, comme dans les autres *vici* (88). Au surplus, elles ne sont bâties ni à front de rue, ni parallèlement au chemin ; leur orientation offrant toujours la même obliquité a peut-être été commandée par les limites des parcelles de terre sur lesquelles elles furent édifiées. Enfin, elles ne sont point contiguës, disposition qui permettait vraisemblablement de réduire les dangers d'un incendie général (89).

Par contre, les habitations de l'est longent la bordure du chemin. Elles furent construites côte à côte, leur concentration étant donc plus élevée que celle des maisons bâties de l'autre côté de la voie.

PLAN.

Le plan des habitations de l'ouest est fort rudimentaire : il s'agit généralement d'un quadrilatère oblong d'environ 10 m sur 15 m de côté et qui comporte parfois une division intérieure. Ce type de *canabae* relativement commun, est connu à Jüнкerrath (Icorigium), Bregenz (Brigantium) et Silchester (Calleva) par exemple (90).

La plupart des bâtiments englobent une ou deux caves, situées de préférence à proximité de la façade arrière, comme à Chameleux (91).

A l'est du diverticule, le bâtiment G paraît plus cossu que les autres ; avec ses deux ailes séparées par un porche sans doute couvert, son plan s'inspire vraisemblablement de certaines villas à portique, comme celles de Serville et Sauvenière (92).

MURS.

A. Infrastructure.

D'une profondeur qui varie de 0,30 m et 0,50 m, les fondations des murs offrent un ou plusieurs petits empattements de quelques centimètres en saillie sur le parement.

(88) F. OELMANN, *Gallo-römische Strassensiedelungen und Kleinhausbauten* dans *Bonner Jahrb.*, 128, 1923, p. 83.

(89) J. MERTENS, *Le relais romain de Chameleux*, Bruxelles, 1968, pp. 16-17 (fig. 12).

(90) F. OELMANN, *loc. cit.*, figg. 3, 5, 7.

(91) J. MERTENS, *ibid.*

(92) Cf. R. DE MAEYER, *De Romeinsche villa's in België*, Anvers's Gravenhage, 1937, p. 51, fig. 1 ; p. 59, fig. 8 b.

On a rencontré trois types de substructions : les unes sont constituées par un blocage de moellons concassés, entassés sans ordre les uns sur les autres, et parfois munies d'un bord délimité par une pierre dressée ; d'autres se composent de longs moellons grossièrement équarris, posés de chant ; d'autres enfin, plus élaborées mais aussi plus rares puisqu'elles ne servent d'assise qu'aux seuls piliers du bâtiment G, sont faites de pierres disposées en arêtes de poisson (ou *opus spicatum*).

B. *Élévation.*

Il n'est pas exclu que certaines parois aient été bâties en torchis sur clayonnage qui reposait ou non sur un socle de pierre qui seul aurait subsisté.

Les murs sont édifiés à l'aide de moellons plus ou moins bien équarris sur la face qui constitue le parement et reliés à l'argile qui assure une meilleure étanchéité des parois, la cohésion étant finalement assurée par le poids des matériaux.

Les parois comprennent un ou deux parements de grand appareil plus souvent alterné qu'isodome : en effet, les assises offrent fréquemment des irrégularités dans leur hauteur. Le noyau des murs est constitué de blocage. Quant aux moellons des parements, ils sont généralement allongés et peu épais ; certains d'entre eux, empruntés à des constructions antérieures, ont été réemployés.

Néanmoins, la cave A 2 se distingue des autres constructions, étant bâtie avec des petits blocs fort bien équarris et calibrés, empilés en assises parfaitement horizontales qui constituent un parement d'*opus quadratum*.

Les murs des caves, dépourvus de fondations sont dans l'ensemble, plus minces (ép. variant en moyenne de 0,40 m à 0,60 m) que les parois des superstructures (ép. variant en moyenne de 0,55 m à 0,80 m), puisqu'ils ont pour seule fonction d'étanchonner les terres.

On n'a pu relever aucun indice concernant une quelconque évolution dans la technique de construction, qu'il s'agisse du type de fondations, de la construction des murs ou de la régularité des parements. A titre d'exemple, les murs de la cave A 2, d'une construction plus soignée que les autres, appartiennent vraisemblablement à une première phase de construction qui urbanisa ce secteur du vicus, tandis que les murs de l'annexe D 1 sont mieux bâtis que les parois de la grande pièce de l'habitation D qui leur sont toutefois antérieures.

Les bâtisseurs ont fait un usage restreint de la pierre de taille : elle est réservée tantôt à un angle de mur (C), tantôt aux

marches d'un escalier (C 1), aux piedroits d'un seuil (C 1), aux chambranles de fenêtre (dans B 4) ou encore à supporter un chambranle de porte en bois (B 2, D).

EMBRASURES.

Malheureusement, les murs ne sont pas conservés sur une hauteur suffisante pour nous permettre de repérer l'emplacement de toutes les portes. Néanmoins, nous avons relevé la présence de trois seuils de porte d'entrée situés chacun en bordure du diverticule (C, D, G).

La largeur de ces ouvertures n'est jamais inférieure à 1,40 m (C, D, D 1, G). L'une d'entre elles (C 1) était autrefois fermée par une porte à deux battants.

SOL ET COUVERTURE.

La terre battue revêt le sol de ces modestes habitations.

A en juger par l'abondance des fragments de plaques d'ardoise exhumées au cours de la fouille, nous pouvons présumer que la majorité des maisons étaient recouvertes de ces épaisses plaques hexagonales percées d'un trou pour recevoir le clou qui les fixait à la charpente⁽⁹³⁾. Mais on a aussi découvert des *tegulae* et *imbrices* dont la présence nous porte à croire que certains toits avaient un revêtement de tuiles.

CAVES.

Placées de préférence à l'arrière et dans un coin de l'habitation, les caves, carrées ou rectangulaires, de dimensions respectables, étaient généralement accessibles par un escalier de bois ou de pierre inscrit dans un petit couloir extérieur et le plus souvent perpendiculaire à la pièce, comme à Zugmantel⁽⁹⁴⁾.

Elles furent creusées dans le sable et la roche en place à une profondeur qui autorisait les occupants à s'y tenir debout.

Dans l'épaisseur des murs, les bâtisseurs aménagèrent, à 1 m au-dessus du niveau du sol, des petites niches cintrées, larges de

(93) Voir la reconstitution d'un fragment de toit dans M. MEUNIER, *La villa belgo-romaine de « Fin-de-Ville » (Commune de Mont-lez-Houffalize)* dans *Ardenne et Famenne*, 6, 1963, 4, p. 160, fig. 5 (= *Arch. Belgica* 78). Cf. aussi H. ROOSENS, *Une villa romaine à Bourcy* dans *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, 26, 1955, fig. 7 (*Arch. Belgica* 27) ; Pline l'Ancien, XXXVI, 44, mentionnait déjà ces toits d'ardoises comme une particularité de construction propre à la Belgique.

(94) *Kastell Zugmantel* dans *Saalburg Jahrb.*, V, 1913, II, (1924), fig. 2.

0,52 à 0,69 m et de 0,33 à 0,36 m de profondeur, sans doute destinées à recevoir des lampes ou d'autres récipients. Des soupiraux d'une largeur oscillant entre 0,68 et 1,08 m, permettaient à la lumière d'éclairer la pièce souterraine.

Sur le sol en place, les habitants déposèrent de la terre battue ou du gravier.

Plusieurs de ces caves devaient être recouvertes de poutres en bois dont on a retrouvé des fragments calcinés et les grands clous qui les maintenaient ensemble. Cependant, il n'est pas impossible que l'une ou l'autre d'entre elles ait été voûtée.

*
**

Bien que les bâtisseurs aient fait un large usage de pierres de différentes natures qu'ils ont parfois taillées, leur technique de construction s'avère fort peu perfectionnée comme en témoignent l'absence de pavement intérieur, d'hypocauste et de maçonnerie.

Ces modestes habitations qui furent sans doute édifiées par les habitants eux-mêmes, ont fait l'objet, au cours de l'occupation, de divers remaniements, que ce soit dans le sens d'une simplification comme la suppression des deux caves au bâtiment B, ou dans le sens d'une amplification comme l'adjonction de l'annexe à la maison D ou encore en vue d'un perfectionnement, comme la rectification du chamfrein du soupirail de la cave C 1 effectué dans l'intention de rechercher un meilleur éclairage de la pièce.

C. Inventaire du matériel archéologique ⁽⁹⁵⁾

I. METAL

a. Monnaies ⁽⁹⁶⁾

1. 63 SM 10 : dans la terre battue qui recouvrait le sol en place de la cave A 2 (fig. 28) ⁽⁹⁷⁾.
Porcia, 119-91 : RRC et 124-103 : BMC.
VAEGA. Tête de Rome, casquée à dr.
MPO[. Libertas, tenant *pileus* et sceptre dans un quadrigé au galop à dr., et couronnée par Victoire volant à gauche.
Exergue illis.
Denier : 3,55 g ; 17,2 mm.
RRC 513 ; BMC, I, 1023.
2. 63 SM 10 : idem (fig. 28).
Cipia, 119-91 : RRC et 99-94 : BMC.
Lég. illis. Tête de Rome, casquée à dr.
]OM[. Bige de chevaux au galop à dr., le conducteur tient un fouet. Sous les chevaux, un gouvernail.
Denier : 3,58 g ; 15,6 mm ; flan petit et épais.
RRC 546 ; BMC, II, 522.
3. 63 SM 10 : idem (fig. 28).
Calpurnia, 90-79 : RRC et 88 : BMC.
Tête d'Apollon laurée à dr. Derrière symbole (mouche) ; devant, sous le menton : A .
Cavalier courant à dr. En haut : trident ; en bas :

(95) Voir la liste des abréviations bibliographiques, pp. 161-165.

Nous publions dans ce rapport le matériel exhumé au cours des campagnes de 1961, 1962 et 1963 ; les trouvailles, d'ailleurs fort limitées, faites en 1969, n'apportant aucun élément nouveau à la connaissance du site, seront publiées ultérieurement, cf. A. CAHEN-DELHAYE, *Saint-Mard : plateau de Majeroux* dans *Archéologie* 1969, pp., 79-80.

(96) Nous remercions vivement M. Thirion qui a eu la grande amabilité d'étudier une moitié des monnaies découvertes à Saint-Mard ; nous reproduisons textuellement son travail. Les lettres des légendes qui figurent en italiques sont peu lisibles.

(97) Les six premières pièces (nos 1 à 6) sont reproduites dans l'article de J. MERTENS, *Quelques aspects de la romanisation dans l'ouest du Pays gaumais*, dans *Helinium*, 1963, fig. 2 (= *Arch. Belgica* 74).

LPISOFRVGI.

Q

Denier : 3,48 g ; 18,7 mm .

RRC 669a ; BMC, II, cf. 2025 pour le droit.

4. 63 SM 10 : idem (fig. 28).

Marc Antoine, 32-31 : RRC et BMC.

] / III VIR. R.P.C. Galère à dr.

LEG / II . Aquila entre deux *signa*.

Denier : 3,44 g ; 18,7 mm .

RRC 1216 ; BMC, II, 190.

5. 63 SM 10 : idem (fig. 28).

Auguste, Caesar Augusta.

AVGVSTVS . Tête, couronnée de chêne, à dr. Le tout dans un cercle ligné.

DIVVS / IVLIV[. Comète, formée d'un globule, au centre, entouré de huit rayons dont celui d'en haut est orné de dix flammes.

Denier : 3,71 g ; 16,7 mm ; flan petit et épais.

Variante inédite. Cf. RIC 253, BMC 323 et Babelon, (Julia), 264 qui ont tous CAESAR / AVGVSTVS comme lég. de droit (98).



Fig. 28. — Deniers de la République et du début de l'Empire trouvés dans la cave A 2 (nos 1 à 6)

6. 63 SM 10 : idem (fig. 28).

Tibère, Rome, 14-37, frappé durant tout le règne.

] RDIVI / AVGF AVG[. Tête laurée à dr.

PONTIF / MAXIM . Livie assise à dr., tenant sceptre long et rameau.

(98) Cf. M. THIRION, *Variante du denier à la comète d'Auguste* dans *Bulletin du Cercle d'Etudes numismatiques*, 3, 1964, pp. 37-38.

Denier : 3,50 g ; 17,0 × 18,6 mm .
RIC 3 ; BMC, I, 34.

7. Sans numéro d'inventaire : dans le remblai de la cave A 2 (99).
Tibère, Lyon, vers 26-37.
TICAESARDIVI/AVGFAVGVSTVS . Tête laurée à dr.
PONTIF/MAXIM . Livie représentée en *Pax*, drapée, assise sur une chaise, regardant à dr., tenant une branche dans sa main g. et un long sceptre dans la dr. Une simple ligne sous la chaise aux pieds moulurés.
Denier.
Cf. BMC, I, 48-60.
8. 63 SM 19 : sur le mur nord, dans la couche de terre incendiée de la cave A 2.
Néron, Lyon, 64-66.
NEROCLAVDCAESARAVGGERP[. Tête nue à dr.
GENIO[]STI S | C . *Genius* nu, à l'exception du manteau autour des reins, debout à dr., tenant corne d'abondance dans main g. et offrant une patère au-dessus d'un autel allumé, de la dr.
As : 10,705 g ; 27,8 mm .
Cf. BMC, I, 366 sqq.
9. 62 SM 53 : dans le bâtiment B.
Trajan, Rome, 98-102.
IMPCAESNERVATRAIANAVGGERMPM . Tête laurée à dr.
Lég. illis. Victoire marchant à g., tenant bouclier.
As : 9,53 g ; 26,5 mm .
Cf. RIC 395.
10. 62 SM 86 : dans le remblai inférieur de la cave A 2.
Trajan, Rome, 98-117.
]CAESNERVATRAIANAVG[. Tête laurée à dr.
]RPOT/COSII[. Femme assise sur un siège regardant à g. avec corne d'abondance et sceptre dans les mains.
As : 12,23 g ; 27 mm .
BMC, III, 734.
11. 62 SM 85 : idem.
Trajan, Rome, 104-111.
IMPCAESNERVAE[]AVGGERDACPMTRPCO[]VPP . Tête laurée à dr.
SPQROPTIMOPRINCIPI S | C . Dans l'exergue, ARABADQUIS.
Arabie drapée de face, regardant à g., tenant une branche dans la main dr. sous laquelle un chameau regarde à g. et une botte de joncs dans la g.
As : 10,87 g ; 27 mm .
Cf. BMC, III, 919.

(99) Cette pièce a été trouvée par un habitant de la région de Saint-Mard dans les déblais provenant de la cave.

12. 62 SM 86 : idem.
Hadrien, Rome, 117.
IMPCAESAR . Tête laurée à dr.
]TRP[. Dans l'exergue, FORTRED. Fortune assise, regardant à g., tenant gouvernail dans main dr. et corne d'abondance dans la g.
As : 12,73 g ; 27 mm .
Cf. BMC, III, 1116.
13. 62 SM 91 : dans le remblai du puits B 4.
Hadrien, Rome, 117-122.
IMPCA[]NVSHAD/ . Tête laurée à dr.
Lég. illis. Personnage assis à g.
Sesterce : 22,53 g ; 33 mm .
14. 63 SM 9 : dans le remblai inférieur de la cave A 2.
Hadrien, Rome, 128-138.
HADRIANVS/AVGVSTVSP . Tête laurée à dr. Draperies sur l'épaule g.
HILARI/TASPR S | . Dans l'exergue, COSIII. *Hilaritas*, drapée, debout, tournée à g., tenant longue branche de palmier dans main dr. et corne d'abondance dans la g. ; à ses pieds, petite figure masculine nue tournée à g. ; à dr., petit personnage féminin drapé.
Moyen bronze : 10,64 g ; 28,1 mm .
Cf. BMC, III, 1377.
15. 62 SM 60 : dans la cave A 1.
Antonin le Pieux, Rome, 143-144.
ANTONINVS AVG PI/VSPPTRPCOSIII . Tête laurée à dr.
Lég. illis. sauf | C . Victoire volant à dr., tenant trophée des deux mains.
Sesterce : 25,72 g ; 34,3 mm.
Pour le type, cf. RIC 717a.
16. 61 SM 17 : dans le coin nord-est du bâtiment C.
Faustine l'Ancienne, Rome, 140-161.
]VA/FAV[. Tête à dr.
]NITAS . Dans l'exergue, SC . Eternité, drapée, assise à g., le globe avec Phoenix dans la main dr. et sceptre dans la g.
Sesterce : 23,78 g ; 31,4 mm .
Cf. BMC, IV, 1549-50.
17. 62 SM 3 : sur le diverticule, à hauteur du bâtiment B.
Faustine la Jeune, Rome, 147-175.
]TINA/AV[. Tête à dr. coiffée d'un chignon dans la nuque.
Lég. illis. sauf S | C . Concorde drapée, debout, de face, la tête tournée vers la dr., la patère dans la main dr. et la corne d'abondance dans la g.
Moyen bronze : 14,12 g ; 26,5 mm .
BMC, IV, 2203.

18. 63 SM 2 : dans la cave B 2.
Faustine la Jeune, Rome, 161-175.
FAVSTINA . Buste drapé à dr.
Lég. illis. sauf S | C . Cybèle coiffée de la couronne murale,
drapée, assise sur un trône, regardant à dr., tenant tambour
de sa main g. sur genoux g., le bras dr. sur le côté. Des lions
à g. et à dr. du trône.
Sesterce : 19,11 g ; 30,4 mm .
Cf. BMC, IV, 932-934.
19. 62 SM 80 : dans la cave B 2.
Marc Aurèle ou Commode, Rome.
Lég. illis. Tête laurée à dr.
Lég. illis. sauf S | C . Minerve, debout, de face, regardant à
g., tenant un rameau et s'appuyant sur un bouclier. Une lan-
ce contre le bras g.
As : 11,31 g ; 24 mm .
20. 63 SM 2 : dans la cave B 2.
Commode, Rome, 181.
MCOMMODVS/ANTONINV[]AVG . Tête laurée à dr.
LIBERTASAVG[]IIMP III COS III PP S | C . Liberté de-
bout, drapée, de face, regardant à g., le *pileus* dans la main
dr. et le sceptre dans la g.
Sesterce : 21,71 g ; 31 mm .
Cf. BMC, IV, 457-58.
21. 62 SM 17 : dans l'annexe B 3.
Commode, Rome, 183.
M/COMMODVS/ANTONINVS AVG . Tête laurée à dr.
[]PV III IMP / V / COS III PP S | C . Rome, debout, de face, re-
gardant à g., tenant Victoire et lance renversée.
As : 9,89 g ; 27,3 mm .
RIC 360a ; BMC, IV, 499.
22. 63 SM 2 : dans la cave B 2.
Lucille, Rome, à partir de 164.
LVCILLAE AVG / ANTONINIA AVG[] . Buste drapé à dr.
Lég illis. sauf S | C . Vesta drapée et voilée, de face, regar-
dant à g., offrant un *simpulum* de la main dr. à un autel dé-
coré et allumé et portant un *palladium* sur l'épaule g.
Sesterce : 21,25 g ; 31,7 mm .
Cf. BMC, IV, 1178-81.
23. 62 SM 41 : sur le dallage, à proximité du puits B 4.
Sévère Alexandre, Rome, 227.
IMPCMAVRSEV / ALEXAND AVG . Tête laurée à dr.
PMTRPVI / COS II PP . Mars marchant vers la dr., nu sous son
manteau qui flotte à hauteur de sa taille, portant lance de
sa main dr. et trophée au-dessus de l'épaule g.
Denier : 2,15 g ; 19 mm .
BMC, VI, 409.

b. Objets de bronze

24. 63 SM 12 : dans la cave B 1.

Petite fibule à charnière et à dos mouluré (fig. 29).

L'arc est constitué d'une succession d'excroissances moulurées posées sur un ruban plat ; au centre, un motif quadrangulaire en forte saillie est orné d'une incision circulaire bordée latéralement de deux rangs de petites stries parallèles. De part et d'autre de cet élément central, une gorge sépare deux plaquettes rectangulaires agrémentées chacune d'un méandre longitudinal en relief, également flanqué de deux rangs de stries parallèles, finement incisées. Séparé de ce motif par une gorge, un appendice caudal dissimule le porte-ardillon plein. Au sommet du dos, une tige cylindrique transversale porte une goupille. La courbure de l'ardillon répond à celle de l'arc.

Long. 38 mm , ép. 15 mm . Belle patine vert clair. Traces d'incrustation blanchâtre à base de carbonate alcalin sur le dos (100).

Bon état de conservation.

Cf. Van Buchem, pl. XI, 33-36, Lerat, nos 250, 255, Hofheim, pl. X, 250, 251.

25. 62 SM 43 : au nord de la cave A 2.

Fibule analogue.

Le cercle incisé de l'excroissance médiane est ponctué. Le relief des méandres des deux plaquettes latérales est plus net.

Belle patine vert clair. L'ardillon manque.

26. 63 SM 7 : dans le remblai inférieur de la cave A 2.

Petite fibule émaillée, cruciforme, à charnière (fig. 29).

Le dos légèrement convexe est formé d'une plaque quadrangulaire aux côtés incurvés vers l'intérieur et aux angles prolongés par quatre croisillons agrémentés de boules terminales : deux d'entre eux, plus longs, sont creusés d'une gorge profonde : l'un sert de couvre-charnière tandis que l'autre supporte un porte-ardillon plein. Le centre de la croix est orné d'un carré ponctué en émail vert clair qui se confond actuellement avec la patine. La charnière est constituée par une goupille qui traverse deux plaquettes perforées. Le corps a une courbure analogue à celle de l'ardillon.

(100) L'identification a été assurée par les Laboratoires de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique.

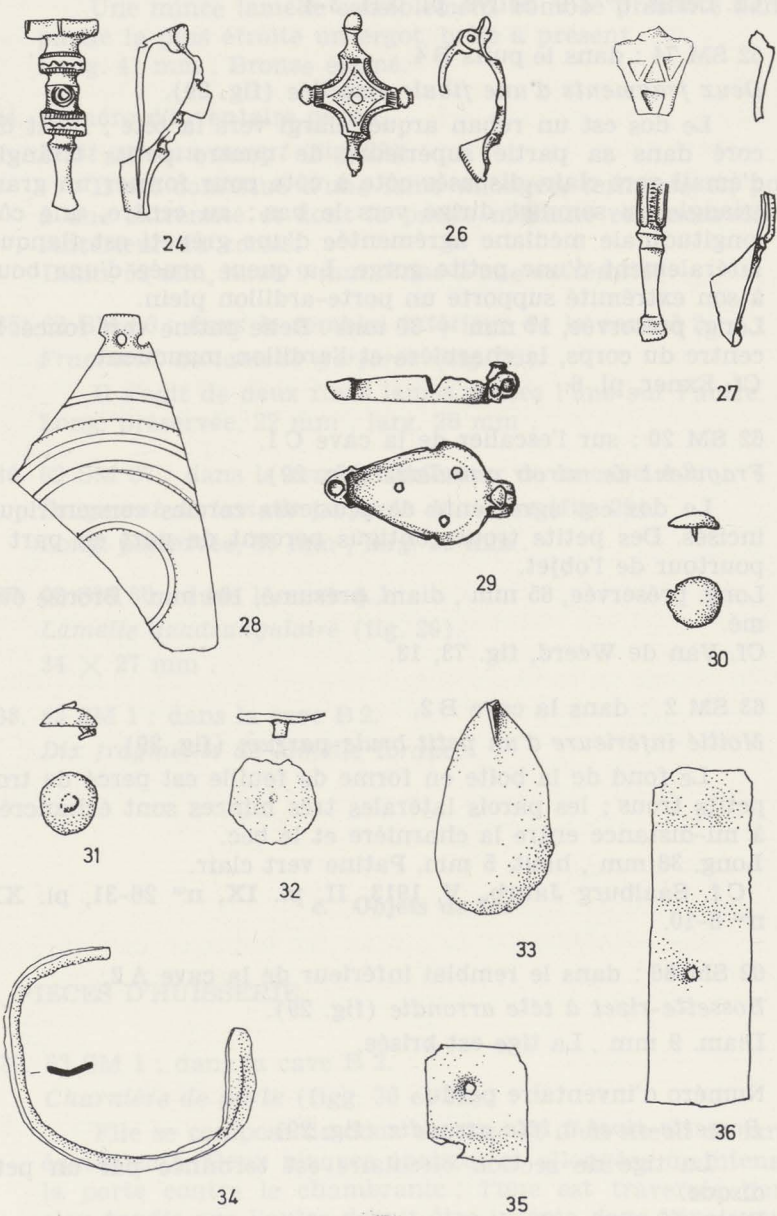


Fig. 29. — Objets de bronze. (Réduction 2/3).

Long. 33,6 mm , ép. 14 mm . Belle patine vert clair. Ardillon brisé au milieu de sa course.

Cf. Lerat, n° 279, Sellye, pl. XII, 3-4.

27. 62 SM 74 : dans le puits B 4.

Deux fragments d'une fibule émaillée (fig. 29).

Le dos est un ruban arqué, élargi vers la tête ; il est décoré dans sa partie supérieure de quatre petits triangles d'émail vert clair, disposés côte à côte pour former un grand triangle au sommet dirigé vers le bas ; au centre, une côte longitudinale médiane agrémentée d'une grèneti est flanquée latéralement d'une petite gorge. La queue ornée d'une boule à son extrémité supporte un porte-ardillon plein.

Long. préservée, 17 mm + 30 mm . Belle patine vert foncé. Le centre du corps, la charnière et l'ardillon manquent.

Cf. Exner, pl. 6.

28. 62 SM 20 : sur l'escalier de la cave C 1.

Fragment de miroir circulaire (fig. 29).

Le dos est agrémenté de plusieurs cercles concentriques incisés. Des petits trous contigus percent de part en part le pourtour de l'objet.

Long. préservée, 65 mm , diam. présumé, 104 mm . Bronze étamé.

Cf. Van de Weerd, fig. 73, 13.

29. 63 SM 2 : dans la cave B 2.

Moitié inférieure d'un petit brule-parfum (fig. 29).

Le fond de la boîte en forme de feuille est percé de trois petits trous ; les parois latérales très minces sont échancrées à mi-distance entre la charnière et le bec.

Long. 38 mm , haut. 5 mm. Patine vert clair.

Cf. Saalburg Jahrb., V, 1913, II, pl. IX, n°s 26-31, pl. XX, n°s 8-10.

30. 62 SM 86 : dans le remblai inférieur de la cave A 2.

Bossette-rivet à tête arrondie (fig. 29).

Diam. 9 mm . La tige est brisée.

31. Numéro d'inventaire perdu.

Bossette-rivet à tête arrondie (fig. 29).

La tige de section circulaire est terminée par un petit disque.

Diam. 12 mm.

32. 63 SM 1 : dans la cave B 2.

Bossette-rivet à la tête plate (fig. 29).

Diam. 17,5 mm . La tige est sectionnée.

33. 62 SM 48 : dans le bâtiment A.
Amulette (?) ovoïde (fig. 29).
Une mince lamelle sensiblement bombée présente dans sa partie la plus étroite un ergot, brisé à présent.
Long. 41 mm . Bronze étamé.
34. Numéro d'inventaire perdu.
Petit anneau ouvert (fig. 29).
Il est constitué d'une lame allongée, terminée en pointe à une extrémité et dont la partie médiane est incurvée vers l'intérieur du cercle.
Diam. 52 mm, haut. 9 mm. Brisé à une extrémité.
35. 62 SM 86 : dans le remblai inférieur de la cave A 2.
Fragment de lamelle perforée (fig. 29).
Il s'agit de deux fines lames posées l'une sur l'autre.
Long. préservée, 22 mm , larg. 20 mm .
36. 62 SM 87 : dans le remblai inférieur de la cave A 2.
Fragment de lamelle perforée analogue (fig. 29).
Long. préservée, 65 mm , larg. 20 mm .
37. 62 SM 60 : dans la cave A 1.
Lamelle quadrangulaire (fig. 29).
34 × 27 mm .
38. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Dix fragments de lamelle tordue.

c. Objets de fer

1. PIÈCES D'HUISSERIE.

39. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Charnière de porte (figg. 30 et 32).
Elle se compose de deux broches et d'un nœud de largeur équivalente. Deux plaques épaisses et allongées maintenaient la porte contre le chambranle ; l'une est traversée par un clou tandis que l'autre devait être insérée dans l'épaisseur du bois.
Haut. 26 mm. Les extrémités sont sectionnées.
Cf. Saalburg Jahrb., VII, 1930, pl. XV, n° 9 ; Quincaillerie antique, III, pl. XXXI, 6.

40. 63 SM 4 : dans le remblai inférieur de la cave A 2.

Charnière de meuble ou de coffre (figg. 30 et 32).

Une plaque mince est partiellement enroulée sur elle-même pour constituer une broche creuse qui devait pivoter sur une tête fixe et à l'extrémité supérieure de laquelle est assujettie une tige moulurée ornementale d'égale hauteur. La plaque percée de deux trous à ses extrémités était maintenue par des clous. La présence de la tige moulurée nous permet de présumer que la charnière était plantée au sommet d'un meuble ou d'un coffre.

Haut. 96 mm. La tige fixe manque.

41. 63 SM 1 : dans la cave B 2.

Petite charnière de coffre ou de meuble (figg. 30 et 32).

Les deux broches et le nœud sont de hauteur similaire. Chaque plaque, rectangulaire et étroite, est percée de deux trous quadrangulaires destinés à recevoir les clous qui les maintenaient.

Haut. 40 mm.

42. 62 SM 15 : dans la partie est de la cave C 1.

Bride pour montant de porte (fig. 30).

Il s'agit d'une épaisse plaque allongée, pliée en son centre et dont une extrémité se divise longitudinalement en deux éléments qui s'évasent. Les deux segments parallèles sont percés chacun de trous destinés à recevoir des clous à tête bombée et dont la pointe est repliée contre la plaque.

Long. 185 mm. Les deux extrémités sont sectionnées.

Cf. Saalburg Jahrb., VII, 1930, pl. XXV, 2 ; Quincaillerie antique, III, pl. XXXV, 31, voir aussi pour l'extrémité aux deux segments évasés, la penture de la pl. XXXI, 13.

43. 62 SM 15 : idem.

Bride du même type (figg. 30 et 32).

Une extrémité de la plaque est terminée par un petit bourrelet.

Long. 185 mm. Une extrémité sectionnée.

44. 62 SM 15 : idem.

Bride de même type, mais plus petite (figg. 30 et 32).

Une extrémité est arrondie. La plaque supporte encore les clous de section quadrangulaire à tête plate.

Long. 100 mm. Une extrémité brisée.

45. 62 SM 15 : idem.

Grande plaque de serrure rectangulaire (fig. 30).

Une entrée de clef est percée au centre. Six trous circulaires creusés sur le pourtour recevaient les clous qui fixaient

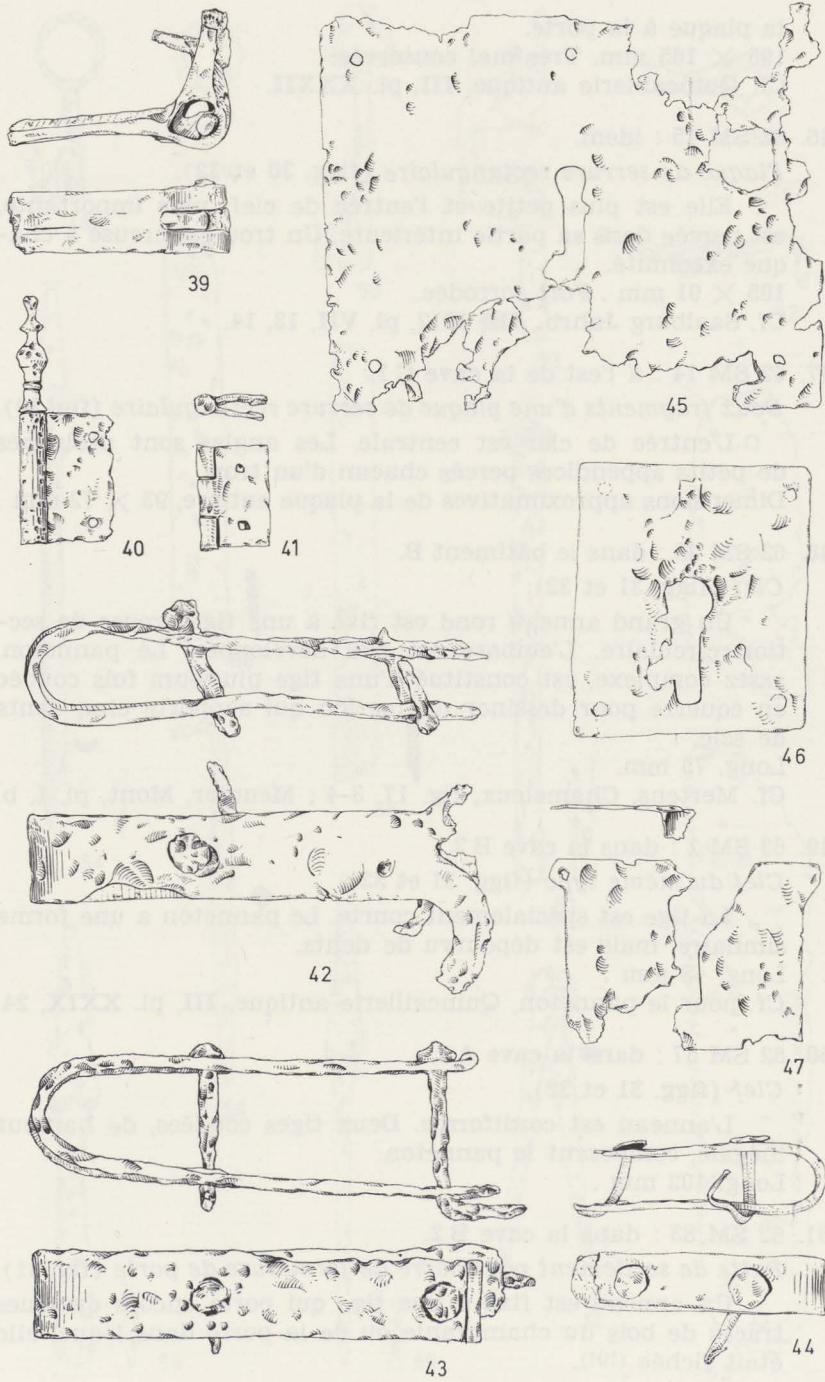


Fig. 30. — Objets de fer. Pièce d'huissier. (Réduction 1/3).

la plaque à la porte.
195 × 165 mm. Très mal conservée.
Cf. Quincaillerie antique, III, pl. XXXII.

46. 62 SM 15 : idem.

Plaque de serrure rectangulaire (figg. 30 et 32).

Elle est plus petite et l'entrée de clef, plus importante, est percée dans sa partie inférieure. Un trou est creusé à chaque extrémité.

105 × 91 mm. Fort corrodée.

Cf. Saalburg Jahrb., III, 1912, pl. VII, 13, 14.

47. 62 SM 14 : à l'est de la cave C 1.

Deux fragments d'une plaque de serrure rectangulaire (fig. 30).

L'entrée de clef est centrale. Les angles sont prolongés de petits appendices percés chacun d'un trou.

Dimensions approximatives de la plaque entière, 93 × 72 mm.

48. 62 SM 25 : dans le bâtiment B.

Clef (figg. 31 et 32).

Un grand anneau rond est rivé à une tige creuse de section circulaire. L'embase est peu développée. Le panneton, assez complexe, est constitué d'une tige plusieurs fois coudée en équerre pour dessiner un merlon qui supporte cinq dents de scie.

Long. 75 mm.

Cf. Mertens, Chameleux, fig. 17, 3-4 ; Meunier, Mont, pl. I, b.

49. 63 SM 1 : dans la cave B 2.

Clef du même type (figg. 31 et 32).

La tige est spécialement courte. Le panneton a une forme similaire, mais est dépourvu de dents.

Long. 48 mm.

Cf. pour le panneton, Quincaillerie antique, III, pl. XXIX, 24.

50. 62 SM 57 : dans la cave A 1.

Clef (figg. 31 et 32).

L'anneau est cordiforme. Deux tiges coudées, de hauteur inégale, composent le panneton.

Long. 102 mm.

51. 62 SM 83 : dans la cave B 2.

Patte de scellement pour barre de fermeture de porte (fig. 31).

Un anneau est fixé à une tige qui porte encore quelques traces de bois du chambranle ou de la porte dans lequel elle était fichée (101).

(101) Il n'a pas été possible de déterminer la nature du bois.

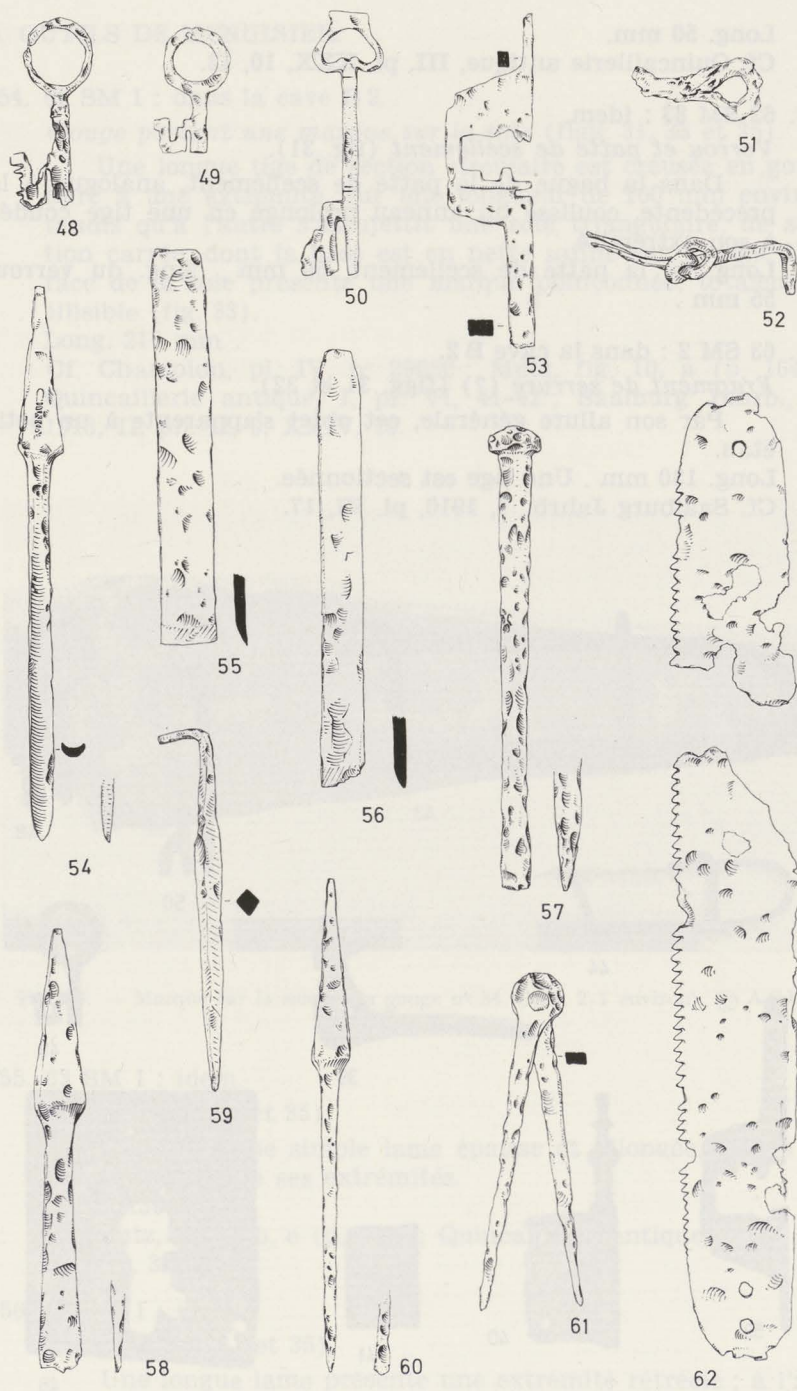


Fig. 31. — Objets de fer n^{os} 48 — 53 : pièces d'huissierie, n^{os} 54 — 62 : outils de menuisier. (Réduction 1/3).

Long. 50 mm.

Cf. Quincaillerie antique, III, pl. XXX, 10, 12.

52. 62 SM 83 : idem.

Verrou et patte de scellement (fig. 31).

Dans la bague de la patte de scellement, analogue à la précédente, coulisse un anneau prolongé en une tige coudée à son extrémité.

Long. de la patte de scellement, 59 mm , long. du verrou, 55 mm .

53. 63 SM 2 : dans la cave B 2.

Fragment de serrure (?) (figg. 31 et 32).

Par son allure générale, cet objet s'apparente à un petit étau.

Long. 130 mm . Une tige est sectionnée.

Cf. Saalburg Jahrb., I, 1910, pl. VI, 17.

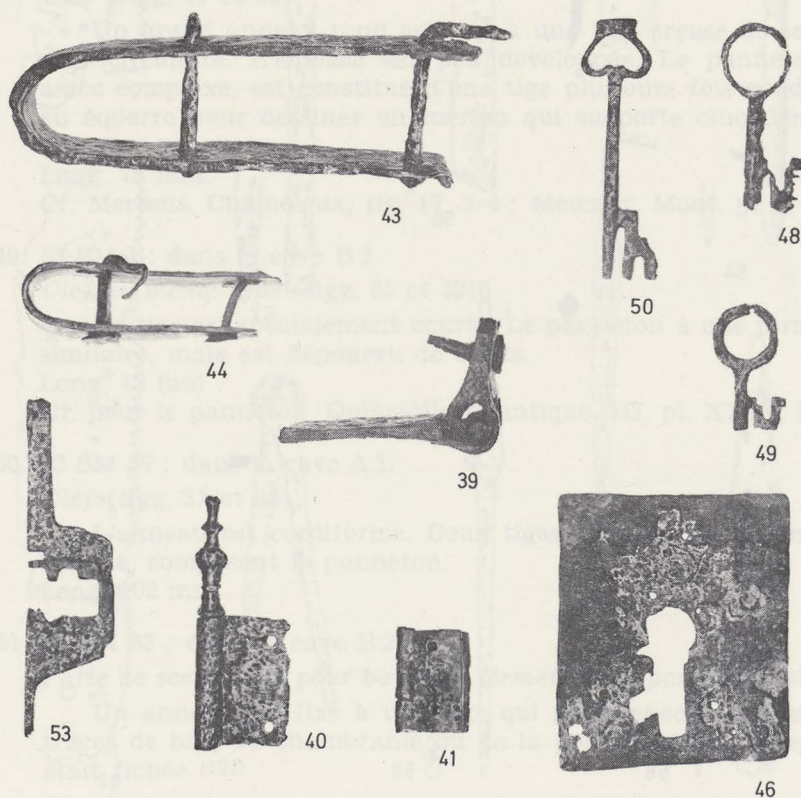


Fig. 32. — Pièces d'huissierie. (Réduction 1/3).

2. OUTILS DE MENUISIER.

54. 63 SM 1 : dans la cave B2.

Gouge portant une marque sur la soie (figg. 31, 33 et 35).

Une longue tige de section circulaire est creusée en gouttière à une extrémité, sur une longueur de 100 mm environ tandis qu'à l'autre s'assujettit une soie triangulaire, de section carrée, dont la base est en nette saillie sur la tige. Une face de la soie présente une marque poinçonnée, totalement illisible (fig. 33).

Long. 215 mm .

Cf. Champion, pl. IV, n° 29050 ; Mutz, fig. 10, a (p. 164) ; Quincaillerie antique, I, pl. VI, 41-42 ; Saalburg Jahrb., V, 1913, II, pll. II, 9, XXIV, 15.



Fig. 33. — Marque sur la soie de la gouge n° 54. (Ech. 2/1 environ). © A.C.L.

55. 63 SM 1 : idem.

Ciseau (figg. 31 et 35).

Il s'agit d'une simple lame épaisse et allongée, taillée en biseau à l'une de ses extrémités.

Long. 130 mm .

Cf. Mutz, fig. 8, b, e (p. 160) ; Quincaillerie antique, I, pll. VI, 32, VII, 34, 39.

56. 63 SM 1 : idem.

Ciseau (figg. 31 et 35).

Une longue lame présente une extrémité rétrécie ; à l'autre, fort corrodée, on observe l'amorce d'un biseau.

Long. 169 mm .

57. 62 SM 71 : sur le diverticule, à hauteur de l'angle nord du bâtiment E.

Ciseau ou burin (figg. 31 et 35).

Une épaisse tige de section circulaire, biseautée à une extrémité, porte une tête de percussion élargie, un peu bombée. Long. 177 mm .

Cf. Quincaillerie antique, I, pl. VI, 31.

58. 62 SM 15 : dans la partie est de la cave C 1.

Burin à soie (?) (figg. 31 et 35).

La lame épaisse a une extrémité très corrodée. La soie triangulaire est analogue à celle de la gouge.

Long. 175 mm .

59. 63 SM 1 : dans la cave B 2.

Trois poinçons à soie coudée (figg. 31 et 35).

La tige de section carrée est assujettie à une soie, plus fine, à l'extrémité pliée à angle droit.

Long. respective, 135, 137, 140 mm.

Cf. Quincaillerie antique, I, pl. VI, 85, 86.

60. 63 SM 1 : idem.

Mèche à pointe en langue d'aspic ou poinçon (figg. 31 et 35).

Une longue tige pointue est prolongée par une soie triangulaire, analogue à celle de la gouge.

Long. 191 mm.

Cf. Champion, pl. V, n^{os} 29073, 15901 ; Quincaillerie antique, I, pl. VI, 69, 72, 73, 80-86.

61. 63 SM 1 : idem.

Compas à pointes sèches (figg. 31 et 35).

Deux branches de section rectangulaire sont terminées en pointe d'un côté et élargies en un disque de l'autre ; une rondelle porte une courte tige perpendiculaire sur laquelle pivotait l'autre, trouée en son centre.

Long. 130 mm .

Cf. Champion, pl. IV, n^o 46324.

62. 61 SM 15 : à l'intérieur du bâtiment C.

Deux fragments d'une lame de scie à archet (figg. 31 et 35).

La lame dont la largeur se réduit sensiblement vers les extrémités porte d'un seul côté des dents triangulaires dont la saillie s'amenuise vers les bouts de l'instrument, l'un étant perforé de deux trous circulaires, l'autre, d'un seul.

Long. préservée, 122 + 237 mm .

Cf. A. RIETH, *Werkzeuge der Holzbearbeitung : Sägen aus vier Jahrtausenden* dans *Saalburg Jahrb.*, XVII, 1958, pp. 47-60, figg. 4, 6 et 7, Quincaillerie antique, I, pl. IX, 35.

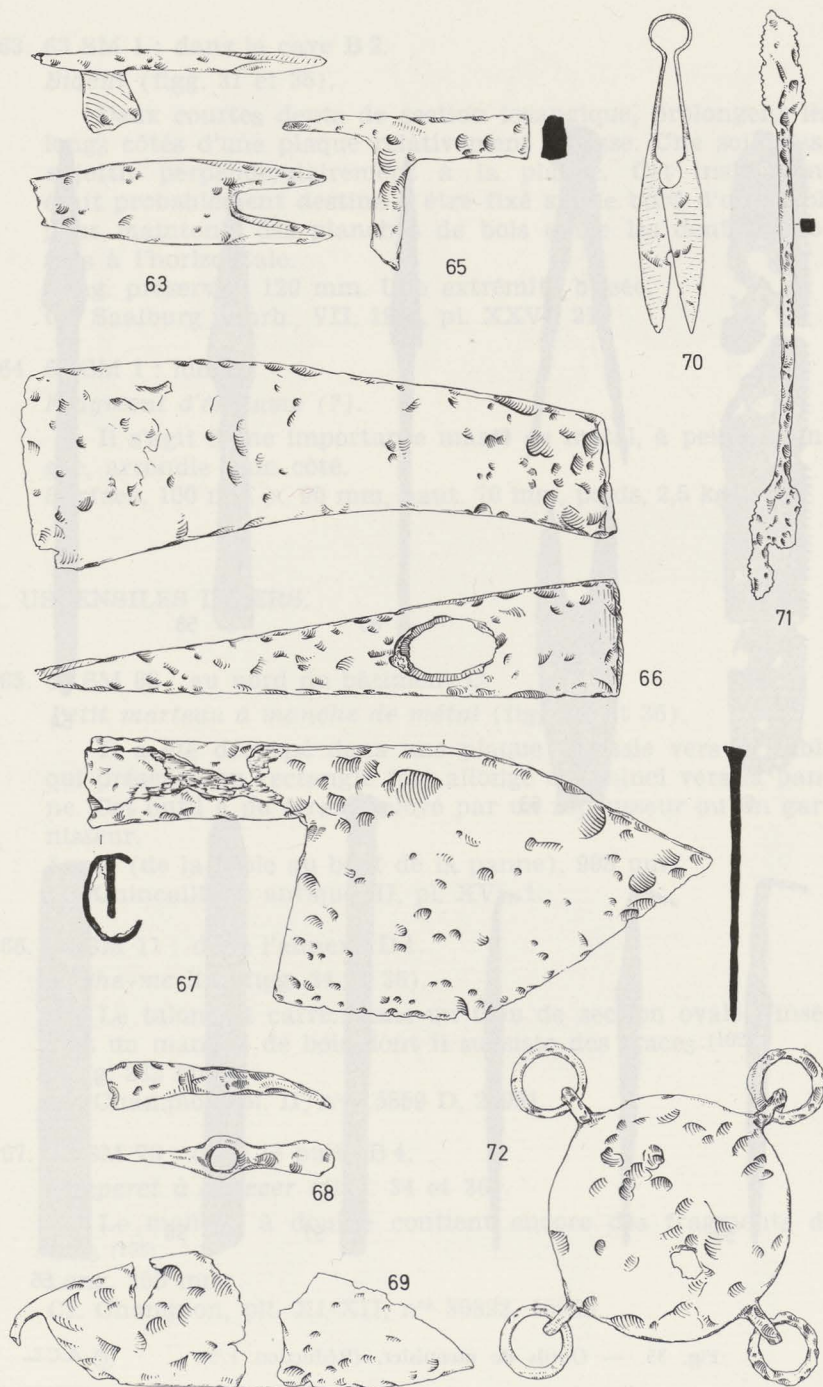


Fig. 34. — Objets de fer. N° 63 : outil de menuisier (?), nos 65 — 72 : ustensiles divers. (Réduction 1/3).

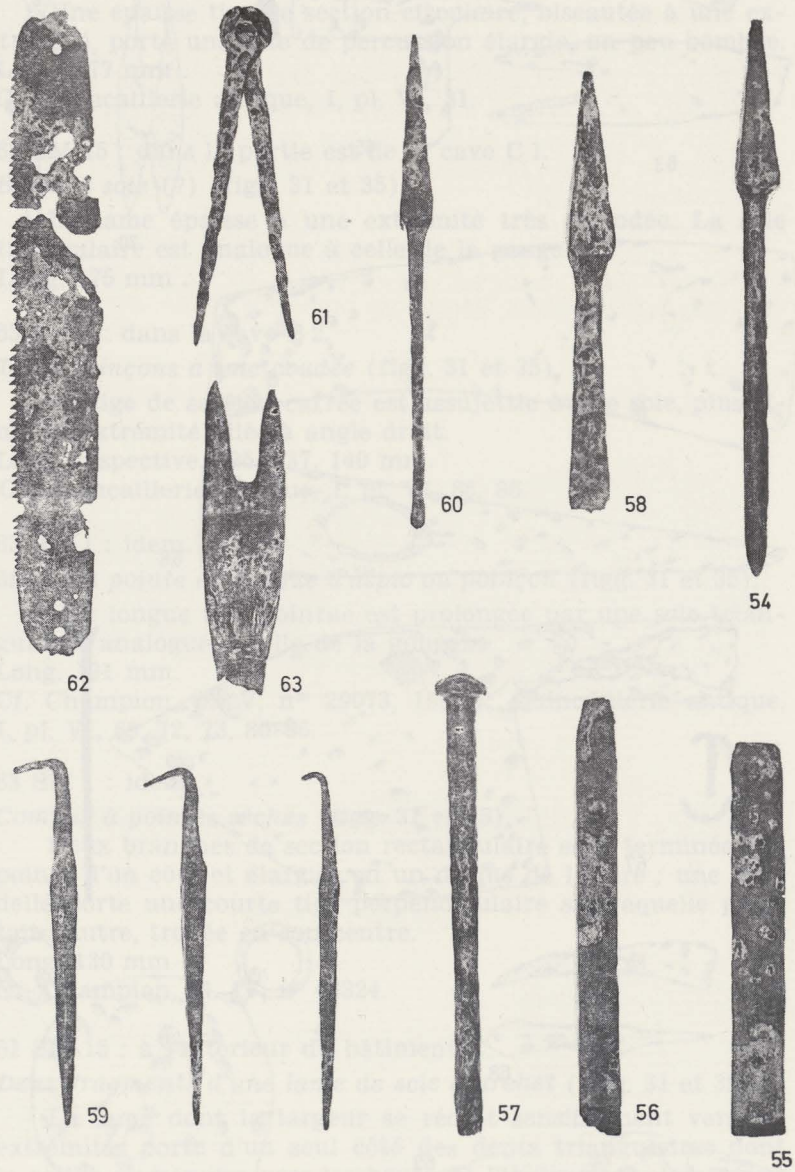


Fig. 35. — Outils de menuisier. (Réduction 1/3).

© A.C.L.

63. 63 SM 1 : dans la cave B 2.

Bident (figg. 31 et 35).

Deux courtes dents de section losangique, prolongent les longs côtés d'une plaque relativement épaisse. Une soie s'assujettit perpendiculairement à la plaque. Cet instrument était probablement destiné à être fixé sur le bord d'un établi pour maintenir des planches de bois entre les dents disposées à l'horizontale.

Long. préservée, 120 mm. Une extrémité brisée.

Cf. Saalburg Jahrb., VII, 1930, pl. XXVI, 21.

64. 63 SM 1 : idem.

Fragment d'enclume (?).

Il s'agit d'une importante masse de métal, à peine allongée, arrondie d'un côté.

Surface, 100 mm × 90 mm, haut. 70 mm, poids, 2,5 kg.

3. USTENSILES DIVERS.

65. 62 SM 88 : au nord du bâtiment C.

Petit marteau à manche de métal (figg. 34 et 36).

Il a été découpé dans une plaque épaissie vers la table qui présente un rectangle fort allongé et aminci vers la panne. Cet outil a pu être employé par un repousseur ou un garnisseur.

Long. (de la table au bout de la panne), 908 mm.

Cf. Quincaillerie antique, II, pl. XVI, 1.

66. 62 SM 11 : dans l'annexe D 1.

Hache-merlin (figg. 34 et 36).

Le talon est carré. Dans un trou de section ovale s'insérait un manche de bois dont il subsiste des traces ⁽¹⁰²⁾.

Long. 232 mm .

Cf. Champion, pl. II, n^{os} 15859 D, 28991.

67. 62 SM 76 : dans le puits B 4.

Couperet à dépecer (figg. 34 et 36).

Le manche à douille contient encore des fragments de bois ⁽¹⁰³⁾.

Long. 250 mm .

Cf. Champion, pll. XI-XII, n^{os} 50822, 15895.

(102) Voir pour l'identification du bois : n^o 347, p. 154.

(103) Il n'a pas été possible d'en préciser l'espèce.

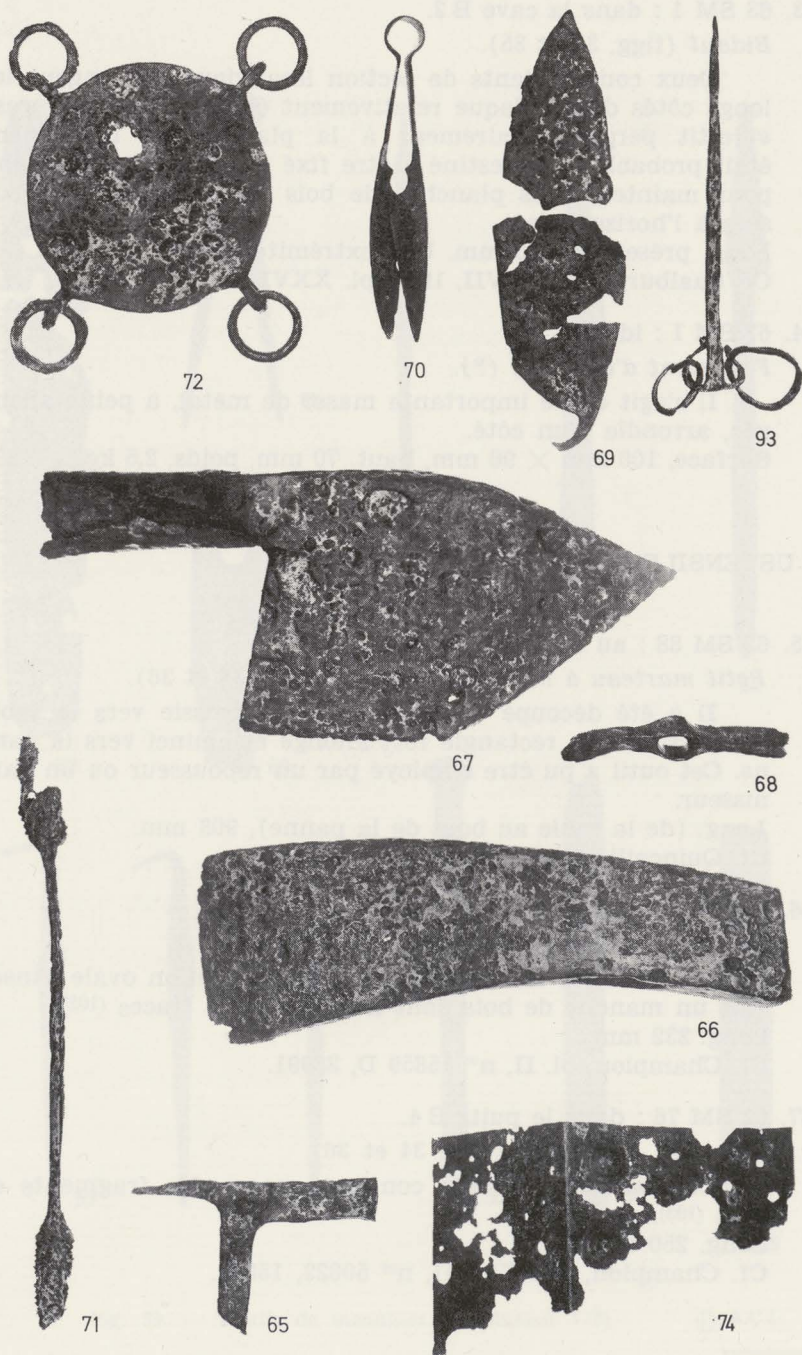


Fig. 36. — Ustensiles et objets divers. (Réduction 1/3). © A.C.L.

68. 62 SM 4 : dans le bâtiment B.
Hachette à tranchants perpendiculaires (figg. 34 et 36).
Le trou qui recevait le manche est ovale. Les dimensions de l'outil sont singulièrement réduites.
Long. 88 mm .
Cf. Quincaillerie antique, I, pl. XII, 23-24.
69. 62 SM 57 : dans la cave A 1.
Deux fragments d'un couteau (figg. 34 et 36).
Cet ustensile en forme d'une feuille est muni d'une soie recourbée.
Long. préservée, 92 + 79 mm . Soie brisée.
70. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Forces (figg. 34 et 36).
Chaque lame est creusée d'une encoche en forme de tiers de cercle dans sa partie supérieure.
Long. 125 mm .
Cf. Quincaillerie antique, I, pl. VIII, 1.
71. 61 SM 15 : dans la cave C 1.
Ustensile à dents de scie (figg. 34 et 36).
Une longue tige porte à chaque extrémité une lame en forme de petite feuille, dentée sur tout le pourtour. La destination de cet objet nous échappe. Ce genre d'outil était notamment employé par les corroyeurs et les sculpteurs.
Long. 230 mm .
Cf. Quincaillerie antique, I, pl. IX, 1-26.
72. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Plateau de balance (figg. 34 et 36).
Quatre bagues sont fixées à distances équivalentes sur le pourtour d'une plaque circulaire parfaitement plate ; un anneau plus grand coulisse dans chacune d'elles.
Diam. du plateau, 100 mm .
Cf. Saalburg Jahrb., III, 1912, pl. XIV, 1 ; Quincaillerie antique, III, pl. XXXIV, 9, 13, 15.

4. PLAQUES DE GARNITURE DE COFFRE OU DE MEUBLE.

73. 62 SM 76 : dans le puits B 4.
Trois fragments de plaque mince coudée (fig. 37).
Ils étaient fixés à un angle de meuble ou de coffre par deux clous à tête plate.
Haut. 107 mm . Sectionnés dans la largeur.

74. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Plaque coudée, de même type (figg. 37 et 36).
Deux clous traversent la plaque à proximité de l'angle.
Une large rondelle a été intercalée entre les deux pièces.
Larg. respective des deux faces, 100 mm , 72 mm . Sectionnée
en hauteur.
75. 63 SM 1 : idem.
Seize fragments de plaque (fig. 37).
L'un d'eux porte un clou et une rondelle intermédiaire.
Sur un autre sont restés accolés des fragments de bois cal-
ciné de coffre ou de meuble (104).
76. 63 SM 1 : idem.
Deux pièces d'un type différent (fig. 37).
Elles sont constituées chacune d'une petite plaque allon-
gée qui était fixée par deux clous dont il subsiste les têtes
plates, et d'une plaquette coudée à angle droit, plus étroite et
percée d'un large trou, s'assujettissant au long côté de l'autre.

5. PITONS ET CROCHETS.

77. 62 SM 50 : dans la pièce principale du bâtiment D.
Piton (fig. 37).
La tige destinée à être fichée dans le mur est de section
quadrangulaire, l'autre, circulaire.
Long. 112 mm .
Cf. Quincaillerie antique, III, pl. XXXVIII, 7.
78. 62 SM 63 : idem.
Piton de même type (fig. 37).
Long. 113 mm .
79. 62 SM 63 : idem.
Petit piton (fig. 37).
Les deux tiges ont une section quadrangulaire.
Long. 60 mm .
80. 63 SM 6 : dans le remblai supérieur de la cave A 2.
Piton (fig. 37).
Une légère échancrure creuse l'angle formé par les deux
tiges.
Long. 102 mm .

(104) Cf. n° 348, p. 154.

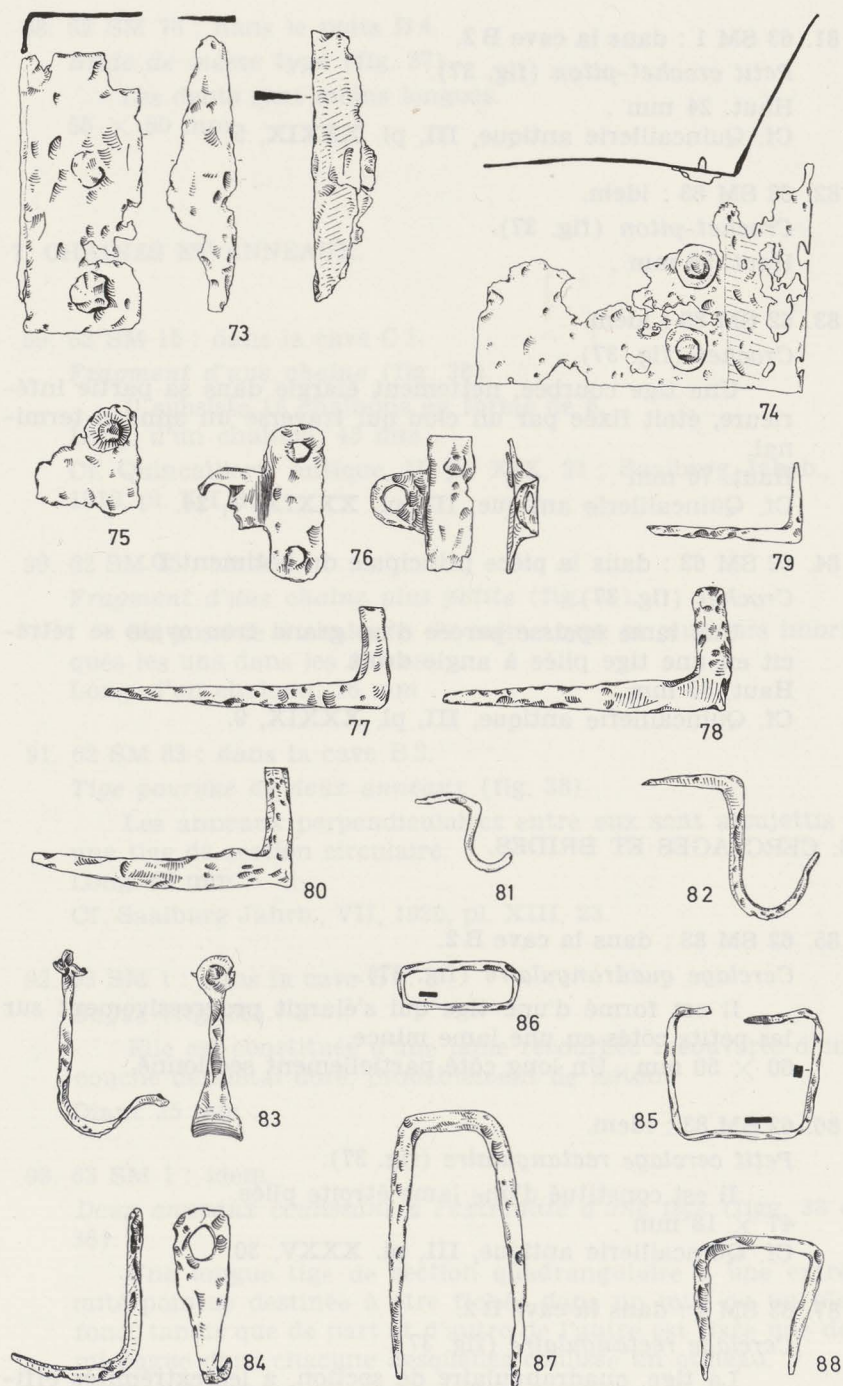


Fig. 37. — Objets de fer. Nos 73 - 76 : plaques de garniture de coffre ou de meuble, nos 77 - 84 : pitons et crochets, nos 85 - 88 : cerclages et brides. (Réduction 1/3).

81. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Petit crochet-piton (fig. 37).
Haut. 24 mm .
Cf. Quincaillerie antique, III, pl. XXXIX, 5.
82. 62 SM 83 : idem.
Crochet-piton (fig. 37).
Haut. 56 mm .
83. 62 SM 83 : idem.
Crochet (fig. 37).
Une tige courbée, nettement élargie dans sa partie inférieure, était fixée par un clou qui traverse un anneau terminal.
Haut. 70 mm .
Cf. Quincaillerie antique, III, pl. XXXIX, 3, 26.
84. 62 SM 63 : dans la pièce principale du bâtiment D.
Crochet (fig. 37).
Une lame épaisse percée d'un grand trou ovale se rétrécit en une tige pliée à angle droit.
Haut. 65 mm .
Cf. Quincaillerie antique, III, pl. XXXIX, 9.

6. CERCLAGES ET BRIDES.

85. 62 SM 83 : dans la cave B 2.
Cerclage quadrangulaire (fig. 37).
Il est formé d'une tige qui s'élargit progressivement sur les petits côtés en une lame mince.
60 × 50 mm . Un long côté partiellement sectionné.
86. 62 SM 83 : idem.
Petit cerclage rectangulaire (fig. 37).
Il est constitué d'une lame étroite pliée.
47 × 18 mm .
Cf. Quincaillerie antique, III, pl. XXXV, 30.
87. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Cerclage rectangulaire (fig. 37).
La tige, quadrangulaire de section, a les extrémités effilées.
107 × 53 mm .

88. 62 SM 76 : dans le puits B 4.
Bride de même type (fig. 37).
Les dents sont moins longues.
55 × 50 mm .

7. CHAINES ET ANNEAUX.

89. 62 SM 15 : dans la cave C 1.
Fragment d'une chaîne (fig. 38).
Il subsiste 16 chaînons en forme de 8.
Long. d'un chaînon, 43 mm .
Cf. Quincaillerie antique, II, pl. XIX, 21 ; Saalburg Jahrb., I, 1910, pl. VII, 13.
90. 62 SM 15 : idem.
Fragment d'une chaîne plus petite (fig. 38).
On possède 8 chaînons du même type et plusieurs imbriqués les uns dans les autres.
Long. d'un chaînon, 26 mm .
91. 62 SM 83 : dans la cave B 2.
Tige pourvue de deux anneaux (fig. 38).
Les anneaux perpendiculaires entre eux sont assujettis à une tige de section circulaire.
Long. 68 mm .
Cf. Saalburg Jahrb., VII, 1930, pl. XIII, 23.
92. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Bague (fig. 38).
Elle est constituée d'une lame recourbée recouverte d'une couche de métal doré, probablement de laiton.
Diam. 25 mm .
93. 63 SM 1 : idem.
Deux anneaux coulissant à l'extrémité d'une tige (figg. 38 et 36).
Une longue tige de section quadrangulaire a une extrémité pointue destinée à être fichée dans un mur ou un plafond, tandis que de part et d'autre de l'autre est fixée une demi bague dans chacune desquelles coulisse un anneau.
Long. 160 mm .
Cf. Quincaillerie antique, III, pl. XLIV, 8.

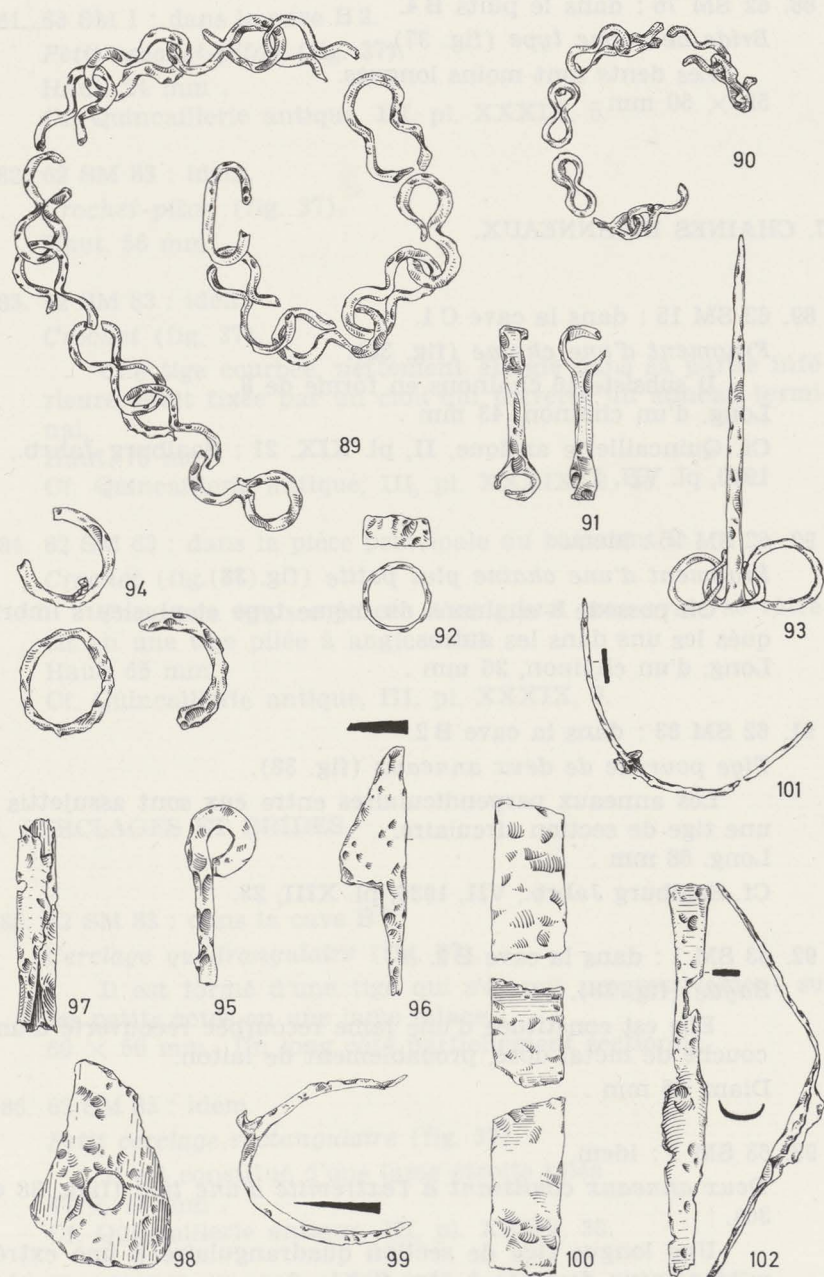


Fig. 38. — Objets de fer. Nos 89 — 95 : chaînes et anneaux, nos 96 — 102 : éléments divers. (Réduction 1/3).

94. 63 SM 1 : idem.
Trois anneaux (fig. 38).
Diam. entre 40 mm et 45 mm . Très corrodés. Deux sont sectionnés.
95. 62 SM 17 : dans l'annexe B 3.
Tige terminée en anneau (fig. 38).
Long. 69 mm .

8. ELEMENTS DIVERS.

96. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Élément en forme de couteau à soie (fig. 38).
L'objet est dépourvu de tranchant.
Long. 97 mm . Soie sectionnée.
97. 61 SM 15 : dans le bâtiment C.
Douille fermée (fig. 38).
Elle est percée de plusieurs trous.
Long. 80 mm .
98. 62 SM 42 : dans le bâtiment A.
Plaque épaisse (fig. 38).
Elle est sensiblement courbée et percée d'un large trou.
Long. 78 mm . Contours partiellement sectionnés.
99. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Lame épaisse (fig. 38).
Elle est pliée en forme de fer à cheval et présente une protubérance dans l'arrondi.
Long. 62 mm . Un côté sectionné.
100. 63 SM 1 : idem.
Trois fragments d'une lame cintrée (fig. 38).
Larg. 28 mm .
101. 63 SM 1 : idem.
Deux fragments d'une lame courbée (fig. 38).
L'un était traversé par un clou dont il subsiste la tête.
Larg. 13 mm .
102. 62 SM 25 : dans le bâtiment B.
Lame coudée à angle obtus (fig. 38).
Elle est partiellement incurvée dans sa largeur.
Long. 152 mm .

103. 63 SM 1 : dans la cave B 2.

Longue tige (fig. 38).

Les extrémités sont effilées.

Long. 212 mm .

104. 62 SM 63 : dans la grande pièce du bâtiment D.

Deux longues tiges (fig. 38).

Long. respectives, 189 mm , 164 mm.

Signalons enfin divers fragments de plaques et tiges et plusieurs concrétions.

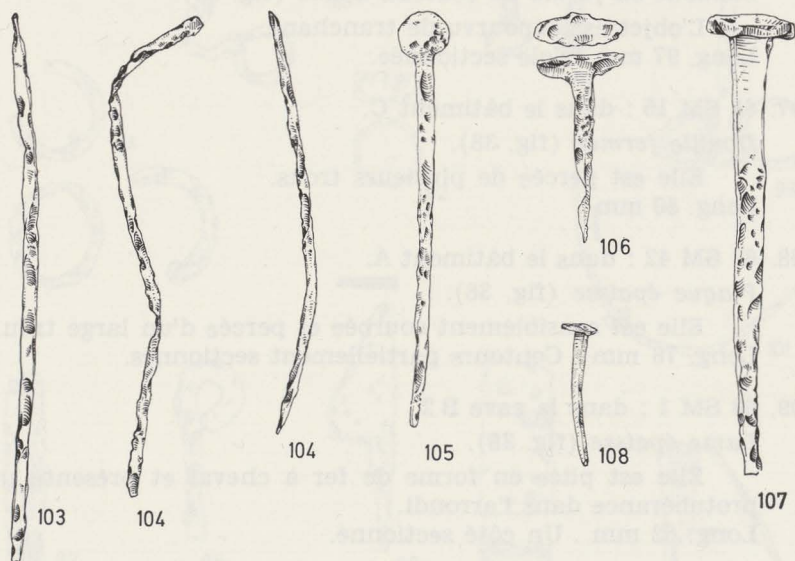


Fig. 39. — Objets de fer. Nos 103 — 104 : tiges, nos 105 — 108 : clous.
(Réduction 1/3).

9. CLOUS FORGES.

Le site a livré une centaine de clous, à pointe de section quadrangulaire ; ils ont tous une tête plate à l'exception d'un grand clou à tête sphérique (n° 105, fig. 39) (long. 160 mm) et d'un autre à tête en forme de losange allongé (n° 106, fig. 39). Sept clous ont des dimensions particulièrement impor-

tantes (125 à 175 mm) (n° 107, fig. 39). Un petit clou est complètement recouvert d'une fine couche de bronze à forte teneur en étain et en plomb (n° 108, fig. 39).

La plupart d'entre eux furent récoltés dans la cave B 2 (63 SM 1).

d. Objets de laiton (105)

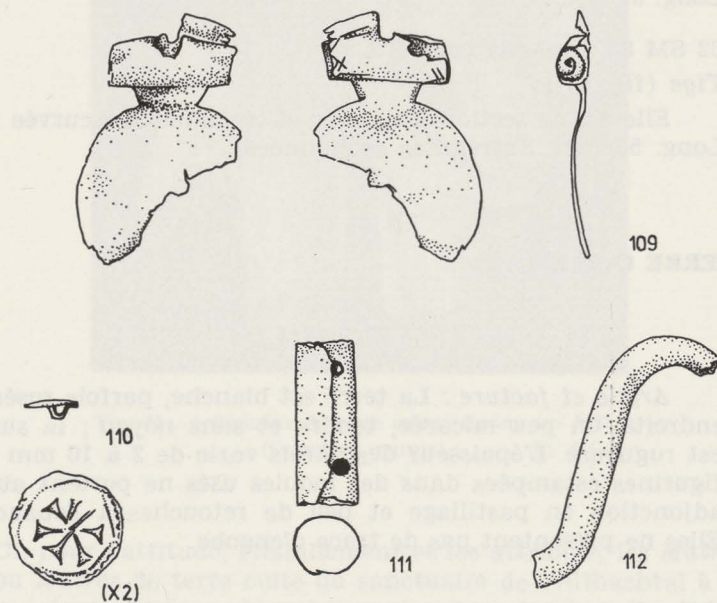


Fig. 40. — Objets de laiton. (Réduction 2/3).

109. 63 SM 1 : dans la cave B 2.

Fragment d'une fibule à charnière et plaque circulaire (fig. 40).

La tête est une traverse creuse à l'intérieur de laquelle pivotait une goupille. Une fine plaque ronde, lisse et peu courbée constitue le dos.

Long. préservée, 50,5 mm . Diam. présumé du disque, 40 mm .

La tête et un fragment du disque sont seuls conservés.

Cf. Van Buchem, pl. IV ; Van de Weerd, fig. 66, 2.

(105) Détermination assurée par les Laboratoires de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique.

110. 62 SM 72 : dans le puits B 4.

Bossette-rivet à tête plate ornée d'une rosette incisée (fig. 40).

Un grèneti borde la circonférence du bouton décoré d'une rosette à six pétales finement ciselés. La tige est repliée contre le dos.

Diam. 11 mm.

111. 62 SM 57 : dans la cave A 1.

Petit tuyau (fig. 40).

Il est constitué d'une plaque quadrangulaire enroulée sur elle-même et percée de trois trous.

Long. 31 mm .

112. 62 SM 83 : dans la cave B 2.

Tige (fig. 40).

Elle est de section circulaire et légèrement incurvée en S. Long. 55 mm. Extrémités sectionnées.

II. TERRE CUITE

a. Figurines

Argile et facture : La terre est blanche, parfois rosée par endroits, un peu micacée, tendre et sans noyau ; la surface est rugueuse. L'épaisseur des parois varie de 2 à 10 mm . Ces figurines estampées dans des moules usés ne portent aucune adjonction en pastillage et peu de retouches à l'ébauchoir. Elles ne présentent pas de trace d'engobe.

113. 62 SM 68 : dans le trou de pieu b au sud-est du bâtiment B.

Statuette d'Epona à cheval (fig. 41).

La divinité est assise en amazone sur le dos d'un petit cheval modelé très sommairement. Elle est parée d'un diadème posé sur une ample chevelure coiffée en bandeaux et nouée en un chignon dans la nuque. Les traits de son visage sont totalement estompés par l'usure du moule. Elle est vêtue d'un épais manteau à encolure triangulaire teint en rouge foncé et tient dans sa main droite un gros épi qui repose sur son genou droit ; un petit chien est couché sur ses cuisses. Le cheval colorié en jaune foncé a une tête à peine ébauchée et une crinière peinte en rouge, grossièrement retouchée ; il est dépourvu de cou.

Haut. préservée, 116 mm . Une douzaine de fragments recollés. La partie inférieure de la statuette, le bras gauche de la déesse et l'arrière-train du cheval manquent.



Fig. 41. — Figurine de terre cuite : Epona (n° 113).
(Grandeur nature). © A.C.L.

Cf. pour l'attitude, l'habillement et les attributs, les *Matronae* ou *Matres* de terre cuite du sanctuaire de l'Altbachtal à Trèves dont plusieurs furent trouvées dans la chapelle dédiée à Epona : Altbachtal, pl. 24, 12-14, n°s 8, 9, 11-13 ; H. HUBERT, *Le mythe d'Epona* dans *Mélanges linguistiques offerts à M.T. Vendryes*, Paris, 1925, p. 188, signale qu'Epona porte parfois les attributs des *Matres*. Cf. aussi R. Magnen, E. Thevenot, *Epona, déesse gauloise des chevaux, protectrice des cavaliers*, 1953, pp. 46-47, n°s 65, 66, 71, 74 ; Seret, Majerou II, fig. G, (p. 31), n° 42.

114. 62 SM 43 : au nord de la cave A 2.

Fragment d'une statuette féminine (fig. 42).

Il ne subsiste de la terre cuite que l'avant-bras et la main tenant une cruche devant un épais manteau, aux plis peu nuancés, qui descendait selon toute vraisemblance jusqu'aux genoux. Cette figurine de femme était représentée debout. Le fragment ne porte aucune retouche.

Haut. préservée, 80 mm .

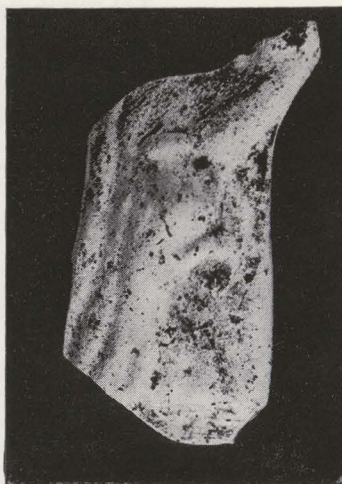


Fig. 42. — Fragment de statuette féminine (n° 114, Grandeur nature). © A.C.L.

b. Terres sigillées

I. Sud de la Gaule.

115. 62 SM 77 : dans la cave B 1 (fig. 43).

Combat de gladiateurs comme Osw., 1007 et Osw., 1008 ; Déchelette 1904, n° 588 et n° 589 et Hermet 1934, pl. 21, 139 et 140.

Probablement La Graufesenque - Flaviens.

II. Centre de la Gaule.

116. 62 SM 21 : aux abords du mur de l'annexe B 4 (fig. 43).

Décor en panneaux séparés par des cordons d'une venue. A l'extrémité, des astragales mal venus. Motif comme Holwerda 1923, fig. 70, 12 et comme Stanfield-Simpson 1958, pl. 91, 7. Double feston comme Stanfield-Simpson 1958, pl. 92, 13. Style de DOCILIS - 130-150.

117. 63 SM 1 : dans la cave B 2 (fig. 43).

Trop réduit. II^e siècle.

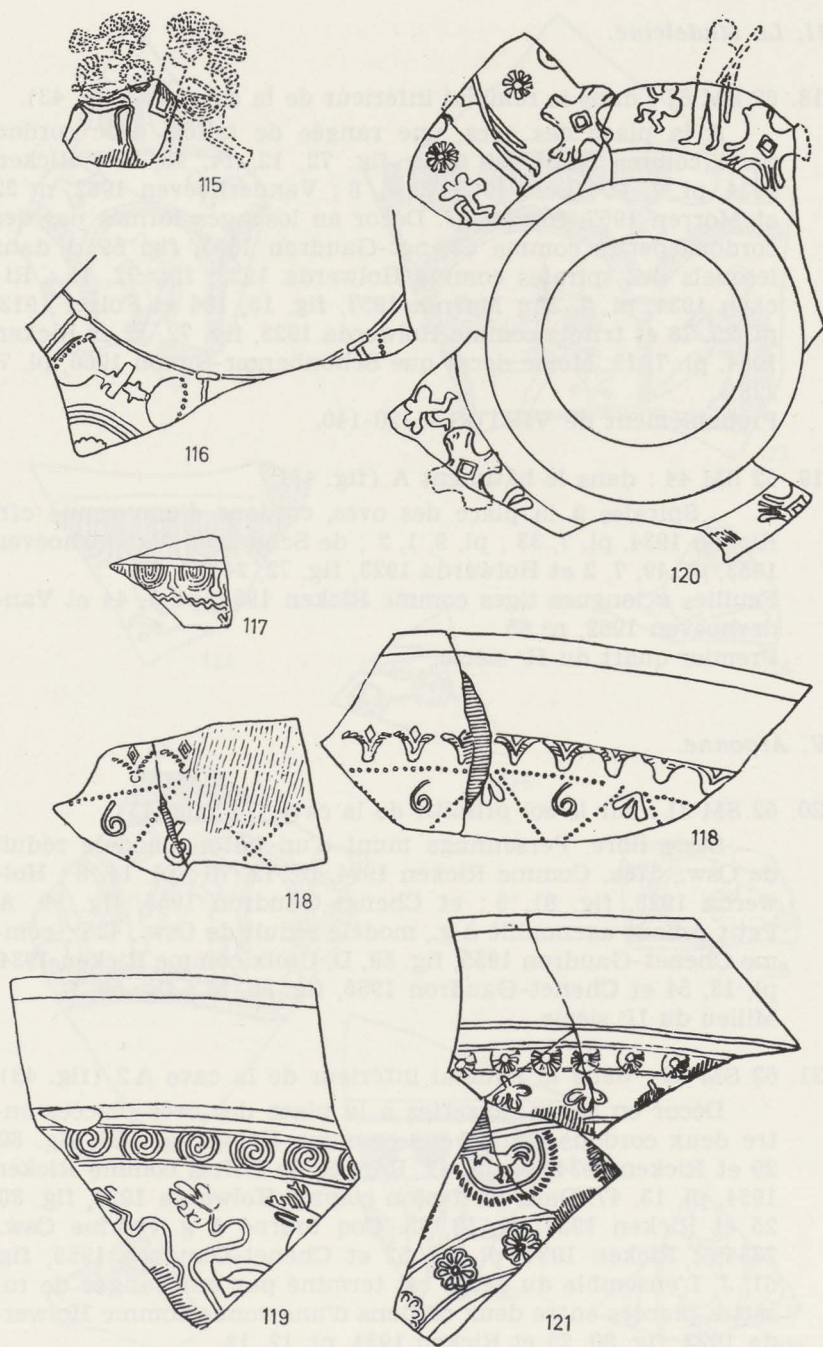


Fig. 43. — Terres sigillées décorées. N° 115 : sud de la Gaule, n°s 116 — 117 : centre de la Gaule, n°s 118 — 119 : La Madeleine, n°s 120 — 121 : Argonne. (Réduction 1/2).

III. *La Madeleine.*

118. 62 SM 87 : dans le remblai inférieur de la cave A 2 (fig. 43).

A la place des oves, une rangée de trifols avec cordon perlé comme Holwerda 1923, fig. 72, 12, 14, 15, 17 ; Ricken 1934, pl. 7, 11 ; Lutz 1966, pl. 6, 8 ; Vanderhoeven 1962, n° 22 et Morren 1957, fig. 15, 93. Décor en losanges formés par des cordons perlés comme Chenet-Gaudron 1955, fig. 59, 1 dans lesquels des spirales comme Holwerda 1923, fig. 72, 15 ; Ricken 1934, pl. 7, 32 ; Morren 1957, fig. 15, 104 et Fölzer 1913, pl. 25, 78 et trifols comme Holwerda 1923, fig. 72, 12 et Ricken 1934, pl. 7, 13. Même décor que Schönberger-Simon 1966, pl. 7, 228.

Probablement de VIRTUS - 120-140.

119. 62 SM 44 : dans le bâtiment A (fig. 43).

Spirales à la place des oves, cordons d'une venue cfr. Ricken 1934, pl. 7, 33 ; pl. 9, 1, 2 ; de Schaetzen-Vanderhoeven 1953, pl. 49, 7, 2 et Holwerda 1923, fig. 72, 24, 25, 26.

Feuilles à longues tiges comme Ricken 1934, pl. 7, 44 et Vanderhoeven 1962, n° 65.

Premier quart du II^e siècle.

IV. *Argonne.*

120. 62 SM 31 : sur le sol primitif de la cave C 1 (fig. 43).

Style libre. Personnage muni d'un bâton, modèle réduit de Osw., 578a. Comme Ricken 1934, pl. 12, 70 ; pl. 14, 8 ; Holwerda 1923, fig. 81, 5 ; et Chenet-Gaudron 1955, fig. 59, A. Petit Amour agenouillé à g., modèle réduit de Osw., 426 ; comme Chenet-Gaudron 1955, fig. 59, D. Croix comme Ricken 1934, pl. 13, 54 et Chenet-Gaudron 1955, fig. 55, M ; fig. 59, L. Milieu du II^e siècle.

121. 62 SM 87 : dans le remblai inférieur de la cave A 2 (fig. 43).

Décor en zones. Rosettes à la place des oves placées entre deux cordons d'une venue comme Holwerda 1923, fig. 80, 29 et Ricken 1934, pl. 13, 47. Rangée de trifols comme Ricken 1934, pl. 13, 47. Dans un feston comme Holwerda 1923, fig. 80, 25 et Ricken 1934, pl. 13, 48. Coq tourné à g. comme Osw., 2354a ; Ricken 1934, pl. 12, 52 et Chenet-Gaudron 1955, fig. 61, J. L'ensemble du décor est terminé par une rangée de rosettes placées entre deux cordons d'une venue comme Holwerda 1923, fig. 80, 25 et Ricken 1934, pl. 12, 12.

Décor similaire : Morren 1957, fig. 16, 111 et Schönberger-Simon 1966, pl. 5, 186.

Probablement du potier aux oves E. Milieu du II^e siècle.

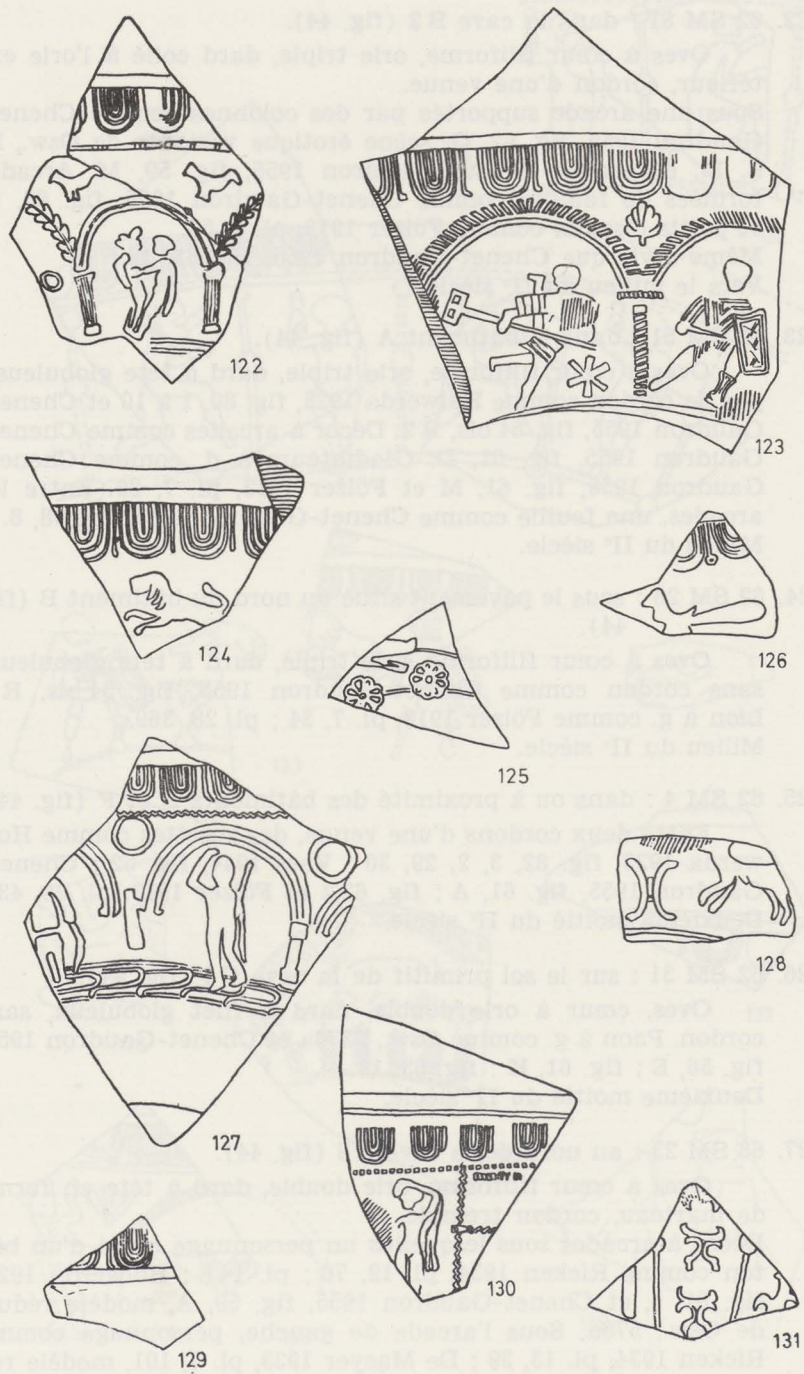


Fig. 44. — Terres sigillées décorées de l'Argonne. (Réduction 1/2).

122. 62 SM 81 : dans la cave B 2 (fig. 44).

Oves à cœur filiforme, orle triple, dard collé à l'orle extérieur, cordon d'une venue.

Sous une arcade supportée par des colonnes comme Chenet-Gaudron 1955, fig. 62, G, scène érotique variante de Osw., K, L, M, et comme Chenet-Gaudron 1955, fig. 59, M. Arcades formées de feuilles comme Chenet-Gaudron 1955, fig. 63, 16 et petits oiseaux comme Fölzer 1913, pl. 7, 53.

Même style que Chenet-Gaudron 1955, fig. 63, 16.

Vers le milieu du II^e siècle.

123. 62 SM 51 : dans le bâtiment A (fig. 44).

Oves à cœur filiforme, orle triple, dard à tête globuleuse, pas de cordon comme Holwerda 1923, fig. 80, 1 à 10 et Chenet-Gaudron 1955, fig. 54 bis, R 2. Décor à arcades comme Chenet-Gaudron 1955, fig. 61, D. Gladiateurs à d. comme Chenet-Gaudron 1955, fig. 61, M et Fölzer 1913, pl. 7, 29. Entre les arcades, une feuille comme Chenet-Gaudron 1955, fig. 58, 8.

Milieu du II^e siècle.

124. 62 SM 28 : sous le pavement situé au nord du bâtiment B (fig. 44).

Oves à cœur filiforme, orle triple, dard à tête globuleuse sans cordon comme Chenet-Gaudron 1955, fig. 54 bis, R 2. Lion à g. comme Fölzer 1913, pl. 7, 34 ; pl. 28, 369.

Milieu du II^e siècle.

125. 62 SM 4 : dans ou à proximité des bâtiments B et F (fig. 44).

Entre deux cordons d'une venue, des rosettes comme Holwerda 1923, fig. 82, 3, 2, 29, 30 ; Vaes 1944, fig. 52 ; Chenet-Gaudron 1955, fig. 61, A ; fig. 63, 2 et Fölzer 1913, pl. 28, 437. Deuxième moitié du II^e siècle.

126. 62 SM 31 : sur le sol primitif de la cave C 1 (fig. 44).

Oves, cœur à orle double, dard à filet globuleux, sans cordon. Paon à g. comme Osw., 2376a et Chenet-Gaudron 1955, fig. 56, E ; fig. 61, K ; fig. 63, 19.

Deuxième moitié du II^e siècle.

127. 63 SM 23 : au nord de la cave A 2 (fig. 44).

Oves à cœur filiforme, orle double, dard à tête en forme de marteau, cordon tremblé.

Décor à arcades sous lesquelles un personnage muni d'un bâton comme Ricken 1934, pl. 12, 70 ; pl. 14, 8 ; Holwerda 1923, fig. 81, 5, et Chenet-Gaudron 1955, fig. 59, A, modèle réduit de Osw., 578a. Sous l'arcade de gauche, personnage comme Ricken 1934, pl. 13, 39 ; De Maeyer 1933, pl. 7, 101, modèle réduit de Osw., 576b. Entre les arcades, des petits cercles comme Chenet-Gaudron 1955, fig. 62, 9. Le décor est terminé par

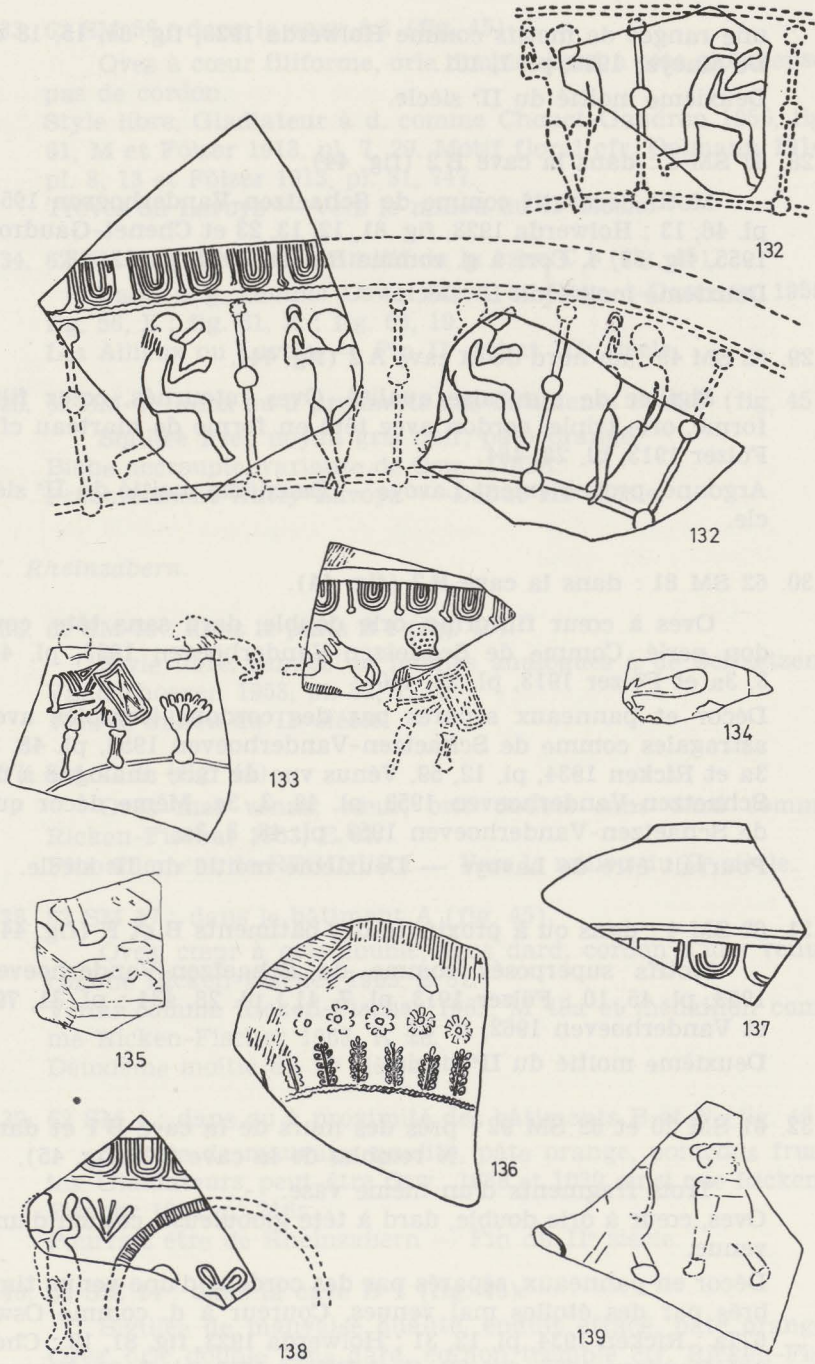


Fig. 45. — Terres sigillées décorées. N^{os} 132 — 135 : Argonne, n^{os} 136 — 139 :
Rheinzabern. (Réduction 1/2).

une rangée de motifs comme Holwerda 1923, fig. 81, 15, 18 et De Maeyer 1933, pl. 1, 101.

Deuxième moitié du II^e siècle.

128. 63 SM 1 : dans la cave B 2 (fig. 44).

Motif décoratif comme de Schaetzen-Vanderhoeven 1953, pl. 46, 13 ; Holwerda 1923, fig. 81, 12, 13, 23 et Chenet-Gaudron 1955, fig. 59, 4. Cerf à g. comme Ricken 1934, pl. 12, 48.

Deuxième moitié du II^e siècle.

129. 62 SM 45 : au nord de la cave A 2 (fig. 44).

Sigillée de mauvaise qualité. Oves retournés, cœur filiforme, orle triple, cordon avec tête en forme de marteau cfr. Fölzer 1913, pl. 28, 464.

Argonne, probablement Lavoye — Deuxième moitié du II^e siècle.

130. 62 SM 81 : dans la cave B 2 (fig. 44).

Oves à cœur filiforme, orle double, dard sans tête, cordon perlé. Comme de Schaetzen-Vanderhoeven 1953, pl. 48, 3, 3a et Fölzer 1913, pl. 28, 450.

Décor et panneaux séparés par des cordons tremblés avec astragales comme de Schaetzen-Vanderhoeven 1953, pl. 48, 3, 3a et Ricken 1934, pl. 12, 59. Vénus vue de face analogue à de Schaetzen-Vanderhoeven 1953, pl. 48, 3, 3a. Même décor que de Schaetzen-Vanderhoeven 1953, pl. 48, 3, 3a.

Pourrait être de Lavoye — Deuxième moitié du II^e siècle.

131. 62 SM 4 : dans ou à proximité des bâtiments B et F (fig. 44).

Motifs superposés comme de Schaetzen-Vanderhoeven 1953, pl. 45, 10 ; Fölzer 1913, pl. 7, 41 ; pl. 28, 434 ; pl. 31, 795 et Vanderhoeven 1962, n^o 52.

Deuxième moitié du II^e siècle.

132. 61 SM 20 et 62 SM 92 : près des murs de la cave B 1 et dans le remblai de la cave C 1 (fig. 45).

Trois fragments d'un même vase.

Oves, cœur à orle double, dard à tête globuleuse, cordon d'une venue.

Décor en panneaux, séparés par des cordons d'une venue timbrés par des étoiles mal venues. Coureur à d. comme Osw., 677a ; Ricken 1934, pl. 12, 31 ; Holwerda 1923, fig. 81, 18 ; Chenet-Gaudron 1955, fig. 58, G et Fölzer 1913, pl. 7, 31. Personnage vu de face comme Chenet-Gaudron 1955, fig. 63, 2, 20.

Deuxième moitié du II^e siècle.

133. 62 SM 56 : dans la cave A 1 (fig. 45).
Oves à cœur filiforme, orle double, dard à tête globuleuse, pas de cordon.
Style libre. Gladiateur à d. comme Chenet-Gaudron 1955, fig. 61, M et Fölzer 1913, pl. 7, 29. Motif floral cfr. Oelmann 1914, pl. 8, 13 et Fölzer 1913, pl. 31, 747.
Trèves ou Lavoye — Vers le milieu du II^e siècle.
134. 62 SM 31 : sur le sol primitif de la cave C 1 (fig. 45).
Paon à g. comme Osw., 2376A et Chenet-Gaudron 1955, fig. 56, E ; fig. 61, K ; fig. 63, 19.
Les Allieux ou Lavoye — Fin II^e-début III^e siècle.
135. 62 SM 4 : dans ou à proximité des bâtiments B et F (fig. 45).
Sigillée avec noyau gris noir, pâte orange.
Biche accroupie, variante de Osw., 1703A.
Probablement Autry-Lavoye — Début III^e siècle.
- V. *Rheinzabern*.
136. 62 SM 79 : dans le puits B 4 (fig. 45).
Style libre, rangée de feuilles analogues à de Schaetzen-Vanderhoeven 1953, pl. 52, 1, 1a.
Vers le milieu du II^e siècle.
137. SM 2 : ? (fig. 45).
Oves mal venus, cœur, orle double sans dard comme Ricken-Fischer 1963, E 63.
Probablement de REGINUS I — Vers le milieu du II^e siècle.
138. 62 SM 47 : dans le bâtiment A (fig. 45).
Oves, cœur à orle double, sans dard, cordon d'une venue comme Ricken-Fischer 1963, E 61.
Vénus comme Ricken-Fischer 1963, M 48a et médaillon comme Ricken-Fischer 1963, K 28.
Deuxième moitié du II^e siècle.
139. 62 SM 4 : dans ou à proximité des bâtiments B et F (fig. 45).
Sigillée de mauvaise qualité, pâte orange, poinçons frustes. Gladiateurs, peut-être Osw., 1038 et 1039 ainsi que Ricken-Fischer 1963, n° 216a.
Pourrait être de Rheinzabern — Fin du II^e siècle.
140. 63 SM 14 : dans la cave B 1 (fig. 46).
Sigillée de mauvaise qualité, enduit effacé, pâte orange.
Oves, orle double sans dard, cordon tremblé cfr. Ricken-Fischer 1963, E 63 = REGINVS I.
Est de la Gaule, peut-être de Rheinzabern — Fin II^e-début III^e siècle.

VI. Trèves.

141. 62 SM 5 et 62 SM 19 : dans la cave C 1 et sur le dallage situé entre le bâtiment B et la cave C 1 (fig. 46).

Deux fragments d'un même vase. Oves, cœur à orle double, sans dard, cordon tremblé. Décor en panneaux séparés par des cordons tremblés timbrés d'étoiles et de cercles concentriques. Arcade comme Fölzer 1913, pl. 31, 819 et personnage à d. comme Fölzer 1913, pl. 12, 35 ; pl. 29, 536. Deuxième moitié du II^e siècle.

142. 62 SM 66 : à proximité des fondations de la façade du bâtiment A (fig. 46).

Style libre. Petite biche à g. comme Oelmann 1914, pl. 7, 21. Partie d'un arbre comme Oelmann 1914, pl. 7, 21 et Fölzer 1913, pl. 30, 621.

Style d'ALPINIVS et associés. — Deuxième moitié du II^e-début du III^e siècle.

143. 61 SM 7 : sur les substructions du pilier sud du bâtiment G (fig. 46).

Style libre avec motif décoratif comme Oelmann 1914, pl. 7, 26 et Fölzer 1913, pl. 31, 790.

Style d'ALPINIVS et associés. — Deuxième moitié du II^e-début du III^e siècle.

144. 62 SM 54 : dans la cave A 1 (fig. 47).

Oves à cœur filiforme, orle triple, dard avec tête en forme de marteau, cordon tremblé comme Ricken 1934, pl. 13, A. Décor en style libre. Personnage à d. plus petit que Fölzer 1913, pl. 28, 346 ; le lion rappelle Fölzer 1913, pl. 30, 581 ; l'animal en-dessous du lion est le même que Holwerda 1924, fig. 81, 16 ; le chien à g. est le même que Ricken 1934, pl. 12, 47 et les feuilles sont comme Fölzer 1913, pl. 28, 409. Sur la bande non ornée, le sigle MAIIANVS de Trèves — Fin des Antonins-début du III^e siècle. Osw., Stamps, p. 179 signale un même sigle à Tongres.

145. 62 SM 54 : dans la cave A 1 (fig. 46).

Oves mal venus, orle double sans dard et cordon comme Oelmann 1914, pl. 7, 22, Fölzer 1913, pl. 32, 956 et Schönberger-Simon 1966, pl. 10, 269.

Style d'ALPINIVS et associés. — Deuxième moitié du II^e-début du III^e siècle.

146. 62 SM 4 : dans ou à proximité des bâtiments E et F (fig. 46).

Oves mal venus, cœur filiforme, orle double sans dard et cordon comme Oelmann 1914, pl. 7, 22 ; Fölzer 1913, pl. 32,

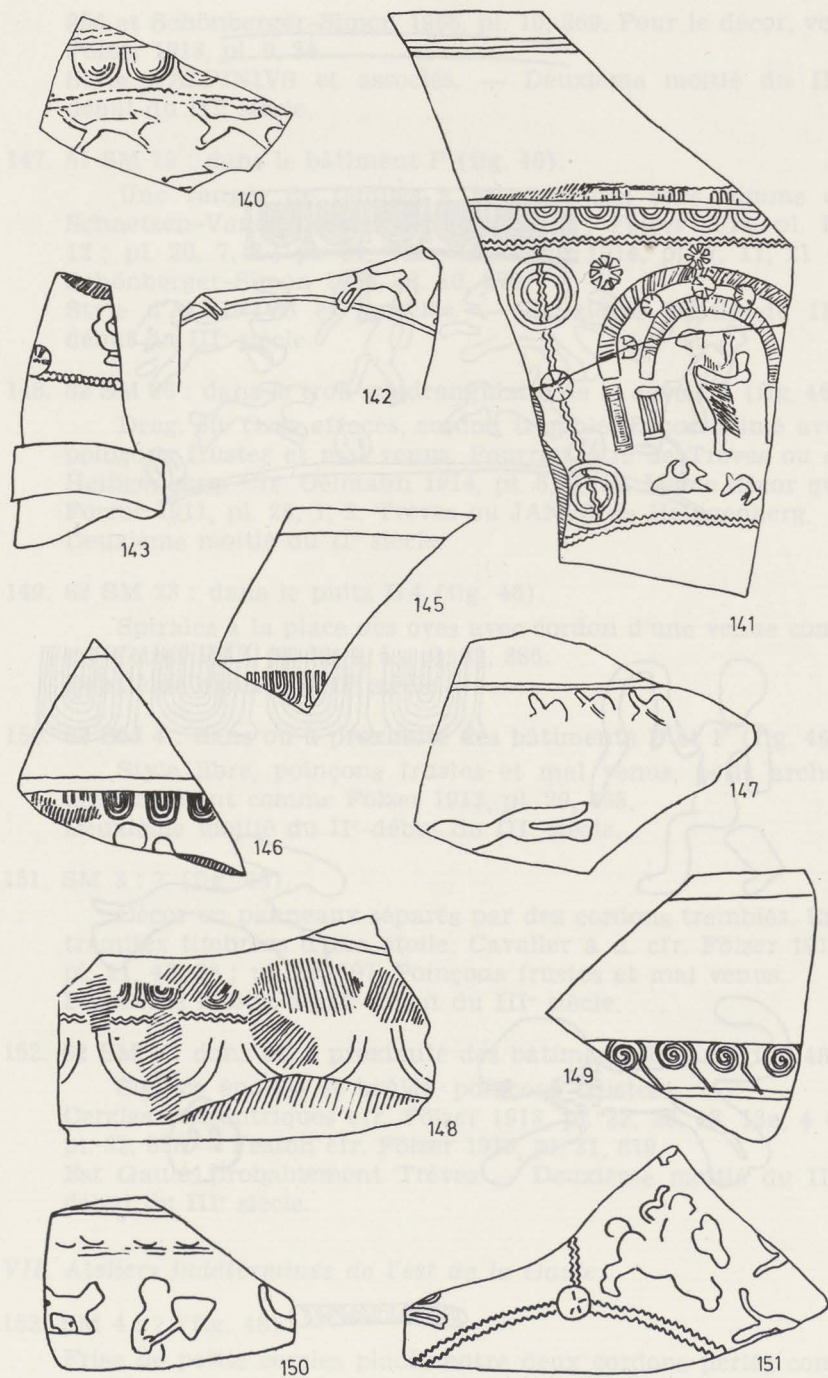


Fig. 46. — Terres sigillées décorées. N^o 140 : Rheinzabern, n^{os} 141 sqq. : Trèves.
(Réduction 1/2).

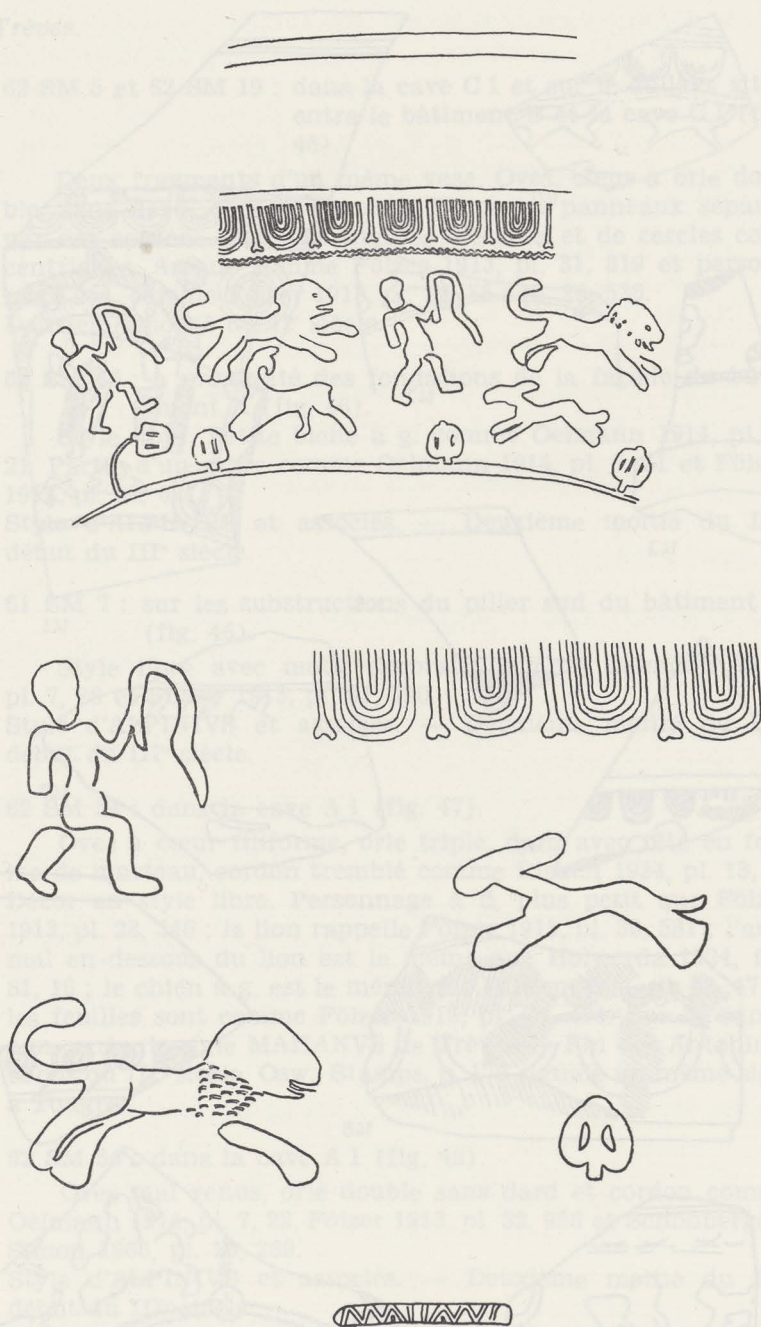


Fig. 47. — Terre sigillée décorée de Trèves : n° 144. (Réduction 1/2 pour l'ensemble et grandeur nature pour les détails et le sigle).

- 956 et Schönberger-Simon 1966, pl. 10, 269. Pour le décor, voir Fölzer 1913, pl. 9, 34.
Style d'ALPINIVS et associés. — Deuxième moitié du II^e-début du III^e siècle.
147. 61 SM 19 : dans le bâtiment F (fig. 46).
Une rangée de feuilles à la place des oves comme de Schaetzen-Vanderhoeven 1953, pl. 51, 7 ; Fölzer 1913, pl. 13, 12 ; pl. 20, 7, 8 ; pl. 31, 769 ; Oelmann 1914, pl. 7, 17, 21 et Schönberger-Simon 1966, pl. 10, 270.
Style d'ALPINIVS et associés. — Deuxième moitié du II^e-début du III^e siècle.
148. 62 SM 36 : dans le trou quadrangulaire de la cave C 1 (fig. 46)
Drag. 30. Oves effacés, cordon tremblé. Décor abimé avec poinçons frustes et mal venus. Pourrait être de Trèves ou de Heiligenberg. Cfr. Oelmann 1914, pl. 6, 8, 18. Même décor que Forrer 1911, pl. 26, 1, 2, Trèves ou JANVS de Heiligenberg.
Deuxième moitié du II^e siècle.
149. 62 SM 23 : dans le puits B 4 (fig. 46).
Spirales à la place des oves avec cordon d'une venue comme Fölzer 1913, pl. 12, 4, 5 ; pl. 32, 886.
Deuxième moitié du II^e siècle.
150. 62 SM 4 : dans ou à proximité des bâtiments B et F (fig. 46).
Style libre, poinçons frustes et mal venus, petit archer probablement comme Fölzer 1913, pl. 29, 495.
Deuxième moitié du II^e-début du III^e siècle.
151. SM 3 : ? (fig. 46).
Décor en panneaux séparés par des cordons tremblés. Extrémités timbrées d'une étoile. Cavalier à d. cfr. Fölzer 1913, pl. 11, 48, 56 ; pl. 29, 507. Poinçons frustes et mal venus.
Deuxième moitié du II^e-début du III^e siècle.
152. 62 SM 4 : dans ou à proximité des bâtiments B et F (fig. 48).
Sigillée épaisse et brûlée, poinçons frustes.
Cercles concentriques cfr. Fölzer 1913, pl. 22, 28, 13, 13a, 4 et pl. 32, 858 — Feston cfr. Fölzer 1913, pl. 31, 819.
Est Gaule, probablement Trèves — Deuxième moitié du II^e-début du III^e siècle.

VII. Ateliers indéterminés de l'est de la Gaule.

153. SM 4 : ? (fig. 48).
Frise de petits cercles placés entre deux cordons perlés comme Holwerda 1923, fig. 71, 33, 34, 35.
Deuxième moitié du II^e siècle.

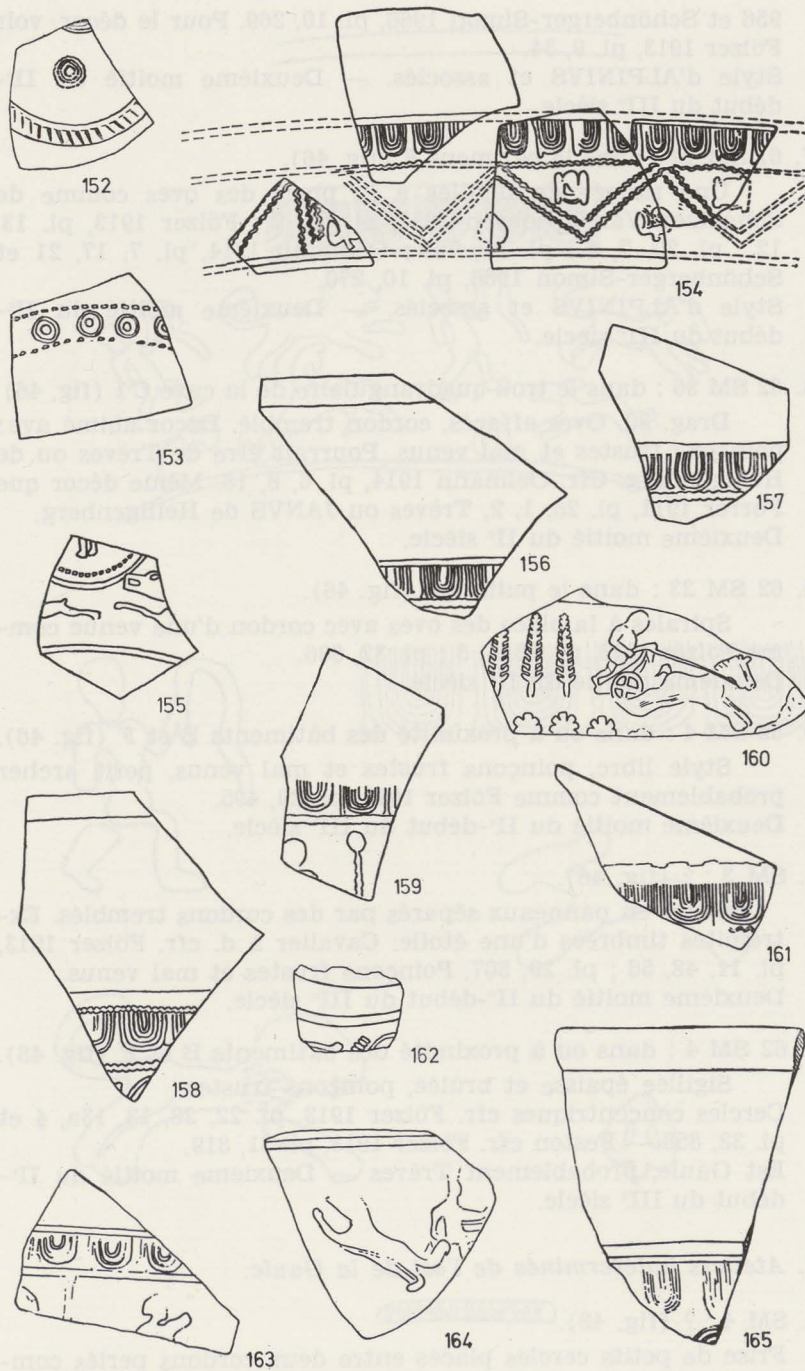


Fig. 48. — Terres sigillées décorées. N° 152 : Trèves, nos 153 — 165 : ateliers indéterminés de l'est de la Gaule. (Réduction 1/2).

154. 62 SM 40 et 62 SM 39 : dans ou à proximité du puits B 4 (fig. 48).

Oves à cœur filiforme, orle double, le dard se confondant avec l'orle extérieur, cordon tremblé.

Décor de lignes tremblées avec feuilles.

Vers le milieu du II^e siècle.

155. 62 SM 56 : dans la cave A 1 (fig. 48).

Médaille comme de Schaetzen-Vanderhoeven 1953, pl. 48, 11.

Vers le milieu du II^e siècle.

156. 61 SM 20 : dans la cave B 1 (fig. 48).

Oves, cœur et orle double, la tête du dard et l'orle extérieur sont effacés par le cordon qui est mal venu et probablement perlé.

Deuxième moitié du II^e siècle.

157. 62 SM 22 : dans le puits B 4 (fig. 48).

Oves, cœur à orle double, dard avec tête globuleuse, cordon mal venu probablement perlé.

Deuxième moitié du II^e siècle.

158. 62 SM 81 : dans la cave B 2 (fig. 48).

Oves sans cœur et dard, orle triple, au-dessus et en-dessous de ceux-ci, un cordon perlé.

Vers le milieu du II^e siècle.

159. 62 SM 86 : dans le remblai inférieur de la cave A 2 (fig. 48).

Oves mal venus. Cœur à orle double, dard sans tête, cordon d'une venue.

Décor en panneaux séparés par des cordons d'une venue avec des rosettes aux extrémités.

Deuxième moitié du II^e siècle.

160. 62 SM 23 : dans le puits B 4 (fig. 48).

Sigillée beige sans enduit, nombreux grains de mica.

Poinçons semblent inconnus.

Potier inconnu — II^e siècle, probablement 2^e moitié.

161. 62 SM 4 : dans ou à proximité des bâtiments B et F (fig. 48).

Oves, cœur filiforme, orle triple, dard, filet avec tête indistincte, sigillée brûlée.

Deuxième moitié du II^e siècle.

162. 63 SM 1 : dans la cave B 2 (fig. 48).

Oves, cœur avec orle double, dard avec tête globuleuse, cordon tremblé.

II^e siècle.

163. 62 SM 89 : sur le mur nord du bâtiment C (fig. 48).
Oves, cœur avec orle double, dard avec tête globuleuse,
cordon mal venu, poinçons frustes.
II^e siècle.
164. 62 SM 4 : dans ou à proximité des bâtiments B ou F (fig. 48).
Sigillée de mauvaise qualité (brûlée), poinçons frustes.
Fin II^e-début III^e siècle.
165. 62 SM 19 : sur le dallage situé entre le bâtiment B et la cave
C 1 (fig. 48).
Oves mal venus.
Fin II^e-début III^e siècle.

SIGLES.

166. 62 SM 2 : dans l'annexe du bâtiment D (fig. 49).
Drag. 18/31, /F. RVFNI.
Osw., Stamps, p. 268-169 = RVFINVS de La Graufesenque et
Banassac.
Néron - Domitien.
Mary 1967, p. 44 = OF RVFINI (30-80).
OF RVFIN (60-85).
167. 62 SM 16 : dans l'annexe B 3 (fig. 49).
Drag. 32, VITALIS FE (retro).
Osw., Stamps, p. 342 = VITALIS 3 de Lavoye, Rheinzabern et
Westerndorf.
Hadrien - fin des Antonins.
168. 62 SM 66 : à proximité des fondations de la façade du bâti-
ment A (fig. 49).
Drag. 32, APIA.
Il existe une T APIAS X dans le sud de la Gaule au 1^{er} siècle
cfr. Osw., Stamps, p. 19 mais n'est pas le nôtre.
Potier encore inconnu de l'est de la Gaule, doit être daté du
II^e siècle, probablement de la 2^e moitié.
169. 62 SM 81 : dans la cave B 2 (fig. 49).
Drag. 32, MASIMVS.
Osw., Stamps, p. 193 MASIMVS de Rheinzabern.
Antonins.
170. Sans numéro d'inventaire (fig. 49).
Drag. 32, IOIN/.
Osw., Stamps, p. 146 = IOINCORIX de Rheinzabern.
Antonins.

171. 62 SM 73 : dans le puits B 4 (fig. 49).
Drag. 18/31 sigle illisible.
Sud ou centre de la Gaule — Fin I^{er}-II^e siècle.
172. 62 SM 61 : dans la cave A 1 (fig. 49).
Drag. 32, rosette.
Est de la Gaule — 2^e moitié du II^e-III^e siècle.
173. 61 SM 7 : dans le porche du bâtiment G.
Drag. 33, sigle illisible.
Est de la Gaule — II^e siècle.
174. 62 SM 81 : dans la cave B 2 (fig. 49).
Drag. 32, /DILLVS.
Ne peut être que BOVDILLVS (Avocourt = Osw., Stamps, p. 47) ou REDILLVS ou REIDILLVS (Lavoye = Osw., Stamps, p. 259).
Antonins.
175. 61 SM 2 : à proximité du mur ouest du bâtiment C (fig. 49).
Drag. 32, PRIMVS FIL.
Osw., Stamps, p. 250 = PRIMVS de Avocourt.
Hadrien — Fin Antonins.
176. 63 SM 1 : dans la cave B 2 (fig. 49).
Drag. 32, PATOSSV/.
Osw., Stamps, p. 234 = potier de Rheinzabern.
Période antonine.

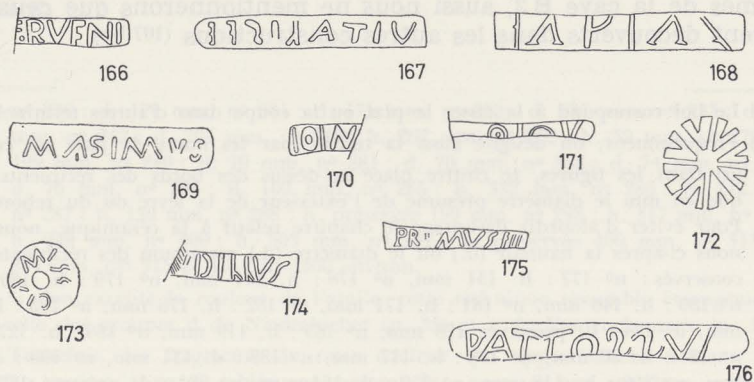


Fig. 49. — Sigles de terre sigillée. (Grandeur nature).

Introduction à la céramique régionale et locale.

L'imprécision qui règne dans la désignation de certaines formes de vases céramiques nous oblige à définir la terminologie adoptée dans l'exposé qui va suivre.

Sans tenir compte de la destination présumée des vases, les noms qui désignent les différents types de récipient qualifient exclusivement leurs formes et leurs dimensions.

Une première catégorie de vases a les parois évasées et le fond plus étroit que l'orifice ; l'*assiette* a les parois basses, les bords du *bol* sont par contre plus élevés ⁽¹⁰⁶⁾. Toutefois, le pot dont la partie supérieure du bord est vertical sera appelé *terrine* ⁽¹⁰⁷⁾.

Le vase sans anse et dont la base et l'orifice ont un diamètre inférieur au diamètre maximum de la panse recevra le nom de *gobelet* s'il est de petite dimension et d'*urne*, s'il est de grande dimension.

Vu l'importante quantité de tessons récoltés au cours des fouilles, il serait dérisoire de traiter séparément chaque fragment de récipient ; aussi, nous décrirons globalement chaque type de céramique représenté à Saint-Mard.

Si la datation des tessons est relativement aisée et fournit des précisions relatives à l'occupation globale de ce secteur du *vicus* il eut été aléatoire d'en tirer des indications chronologiques précises pour dater les différents bâtiments et leurs phases de construction, puisque le site n'a livré aucune stratigraphie permettant de dater différents niveaux d'occupation et que les fragments furent pour la plupart récoltés dans des déblais rapportés. Seuls les vases entiers ou susceptibles d'être recollés peuvent, pour ce site, fournir des repères chronologiques ; la plupart furent exhumés de la cave B2, aussi nous ne mentionnerons que ceux qui furent découverts dans les autres constructions ^(107 bis).

(106) Le bol correspond à la tasse, le plat ou la coupe dans d'autres terminologies.

(107) Fréquemment, on désigne aussi la terrine par les noms de jatte ou écuelle.

(107 bis) Dans les figures, le chiffre placé au-dessus des bords des récipients indique en mm le diamètre présumé de l'extérieur de la lèvre ou du rebord.

Pour éviter d'alourdir davantage le chapitre relatif à la céramique, nous donnons ci-après la hauteur (h.) ou le diamètre (d.) maximum des récipients bien conservés : n° 177 : h. 151 mm, n° 178 : h. 151 mm, n° 179 : h. 180 mm, n° 180 : h. 146 mm, n° 181 : h. 171 mm, n° 182 : h. 176 mm, n° 183 : h. 147 mm, n° 184 : h. préservée 178 mm, n° 185 : h. 119 mm, n° 186 : h. 127 mm, n° 187 : h. 86 mm, n° 188 : h. 117 mm, n° 189 : d. 131 mm, n° 190 : d. 129 mm, n° 208 : h. 118 mm, n° 220 : d. 161 mm, n° 221 : d. préservé 157 mm, n° 222 : d. 128 mm, n° 223 : d. 114 mm, n° 228 : d. 167 mm, n° 229 : d. 169 mm,

c. Céramique dite « vernissée »

Argile et facture.

La technique est relativement diversifiée. Les différences affectent tantôt la dureté de l'argile, tantôt la finesse des parois ou encore l'adhérence et l'éclat du vernis.

Les exemplaires qui appartiennent à cette céramique se rangent en deux catégories bien distinctes. Une série de fragments (A) à la paroi très mince, sont modelés dans une argile extrêmement fine (ép. des parois : 1,5 à 3 mm), bien épurée et très cuite ; de couleur parfois bistre, la terre est plus souvent grise avec quelquefois un petit noyau orangé ; le « vernis », d'excellente qualité, adhère parfaitement à la paroi : il est généralement d'un gris métallique qui tire parfois vers le vert et le brun foncé, la surface toujours luisante, n'est jamais sablée ⁽¹⁰⁸⁾.

Le second groupe (B), mieux représenté à Saint-Mard, comprend notamment tous les vases entiers ; la technique est de qualité nettement inférieure. De couleur orange, l'argile moins cuite se raie facilement à l'angle ; les parois sont aussi plus épaisses (2 à 6 mm). Le « vernis » a souvent été éraflé sur les bords des dépressions ménagées dans la panse des gobelets, parfois même, il a presque entièrement disparu de la surface du vase ; il s'est craquelé sur quelques exemplaires. La couleur du « vernis » varie du noir profond (le plus généralisé) au gris foncé ou métallique jusqu'au brun clair et au rouge orangé ⁽¹⁰⁹⁾ ; il est soit mat, soit luisant.

Formes.

Le répertoire des formes accuse une parenté certaine avec celui de Niederbieber. Il comprend des gobelets presque exclusivement.

n° 230 : d. 171 mm, n° 231 : d. 175 mm, n° 232 : d. 237 mm, n° 233 : d. 195 mm, n° 242 : d. 204 mm, n° 246 : h. 267 mm, n° 262 : h. 59 mm, n° 270 : d. 199 mm, n° 280 : d. 70 mm, n° 281 : d. 70 mm, n° 282 : d. 74 mm, n° 283 : d. 75 mm, n° 284 : d. 102 mm, n° 285 : h. 332 mm, n° 286 : h. 212 mm, n° 287 : h. 130 mm, n° 288 : h. préservée 199 mm, n° 298 : h. 317 mm, n° 299 : h. 249 mm, n° 300 : h. 303 mm, n° 301 : h. préservée 400 mm, n° 313 : d. 891 mm, nos 315 et 316 : h. 1360 environ.

(108) Si l'on excepte la couleur de l'argile, cette technique ressemble étrangement à celle des groupes d de Niederbieber (p. 35) et e de Vanvinckenroye (p. 10).

(109) Toutefois, les fragments de cette couleur qui appartiennent à deux vases (au moins) à paroi sablée, ne portent le « vernis » que sur leur seule face externe.

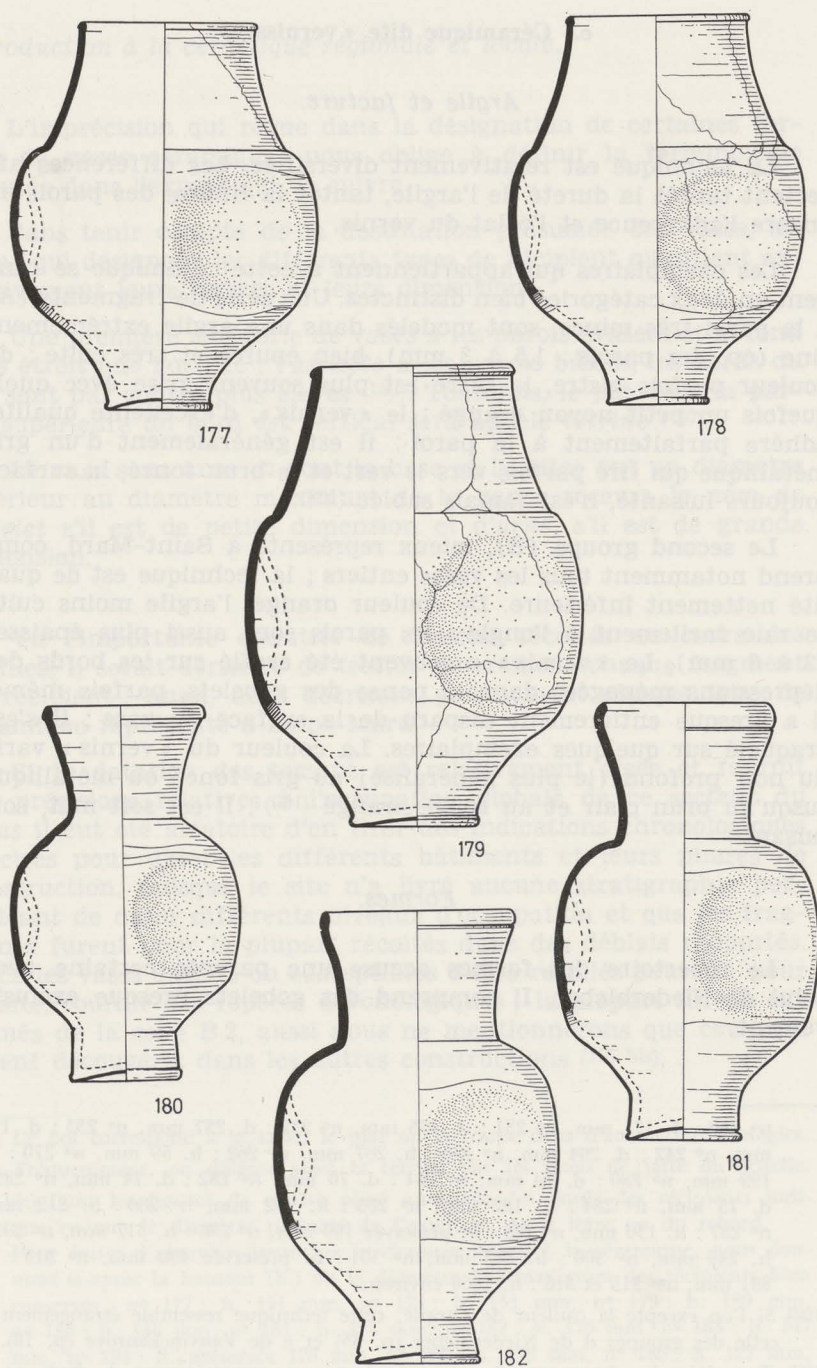


Fig. 50. — Céramique « vernissée ». Gobelets à dépressions. (Réduction 1/3).

Les *gobelets à dépressions* de plusieurs types sont de loin les plus répandus.

On rangera dans un premier groupe trois gobelets entiers (groupe B) (n^{os} 177, 178, 179 ; fig. 50), à la panse occupée par cinq dépressions circulaires équidistantes, munis d'un pied doucement évasé, au fond concave et d'un col tronconique relativement élevé et agrémenté d'une baguette eu guise de lèvre : ils sont intermédiaires entre les types Niederbieber 33 c (vers 190-260) et Gose 212 (2^e moitié du IV^e s.) et similaires à l'exemplaire Loeschcke, Trier, pl. XI, 42 a (259-260).

La seconde catégorie est illustrée par trois autres gobelets entiers (B) (n^{os} 180, 181, 182 ; figg. 50 et 52) dont la panse, également creusée de cinq profondes dépressions circulaires équidistantes, s'assujettit au pied, cette fois cylindrique, en formant un angle ; le col haut est nettement évasé et terminé par une baguette sensiblement plus haute que celle des trois vases précédents : ces exemplaires se rapportent aux types Arentsburg 95 (fin II^e s. - 1^e moitié III^e s.) et Niederbieber 33 (fig. 17,2) (190-260).

Les gobelets à dépressions oblongues peuvent être groupés dans une troisième série. L'un (B) (n^o 183 : puits B 4 ; fig. 51), a un fond concave, un pied évasé, une panse plus large dans sa partie supérieure et creusée de sept dépressions, et un col court tronconique, épaissi en une baguette à son extrémité : il s'apparente aux types 32 d de Niederbieber (vers 200), 90 d'Arentsburg (2^e moitié II^e s. et après) et Van de Weerd, pl. 46, 4 A (150-250).

Un autre (B) (n^o 184 : cave C 1 ; fig. 51) dépourvu de col et dont la lèvre saillante et terminée en biseau est accentuée par une gorge, est pourvu d'une panse sablée à 26 mm sous la lèvre ; deux rainures horizontales contiguës séparent la partie lisse supérieure de la surface grenue : ce gobelet reproduit exactement les types Brunsting, pl. 3, 2 c (fin I^{er} s. - début II^e s.) et Gose 192 (fin II^e s.) (110). Signalons encore plusieurs fragments d'un vase analogue au précédent, mais à la panse lisse.

Quelques tessons attestent enfin l'existence de vases à dépressions circulaires ou oblongues de dimensions très réduites (A) (111).

Parmi les vases sans dépression, deux *gobelets* entiers (B) (n^{os} 185, 186 ; figg. 51 et 56) assez pansus sont munis d'un fond légèrement concave, d'une fine baguette saillante en guise de pied

(110) L'exemplaire reproduit dans Gose a précisément été trouvé à Trèves.

(111) Les dépressions rondes ont 20 mm de diamètre et les dépressions allongées, 50 mm de haut. Il n'est pas impossible que les fragments de panse creusés de petites dépressions circulaires aient appartenu à des urnes du type Hofheim 27.

et d'un col tronconique également terminé par un petit boudin ; deux larges bandes de guillochis imprimés à la roulette ornent la panse : ils paraissent intermédiaires entre les exemplaires 85 d'Arentsburg (fin II^e - début III^e s.) et 33 a de Niederbieber (190-260) et analogues au type Loeschcke, Trier, pl. XI, 41 b (259-260) (112).

Un petit gobelet ovoïde (B) (n° 187 ; figg. 51 et 56), au pied étroit et dépourvu de col, de forme très commune, s'apparente notamment aux types Niederbieber 30 a (190-260), Gose 185 à 187 (fin II^e - III^e s.) et Stuart 3 (pl. I, 10) (surtout : 150-260).

Un autre gobelet (B) (n° 188 : cave B 1 ; fig. 51) au pied souligné par une baguette et à la panse très large dans sa partie inférieure et entièrement sablée, est pourvu d'une lèvre en saillie, accentuée par une gorge profonde : on le mettra en parallèle avec les types Stuart 2 (pl. I, 3) (80 - fin II^e s.), Gose 188 (fin I^{er} - début II^e s.) et Brunsting, pl. 3, 2, a (100-200).

Un gobelet (B) (n° 189 : cave A 1 ; fig. 51) à large ouverture et paroi basse, a un fond plat, une panse très élargie dans sa partie supérieure, une épaule courte et une lèvre évasée : il présente des affinités avec les types Gose 226 et 227 (2^e moitié II^e s. - début III^e s.) et Loeschcke, Trier, pl. XI, 30 (259-260).

Parmi les fragments dignes d'intérêt, citons la partie supérieure d'un gobelet (B) à panse sphérique, à col très court terminé par une baguette très saillante et creusée d'un profond sillon dans le prolongement du col : on le comparera au type 29 a de Niederbieber (190-260).

Enfin on possède deux fragments de la partie supérieure d'un bol (A) creusé d'une rainure près du bord, comparable à Niederbieber 38 (190-260) et Gose 225 (2^e moitié III^e s.).

D'un type certes peu courant en céramique « vernissée » est le vase à orifice étroit que l'on nomme communément « cendrier » (B) (n° 190 ; figg. 51 et 52) : il présente un fond à peine concave, une paroi légèrement oblique, une épaule importante creusée de deux rainures concentriques et une lèvre, courte et évasée : plus commun en terre sigillée (Vanvinckenroye 165 b et Mertens, Chamelleux, fig. 18, par exemple), le « cendrier » apparaît néanmoins en céramique « vernissée » à Haltern, 38, mais sa forme est très différente.

(112) Des vases du même type ont été trouvés à Bourcy (Roosens, Bourcy, fig. 8, 24), Remagne et Sainte-Marie-Laneuville (Frémault, p. 45, t. 107, b et p. 69, fig. 27,7).

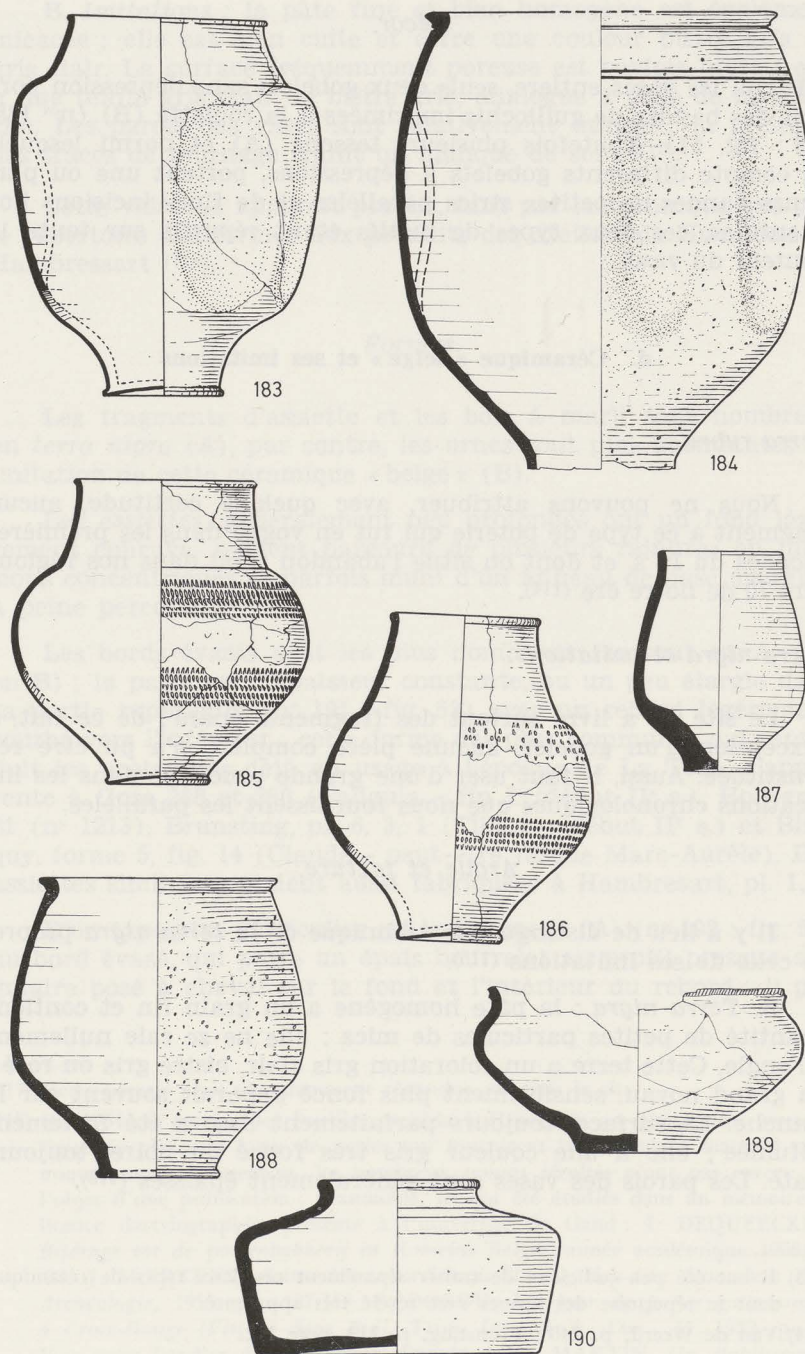


Fig. 51. — Céramique « vernissée ». Nos 183 — 184 : gobelets à dépressions, nos 185 — 189 : gobelets, n° 190 : « cendrier ». (Réduction 1/3).

Décor.

Parmi les vases entiers, seuls deux gobelets sans dépression portent des bandes de guillochis imprimées à la roulette (B) (n^{os} 185, 186 ; fig. 51). Toutefois plusieurs tessons (A) et parmi lesquels on compte différents gobelets à dépressions, portent une ou plusieurs bandes de petites stries parallèles et de fines incisions horizontales, ces deux types de motifs étant répartis sur toute la hauteur du vase.

d. Céramique « belge » et ses imitations

Terra rubra.

Nous ne pouvons attribuer, avec quelque certitude, aucun fragment à ce type de poterie qui fut en vogue dans les premières décades du I^{er} s. et dont on situe l'abandon total dans nos régions vers 70 de notre ère (114).

Terra nigra et imitations.

Le site en a livré surtout des fragments épars ; de ce fait, à l'exception d'un gobelet, aucune pièce complète n'a pu être reconstituée. Aussi, il faut user d'une grande prudence dans les indications chronologiques que nous fournissent les parallèles.

Argile et facture.

Il y a lieu de distinguer la technique de la *terra nigra* propre, de celle de ses imitations (115).

A. *Terra nigra* : la pâte homogène a un grain fin et contient quantité de petites particules de mica ; elle ne se raie nullement à l'ongle. Cette terre a une coloration gris clair, bistre gris ou rosé ; un grand noyau, sensiblement plus foncé apparaît souvent sur la tranche. La surface, toujours parfaitement lisse a été fortement enfumée ; elle a une couleur gris très foncé ou noire, toujours mate. Les parois des vases sont généralement épaisses (116).

(113) Il eut été peu judicieux de traiter séparément ces deux types de céramique, dont le répertoire des formes s'est révélé très apparenté.

(114) Van de Weerd, p. 240 ; Brunsting, p. 112, note 112.

(115) La distinction, souvent très nette, est parfois difficile pour certains fragments.

(116) La plupart des tessons de vaisselle en vraie *terra nigra* furent trouvés dans le remblai du puits B 4.

B. *Imitations* : la pâte fine et bien homogène est également micacée ; elle est bien cuite et offre une couleur bistre gris ou gris clair. La surface fréquemment poreuse est parfois lissée ; elle a une teinte gris clair ou bistre gris, analogue à celle de la tranche. Les parois des vases sont relativement minces ; la présence des traces de tournage trahit un manque de soin (117).

Cette vaisselle apparaît proche, tant par la technique que par le répertoire des formes aux produits des ateliers de Huombois et Hambressart (118).

Formes.

Les fragments d'assiette et les bols à marli sont nombreux en *terra nigra* (A), par contre, les urnes sont plus abondantes en imitation de cette céramique « belge » (B).

Les *assiettes*, généralement peu profondes ont un fond légèrement concave, souvent parcouru de plusieurs rainures ou incisions concentriques et parfois muni d'un anneau de base au relief à peine perceptible.

Les bords évasés sont les plus nombreux (surtout en A, peu en B) ; la paroi est d'épaisseur constante, ou un peu élargie dans sa partie supérieure (n° 191 ; fig. 53) avec un rebord légèrement courbé vers l'intérieur : cette forme des plus communes qui reproduit les prototypes déjà en usage à l'époque de La Tène, s'apparente à Gose 288 et 290 (Caligula - fin I^{er}/début II^e s.), Holwerda 81 (n° 1213), Brunsting, pl. 6, 3, 1 (Tibère - début II^e s.) et Blicquy, forme 5, fig. 14 (Claude - peut-être jusque Marc-Aurèle). Des assiettes similaires étaient aussi fabriquées à Hambressart, pl. 1, 1.

D'un type plus particulier est le fragment (A) (n° 192 ; fig. 53) au bord évasé, qui porte un épais bourrelet au profil presque angulaire posé à cheval sur le fond et l'intérieur du rebord : il pa-

(117) Cette poterie était abondamment répandue sur tous le site.

(118) En 1954, le Service des Fouilles procéda à Huombois au dégagement systématique de plusieurs fours de potier qui fournirent un abondant matériel céramique ; malheureusement, les nombreux tessons récoltés n'ont pas encore fait l'objet d'une publication ; néanmoins, ils ont été étudiés dans un mémoire de licence dactylographié, présenté à l'université de Gand : I. DEQUEECKER, *Bijdrage tot de pottenbakkerij in Romeins België*, année académique 1966/67. Cf. J. M(ERTENS), *Sainte-Marie-sur-Semois (Lux.)*, lieu-dit : *Huombois* dans *Archéologie*, 1955, pp. 137-138. F. DORDU, *Un four de potier gallo-romain à Croix-Rouge (Virton)* dans *Bull. Trim. Inst. Arch. Lux.*, 15, 1939, p. 59. Voir pour l'atelier de Hambressart l'étude de G. MARTIN, *Un établissement de potier belgo-romain du 1^{er} siècle, à Hambressart (Virton)* dans *Annales Inst. Arch. Lux.*, LXX, 1939, pp. 83-112.



Fig. 52. — Récipients entiers en terre cuite vernissée (n^{os} 180, 181, 182 et 190) et en céramique locale (n^{os} 282 et 284). © A.C.L.

raît intermédiaire entre les bords décrits précédemment et les suivants.

Quelques fragments d'assiette (A) (n^o 193 ; fig. 53) ont un bord dont le départ de la paroi est oblique ou même concave à l'extérieur et bombé à l'intérieur, avec une lèvre verticale : on les mettra en parallèle avec les types Holwerda 78 b (n^{os} 962-964), Hofheim 97 Ab (Claude), Gose 296 et 298 (Tibère - époque flavienne) et Blicquy, forme 2, figg. 6-7 (Claude/Néron - 3^e quart I^{er} s.). On trouve cette même forme à Hambresart, pl. 1, 2.

Il faut voir une variante de ce bord dans le fragment (A) (n^o 194 ; fig. 53) dont l'extrémité supérieure est soulignée d'une nervure horizontale creusée de chaque côté de la paroi.

A un autre type d'assiette appartient le bord (A) (n^o 195 ; fig. 53), oblique au départ et qui, ensuite, se replie extérieurement à l'horizontale, tandis que l'intérieur, fortement bombé, s'achève par une fine baguette qui s'élève à la verticale : il se rapporte à Holwerda 77 a (n^o 696) et Ubbergen, pl. V, 3 et 5 (Auguste - Tibère).

Il faut attribuer plusieurs bords (A) (n^{os} 196-197 ; fig. 53) à paroi incurvée vers l'intérieur et petite lèvre verticale, soit à de

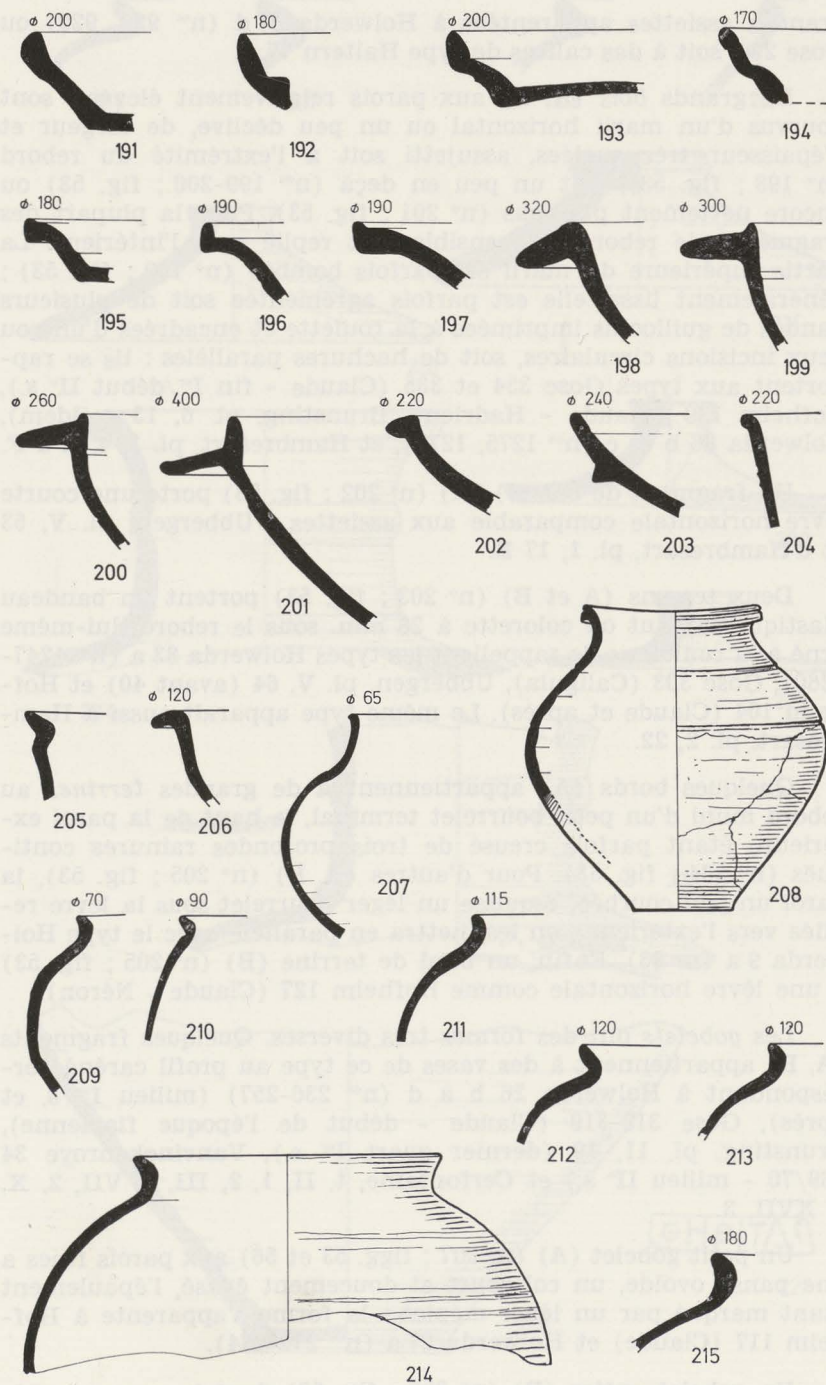


Fig. 53. — *Terra nigra*. Nos 191 — 197 : bords d'assiette, nos 198 — 203 : bords de bol, nos 204—205 : bords de terrine, nos 206 — 210 : gobelet et bords, nos 211—215 : bords d'urne. (Réduction 1/3).

grandes assiettes apparentées à Holwerda 77 d (n^{os} 922, 925) ou Gose 294, soit à des calices de type Haltern 77.

De grands bols (A, B) aux parois relativement élevées, sont pourvus d'un marli horizontal ou un peu décline, de largeur et d'épaisseur très variées, assujetti soit à l'extrémité du rebord (n^o 198 ; fig. 53), soit un peu en deçà (n^{os} 199-200 ; fig. 53) ou encore nettement plus bas (n^o 201 ; fig. 53). Pour la plupart des fragments, le rebord est sensiblement replié vers l'intérieur. La partie supérieure du marli est parfois bombée (n^o 199 ; fig. 53) ; généralement lisse, elle est parfois agrémentée de plusieurs bandes de guillochis imprimées à la roulette et encadrées d'une ou deux incisions circulaires, soit de hachures parallèles : ils se rapportent aux types Gose 334 et 335 (Claude - fin I^{er}/début II^e s.), Hofheim 129 (Claude - Hadrien), Brunsting, pl. 6, 13 a (idem), Holwerda 86 b et c (n^{os} 1275, 1277), et Hambresart, pl. 1, 4, A à F.

Un fragment de bol (?) (A) (n^o 202 ; fig. 53) porte une courte lèvre horizontale comparable aux assiettes d'Ubbergen, pl. V, 53 et d'Hambresart, pl. 1, 17 B.

Deux tessons (A et B) (n^o 203 ; fig. 53) portent un bandeau plastique saillant ou colorette à 28 mm. sous le rebord, lui-même orné à la roulette : ils rappellent les types Holwerda 83 a (n^{os} 1247-1260), Gose 303 (Caligula), Ubbergen, pl. V, 64 (avant 40) et Hofheim 104 (Claude et après). Le même type apparaît aussi à Hambresart, pl. 2, 22.

Quelques bords (A) appartiennent à de grandes terrines au rebord muni d'un petit bourrelet terminal, le haut de la paroi extérieure étant parfois creusé de trois profondes rainures contiguës (n^o 204 ; fig. 53). Pour d'autres (A, B) (n^o 205 ; fig. 53), la paroi un peu courbée, esquisse un léger bourrelet sous la lèvre repliée vers l'extérieur : on les mettra en parallèle avec le type Holwerda 9 a (n^o 33). Enfin, un bord de terrine (B) (n^o 205 ; fig. 53) a une lèvre horizontale comme Hofheim 127 (Claude - Néron).

Les gobelets ont des formes très diverses. Quelques fragments (A, B) appartiennent à des vases de ce type au profil caréné correspondant à Holwerda 26 b à d (n^{os} 236-257) (milieu I^{er} s. et après), Gose 318-319 (Claude - début de l'époque flavienne), Brunsting, pl. 11, 19 (dernier quart I^{er} s.), Vanvinckenroye 34 (69/70 - milieu II^e s.) et Cerfontaine, t. II, 1, 2, III, 3, VII, 2, X, 3, XVII, 3.

Un petit gobelet (A) (n^o 207 ; figg. 53 et 56) aux parois fines a une panse ovoïde, un col court et doucement évasé, l'épaule étant marqué par un léger méplat : la forme s'apparente à Hofheim 117 (Claude) et Holwerda 27 a (n^{os} 272-274).

Un gobelet entier (B) (n^o 208 ; fig. 53) dont la panse ovoïde est parcourue de deux rainures horizontales dans sa partie supé-

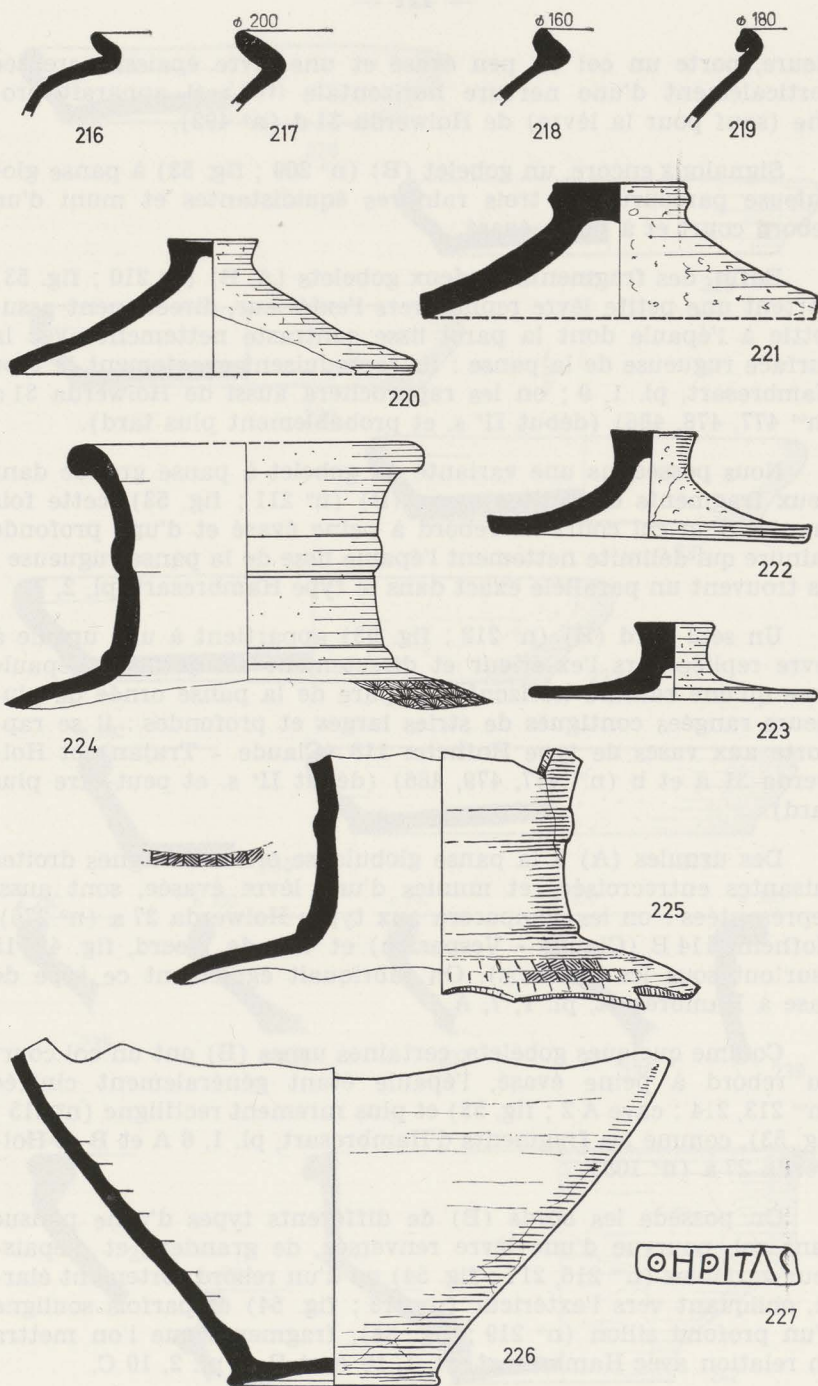


Fig. 54. — *Terra nigra*. Nos 216 — 219 : bords d'urne, nos 220 — 223 : couvercles, nos 224 — 226 : fragments de bouteille ; (réduction 1/3), n° 227 : marque ; (grandeur nature).

rière, porte un col un peu évasé et une lèvre épaissie, creusée verticalement d'une nervure horizontale ⁽¹¹⁹⁾ : il apparaît proche (sauf pour la lèvre) de Holwerda 31 d (n° 492).

Signalons encore, un gobelet (B) (n° 209 ; fig. 53) à panse globuleuse parcourue de trois rainures équidistantes et muni d'un rebord court et à peine évasé.

Enfin, des fragments de deux gobelets (A, B) (n° 210 ; fig. 53) portent une petite lèvre repliée vers l'extérieur, directement assujettie à l'épaule dont la paroi lisse contraste nettement avec la surface rugueuse de la panse : ils reproduisent exactement le type Hambresart, pl. 1, 9 ; on les rapprochera aussi de Holwerda 31 a (n°s 477, 478, 486) (début II^e s. et probablement plus tard).

Nous possédons une variante du gobelet à panse grenue dans deux fragments de petites urnes (B) (n° 211 ; fig. 53), cette fois munies d'un col court au rebord à peine évasé et d'une profonde rainure qui délimite nettement l'épaule lisse de la panse rugueuse : ils trouvent un parallèle exact dans le type Hambresart, pl. 2, 7.

Un seul bord (B) (n° 212 ; fig. 53) appartient à une urnule à lèvre repliée vers l'extérieur et directement assujettie à l'épaule lisse qu'une rainure horizontale sépare de la panse ornée de plusieurs rangées contiguës de stries larges et profondes : il se rapporte aux vases de type Hofheim 118 (Claude - Trajan) et Holwerda 31 a et b (n°s 477, 479, 486) (début II^e s. et peut-être plus tard).

Des urnules (A) à la panse globuleuse ornée de lignes droites luisantes entrecroisées et munies d'une lèvre évasée, sont aussi représentées : on les comparera aux types Holwerda 27 a (n° 276), Hofheim 114 B (Claude - Vespasien) et Van de Weerd, fig. 42, 15 (surtout sous les Flaviens). On fabriquait également ce type de vase à Hambresart, pl. 1, 7, A.

Comme quelques gobelets, certaines urnes (B) ont un col court au rebord à peine évasé, l'épaule étant généralement cintrée (n°s 213, 214 : cave A 2 ; fig. 53) et plus rarement rectiligne (n° 215 ; fig. 53), comme les fragments d'Hambresart, pl. 1, 6 A et B et Holwerda 27 a (n° 108).

On possède les bords (B) de différents types d'urne pansue sans col, pourvue d'une lèvre renversée, de grandeur et d'épaisseur variables (n°s 216, 217 ; fig. 54) ou d'un rebord fortement élargi, obliquant vers l'extérieur (n° 218 ; fig. 54) et parfois souligné d'un profond sillon (n° 219 ; fig. 54), fragments que l'on mettra en relation avec Hambresart, pl. 1, 10 A et B et pl. 2, 10 C.

(119) Le galbe de la panse n'est pas symétrique et l'orifice est ovale.

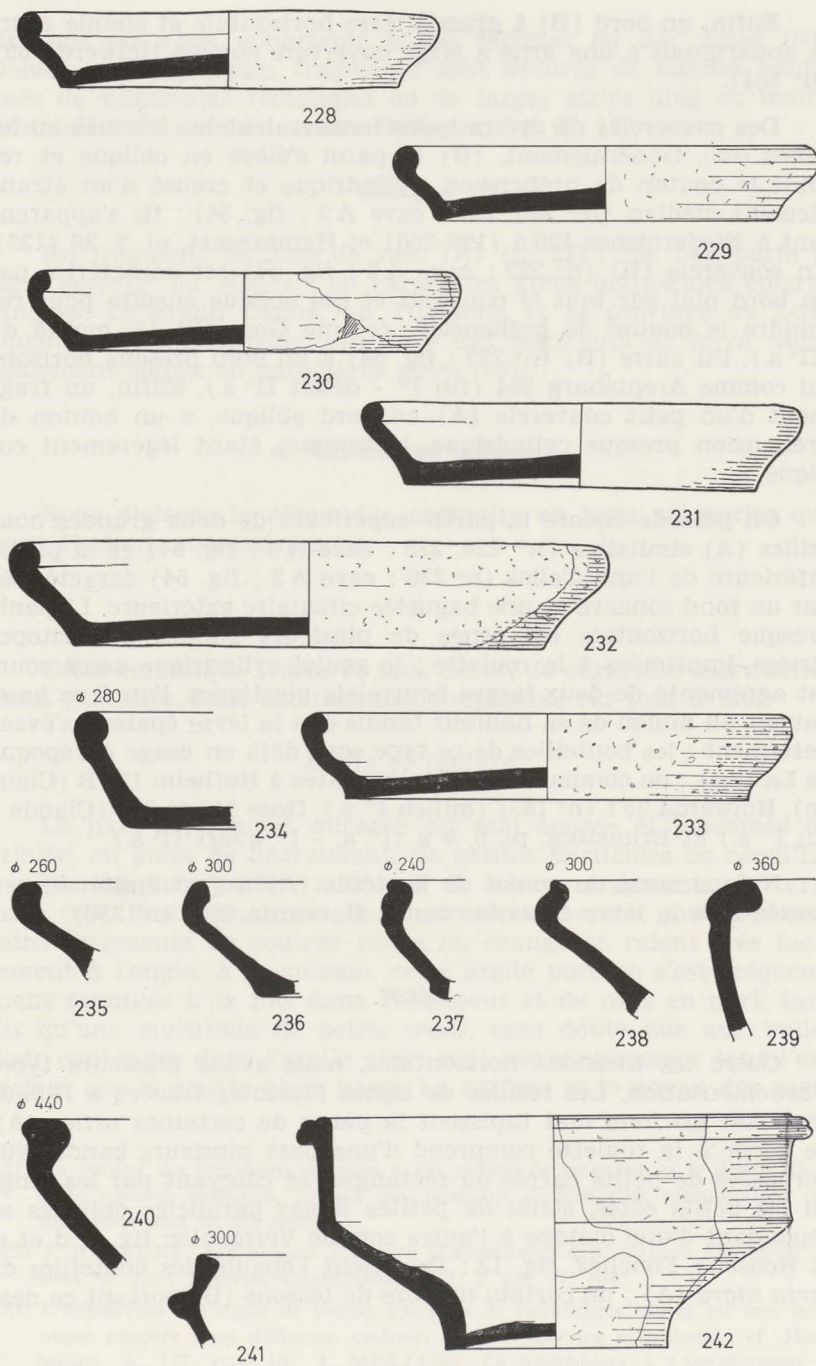


Fig. 55. — Céramique ordinaire (I). Nos 228 — 238 : assiettes et bords, nos 239 — 241 : bords de bol, n° 242 : terrine. (Réduction 1/3).

Enfin, un bord (B) à grande lèvre horizontale et épaule courte appartenait à une urne à large ouverture comme Holwerda 55 f (n° 584).

Des *couvercles* de divers types recouvraient les terrines ou les urnes ⁽¹²⁰⁾. Généralement, (B) la paroi s'élève en oblique et rejoint le bouton de préhension, cylindrique et creusé d'un étranglement médian (nos 220, 221 : cave A 2 ; fig. 54) ; ils s'apparentent à Niederbieber 120 a (190-260) et Hambresart, pl. 2, 28 (122). Un couvercle (B) (n° 222 : cave A 2 ; fig. 54) est caractérisé par un bord plat sur tout le pourtour et qui oblique ensuite pour rejoindre le bouton de préhension, comme Gose 564 (2^e moitié du III^e s.). Un autre (B) (n° 223 ; fig. 54) a un bord presque horizontal comme Arentsburg 254 (fin I^{er} - début II^e s.). Enfin, un fragment d'un petit couvercle (A) au bord oblique, a un bouton de préhension presque cylindrique, le sommet étant légèrement conique.

On possède encore la partie supérieure de deux grandes *bouteilles* (A) similaires (nos 224, 225 : cave A 2 ; fig. 54) et la partie inférieure de l'une d'elles (n° 226 : cave A 2 ; fig. 54) caractérisée par un fond concave et une baguette circulaire extérieure. L'épaule presque horizontale est ornée de plusieurs bandes de métopes striées, imprimées à la roulette ; le goulot cylindrique assez court est agrémenté de deux larges bourrelets plastiques, l'un à sa base, l'autre, au milieu de sa hauteur tandis que la lèvre épaissie s'évase nettement : les bouteilles de ce type sont déjà en usage à l'époque de La Tène ; on comparera nos exemplaires à Hofheim 120 B (Claude), Holwerda 25 f (n° 185) (milieu I^{er} s.), Gose 346 et 348 (Claude - fin I^{er} s.) et Brunsting, pl. 6, 9 a (I^{er} s. - 1^{er} quart II^e s.).

Notons aussi un goulot de bouteille (A) à l'extrémité un peu évasée et à la lèvre épaissie comme Holwerda 25 h (n° 230).

Décor.

Outre les incisions horizontales, nous avons plusieurs types d'ornementation. Les résilles de lignes luisantes tracées à l'ébauchoir sur un fond mat tapissent la panse de certaines urnes (A). Le décor à la roulette comprend d'une part plusieurs bandes superposées de petits carrés ou rectangles se côtoyant par les longs ou les petits côtés, striés de petites lignes parallèles obliques se répondant d'une métope à l'autre comme Vermeulen fig. 9, d et e, et Roosens, Fouches, fig. 12 : ils ornent l'épaule des bouteilles de *terra nigra* (A) ; un certain nombre de tessons (B) portant ce des-

(120) Les rapprochements proposés pour les couvercles sont faits avec des exemplaires de céramique ordinaire.

sin, ont pu aussi appartenir à des terrines ou des urnes (121). D'autre part, quelques fragments sont décorés de bandes contiguës de minuscules rectangles ou de larges stries plus ou moins profondément creusés comme Hofheim, fig. 92, 12.

Marque.

Un fragment de fond de vase (A) (n° 227 ; fig. 54), porte le sigle ΘHPITΑΣ ou ΘHΘITΑΣ en caractères grecs majuscules épigraphiques. Le grand Duché, au Titelberg, et la province du Luxembourg, à Chantemelle, ont livré des récipients de *terra nigra* également signés en caractères grecs (122).

e. Céramique ordinaire

Nous divisons la céramique ordinaire en trois catégories que nous étudions successivement.

I

Cette céramique fruste et sans décor, de caractère essentiellement utilitaire, était abondamment répandue sur tout le site.

Argile et facture.

La pâte légèrement micacée est mal épurée et parsemée ou criblée, en guise de dégraissant, de petites particules de coquillages blancs pilés parfois mêlées à de menus fragments de terre cuite (123). Dans l'ensemble, la terre est bien cuite; toutefois certains fragments de couleur rouge ou orange se raient très facilement à l'ongle. A la cuisson, cette argile poreuse s'est fréquemment fendillée à la fois dans l'épaisseur et de part en part, tandis qu'une multitude de petits trous, sans doute dus aux bulles d'air contenues dans l'argile crue, sont venus parsemer tant l'extérieur que le centre de la paroi. La surface et le noyau des vases

(121) La ténuité des fragments ne nous a pas permis de reconstituer le dessin d'une seule roulette complète. Notons que plusieurs d'entre elles comportaient certainement plus de dix motifs.

(122) J. B. KEUNE, *Funde vom Titelberg (Luxemburg)* dans *Trierer Zeitschrift*, 8, 1933, p. 122 ; Roosens, Chantemelle, t. 2, 2, pp. 77, 104.

(123) L'adjonction à l'argile de petites parcelles de coquillages broyés est une technique adoptée dans différents endroits du Luxembourg méridional : cf. Hambresart, p. 117, type 18 ; J. MERTENS, *Le Kaarlsbiërg à Clairefontaine et quelques autres fortifications anciennes du Luxembourg méridional* dans *Bulletin de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique*, III, 1960, p. 72 (= *Arch. Belgica* 49).



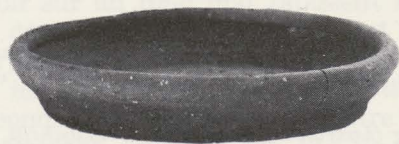
185



208



187



233



285

Fig. 56. — Récipients en terre cuite « vernissée » (nos 185, 187), en imitation de *terra nigra* (n° 208), en céramique ordinaire (n° 233) et cruche (n° 285). (Réduction 1/3) © A.C.L.

présentent une teinte indifféremment rouge, orange, bistre gris ou noir ; le centre peut être noir et l'extérieur rouge ou vice versa, mais généralement toute l'épaisseur de la paroi est d'un seul ton.

Les parois des récipients, fort épaisses dans l'ensemble (5 à 10 mm), portent souvent les traces de doigts du tournage ; elles ne sont recouvertes d'aucun engobe, peinture ou vernis et ne portent aucune décoration.

Formes.

Le répertoire est relativement restreint : il comprend surtout des assiettes et des urnes au profil lourd et compliqué.

La plupart des *assiettes* reproduisent le même type avec fond évidé, bord bas et évasé, un peu concave au départ, et lèvre épaisse en un boudin fortement rentrant (n^{os} 228, 229, 230, 231, 232 : cave B 2 ; 233 : annexe D 1 ; figg. 55 et 56) : bien que dépourvues de nervure horizontale extérieure, elles se rapportent au type Gose 472. Parmi les fragments d'assiette pourvus d'une même lèvre repliée vers l'intérieur en forme de boudin d'importance variable (n^{os} 234, 235 ; fig. 55), certains sont creusés d'une dépression qui souligne le rebord à l'extérieur, à l'intérieur (n^o 236 ; fig. 55) ou des deux côtés de la paroi.

D'autres assiettes ont un rebord simplement épaissi et un peu courbé vers l'intérieur comme Roosens, Bourcy, figg. 8, 20, 21, 23 ; l'extérieur de l'un d'eux est agrémenté de deux nervures horizontales (n^o 237 ; fig. 55), comparables à Meunier, Mont, fig. 7, 3 a et Altbachtal, pl. 25, 46.

Enfin le bord d'une assiette aux parois nettement plus élevées et plus évasées est muni d'une lèvre repliée vers l'intérieur et dont l'extrémité porte un élégant petit filet (n^o 238 ; fig. 55).

Quelques tessons ont appartenu à de grands *bols* (n^{os} 239, 240 ; fig. 55) aux bords évasés terminés en une épaisse lèvre repliée vers l'intérieur et soulignée d'une large dépression horizontale extérieure ; comme pour certaines assiettes, le dessus de la lèvre est parfois agrémenté de plusieurs rainures parallèles : ces bords s'apparentent aux types Gose 485 et 489 et Niederbieber 104.

A ce type de vase appartenait un bord (n^o 241 ; fig. 55) à la lèvre repliée vers l'intérieur, à l'extrémité épaissie, une baguette très saillante renforçant à l'extérieur la jonction de la lèvre au corps ; il trouve un parallèle dans les formes Gose 496, Meunier, Mont, fig. 7, 1, d et Altbachtal, pl. 27, A, 17.

Une *terrine* (n^o 242 ; fig. 55) au fond concave et au pied court est caractérisée par un bord oblique qui se redresse ensuite en angle vif à la verticale et par une lèvre horizontale creusée de deux rainures : elle s'apparente aux types Gose 503, Altbachtal, pl. 27, A,

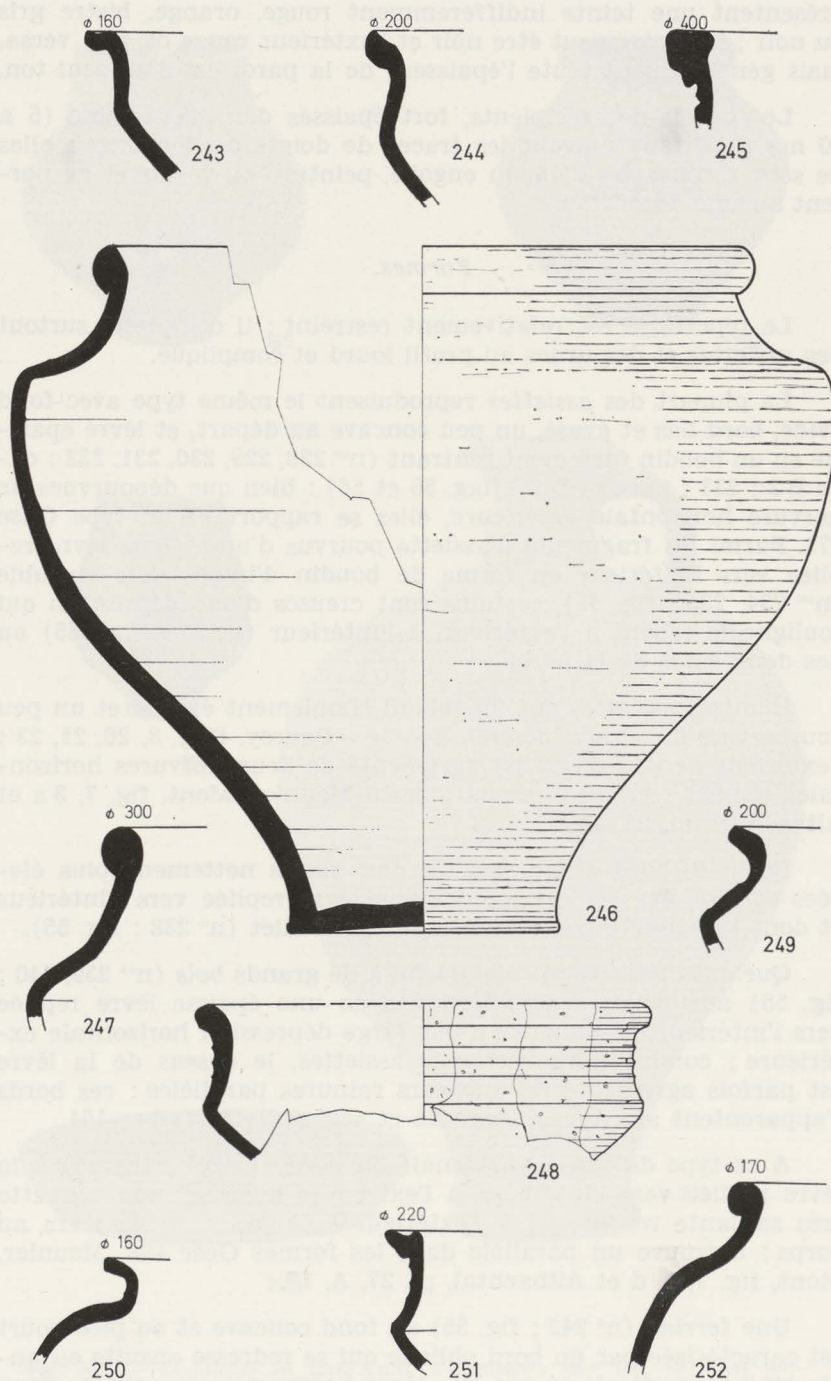


Fig. 57. Céramique ordinaire (I). Nos 243 — 245 : bords de terrine, nos 246 — 252 :
urne et bords. (Réduction 1/3).

40 et Seret, Spetz, t. 37, 1. Parfois, la lèvre horizontale est plus fine et creusée d'une très légère dépression (n° 243 ; fig. 57). Ailleurs, la lèvre est simplement évasée (n° 244 ; fig. 57), comme Meunier, Mont, fig. 7, 2, a.

Mentionnons encore un fragment de terrine (n° 245 ; fig. 57) à la paroi ornée de plusieurs bourrelets dans sa partie supérieure et pourvue d'une grosse lèvre de section presque carrée avec baguette à la partie inférieure.

Les fragments d'*urne* récoltés en abondance affectent des formes très diverses. Une urne (n° 246 : annexe D 1 ; fig. 57), de grandes dimensions, a un fond plat, un pied presque vertical, les parois s'évasant ensuite régulièrement ; l'épaule forme un angle droit avec le sommet de la panse très élevée, le col est court et la lèvre à la paroi intérieure à peine évasée est épaissie extérieurement pour former un large bandeau plastique souligné d'un sillon. La lèvre est parfois modelée en un épais boudin de section circulaire ou ovale (n° 247 ; fig. 57), elle apparaît doucement évasée (n° 248 ; fig. 57) ou renversée (nos 249, 250 ; fig. 57), elle peut être aussi horizontale et creusée d'une dépression médiane (n° 251 ; fig. 57). L'épaule est souvent agrémentée de trois ou quatre filets équidistants (nos 248, 251) : on retrouve des exemplaires analogues à Bourcy (Roosens, Bourcy, fig. 9, 53, 56), Mont (Meunier, Mont, fig. 7, 4g) et Remagne (Frémault, fig. 8, t. 33, b ; 18, t. 113, b).

Certaines urnes pansues ont un épaulement marqué par un léger méplat et un rebord terminé en boudin en guise de lèvre (nos 252, 253, 254 ; figg. 57 et 58) Une autre est pourvue d'une lèvre au profil triangulaire (n° 255 ; fig. 58) ; d'autres encore, à la panse globuleuse, sont pourvues d'une lèvre évasée (n° 256 ; fig. 58).

Signalons aussi une urnule à panse piriforme, col court et lèvre évasée (n° 257 ; fig. 58).

Les urnes dépourvues de col portent des lèvres soit horizontales avec extrémité parfois un peu déclive (n° 258 ; fig. 58), soit angulaires, les arêtes étant avivées par les dépressions qui éminent chacun de ses côtés, soit en bourrelet de section circulaire ou encore épaissies et évasées avec une dépression qui en creuse l'extrémité (nos 259, 260 ; fig. 58). Parfois la panse est parcourue de rainures.

Une urne au bord évasé était munie d'une anse horizontale comparable à celle d'un seau (n° 261 ; fig. 58).

De grands *couvercles* recouvraient les terrines ou les urnes. L'un d'eux (n° 262 ; fig. 58) a un bord en forme de cône très aplati, épaissi aux extrémités, et un bouton de préhension présentant un étranglement médian : il se rapporte aux types Gose 557 et 558. La paroi d'un autre (n° 263 ; fig. 58) s'élève plus rapidement tandis que la tête de préhension, courte, est presque cylindrique : on le rapprochera du couvercle 560 de Gose.

Enfin, on possède la base d'un récipient pansu (n° 264 ; fig. 58) au fond plat supporté par quatre pieds, comme Hofheim 90, Niederbieber 114 et Seret, Majeroux, I, p. 5, 23.

II

Quelques fragments d'urne dont les formes apparaissent très proches sinon identiques aux vases de fabrication locale décrits ci-dessus, s'en différencient par une technique nettement plus soignée qui s'apparente davantage aux imitations de *terra nigra*.

Argile et facture.

La pâte bien épurée est extrêmement dure ; la surface de couleur beige, grise ou noire est grenue au toucher et présente parfois de fines craquelures qui n'affectent nullement l'épaisseur des parois ; celles-ci sont particulièrement minces.

Formes.

Nous avons plusieurs *urnes* pansues à col court agrémenté de trois ou quatre filets horizontaux et à lèvre épaissie, soit renversée (n°s 265, 266, 267 ; fig. 58), soit disposée en bandeau vertical souligné d'une profonde gorge (n° 268 ; fig. 58). Le même bandeau peut être directement assujéti à la panse.

Un fragment à lèvre horizontale appartient à une urne peu pansue (n° 269 ; fig. 58).

On a conservé un morceau de *couvercle* avec rebord épaissi.

III

Argile et facture.

D'autres tessons appartiennent à des vases fabriqués dans une pâte qui ressemble étrangement à celle des cruches ; elle est tantôt fine, bien cuite et poreuse, de couleur orangée avec parfois un noyau gris (A), tantôt plus grossière et moins cuite, orangée et plus rarement grise ou noire ; les parois des vases, nettement plus épaisses, présentent souvent des traces de tournage (B).

Formes.

Le répertoire comprend quelques pièces peu communes.

Une *assiette* (A) (n° 270 : cave A 2 ; fig. 59) à fond plat et bord court oblique, est pourvue d'une épaisse lèvre horizontale creusée d'une dépression ; elle trouve un parallèle dans les types Gose 482

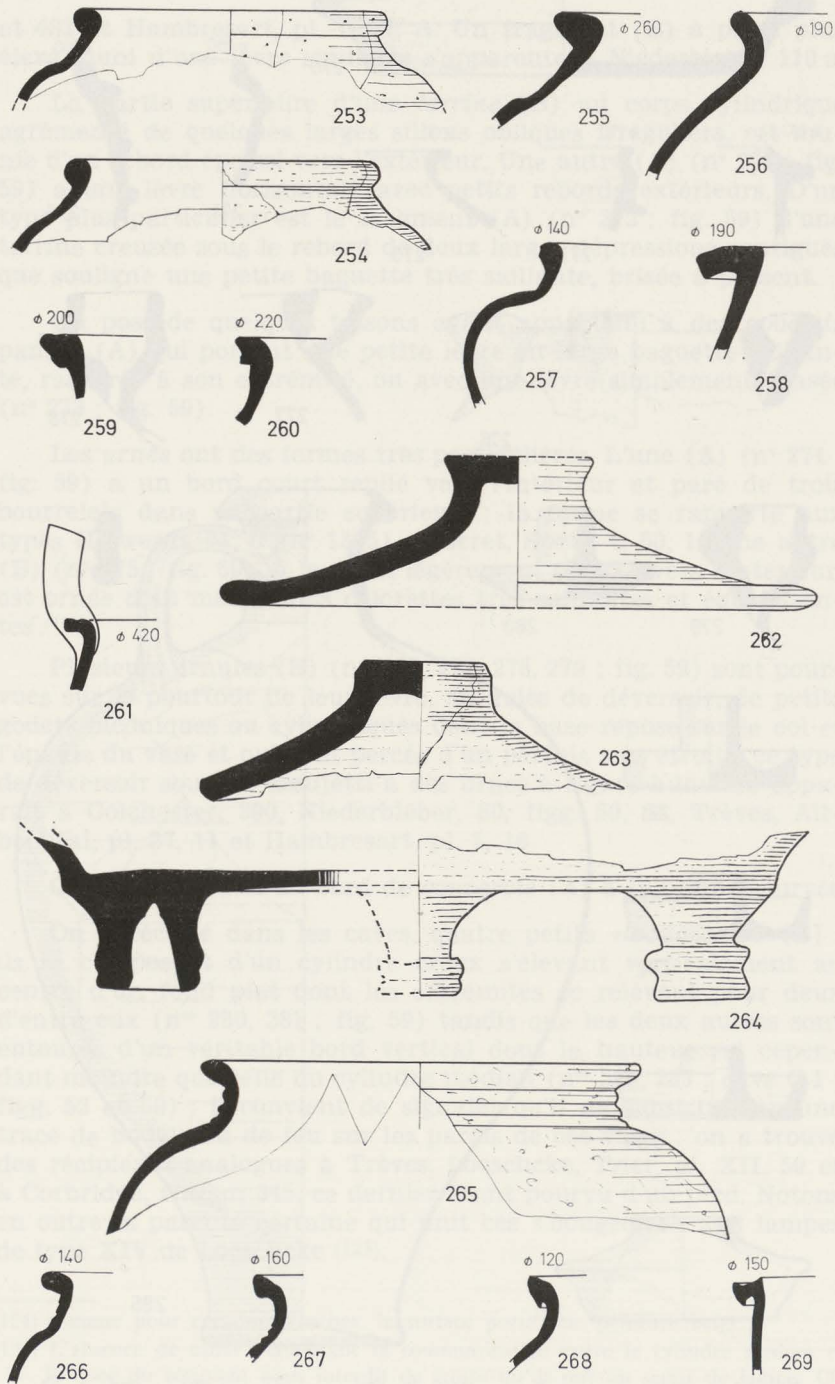


Fig. 58. — Céramique ordinaire (I et II). Nos 253 — 261 : bords d'urne (I), nos 262 — 263 : couvercles (I), n° 264 : vase à pieds (I). Nos 265 — 269 : bords d'urne (II).

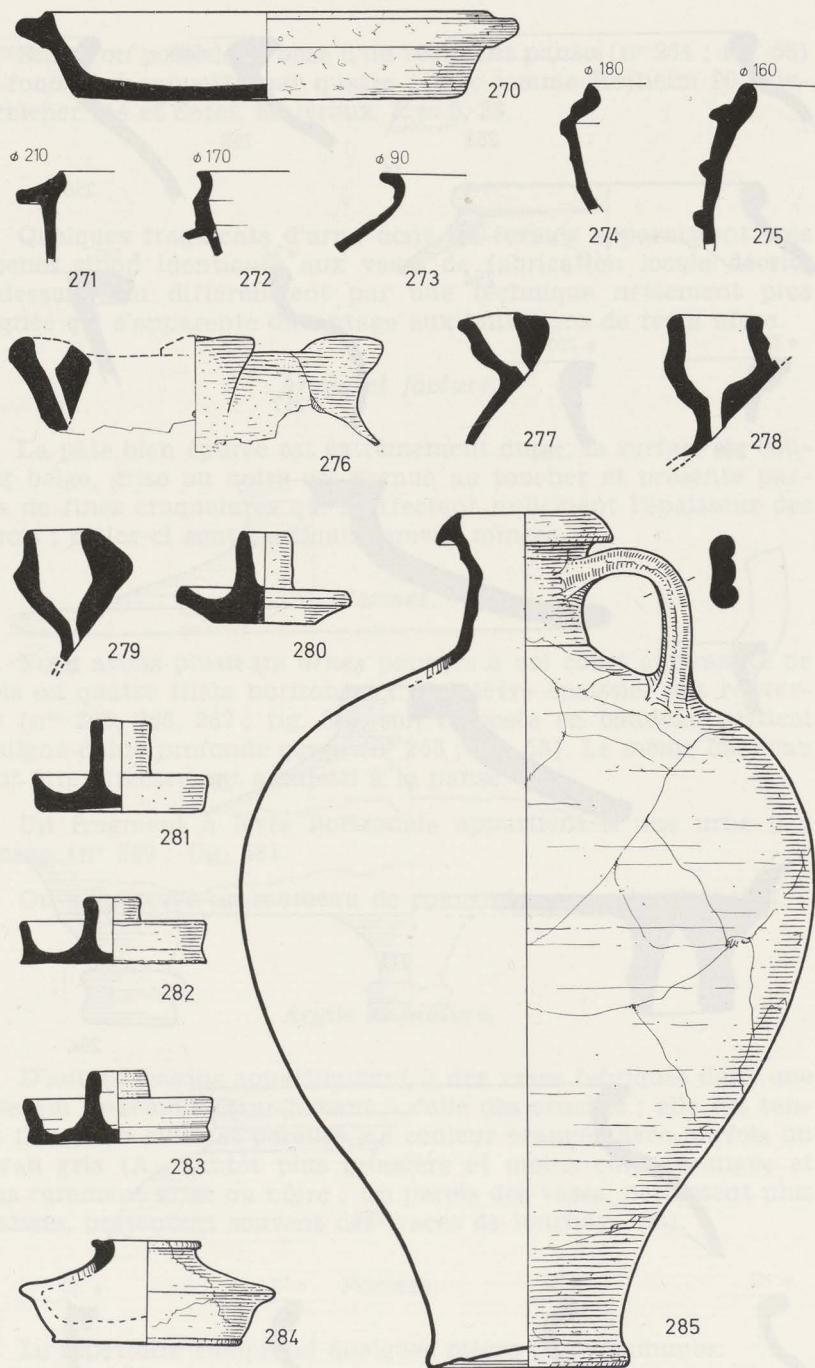


Fig. 59. — Céramique ordinaire (III). N° 270 : assiette, n°s 271 — 272 : bords de terrine, n° 273 : bord de gobelet, n°s 274 — 279 : bords d'urne, n°s 280 — 283 : « bougeoirs », n° 284 : pot à suspendre, n° 285 : cruche à une anse. (Réduction 1/3).

et 483 et Hambresart, pl. 1, 17, A. Un fragment (B) à paroi plus élevé muni d'une lèvre similaire s'apparente à Niederbieber 110 a.

La partie supérieure d'une *terrine* (B) au corps cylindrique agrémenté de quelques larges sillons obliques irréguliers, est munie d'un rebord épaissi vers l'extérieur. Une autre (A) (n° 271 ; fig. 59) a une lèvre horizontale avec petits rebords extérieurs. D'un type plus particulier est le fragment (A) (n° 272 ; fig. 59) d'une terrine creusée sous le rebord de deux larges dépressions contiguës que souligne une petite baguette très saillante, brisée à présent.

On possède quelques tessons ayant appartenu à des *gobelets* pansus (A) qui portent une petite lèvre en large baguette saillante, rainurée à son extrémité, ou avec une lèvre simplement évasée (n° 273 ; fig. 59).

Les *urnes* ont des formes très particulières. L'une (A) (n° 274 ; fig. 59) a un bord court replié vers l'intérieur et paré de trois bourrelets dans sa partie supérieure : la forme se rapporte aux types Holwerda 94, d (n° 1325) et Seret, Spetz, t. 50, 1. Une autre (B) (n° 275 ; fig. 59), à la paroi légèrement cintrée vers l'intérieur, est ornée d'au moins trois colorettes très saillantes et équidistantes (124).

Plusieurs urnules (B) (nos 276, 277, 278, 279 ; fig. 59) sont pourvues sur le pourtour de leur lèvre, en guise de déversoir, de petits godets biconiques ou cylindriques dont la base repose sur le col et l'épaule du vase et qui sont percés d'un pertuis très étroit : ce type de déversoir souvent assujéti à des urnes à figure humaine apparaît à Colchester, 390, Niederbieber, 80, figg. 50, 51, Trèves, Altbachtal, pl. 27, 11 et Hambresart, pl. 1, 16.

On possède aussi un bord de *couvercle* (A) à la paroi incurvée

On a récolté dans les caves, quatre petits « *bougeoirs* » (B) : ils se composent d'un cylindre creux s'élevant verticalement au centre d'un fond plat dont les extrémités se relèvent pour deux d'entre eux (nos 280, 281 ; fig. 59) tandis que les deux autres sont entourés d'un véritable bord vertical dont la hauteur est cependant moindre que celle du cylindre médian (nos 282, 283 : cave C 1 ; figg. 52 et 59) ; il convient de signaler qu'il ne subsistait aucune trace de bougie ou de feu sur les parois de ces vases : on a trouvé des récipients analogues à Trèves, Loeschcke, Trier, pl. XII, 59 et à Corbridge, Gillam 345, ce dernier étant pourvu d'un pied. Notons en outre la parenté certaine qui unit ces « bougeoirs » aux lampes de type XIV de Loeschcke (125).

(124) Comme pour certaines cruches, la surface porte une peinture beige.

(125) L'absence de canal permettant la communication entre le cylindre médian et le reste du récipient nous interdit de croire qu'ils ont pu servir de lampe. Cf. A. WINTER, *Brennende römische Tonlampe* dans *Saalburg Jahrb.*, XIV, 1955, pp. 80-82.

Un petit pot (B) (n° 284 ; figg. 52 et 59) à fond plat, bord court et évasé, large épaule horizontale et orifice étroit au rebord renforcé en un fin bourrelet, devait être suspendu par des fils si l'on en juge par la présence de quatre petits trous percés verticalement dans le bourrelet plein qui renforce la jonction de la panse à l'épaule : la destination de ce récipient est incertaine, nous le rapprocherons néanmoins des lampes de type XIII de Loeschke.

f. Cruches

Outre les très nombreux fragments récoltés sur tout le site, on a retrouvé plusieurs cruches entières.

Argile et facture.

Il y a trois types de terre.

A. *Kaolin* : le corps d'une cruche et quelques rares tessons sont modelés dans une argile blanche ou un peu rosée, fine et bien épurée, à la surface lisse ou légèrement poreuse. La tranche des parties épaisses révèle parfois un noyau gris. Les parois sont généralement minces.

B. *Pâte orangée* : dans l'ensemble, elle est homogène, bien épurée, bien cuite et souvent micacée ; les parois à la surface orange foncé renferment parfois un noyau gris. L'extérieur des vases est assez bien lissé ; des traces du tournage sont souvent visibles à l'intérieur du goulot, parfois aussi sur la panse. Un enduit fin, greige ou blanc, recouvre fréquemment l'extérieur de ces cruches.

C. *Terre bistre ou grise* : on a récolté quelques fragments de grandes cruches à deux anses, façonnés dans une pâte analogue à celle des *dolia* qui comporte du fin gravier ou de la terre cuite pilée.

Formes.

I. Cruches à une anse.

Leur goulot est toujours circulaire et ne porte pas de bec verseur. On a retrouvé trois cruches entières à une anse.

L'une est de type très commun (B) (n° 285 ; fig. 59) : fond évidé, panse piriforme, anse creusée de deux rainures et goulot court étranglé dans sa partie médiane et muni d'une lèvre repliée vers l'extérieur. Elle se rapporte aux types Gose 383 et 378 (dernier tiers II^e s.), Van de Weerd, pl. 51, 6 (fin II^e s. - 1^e moitié III^e s.), Niederbieber 62 a (190-260), Brunsting, pl. 4, 6 (2^e moitié II^e s.) et 5 b pour la lèvre, et Vanvinckenroye 77.

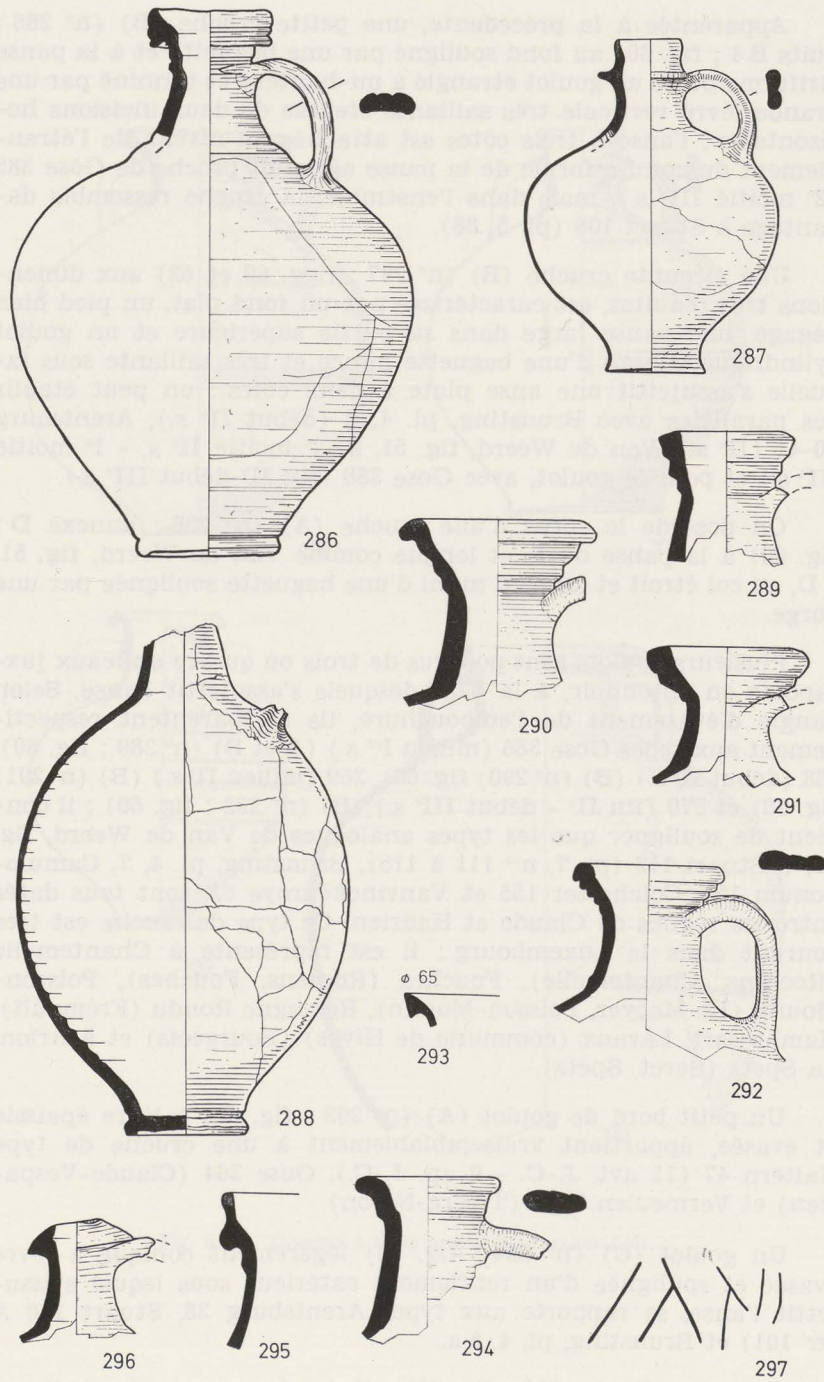


Fig. 60. — Cruches à une anse. (Réduction 1/3).

Apparentée à la précédente, une petite cruche (B) (n° 286 : puits B 4 ; fig. 60) au fond souligné par une baguette et à la panse piriforme porte un goulot étranglé à mi-hauteur et terminé par une grande lèvre verticale très saillante creusée de deux incisions horizontales ; l'anse à trois côtes est attachée au niveau de l'étranglement du col. La forme de la panse apparaît proche de Gose 385 (2^e moitié III^e s.), mais dans l'ensemble, la cruche ressemble davantage à Stuart 108 (pl. 5, 88).

Une élégante cruche (B) (n° 287 ; figg. 60 et 62) aux dimensions très réduites, est caractérisée par un fond plat, un pied bien dégagé, une panse large dans sa partie supérieure et un goulot cylindrique pourvu d'une baguette mince et très saillante sous laquelle s'assujettit une anse plate à deux côtes : on peut établir des parallèles avec Brunsting, pl. 4, 8 (début II^e s.), Arentsburg 40-41 (II^e s.), Van de Weerd, fig. 51, 8 (2^e moitié II^e s. - 1^e moitié III^e s.) et pour le goulot, avec Gose 388 (fin II^e-début III^e s.).

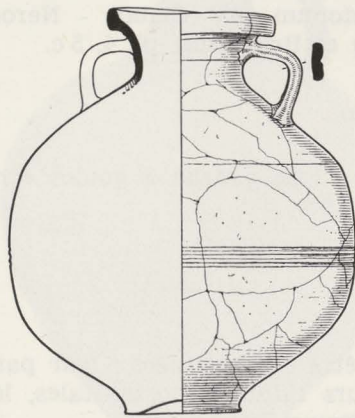
On possède le corps d'une cruche (A) (n° 288 : annexe D ; fig. 60) à la panse ovale et longue comme Van de Weerd, fig. 51, 5 D, au col étroit et au pied muni d'une baguette soulignée par une gorge.

Plusieurs goulots sont pourvus de trois ou quatre anneaux juxtaposés en entonnoir, à la base desquels s'assujettit l'anse. Selon l'angle d'évasement de l'embouchure, ils s'apparentent respectivement aux types Gose 366 (milieu I^{er} s.) (A et B) (n° 289 ; fig. 60), 368 (début II^e s.) (B) (n° 290 ; fig. 60), 369 (milieu II^e s.) (B) (n° 291 ; fig. 60) et 370 (fin II^e - début III^e s.) (B) (n° 292 ; fig. 60) ; il convient de souligner que les types analogues de Van de Weerd, fig. 51, 7, Stuart 112 (pl. 7, n^{os} 111 à 115), Brunsting, pl. 4, 7, Camulodunum 155, Colchester 155 et Vanvinckenroye 62, sont tous datés entre les règnes de Claude et Hadrien. Ce type de cruche est très courant dans le Luxembourg : il est représenté à Chantemelle (Roosens, Chantemelle), Fouches (Roosens, Fouches), Poisson-Moulin (De Maeyer, Poisson-Moulin), Remagne Rondu (Frémault), Hambresart, Lavaux (commune de Hives) (Bourgeois) et à Arlon, La Spetz (Seret, Spetz).

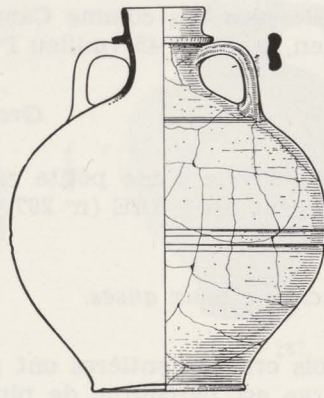
Un petit bord de goulot (A) (n° 293 ; fig. 60) à lèvre épaissie et évasée, appartient vraisemblablement à une cruche de type Haltern 47 (11 avt. J.-C. - 9 ap. J.-C.), Gose 364 (Claude-Vespasien) et Vermeulen 78 B (Tibère-Néron).

Un goulot (C) (n° 294 ; fig. 60) légèrement conique à lèvre évasée et soulignée d'un renflement extérieur sous lequel s'assujettit l'anse, se rapporte aux types Arentsburg 38, Stuart 110 A (n° 101) et Brunsting, pl. 4, 5 a.

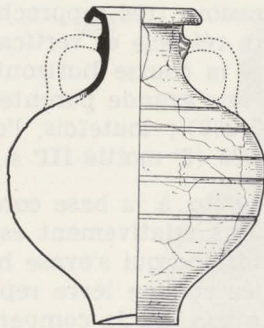
Un autre (B) (n° 295 ; fig. 60), rétréci dans sa partie médiane, porte un rebord en forte saillie comme Stuart 125 (n° 138).



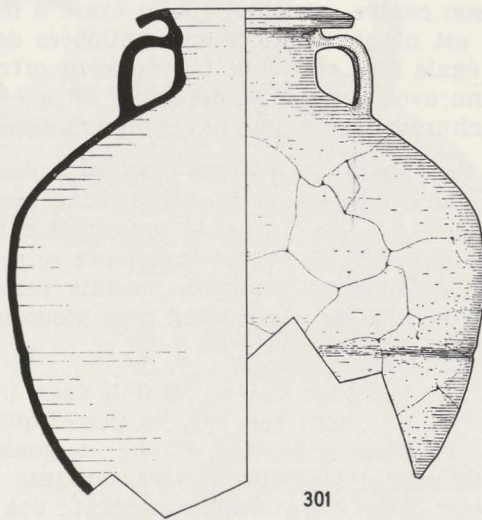
298



300



299



301

Fig. 61. — Cruches à deux anses. (Réduction 1/6).

Enfin, deux goulots cylindriques (B) (n° 296 ; fig. 60) assez étroits, portent une grande lèvre horizontale à l'extrémité amincie ; l'anse de l'un est directement attachée sous la lèvre comme Gose 373 à 376 (milieu I^{er} s. - 3^e quart II^e s.), celle de l'autre étant assujettie plus bas comme Camulodonum 148 (Claude - Néron), Ubbergen, pl. VIII, 45 (milieu I^{er} s.) et Brunsting, pl. 4, 5 c.

Graffito.

Sur l'épaule d'une petite cruche très pansue à goulot étroit (B), on peut lire : ARE (n° 297 ; fig. 60).

II. *Cruches à deux anses.*

Trois cruches entières ont pu être reconstituées ; leur panse très large est parcourue de plusieurs rainures horizontales, leur pied est extrêmement réduit, voire quasi inexistant.

L'une (B) (n° 298 ; figg. 61 et 62), au fond évidé et à la panse au galbe surbaissé et creusée de trois dépressions très rapprochées en son centre, porte un goulot évasé à lèvre rétrécie et verticale ; elle est munie de deux anses bilobées dont la course horizontale est égale à la verticale. Ce récipient offre une grande parenté de forme avec le type Niederbieber 69 a (190-260) ; toutefois, l'embouchure se rapproche davantage de Gose 385 (2^e moitié III^e s.).

Une autre (B) (n° 299 ; fig. 61), plus petite, à la base concave, a une panse agrémentée de cinq rainures relativement espacées les unes des autres et un goulot cylindrique qui s'évase brutalement dans sa partie supérieure terminée en une lèvre repliée vers l'extérieur et obliquant ensuite vers le bas. On la comparera pour le galbe de la panse au type Niederbieber 74 (fig. 44, 1) (190-260).

Une baguette étroite ceint le fond presque plat de la troisième (B) (n° 300 ; fig. 61), la panse quasi sphérique porte deux rainures dans sa partie médiane ; le goulot à peine évasé est muni d'une baguette étroite et très saillante qui repose sur les anses à deux côtes. Cette cruche présente des analogies certaines avec les types Gose 412 (2^e moitié III^e s.), Niederbieber 70 (fig. 40) (190-260), Arentsburg 69 (fin II^e s.) et Loeschcke, Trier, pl. X, 22 (259-260), mais la panse est plus étroite et le goulot moins élevé.

La moitié supérieure d'une immense cruche (B) (n° 301 : construction E ; fig. 61) à panse piriforme, goulot large, court et un peu évasé, et grande lèvre horizontale à l'extrémité sensiblement infléchie vers le bas, trouve un parallèle dans les types Gose 415 et 416 (milieu II^e s. - début III^e s.) et Niederbieber 74 (fig. 44, 1) (190-260). On rattachera à ce type de cruche le bord d'un goulot



286



287



298

Fig. 62. — Cruches à une et deux anses. (Réduction 1/3). © A.C.L.

(B) (n° 302 ; fig. 63) parfaitement cylindrique sur lequel s'assujettit une lèvre horizontale (B) et une variante (B) (n° 303 ; fig. 63) à lèvre plus courte, plus épaisse et bord rainuré.

La majorité des fragments (B, C) appartiennent à des cruches à large orifice évasé et rebord épaissi extérieurement en un large bandeau vertical ; la paroi supérieure du goulot est soit oblique (n° 304 ; fig. 63), soit convexe (nos 305, 306, 307 ; fig. 63) ; on les mettra en parallèle avec Stuart 129 A et B (nos 144, 149) (70-105), Arentsburg 62 (II^e s. ?) et Niederbieber 67 (fig. 39, 7 et 9) (190-260) ⁽¹²⁶⁾.

On possède un exemplaire de goulot (B) (n° 308 ; fig. 63) étranglé dans sa partie médiane, s'évasant fortement vers l'orifice et muni d'une large lèvre à l'extrémité creusée d'une incision circulaire ; les anses à deux côtes s'assujettissent au milieu de sa hauteur. On le rapprochera des types Stuart 130 (n° 159) (I^{er} - III^e s.), Arentsburg 51 (début II^e s.) et Niederbieber 73 (fig. 41, 1) (190-260) ⁽¹²⁷⁾.

Un autre goulot (B) apparenté au précédent, s'en différencie toutefois par un orifice moins étroit et une lèvre plus fine et dépourvue de rainure : il présente quelque analogie avec le type Brunsting, pl. 4, 21 b (I^{er} s.)

Un fragment d'un très large goulot (C) (n° 309 ; fig. 63) qui se rétrécit dans sa partie médiane, porte une petite baguette au-dessus de l'attache de l'anse et une lèvre épaisse creusée d'une fine incision circulaire extérieure : il appartient vraisemblablement à des cruches apparentées aux types Gose 392 et 396 (1^e moitié I^{er} s.).

Une cruche était munie d'un orifice évasé à paroi incurvée (B) (n° 310 ; fig. 63) comme Arentsburg 59 (fin II^e s.).

Sans toutes réserves, on attribuera à une cruche à deux anses, la partie supérieure d'un goulot évasé (B) (n° 311 ; fig. 63) dont la lèvre verticale en forte saillie est creusée extérieurement de quatre rainures horizontales : il s'apparente aux types Camulodunum 163 a (Tibère - Claude), Vindonissa 486 (46/47 - 75) et Vermeulen 82 (Tibère-Néron).

Graffito.

Sur le haut du col d'une cruche (B) à large goulot et lèvre épaissie en bandeau extérieur, on peut lire A ou V (n° 312 ; fig. 63).

(126) Il n'est pas exclu que certains d'entre eux aient appartenu à des cruches à une anse de type Stuart 102.

(127) Cf. aussi Altbachtal, pl. 28, 12 et Frémault, t. 39 b.

Signalons encore de nombreuses *anses* de cruches de toutes les dimensions. La plupart sont plates et creusées d'une nervure médiane ; les anses trilobées sont moins fréquentes ; rares sont celles pourvues de quatre côtes. Une anse a une section circulaire et une autre ovale. Leur course horizontale est généralement égale à leur course verticale. Toutefois quelques-unes nettement plus longues dans leur partie verticale se courbent en un angle droit pour rejoindre le goulot (A et B), détail révélateur pour la chronologie : en effet, ce type d'anse devait appartenir à des cruches à long goulot caractéristiques du I^{er} s. (cf. Hofheim 58 et 62 par exemple).

g. Tèles (mortiers ou broyeurs)

Argile et facture.

La pâte de couleur ocre, bistre ou greige, parfois un peu rosée, poreuse, comporte souvent des petites pierres et parcelles de terre cuite blanche, orangée ou rouge ; elle est très cuite et compacte. Les parois d'un exemplaire se sont fendillées à la cuisson. Le fond et les parois intérieures de tous les broyeurs sont parsemés jusqu'au rebord de grains de quartz blanc, de petits graviers gris ou de fragments de terre cuite finement broyée dont les aspérités ont été généralement usées par un frottement prolongé. Un fragment de mortier porte un enduit blanchâtre.

Formes.

Les tèles trouvées à Saint-Mard ont des dimensions particulièrement importantes ; de ce fait les parois sont très épaisses.

Un seul mortier a pu être reconstitué (n° 323 ; fig. 63) ; il a un fond plat, des parois convexes peu élevées et un grand bord horizontal pourvu d'un boudin intérieur qui dépasse nettement en hauteur le niveau du rebord extérieur, lui aussi terminé en boudin de grandeur équivalente : il offre une parenté certaine avec les types Vindonissa 598 (46/47 - 75) et Niederbieber 86 (fig. 53, 7) (190-260).

On a récolté différents types de bord horizontal généralement muni d'un petit rebord intérieur. Plusieurs pièces ont le rebord plus élevé que l'ensemble du bord dont la partie extérieure est soit simplement cintrée, comme Arentsburg 306 et 311 ou renforcée d'un boudin comme Arentsburg 308. Les exemplaires munis d'un petit boudin intérieur placé nettement plus bas ont un bord soit courbé comme Gose 455 et Arentsburg 324, soit replié

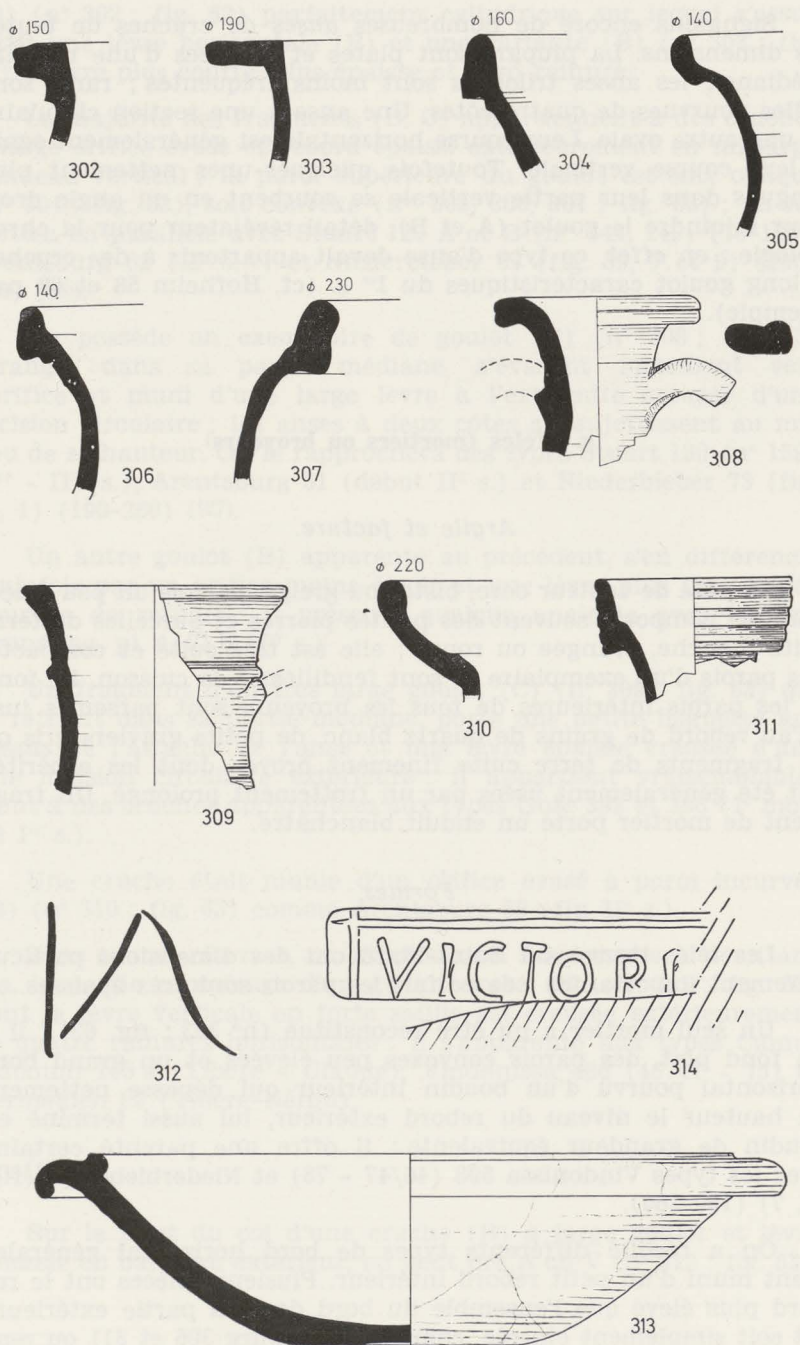


Fig. 63. — Cruches à deux anses et tête. Nos 302 — 312 : goulot, bords et graffito de cruche ; (réduction 1/3). No 313 : tête ; (réduction 1/6). No 314 : marque de tête ; (grandeur nature).

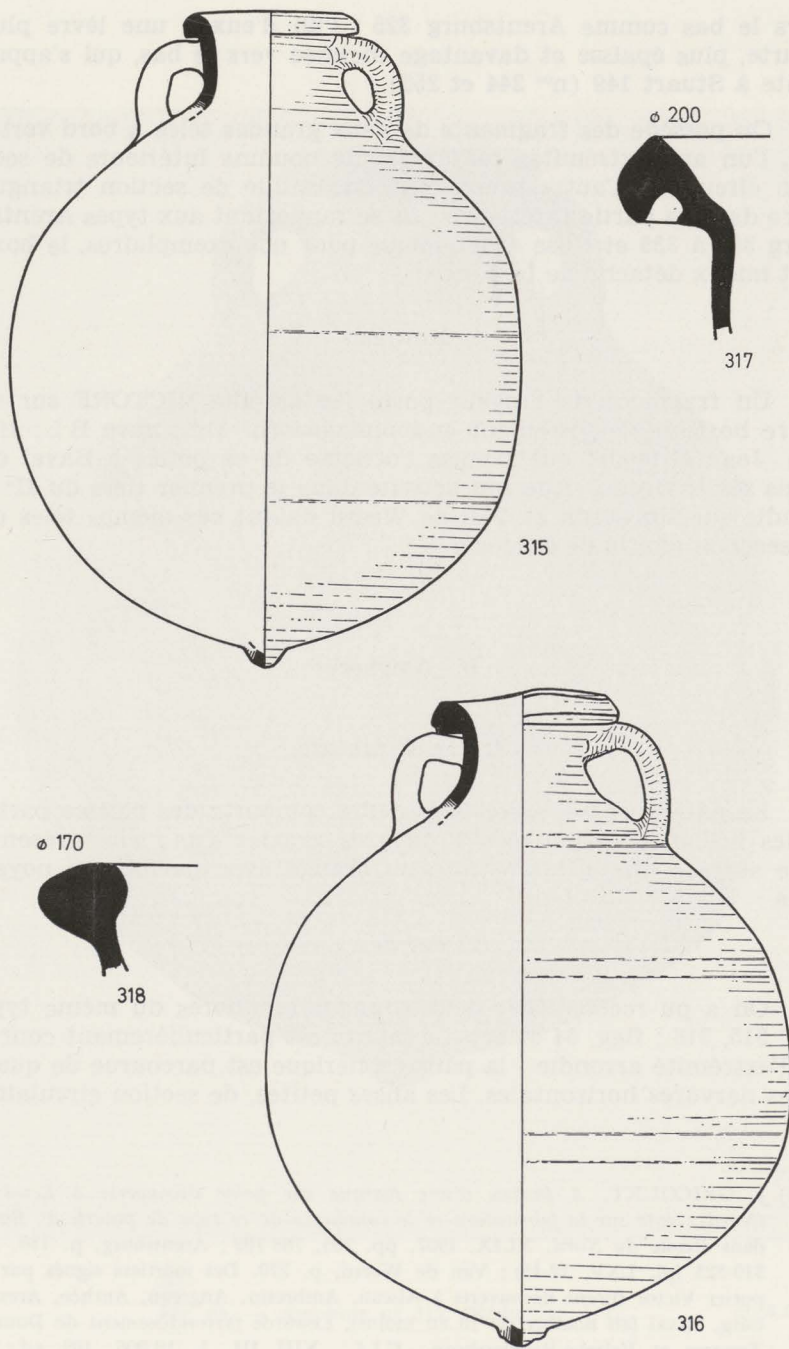


Fig. 64. — Amphores. Nos 315 — 316 ; (réduction 1/8). Nos 317 — 318 :
bords ; (réduction 1/3).

vers le bas comme Arentsburg 325 ; l'un d'eux a une lèvre plus courte, plus épaisse et davantage inclinée vers le bas, qui s'apparente à Stuart 149 (n^{os} 244 et 252).

On possède des fragments de deux grandes tèles à bord vertical, l'un aux extrémités renforcées de boudins intérieurs de section circulaire, l'autre présentant une saillie de section triangulaire dans sa partie inférieure : ils se rapportent aux types Arentsburg 332 à 335 et Gose 453, quoique pour nos exemplaires, le bord soit mieux détaché de la panse.

Marque.

Un fragment de broyeur porte l'estampille VICTORF sur sa lèvre horizontale fortement endommagée (n^o 314 : cave B 1 ; fig. 63). Jean Gricourt qui localise l'officine de ce potier à Bavai dans ses environs, situe son activité dans le premier tiers du II^e s. tandis que Holwerda et Van de Weerd datent ces mêmes tèles de la seconde moitié de ce siècle (128).

h. Amphores

Argile et facture.

La pâte poreuse, assez bien cuite, comporte des petites particules brillantes mélangées à du gros gravier gris ; elle présente une surface bistre, bistre rosé ou orangé avec parfois un noyau gris.

Formes.

On a pu reconstituer deux grandes amphores du même type (n^{os} 315, 316 ; figg. 64 et 65). La pointe est particulièrement courte et l'extrémité arrondie ; la panse sphérique est parcourue de quelques nervures horizontales. Les anses petites, de section circulaire,

(128) J. GRICOURT, *A propos d'une marque sur pèle découverte à Lewarde (Nord). Note sur la fabrication et le commerce de ce type de poterie à Bavai dans Revue du Nord*, XLIX, 1967, pp. 705, 708-709 ; Arentsburg, p. 130, n^{os} 319-323 (pl. LXV, 12-15) ; Van de Weerd, p. 270. Des mortiers signés par le potier Victor furent découverts à Aiseau, Ambresin, Angreau, Anthée, Arentsburg, Bavai (au nombre de 10 au moins), Lewarde (arrondissement de Douai), Tongres et Velzeke-Ruddershove : C.I.L., XIII III, 1, 10.006. 107 a-f ; J. GRICOURT, *loc. cit.*, p. 704 ; S.J. DE LAET, J.A.E. NENQUIN, *Een Gallo-Romeinse vicus te Velzeke-Ruddershove dans Cultureel Jaarboek voor de Provincie Oostvlaanderen*, 1953, p. 40, fig. 11, n^o 3.



Fig. 65. — Amphore n° 315. (Réduction 1/4).

© A.C.L.

prennent naissance au sommet de l'épaule et s'assujettissent à la partie supérieure du col terminé par une lèvre en boudin soulignée d'une gorge. Selon Hofmann, ces amphores qu'il qualifie d'antonines, contenaient de l'huile (129) ; on les mettra en parallèle avec les types Gose 441 (1^{ère} moitié III^e s.), Niederbieber 78 (fig. 48) (190-260), Callender, fig. 1, 20 (I^{er} s. avt J.-C. - 260 ap. J.-C.) et Hofmann, 2, n^{os} 240-243 (époque flavienne - IV^e s.). Des amphores analogues furent trouvées à Zugmantel, dans les caves des habitations, comme à Saint-Mard (130), et dans une tombe d'Arton, La Spetz (Seret, Spetz, t. 34, 3).

Parmi les fragments, on a retrouvé plusieurs anses et goulots ayant appartenu à des amphores similaires.

Néanmoins, il convient de signaler deux autres types de goulot : l'un (n^o 317 ; fig. 64) a un départ cylindrique, puis s'évase brusquement vers le haut qui supporte une lèvre pendante : ce type s'apparente à Stuart 143 (n^o 199). L'autre (n^o 318 ; fig. 64) est muni d'un bord très épaissi au profil arrondi, comparable à Stuart 138 (n^o 187).

i. *Dolia*

Argile et facture.

Il y a deux types de pâte. D'une part, les *dolia* de grandes dimensions sont façonnés dans une argile rugueuse, mélangée de grosses particules de terre cuite. La surface est bistre ; la tranche présente parfois un noyau gris foncé. Les parois sont très épaisses (A).

D'autre part, les petits *dolia*, aux parois plus minces, sont façonnés dans une pâte identique à celle des cruches (B).

Formes.

Un très grand *dolium* (A) offre une panse agrémentée de plusieurs baguettes horizontales équidistantes comme Van de Weerd, pl. 51, 2, mais jumelées dans la partie supérieure uniquement ; le bord horizontal (n^o 319 ; fig. 66), muni d'un petit bourrelet extérieur arrondi s'apparente aux types Gose 358 et Ubbergen, pl. XI, 41. Il est vraisemblablement antérieur au bord (A) (n^o 320 ; fig. 66)

(129) Hofmann, amphores, p. 5, série K.

(130) *Kastell Zugmantel. A. Ausgrabungen* dans *Saalburg Jahrb.*, V, 1913, II, (1924), fig. 1.

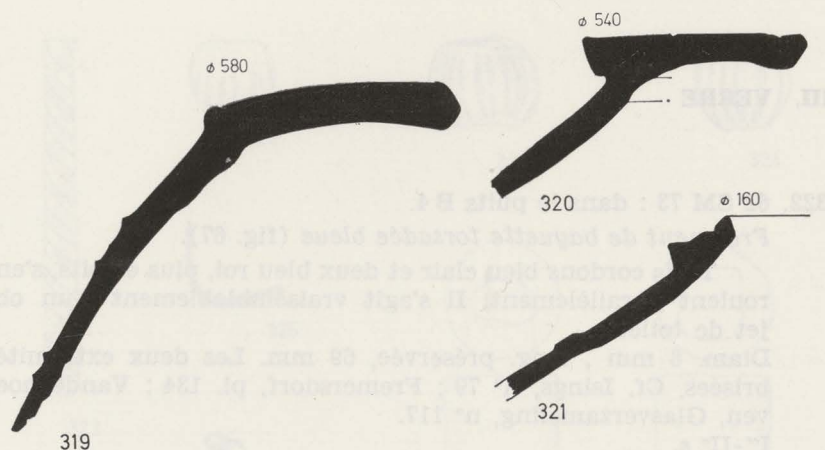


Fig. 66. — Bords de *dolia*. (Réduction 1/3).

qui présente un talon extérieur plus saillant et porte un enduit noir qui s'étend jusqu'à 35 mm sous le bourrelet : ce dernier trouve un parallèle dans le type Arentsburg 338.

On possède des fragments de deux *dolia* (B) (n° 321 ; fig. 66) à orifice étroit, lèvre horizontale parée de trois bourrelets, grande épaule presque horizontale également, l'une étant ornée d'un bandeau plastique creusé de quelques stries obliques parallèles.

Décor.

Outre les baguettes et bandeaux déjà cités, certains grands *dolia* (A) sont décorés de bandeaux ondes aux dépressions imprimées au doigt analogues à Ubbergen, pl. XI, 17 (130 bis).

j. Divers

Il convient de mentionner enfin un fragment d'une coupe à « enduit rouge-pompéien » et un bord d'urne modelée dans une terre de l'Eifel avec une lèvre fortement évasée et directement assujettie à la panse.

(130 bis) Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, nous n'avons pas eu l'occasion de présenter d'illustration d'un grand *dolium* reconstitué, découvert au cours des fouilles et malheureusement dépourvu de tout numéro d'inventaire.

III. VERRE

322. 62 SM 73 : dans le puits B 4.

Fragment de baguette torsadée bleue (fig. 67).

Trois cordons bleu clair et deux bleu roi, plus étroits, s'enroulent parallèlement. Il s'agit vraisemblablement d'un objet de toilette.

Diam. 8 mm, long. préservée, 69 mm. Les deux extrémités brisées. Cf. Isings, n° 79 ; Fremersdorf, pl. 134 ; Vanderhoeven, Glasverzameling, n° 117.

I^{er}-II^e s.

323. 62 SM 72 : dans le puits B 4.

Deux perles côtelées (fig. 67).

Elles sont en pâte de verre blanche opaque et étaient recouvertes d'une couche d'émail bleu turquoise dont il ne subsiste que quelques traces.

Diam. respectif, 22 mm, 16 mm. Email presque disparu.

Cf. Fremersdorf, pl. 135.

324. 62 SM 7 : dans le remblai inférieur de la cave A 2.

Demi perle côtelée similaire (fig. 67).

Diam. 28 mm. Email préservé dans le creux des côtes.

325. 62 SM 61 : dans la cave A 1.

Fragment de bouteille vert bleuté (fig. 67).

Morceau de fond et départ de la panse d'une bouteille dont la paroi s'élevait rapidement à la verticale.

Diam. présumé, 100 mm environ.

326. 62 SM 63 : à l'intérieur de la grande pièce du bâtiment D.

Bord de vase vert bleu.

Il est déformé par la chaleur.

Ep. 7 mm.

327. Sans numéro d'inventaire.

Fragment d'un bord de vase (fig. 67).

Ep. de la paroi, 1 mm.

A proximité de la cave A 2, dans la cave B 2 et au-dessus du puits B 4, notamment, on a récolté quelques menus fragments de vases aux parois fines de verre vert olive foncé opaque, vert clair translucide et incolore, souvent parsemés ou criblés de petites bulles d'air. Quelques-uns ont fondu sous l'action d'une chaleur intense.

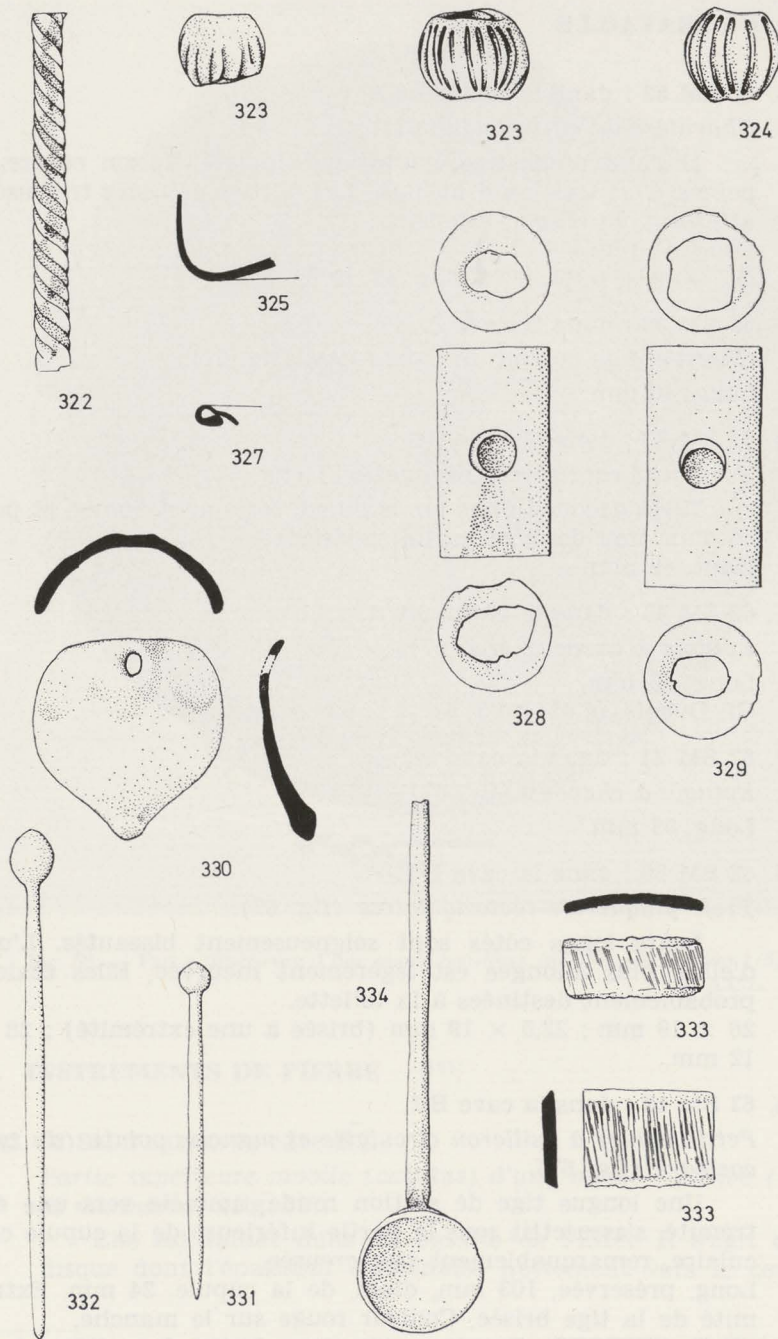


Fig. 67. — Objets de verre (nos 322 — 327) et d'os (nos 328 — 334).
(Réduction 2/3).

IV. OS TRAVAILLE

328. 62 SM 52 : dans le bâtiment A.

Charnière de coffret (fig. 67).

Il s'agit d'une tige cylindrique creusée en son centre et percée d'un trou rond médian. Les parties creusées très usées attestent un emploi intensif.

Long. 47 mm.

Cf. Dubois, p. 41, n^{os} 1, 6, p. 42, n^o 8.

329. 62 SM 58 : dans la cave A 1.

Charnière de coffret de même type (fig. 67).

Long. 40 mm.

330. 63 SM 20 : dans la cave B 2.

Pendentif cordiforme (amulette ?) (fig. 67).

Il est découpé dans un os mince fortement bombé et percé d'un trou dans sa partie supérieure.

Haut. 49 mm.

331. 62 SM 48 : dans le bâtiment A.

Epingle à cheveux (fig. 67).

Long. 66 mm.

Cf. Dubois, p. 41, n^{os} 3, 5.

332. 62 SM 21 : dans la cave B 2.

Epingle à cheveux (fig. 67).

Long. 99 mm.

333. 62 SM 80 : dans la cave B 2.

Trois plaquettes rectangulaires (fig. 67).

Leurs longs côtés sont soigneusement biseautés. L'une d'elles, plus allongée est légèrement incurvée. Elles étaient probablement destinées à la toilette.

26 × 19 mm ; 22,5 × 19 mm (brisée à une extrémité) ; 28 × 12 mm.

334. 63 SM 18 : dans la cave B 2.

Petite cuiller à cuilleron circulaire et manche pointu (du type coclear) (fig. 67).

Une longue tige de section ronde, amincie vers une extrémité, s'assujettit sous la partie inférieure de la cupule circulaire, remarquablement peu creusée.

Long. préservée, 103 mm, diam. de la cupule, 24 mm. Extrémité de la tige brisée. Couleur rouge sur le manche.

Cf. R. STEIGER, *Gussform für einen Löffel* dans *Römerhaus und Museum Augst. Jahresbericht, 1967, (1968), pp. 38-42, fig. 22.*

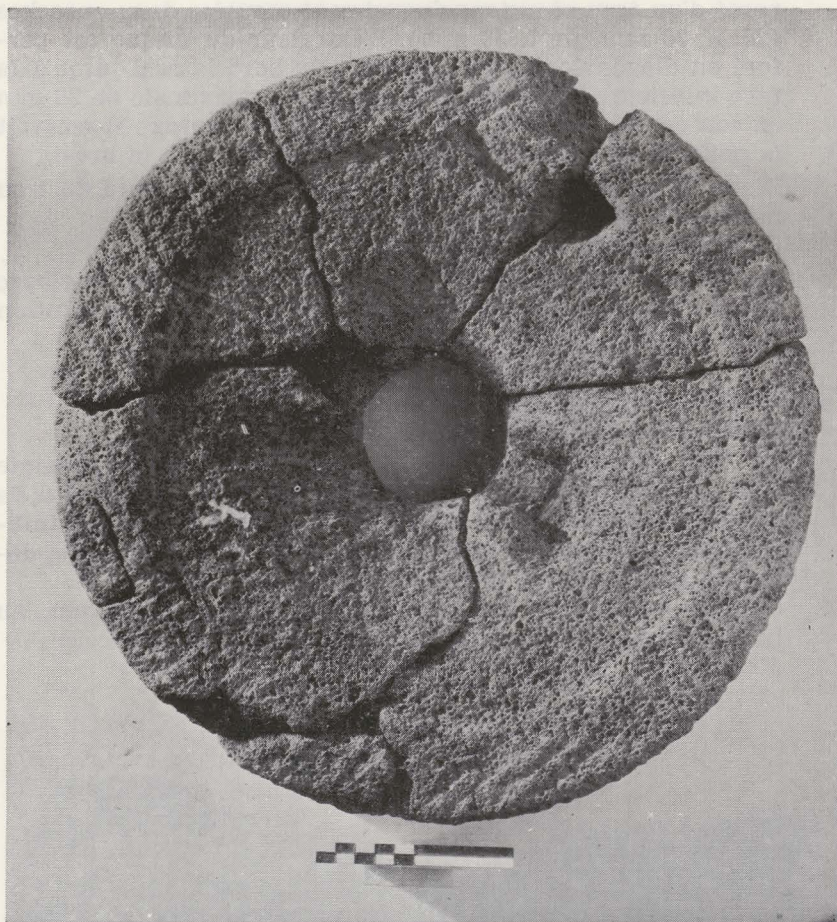


Fig. 68. — Partie supérieure d'une meule (*catillus*), (n° 335). (Réduction 1/3).
© A.C.L.

V. INSTRUMENTS DE PIERRE (131)

335. 63 SM 1 : dans la cave B 2.

Partie supérieure mobile (catillus) d'une meule rotative (mola manuaris) (fig. 68).

Elle est taillée dans du basalte de l'Eifel. Il s'agit d'un disque dont l'épaisseur s'amenuise nettement vers le centre

(131) Nous remercions vivement M. Gulinck, Géologue Principal du Service géologique de Belgique et M. De Hénau, de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique, pour l'identification de ces roches.

percé d'un trou et autour duquel sont creusées deux encoches (35 × 30 mm, prof. 20 mm). L'extérieur du disque est perforé en diagonale, depuis le milieu du bord latéral jusqu'à la face inférieure ; le pertuis, d'une largeur maximale de 20 mm en son centre, s'élargit rapidement vers les bords : il recevait la poignée qui permettait d'actionner la meule à la main.

Diam. 390 mm, ép. du bord extérieur, 90 mm, au bord du trou médian, 70 mm.

Cinq fragments recollés.

Cf. H. JACOBI, *Römische Getreidemühlen* dans *Saalburg Jahrb.*, III, 1912, pp. 75-95 et pl. II, 25a ; voir reconstitution dans *Le Pays gaumais*, 18, 1957, p. 17.

336. Numéro d'inventaire perdu.

Moitié d'une meule rotative (fig. 69).

Elle est taillée dans le même basalte. Le *catillus* présente une encoche longue de 60 mm et profonde de 15 mm qui va du bord extérieur vers le centre du disque. La partie inférieure de la meule ou *meta* offre une épaisseur constante, depuis le bord jusqu'au centre.

Catillus : diam. 390 mm, ép. du bord extérieur, 70 mm, au bord du trou médian, 15 mm.

Meta : diam. 430 mm, ép. 35 mm.



Fig. 69. — Moitié de meule (n° 336). (Réduction 1/3).

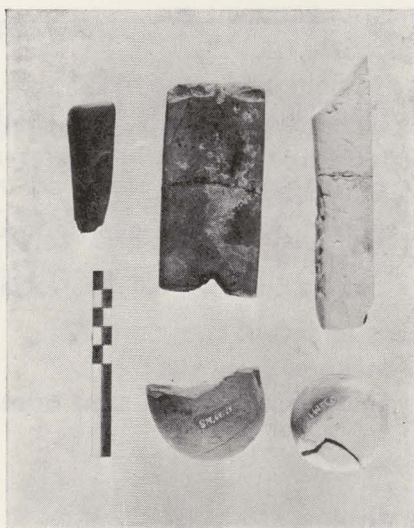


Fig. 70. — Aiguisoirs et broyeurs de pierre (nos 338 — 342). (Réduction 1/3).

337. 62 SM 72 : dans le puits B 4.
Quatre petits fragments de meule en basalte.
Ep. varie de 25 à 70 mm.
338. 62 SM 16 : dans l'annexe B 3.
Aiguisoir en grès calcaire (fig. 70).
Il s'agit d'une tige, de section rectangulaire, à une extrémité biseautée.
Larg. 30 mm, long. 146 mm, ép. 17 mm. La pierre a été altérée sous l'action du feu.
339. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Aiguisoir en psammite métamorphique (fig. 70).
Une plaque rectangulaire, percée d'un trou, présente des traces de rouille sur ses deux faces principales.
Larg. 55 mm, long. préservée, 114 mm, ép. 14 mm. Une extrémité sectionnée. Trois fragments recollés.
340. 63 SM 24 : au nord de la cave A 2.
Aiguisoir en roche siliceuse (fig. 70).
Il s'agit d'une tige de section parallélogrammique qui se rétrécit vers une extrémité.
Long. préservée, 70 mm, ép. 20 mm. Une extrémité brisée.

341. 61 SM 15 : dans le bâtiment C.
Broyeur en quartzite (fig. 70).
Il a la forme d'un demi sphéroïde aplati.
Diam. 60 mm, haut. maximale, 36 mm. Partiellement brisé.
342. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Broyeur en calcaire (fig. 70).
C'est un cylindre plus large que haut à la surface latérale arquée comme une sphère.
Diam. 52 mm, haut. 32 mm. Le calcaire est altéré.
343. 62 SM 14 : dans la cave C 1.
Fragment de hache polie en silex.
Long. préservée, 70 mm, larg. 40 mm. Brisée en ép. et dans la long.

VI. GRAINES ET BOIS

Graines.

344. 62 SM 37 : dans la fosse quadrangulaire de la cave C 1, au fond de la boîte en bois (n° 345).
Graines de *Vicia* (sans doute *sativa*), ou vesce légumineuse, de la famille des papilionacées (132).

Bois.

345. 62 SM 38 : dans la fosse quadrangulaire de la cave C 1.
Charbons de bois de hêtre (*Fagus silvatica*) qui proviennent de la boîte encastrée dans le sol.
346. 62 SM 38 : dans la cave C 1.
Charbons de bois de chêne (133).
347. 62 SM 11 : dans l'annexe D 1.
Fragment d'un manche de hache (n° 66) vraisemblablement en frêne (134).
348. 63 SM 1 : dans la cave B 2.
Charbon de bois de chêne accolé à une plaque de garniture de coffre ou de meuble (n° 75) (135).

(132) Détermination effectuée par M. Kinard.

(133) Détermination assurée par le Prof. W. Mullenders (U.C.L.)

(134) Cf. n° 66, p. 43. Identification assurée par les Laboratoires de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique.

(135) Cf. n° 75, p. 45. Identification fournie par les Laboratoires de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique.

VII. FRAGMENTS D'ENDUIT PEINT

La cave A 2 a livré de nombreux fragments d'une couche de mortier dont l'épaisseur n'excède pas 27 mm et dont la surface extérieure, recouverte d'un revêtement préparatoire blanc, porte diverses couleurs. La teinte dominante rouge foncé fait parfois place à un décor rectiligne de filets, larges de 6 à 9 mm, de tonalités blanche et grise, et de bandes plus larges vert pâle, jaune ocre et gris foncé. Les traces des poils des pinceaux sont encore visibles.

D. Conclusions générales

Les fouilles effectuées sur le plateau de Majeroux ont permis d'élargir et de préciser notre connaissance du *vicus* romain de Vertunum au sujet duquel Charles Dubois avait publié, en 1938, un bref historique accompagné d'un inventaire des trouvailles archéologiques (136).

*
**

Sur la base du matériel archéologique et plus particulièrement des monnaies et terres sigillées décorées et subsidiairement, de la céramique « vernissée », de la *terra nigra* et des cruches, nous pouvons retracer les grandes lignes de l'occupation antique de ce quartier du *vicus*. Les données chronologiques fournies par les trouvailles ne concernent que le secteur septentrional du bourg qui constituait anciennement un quartier excentrique de Vertunum dont le cœur est généralement situé aux abords de l'église Saint-Martin (137). Cette distinction s'avère importante puisque l'occupation de ce secteur fut nettement plus réduite que celle du centre du *vicus*.

*
**

Une hache polie en silex exhumée de la cave C 1 (n° 343) est le seul vestige d'une époque antérieure à l'invasion romaine.

Les plus anciens témoins romains sont à coup sûr les sept deniers en argent (n°s 1 à 7). Sans être inconcevable, il serait audacieux de lier leur découverte dans le fond de la cave A 2 qui, bien qu'elle semble appartenir à une première phase de construction, devrait être datée du premier tiers du I^{er} s. Or, l'absence d'autres monnaies antérieures à Néron (64-66), de *terra nigra* et de tessons de sigillée décorée précédant la dynastie flavienne tendent à annihiler l'hypothèse d'une occupation de ce quartier septentrional de la bourgade au cours de la première moitié du I^{er} s. Mais, alors, comment peut-on justifier leur existence dans une cave dont l'édification leur serait postérieure ? Il convient ici de mettre en relation avec cette trouvaille, la découverte de sept au-

(136) Ch. DUBOIS, *op. cit.*

(137) Cf. note 10.

tres deniers contemporains (138). La présence proche de ces deux lots de pièces d'argent, toutes frappées avant le règne de Caligula, nous engage à présumer l'existence d'un trésor enfouis anciennement et dispersé fortuitement à l'époque romaine, peut-être à l'occasion de l'apport d'une couche de terre battue destinée à recouvrir le sol primitif de la cave (139).

La découverte d'un as de Néron (n° 8), d'un tesson de sigillée décorée de l'époque flavienne (n° 115) et d'un sigle daté entre 30 et 85 de notre ère (n° 166) nous autorise à fixer le début de l'occupation vers le milieu du I^{er} s. de notre ère ; nous possédons d'autres témoins de cette époque dans des tessons de céramique en *terra nigra* (n^{os} 191 à 226) et des fragments de cruches (n^{os} 288, 289, 293, 309, 311) (140).

Au II^e s., ce quartier du *vicus* atteint sa plus grande prospérité qui se décèle dans l'abondance des vases de sigillée ornée importés principalement de l'est mais aussi du sud et du centre de la Gaule et des monnaies (au nombre de 14) égarées çà et là.

Il est curieux de constater que dans la somme des découvertes, les objets appartenant avec certitude au III^e s. sont en nombre très limité ; la céramique de terre sigillée décorée se fait rare puisqu'un unique fragment date du début du III^e s. (n° 135) tandis qu'une seule monnaie de cette période a été perdue sur le site (n° 23) (141). Doit-on attribuer cette raréfaction du matériel du III^e s. à un déclin économique ou à un abandon partiel du site ? La présence d'une céramique « vernissée » dont le répertoire s'apparente fortement à celui de Niederbieber (vers 190-260) milite en faveur du premier élément de l'alternative ; en effet, dans l'hypothèse d'une telle décadence, il serait judicieux de conjecturer que la céramique importée de l'étranger a été remplacée par une vaisselle fabriquée dans des officines régionales. Un déclin économique pourrait s'expliquer par la dégradation de la situation po-

(138) Cf. p. 26.

(139) Cf. p. 27.

(140) Cette époque s'accorde parfaitement avec l'essor général de l'ouest du Pays gaumais ; en effet, le résultat des fouilles archéologiques montre que l'origine de la prospérité de cette région est liée à la construction, sous le règne de Claude, de la grande chaussée Reims-Trèves (cf. note 8) ; Voir M. RENARD, *Technique et agriculture en pays trévire et rémois* dans la coll. *Latomus*, vol. XXXVIII, Bruxelles, 1959, pp. 44-46 ; J. MERTENS, *Quelques aspects de la romanisation dans l'ouest du Pays gaumais* dans *Helinium*, III 1963, pp. 208-215 (= *Arch. Belgica* 74).

(141) Une telle diminution du nombre des monnaies frappées pendant les six premières décennies du III^e siècle se dégage également de la liste des monnaies romaines découvertes à Vertunum, établie par Ch. DUBOIS, *Le vicus romain de Vertunum (Vieux-Virton, Majerou)*, 1^{re} éd., Virton, 1938, p. 59.

litique de l'Empire depuis la fin du II^e s., époque qui coïncide au terme de la période que l'on a qualifiée de *Pax Romana* (142).

Nous pouvons affirmer avec certitude que ce secteur de la bourgade était abandonné au IV^e s., puisque nous n'avons découvert aucun fragment de sigillée ornée à la roulette et nulle monnaie postérieure à 227 ; au surplus, le répertoire de la céramique « vernissée » et des cruches ne comporte aucun type caractéristique du Bas-Empire.

*
**

Les excavations du XIX^e s. sur le site de Vertunum avaient révélé l'existence de plusieurs habitations ravagées par un incendie. Les fouilles récentes ont montré que le quartier nord du *vicus* avait été plus d'une fois victime du feu. Faut-il attribuer ces incendies à des causes accidentelles ou volontaires ? Dans la première supposition, il eut été naturel que les occupants, après avoir maîtrisé le sinistre, aient reconstruit les parties endommagées ou toute leur demeure à l'aide des moellons provenant des murs écroulés.

La cave B2 qui fut désaffectée et au-dessus de laquelle on édifia une nouvelle bâtisse, pourrait témoigner d'un incendie accidentel ; les pierres rougies remployées dans le noyau d'un certain nombre de murs en fournissent un autre exemple.

Il est aisé d'imputer ces ravages par le feu au mode de chauffage rudimentaire de ces maisons et à la présence présumée des aménagements intérieurs tels que des cloisons qui devaient être en bois ou en matériaux légers et inflammables comme l'atteste la grande quantité de clous, crochets et pitons divers exhumés à l'intérieur de ces constructions.

Il faudra attribuer l'hypothèse d'un sinistre intentionnel à l'irruption d'envahisseurs qui aura entraîné la fuite, voire la mort des habitants, provoquant l'abandon de leurs demeures. Or, nous savons que la plupart des *vici* de nos régions périrent dans les flammes lors de l'arrivée des bandes d'envahisseurs germaniques dans

(142) Plusieurs érudits ont attribué la destruction de nombreuses villas en Belgique (et notamment celle d'Habay-la-Vieille dans le Luxembourg) dans la seconde moitié du II^e siècle à l'invasion des Chauques (ou des Chattes) que cite SPARTIANUS, *Vita Didii Juliani*, I, 7-8, et que l'on situe entre 162 et 174 : R. DE MAEYER, *op. cit.*, pp. 284-289 ; J. BREUER, *La Belgique romaine*, Bruxelles, 1944, p. 22 ; A. VAN DOORSELAER, *Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale*, Bruges, 1967, p. 251. L'importance accordée à cette invasion et les régions qu'elle a affectées sont trop sujettes à caution pour nous permettre de lui attribuer la cause du déclin du secteur septentrional du *vicus*.

notre pays, dans la seconde moitié du III^e s. (143). Aussi, nous imputerons l'incendie qui sévit dans la cave C 1 comme celui de l'annexe D 1, à l'invasion de ces populations barbares, étant donné qu'aucune construction postérieure n'a remplacé ces pièces remblayées par les débris incendiés.

Il convient de souligner le fait que si les occupants n'eurent parfois pas le temps de sauver le contenu de leur cave d'un incendie accidentel qui a dû être subit et inattendu pour la cave B 2, les habitants sinon les envahisseurs préservèrent du feu le matériel que renfermaient les pièces C 1 et D 1.

*
**

Avant les fouilles récentes, il ressortait déjà de l'ensemble des objets trouvés à Saint-Mard que Vertunum avait été autrefois un petit centre économique et commercial, voire un lieu de marché.

Dans cette région fortement romanisée qu'est le pays trévire, il n'est pas étonnant de découvrir dans les habitations, des produits importés des divers centres de la Gaule tels que des vases de sigillée (144), de la céramique « vernissée », des fibules émaillées et quelques fragments d'objets de verre. Au surplus, la vaisselle ordinaire fabriquée dans des officines locales, révèle par son répertoire de formes, une profonde romanisation. Néanmoins, il y a lieu de souligner l'absence de tout objet de grand luxe dont plusieurs exemplaires avaient été trouvés autrefois à Saint-Mard (145). Cette carence pourrait trouver une justification dans la situation périphérique de l'aire fouillée, à savoir dans un quartier réservé aux habitants de condition modeste.

*
**

Le mode de vie des occupants devait être rudimentaire et dénué de confort, vu qu'ils étaient dépourvus de moyen de chauffage un tant soit peu perfectionné (146) et que l'absence de pave-

(143) R. DE MAEYER, *Gebouwengroepen en verkeerscentra in Romeinsch België*, dans *L'Antiquité Classique*, VII, 2, 1938, pp. 302, 316 ; H. VAN DE WEERD, *Inleiding tot de Gallo-Romeinsche archeologie der Nederlanden*, Anvers 1944, p. 94 ; G. FAIDER-FEYTMANS, *Les vici du nord de la Gaule à l'époque romaine*, Communication dans *Annales du 35^e Congrès de la Fédération Historique et Archéologique de Belgique*, 1953, fasc. III, p. 13.

(144) Les formes les mieux représentées sont les Drag. 37, 32 et 40.

(145) Ch. DUBOIS, *op. cit.*, pp. 22-45.

(146) Il convient de mentionner que quelques dalles ayant appartenu à des piles d'hypocauste ont été découvertes à plusieurs reprises dans du remblai, attestant par là l'existence de ce mode de chauffage à Vertunum.

ment à l'intérieur de leur maison devait les mettre en contact permanent avec l'humidité ambiante.

L'analyse des ossements a montré qu'ils élevaient parfois des chiens et se nourrissaient uniquement d'animaux domestiques, surtout de moutons et de chèvres, mais aussi de porcs et de bœufs. Ils mangeaient des graines de vesce qu'ils conservaient dans leur cave. Enfin, ils utilisaient à diverses fins, des bois de chêne, hêtre et peut-être de frêne.

ABREVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- Altbachtal : S. LOESCHCKE, *Der Tempelbezirk im Altbachtale zu Trier*, Heft 1, *Planausschnitt Ritonatempel und Umgebung*, revu par E. GOSE, L. HUSSONG, W. JOVY et S. LOESCHCKE, 2 vol., Berlin, 1938.
- Arentsburg : J. H. HOLWERDA, *Arentsburg, een Romeinsch militair Vlootstation bij Voorburg*, Leiden, 1923.
- Babelon : E. BABELON, *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine*, 2 vol., Paris, 1885-1886.
- Blicquy : S. J. DE LAET, H. THOEN, *Etudes sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut), III. La céramique belge à pâte gris clair dans Helinium*, VIII, 1968, pp. 3-21.
- BMC : *British Museum Catalogues. The Coins of the Roman Empire in the British Museum*, Londres, 1923.
- Bourgeois : F. BOURGEOIS, *Tombes romaines à incinération à Lavaux (commune de Hives) dans Ardenne et Famenne*, 9, 1966, 4, pp. 178-194 (= *Arch. Belgica* 97).
- Brunsting : H. BRUNSTING, *Het grafveld onder Hees bij Nijmegen, een bijdrage tot de kennis van Ulpia Noviomagus*, (*Archaeologisch-Historische Bijdragen IV, Allard Pierson Stichting*), Amsterdam, 1937.
- Callender : H. CALLENDER, *Roman Amphorae with Index of Stamps*, Londres 1965.
- Camulodonum :
C.F.C. HAWKES, M.R. HULL, *Camulodonum, First Report on the Excavations at Colchester, 1930-1939*, Oxford, 1947.
- Cerfontaine : J. BREUER, H. ROOSENS, J. MERTENS, *Le cimetière belgo-romain de Cerfontaine (Namur) dans Etudes d'Histoire et d'Archéologie namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, 1952, pp. 95-129 (= *Arch. Belgica* 6).
- Champion : B. CHAMPION, *Outils en fer du Musée de Saint-Germain dans Revue Archéologique*, 5ème série, III, 1916, pp. 211-246.
- Chenet-Gaudron 1955 :
G. CHENET, G. GAUDRON, *La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles (= Supplément à Gallia VI)*, 1955.
- Colchester : M.R. HULL, *The Roman Potters' Kilns of Colchester. Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London*, n° XXI, Oxford, 1963.
- Déchelette 1904 :
J. DECHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 2 vol., Paris, 1904.

- De Maeyer 1933 :
R. DE MAEYER, *De Reliefsigillata van het Museum te Tongeren* dans *L'Antiquité Classique*, I, 1932, pp. 35-60 et II, 1933, pp. 43-64.
- De Maeyer, Poisson-Moulin :
R. DE MAEYER, *Le cimetière romain à incinération de Poisson-Moulin (commune de Sibret-Luxembourg* dans *Bull. Trim. Inst. Arch. Lux.*, IX, 1933, pp. 33-57.
- de Schaetzen-Vanderhoeven 1953 :
Chevalier Ph. de SCHAETZEN, M. VANDERHOEVEN, *La terra sigillata à Tongres. I. La sigillata ornée de la collection Ph. de Schaetzen* dans *Bulletin de l'Inst. Arch. Liégeois*, LXX, 1953-54, pp. 1-284.
- Drag. :
H. DRAGENDORFF, *Terra Sigillata* dans *Bonner Jahrbücher* XCVI-XCVII, 1895, pp. 18-155.
- Dubois :
Ch. DUBOIS, *Le vicus romain de Vertunum (Vieux-Virton, Majerou)*, Virton, 1938 ; 2^e éd., Gembloux, 1970.
- Exner :
K. EXNER, *Die provinziäl-römischen Emailfibeln der Rheinlande* dans *29. Bericht der römisch-germanischen Kommission*, 1939, Berlin, 1941, pp. 31-121.
- Fölzer 1913 :
E. FOLZER, *Die Bilderschüsseln der Ostgallischen Sigillata Manufakturen*, Bonn, 1913.
- Forrer 1911 :
R. FORRER, *Die römischen Terrasigillata-Töpfereien von Heiligenberg-Dinsheim und Iitenweiler im Elsass* dans *Mitt. d. Gesellsch. f. Erhaltung d. gesch. Denkmäler im Elsass*, II Folge, XXIII, 1911, pp. 525-768.
- Frémault :
Y. FREMAULT, *Les cimetières gallo-romains de Remagne, Remagne-Rondu et Sainte-Marie-Laneuville, (Répertoires archéologiques, B, II)* Bruxelles, 1966.
- Fremersdorf :
F. FREMERSDORF, *Das Naturfarbene sogenannte Blaugrüne Glas in Köln*, Cologne, 1958.
- Gillam :
J.P. GILLAM, *Types of Roman Coarse Pottery Vessels in Northern Britain* dans *Archaeologia Aeliana*, XXXV, 1957, pp. 180-251.
- Gose :
E. GOSE, *Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland, (Beiheft I der Bonner Jahrbücher)*, 1950, Kevelaer.
- Haltern :
S. LOESCHCKE, *Keramische Funde in Haltern* dans *Mitteilungen der Alterstums-Kommission für Westfalen*, V, 1909, pp. 101-322.
- Hambresart :
G. MARTIN, *Un établissement de potier belgo-romain du 1^{er} siècle, à Hambresart (Virton)* dans *Annales Inst. Arch. Lux.*, LXX, 1939, pp. 83-112.
- Hermet 1934 :
F. HERMET, *La gaufesenque (Condatomago)*, 2 vol., Paris, 1934.
- Hofheim :
E. RITTERLING, *Das früh-römische Lager bei Hofheim im Taunus* dans *Annales des Vereins für nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, XL, (1912), Wiesbaden, 1913, 2 vol.

- Hofmann, amphores :
B. HOFMANN, *Les amphores antiques*. Notices techniques, nos 18-19 du Groupe d'archéologie antique du Touring Club de France.
- Holwerda 1923 :
Voir : Arentsburg.
- Holwerda : J.H. HOLWERDA, *De Belgische waar in Nijmegen, Beschrijving van de verzameling van het Museum G.M. Kam te Nijmegen*, 1941.
- Isings : C. ISINGS, *Roman Glas from Dated Finds* dans *Archaeologica Traiectina*, II, 1957.
- Lerat : L. LERAT, *Catalogue des collections archéologiques de Besançon*, II, *Les fibules gallo-romaines*, Paris, 1956.
- Loeschcke : S. LOESCHCKE, *Lampen aus Vindonissa*, Zurich, 1919.
- Loeschcke, Trier :
S. LOESCHCKE, *Töpferabfall d. J. 259/260 in Trier : Aus einer römischen Grube an der Louis Lintzstrasse* dans *Trierer Jahresberichte*, XIII, 1921-1922, pp. 103-107, pl. X-XII.
- Lutz 1966 : M. LUTZ, *Etat actuel de nos connaissances sur la céramique sigillée de la Gaule de l'Est* dans *Revue Archéologique du Centre*, n° 18, 1966, pp. 130-157.
- Mary 67 : G.T. MARY, *Novaesium I. Die Südgalische Terra Sigillata aus Neuss* (*Reinisches Landesmuseum Bonn*), Berlin, 1967.
- Mertens, Chameleux :
J. MERTENS, *Le relais romain de Chameleux*, Bruxelles, 1968
- Meunier, Mont :
M. MEUNIER, *La villa belgo-romaine de « Fin de-Ville » (commune de Mont-lez-Houffalize) dans Ardenne et Famenne*, 6, 1963, 4, pp. 154-172 (= *Arch. Belgica* 78).
- Morren 1957 :
C.G.A. MORREN, *Terra sigillata van de Romeinse nederzetting bij Zwammerdam* dans *Berichte R.O.B.*, 8, 1957/58, pp. 54-76.
- Mutz : A. MUTZ, *Römische Eisenwerkzeuge aus Augst* dans *Provincialia. Festschrift für Laur-Belart*, 1968, pp. 151-169.
- Niederbieber :
F. OELMANN, *Die Keramik des Kastells Niederbieber. (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 1)*, Frankfurt a/M., 1914.
- Oelmann 1914 :
Voir : Niederbieber.
- Osw. : F. OSWALD, *Index of Figure-Types on Terra Sigillata « Samian Ware »*, Liverpool, 1936-37.
- Osw., Stamps :
F. OSWALD, *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata « Samian Ware »*, Margidunum, 1931.

- Quincaillerie antique :
B. HOFMANN, *La quincaillerie antique*, Notices techniques nos 14-16 du Groupe d'archéologie antique du Touring Club de France.
- RIC : H. MATTINGLY, E. SYDENHAM, C.H. SUTHERLAND, P. WEBB, *Roman Impérial Coinage*, Londres, 1923 sqq.
- Ricken 1934 :
H. RICKEN, *Die Bilderschüsseln der Kastelle Saalburg und Zugmantel* dans *Saalburg Jahrb.*, VIII, 1934, pp. 130-182.
- Ricken-Fischer 1963 :
H. RICKEN, Ch. FISCHER, *Die Bilderschüsseln der römischen Töpfer von Rheinzabern (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 7)*, Bonn, 1963.
- Roosens, Bourcy :
H. ROOSENS, *Une villa romaine à Bourcy* dans *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, 26, 1955, pp. 18-33 (= *Arch. Belgica* 27).
- Roosens, Chantemelle :
H. ROOSENS, *Un cimetière du milieu du I^{er} siècle à Chantemelle*, dans *Le Pays gaumais*, XV, 1954, n° 3-4, pp. 75-121, (= *Arch. Belgica* 21).
- Roosens, Fouches :
H. ROOSENS, *Cimetière romain du Haut-Empire à Fouches (Hachy-Luxembourg)*, dans *Annales Inst. Arch. Lux.*, LXXXV, pp. 169-260 (= *Arch. Belgica* 20).
- RRC : E.A. SYDENHAM, *The Coinage of the Roman Republic*, Londres, 1952.
- Saalburg Jahrb :
Saalburg Jahrbuch, Bericht des Saalburgmuseums, Frankfurt am Main, 1910 —.
- Schönberger-Simon 1966 :
H. SCHOENBERGER, H.G. SIMON, *Mittelkaiserzeitliche Terra Sigillata von Neuss* dans *Limesforschungen*, 7, Berlin, 1966.
- Sellye : I. SELLYE, *Les bronzes émaillés de la Pannonie romaine*, dans la coll. *Dissertationes Pannonicae*, Budapest, 1939.
- Seret, Majerou I :
R. SERET, *Les documents de Majerou (Vieux-Virton) au Musée Luxembourgeois, I*, dans *Bull. Trim. Inst. Arch. Lux.*, 38, 1962, pp. 3-9.
- Seret, Majerou, II :
R. SERET, *Les documents de Majerou (Vieux-Virton) au Musée Luxembourgeois, II*, dans *Bull. Inst. Arch. Lux.*, 38, 1962, pp. 21-35.
- Seret, Spetz : R. SERET, *La nécropole de l'époque romaine à la Spetz-Arlon* dans *Annales Inst. Arch. Lux.*, XCIII, 1962, pp. 9-68.
- Stanfield-Simpson 1958
J. A. STANFIELD, G. SIMPSON, *Central Gaulish Potters*, Londres, 1958.

- Stuart : P. STUART, *Gewoon aardewerk uit de Romeinse legerplaats en de bijbehorende grafvelden te Nijmegen* dans *Oudheidkundige Mededelingen*, XLIII, Leiden, 1962, *supplement*.
- Ubbergen : J. BREUER, *Les objets antiques découverts à Ubbergen près Nimègue* dans *Oudheidkundige Mededelingen*, XII, 1931, pp. 27-121.
- Vaes 1944 : F. VAES, *La poterie sigillée au Musée Archéologique de Charleroi* dans *Doc. et Rap. de la Société Royale d'Arch. et de Paléontol. de Charleroi*, 45, 1944, pp. 17-64.
- Van Buchem :
H.J.H. VAN BUCHEM, *De fibulae van Nijmegen*, I, *Inleiding en Kataloog*, Nijmegen, 1941.
- Vanderhoeven 1962 :
M. VANDERHOEVEN, *La terra sigillata trouvée dans le vicus romain d'Amay* dans *Chronique Archéologique du Pays de Liège*, 52, 1961, pp. 41-66.
- Vanderhoeven, glasverzameling :
M. VANDERHOEVEN, *De Romeinse glasverzameling in het Provinciaal Gallo-Romeins Museum te Tongeren*, Tongres, 1962.
- Van de Weerd :
H. VAN DE WEERD, *Inleiding tot de Gallo-Romeinse archeologie der Nederlanden*, Anvers, 1944.
- Vanvinckenroye :
K. VANVINCKENROYE, *Gallo-Romeins aardewerk van Tongeren*, Tongres, 1967.
- Vermeulen : W. VERMEULEN, *Een Romeinsch grafveld op den Hunnenberg te Nijmegen*, Amsterdam, 1932.
- Vindonissa : E. ETTLINGER, Chr. SIMONETT, *Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa*, Bâle, 1952.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

fig.

1. Pan des tranchées creusées par le S.N.F. sur le plateau de Majeroux.
2. et 3. Alignement de moellons dressés en bordure du diverticule, à hauteur du bâtiment C.
4. Bâtiment A : fondations du mur de façade (?).
5. Caves A 1 (à l'arrière) et A 2 (à l'avant).
6. Cave A 1 : murs nord.
7. Cave A 2 : angle sud-ouest
8. Bâtiment B : vue générale des vestiges.
9. Pièce principale du bâtiment B : fondations de moellons dressés et parement du mur oriental.
10. Cave B 1 : mur nord et fondation du mur est de la grande pièce du bâtiment B qui s'enfonce dans le remblai de la cave.
11. Cave B 2 : intérieur et couloir d'accès.
12. Cave B 2 : angle nord-ouest avec niche.
13. Cave B 2 : niche en cul-de-four aménagée dans le fond du couloir d'accès.
14. Cave B 2 : parements sud, ouest et nord, et taches foncées sur le sol.
15. Plan de la cave B 2 avec taches foncées sur le sol. Premier niveau (ci-dessus) et second niveau (ci-dessous).
16. Bâtiment C : angle des murs nord et est renforcé par une pierre de taille.
17. Vue générale de la cave C 1.
18. Plan de la cave C 1 avec taches foncées sur le sol.
19. Cave C 1 : partie inférieure de l'escalier.
20. Cave C 1 : paroi sud et escalier.
21. Plan détaillé du bâtiment D.
22. Bâtiment D : vue générale des vestiges.
23. Bâtiment D : pierres de taille délimitant l'ouverture percée au centre du mur de refend.
24. Annexe D 1 : assises écroulées du mur nord, alignées sur le sol.
25. Plan de l'annexe D 1.
26. Annexe D 1 : mur septentrional.
27. Construction H : détail du mur au parement de pierres taillées.
28. Deniers de la République et du début de l'Empire.
29. Objets de bronze. (Réduction 2/3).
30. Objets de fer. Pièces d'huissierie. (Réduction 1/3).
31. Objets de fer n^{os} 48 — 53 : pièces d'huissierie, n^{os} 54 — 62 : outils de menuisier. (Réduction 1/3).
32. Pièces d'huissierie. (Réduction 1/3). © A.C.L.
33. Marque sur la soie de la gouge n^o 54. (Ech. 2/1 environ). © A.C.L.
34. Objets de fer. N^o 63 : outil de menuisier (?), n^{os} 65 — 72 : ustensiles divers. (Réduction 1/3).
35. Outils de menuisier. (Réduction 1/3). © A.C.L.
36. Ustensiles et objets divers. (Réduction 1/3). © A.C.L.
37. Objets de fer. N^{os} 73 — 76 : plaques de garniture de coffre ou de meuble, n^{os} 77 — 84 : pitons et crochets, n^{os} 85 — 88 : cerclages et brides. (Réduction 1/3).
38. Objets de fer. N^{os} 89 — 95 : chaînes et anneaux, n^{os} 96 — 102 : éléments divers. (Réduction 1/3).
39. Objets de fer. N^{os} 103 — 104 : tiges, n^{os} 105 — 108 : clous. (Réduction 1/3).
40. Objets de laiton. (Réduction 2/3).
41. Figurine de terre cuite : Epona (n^o 113). (Grandeur nature). © A.C.L.

42. Fragment de statuette féminine (n° 114). (Grandeur nature). © A.C.L.
43. Terres sigillées décorées. N° 115 : sud de la Gaule, n°s 116 — 117 : centre de la Gaule, n°s 118 — 119 : La Madeleine, n°s 120 — 121 : Argonne. (Réduction 1/2).
44. Terres sigillées décorées de l'Argonne. (Réduction 1/2).
45. Terres sigillées décorées. N°s 132 — 135 : Argonne, n°s 136 — 139 : Rheinzaubern. (Réduction 1/2).
46. Terres sigillées décorées. N° 140 : Rheinzaubern, n°s 141 sqq. : Trèves. (Réduction 1/2).
47. Terre sigillée décorée de Trèves : n° 144. (Réduction 1/2 pour l'ensemble et grandeur nature pour les détails et le sigle).
48. Terres sigillées décorées. N° 152 : Trèves, n°s 153 — 165 : ateliers indéterminés de l'est de la Gaule. (Réduction 1/2).
49. Sigles de terre sigillée. (Grandeur nature).
50. Céramique « vernissée ». Gobelets à dépressions. (Réduction 1/3).
51. Céramique « vernissée ». N°s 183 — 184 : gobelets à dépressions, n°s 185 — 189 : gobelets, n° 190 : « cendrier ». (Réduction 1/3).
52. Récipients entiers en terre cuite vernissée (n°s 180, 181, 182 et 190) et en céramique locale (n°s 282 et 284). © A.C.L.
53. *Terra nigra*. N°s 191 — 197 : bords d'assiette, n°s 198 — 203 : bords de bol, n°s 204 — 205 : bords de terrine, n°s 206 — 210 : gobelet et bords, n°s 211 — 215 : bords d'urne. (Réduction 1/3).
54. *Terra nigra*. N°s 216 — 219 : bords d'urne, n°s 220 — 223 : couvercles, n°s 224 — 226 : fragments de bouteille ; (réduction 1/3), n° 227 : marque ; (grandeur nature).
55. Céramique ordinaire (I). N°s 228 — 238 : assiettes et bords, n°s 239 — 241 : bords de bol, n° 242 : terrine. (Réduction 1/3).
56. Récipients en terre cuite « vernissée » (n°s 185, 187), en imitation de *terra nigra* (n° 208), en céramique ordinaire (n° 233) et cruche (n° 285). (Réduction 1/3) © A.C.L.
57. Céramique ordinaire (I). N°s 243 — 245 : bords de terrine, n°s 246 — 252 : urne et bords. (Réduction 1/3).
58. Céramique ordinaire (I et II). N°s 253 — 261 : bords d'urne (I), n°s 262 — 263 : couvercles (I), n° 264 : vase à pieds (I). N°s 265 — 269 : bords d'urne (II).
59. Céramique ordinaire (III). N° 270 : assiette, n°s 271 — 272 : bords de terrine, n° 273 : bord de gobelet, n°s 274 — 279 : bords d'urne, n°s 280 — 283 : « bougeoirs », n° 284 : pot à suspendre, n° 285 : cruche à une anse. (Réduction 1/3).
60. Cruches à une anse. (Réduction 1/3).
61. Cruches à deux anses. (Réduction 1/6).
62. Cruches à une et deux anses. (Réduction 1/3) © A.C.L.
63. Cruches à deux anses et tèle. N°s 302 — 312 : goulots, bords et graffito de cruche ; (réduction 1/3). N° 313 : tèle ; (réduction 1/6). N° 314 : marque de tèle ; (grandeur nature).
64. Amphores. N°s 315 — 316 ; (réduction 1/8). N°s 317 — 318 : bords ; (réduction 1/3).
65. Amphore n° 315. (Réduction 1/4) © A.C.L.
66. Bords de *dolia*. (Réduction 1/3).
67. Objets de verre (n°s 322 — 327) et d'os (n°s 328 — 334). © A.C.L.
68. Partie supérieure d'une meule (*catillus*), (n° 335). (Réduction 1/3). © A.C.L.
69. Moitié de meule (n° 336). (Réduction 1/3). © A.C.L.
70. Aiguisoirs et broyeurs de pierre (n°s 338 — 342). (Réduction 1/3). © A.C.L.

PLANS I. Carte de situation des diverses trouvailles romaines faites à Vieux-Virton et Majeroux.

II. Plan général des vestiges exhumés.

III. Plan détaillé de la partie méridionale de l'aire fouillée.

ANNEXE

LES RESTES D'ANIMAUX
DU VICUS ROMAIN DE SAINT-MARD
(Province de Luxembourg, Belgique)

par A. GAUTIER^o

La collection décrite ci-dessous provient des fouilles de 1961, 1962 et 1963 au vicus romain de Saint-Mard, situé près de Virton sur le plateau de Majeroux ou Vieux-Virton. D'après les données archéologiques, la partie du site déjà fouillée semble avoir été occupée du début du I^{er} jusqu'au III^e siècle.

DESCRIPTION DES ECHANTILLONS.

SM Tr. III et IV : dans les tranchées de sondages.

Porc : un fragment de canine définitive inférieure (âge : plus d'un an).

62 SM 1 : sous le mur renversé de l'annexe D 1.

Porc : une canine définitive inférieure fragmentaire (âge : plus d'un an).

62 SM 39 : dans le puits B 4.

Ovicaprin : une moitié distale d'un métacarpien (chèvre ?) ;
Bœuf : un calcanéum incomplet (âge : plus de 3 ans).

62 SM 45 : aux abords et dans la cave A 2 (cf. 62 SM 86).

Ovicaprin : une moitié distale d'un humérus (mouton ? ; plus de 10 mois).

62 SM 55 : dans le remblai de la cave A 1.

Porc : deux fragments de mâchoire supérieure droite avec respectivement M1-M3 (âge : plus de 18 mois) et P4-M2 (âge : entre 15 et 18 mois) ; un os lacrymal fragmentaire ; une mâchoire inférieure gauche et incomplète avec P4-M3 peu usées (âge : plus de 18 mois) ; une deuxième mâchoire inférieure

^o Laboratorium voor Paleontologie, Geologisch Instituut, Rijksuniversiteit Gent.

droite et incomplète avec M2 et M3 très peu usées (âge : plus de 18 mois) ; une canine inférieure définitive incomplète (âge : plus d'un an) ;
deux omoplates incomplètes ;
une diaphyse d'un humérus ;
un radius incomplet, dont la fusion de l'épiphyse proximale n'a probablement pas encore eu lieu (âge : moins de 3½ ans) ;
un fragment de ceinture pelvienne.

Bœuf : une cheville osseuse fragmentaire ; trois fragments de crâne ; deux fragments symphysaires de mâchoires, dont la fusion n'a pas encore eu lieu ;
une omoplate fragmentaire ;
une première phalange et une deuxième phalange d'un animal beaucoup plus petit (âge : plus de 1½ ans).

Ovicaprins : une cheville osseuse incomplète de forte taille (bouc) ;

une cheville osseuse droite de chèvre ;
cinq mâchoires ou fragments de mâchoires ; dont trois du côté gauche et deux du côté droit ; toutes proviennent d'animaux à dentition complète et relativement peu usée ; une mâchoire gauche complète avec M3-M2 et M3 en éruption ; (pour autant qu'on puisse juger d'après la convexité du bord inférieure des mâchoires, la plupart se rapportent à des moutons) ;
une M3 gauche et un fragment de mâchoire ;
une moitié distale d'un humérus de forte taille (peut-être bouc, cf. cheville osseuse) ;
un métacarpien droit incomplet ;
un fragment de ceinture pelvienne ;
une moitié distale de tibia ;
deux métatarsiens incomplets. Chez l'un provenant probablement d'une chèvre, la ligne de fusion entre diaphyse et épiphyse est encore visible ; chez l'autre la fusion n'a probablement pas encore eu lieu.

Indéterminables : six fragments.

62 SM 61 : idem 62 SM 55.

Porc : une diaphyse d'un humérus ;
une moitié distale de tibia (âge : plus de 2 ans).

Cheval : une dent molariforme inférieure assez usée.

Ovicaprin : un métatarsien incomplet, dont les condyles distaux ne sont pas encore soudés.

62 SM 65 : à proximité des fondations de la façade du bâtiment A.

Bœuf : deux fragments symphysaires de mâchoires pas encore soudés ;

un fragment de diaphyse (?).

62 SM 69 : dans le trou de pieu b, au sud-est du bâtiment B.

Bœuf : une mâchoire inférieure droite avec P4-M3 assez usées (âge : plus de 2 ans).

62 SM 75 : dans le puits B 4 (cf. SM 39).

Porc : une mâchoire inférieure avec c, ml-m3 et M1-M2, un fragment de la mâchoire droite correspondante (âge : entre 15 et 18 mois) ; un fragment de mâchoire avec M3 en éruption (âge : 18 mois) ;

une omoplate de subadulte ;

un deuxième métacarpien de subadulte ;

une diaphyse de tibia ;

Cheval : une phalange unguéale.

Bœuf : trois chevilles osseuses gauches de taille différente ; un fragment de crâne ;

trois fragments de côtes (?) ;

une moitié proximale de radius (âge : plus d'un an) ;

un fragment de ceinture pelvienne ;

une tête de fémur (âge : plus de 3½ ans) ;

un fragment proximal de tibia (âge : plus de 3½ ans) ;

une première phalange (âge : plus de 1½ ans).

Ovicaprins : une mâchoire fragmentaire avec ml-m3, M1 et alvéole pour M2 ; une mâchoire droite fragmentaire avec M1-M3 ;

une diaphyse de tibia, dont l'épiphyse distale n'est pas encore soudée.

Chien : une mâchoire droite avec P3-P4 et M2 en place (âge : plus de 7 mois) ;

une côte (?) .

Indéterminables : deux fragments.

62 SM 86 : dans le remblai de la cave A 2.

Porc : une mâchoire gauche incomplète avec C, P3-M2, le P3 étant en train de percer (âge dentaire : ± 15 mois) ;

une moitié proximale de radius (âge : plus d'un an) ;

un cubitus fragmentaire (âge : plus de 3½ ans).

Bœuf : une grande cheville osseuse fragmentaire ;

un fragment du crâne ;

une deuxième phalange (âge : plus de 1½ ans) ;

deux fragments de côtes (?) .

Ovicaprins : une M3 droite ;

une diaphyse de radius ;

un fragment de ceinture pelvienne ;

deux diaphyses de tibia de taille différente et un fragment proximal dont l'épiphyse n'est pas encore soudée ;

deux fragments de côtes (?) .

Chien : un radius incomplet, dont l'épiphyse distale n'est probablement pas encore soudée (âge : entre 8 et 18 mois) ;

une moitié gauche de ceinture pelvienne ;

un fémur gauche dont les épiphyses ne sont pas encore soudées (âge : moins de 18 mois) ;

un fragment de côte (?) .

Indéterminable : un fragment de diaphyse (bœuf ?) .

Sans numéro d'inventaire (SM ?) (1).

Porc : deux fragments de crânes ;
un fragment de mâchoire inférieure gauche incomplète pathologique avec M3 assez usée, un deuxième fragment avec M2-M3, moins usée (âge : plus de 2 ans) ; un troisième fragment avec m3-M1 (âge : entre 6 et 12 mois) ;
deux canines inférieures gauches et un fragment de canine ;
trois moitiés distales de humérus, dont les épiphyses distales ne sont pas encore soudées (âge : moins de 1½ ans) ; deux moitiés distales de humérus adultes (âge : plus de 1½ ans) ;
une moitié proximale de radius (âge : plus d'un an) ;
une moitié de ceinture pelvienne ;
une moitié distale de tibia, dont l'épiphyse est en train de se souder (âge : ± 2 ans) ;
un fragment distal d'un fémur ;
une première phalange, dont le condyle n'est pas encore soudé.

Cheval : une première phalange incomplète.

Bœuf : une pointe de cheville osseuse ;
quatre fragments de crâne ;
une M3 droite (âge : plus de 2 ans) ;
trois fragments de côte ;
deux fragments d'omoplate ;
deux fragments de diaphyse et un fragment de tête de humérus ;
un fragment de ceinture pelvienne ;
un calcanéum, dont la tubérosité proximale n'est pas encore soudée (âge : moins de 3 ans) ;
une première phalange et une phalange unguéale (âge : plus de 1½ ans).

Ovicaprius : deux chevilles osseuses de chèvres ; un fragment de crâne de mouton ; un deuxième fragment, probablement de chèvre à cornes ; sept fragments ou mâchoires plus ou moins complètes, dont trois du côté droit et quatre du côté gauche, tous ayant appartenu à des individus à dentition complète et pas trop usée ; un fragment de mâchoire droite avec M2 et M3 en train de percer ; huit molaires isolées, parmi lesquelles il y a une M3 gauche et une M3 droite ; deux fragments de mâchoires ;
un épistrophéus incomplet ; un fragment de vertèbre ;

(1) SM ? : le journal de fouilles mentionne la découverte d'ossements dans le remblai inférieur de la cave B 2 vers le centre de la grande pièce du bâtiment D et aux abords du mur de la façade de l'aile sud de l'habitation H. Il est donc vraisemblable qu'une partie des os, qui porte simplement la mention SM ?, provienne de ces endroits.

En plus, il a été possible de restaurer certaines pièces de 62 SM 55 et 62 SM 75 avec des fragments de 62 SM ?, indiquant que l'échantillon SM ? contient certainement des spécimens provenant des endroits 62 SM 55 et 62 SM 75.

une moitié proximale de radius et deux diaphyses ;
un métacarpien de chèvre ;
trois métacarpiens de mouton, dont un complet ;
deux moitiés de ceinture pelvienne ;
une diaphyse de fémur ;
une moitié distale de tibia ; deux fragments de diaphyses ;
deux métatarsiens fragmentaires, probablement de mouton et
dont les condyles distaux ne sont pas encore soudés.
Chien : un humérus complet.
Indéterminables : huit fragments, pour la plupart des côtes
de porc, d'ovicaprin ou de chien.

PORC

Tableau 1 : Mensurations porc (en mm).

Mâchoires supérieures (SM 55).

L.M1-M3	: 66,5	—
L.M1-M2	: 35,8	37,0
L.M3	: 32,2	—

Mâchoires inférieures (SM 55 2 ex. ; SM 75 ; SM 86 ; SM ?).

L.M1-M3	: 64,0	—	—	—	—
L.M1-M2	: 34,2	—	35,7	37,1	—
L.M3	: 31,0	33,5	—	—	30,0 32,4

Omostrate (SM 55)

D.TR. dist. : 28,0.
D.max. processus articulaire : 35,5.

Humérus (SM ? 2 ex.)

D.TR. dist. : 40,3 40,1

Radius (SM 86 ; SM 55 ; SM ?)

D.TR. prox. : 30,4 28,1 27,0

Fémur (SM ?)

D.TR. dist. : 43,1

Tibia (SM 61)

D.TR. dist. : 28,0

Les quelques mesures du Tableau 1 s'inscrivent dans les limites de variation ostéométrique des porcs de grande taille de Manching (La Tène, Bavière cf. G. OPPITZ, 1958 ; O. NANNINGA, 1963). Les porcins de Saint-Mard semblent donc avoir été en moyenne un peu plus grands que ceux de Manching.

La plupart des restes proviennent d'animaux de plus de 18 mois.

CHEVAL

Tableau 2 : Mensurations cheval (en mm).

Dent molariforme inférieure (62 SM 61)

L. : 25,1

Première phalange (SM ?)

L. : ± 86,5

Phalange unguéale (62 SM 75)

H. : ± 36

D.TR. : ± 67

D'après les quelques mesures postcraniennes (Tableau 2), les ossements recueillis ont appartenu à des chevaux de taille comparable à celle de petits chevaux domestiques récents. Ils semblent se classer parmi les plus grands chevaux de Manching (La Tène, Bavière). Leur hauteur au garrot peut être estimée à ± 140 cm (cf. H.U. LIEPE, 1958 ; U. FORSTER, 1960).

BŒUF

Tableau 3 : Mensurations bœuf (en mm).

Chevilles osseuses (62 SM 75, 3 ex.)

Circonférence base : 241 161 129

D.TR. base : 64 44 34

D.A-P id. : 95 57 46

D.A-P à 5 cm de la base : 80 44 35

Mâchoire inférieure (62 SM 69)

L. M1-M3 : 90

M3 inférieure (SM ?)

L. : 34,5

Radius (62 SM 75)

D.TR. prox. : ± 67

Première phalange (SM ? ; 62 SM 55 ; 62 SM 75)

L. : 75 72 67

Deuxième phalange (62 SM 68 ; 62 SM 55)

L. : 50,5 44

Phalange unguéale (SM ?)

H. : 39

D.A-P : 91

D.TR. : 34

Les quelques mesures du Tableau 3, à l'exception de celles de la grande cheville osseuse SM 75 s'inscrivent dans la variation ostéométrique observée chez le bétail autochtone de Manching (La Tène, Bavière). La taille de ce bétail oscille entre 100 et 130 cm (cf. F. SCHNEIDER, 1958 ; M. BACHMANN, 1962). La plupart de nos mesures se rapportent donc probablement à des animaux appartenant à une race autochtone de petite taille. La cheville osseuse 62 SM 75 par contre appartient à un animal de taille beaucoup plus grande. D'après la morphologie (perles et gouttières à la base de la cheville ; forme très conique ; courbe) elle semble provenir d'un taureau. Il s'agit peut-être d'un animal importé de la Méditerranée.

Les restes proviennent pour la plupart d'animaux d'au moins 1½ans.

OVICAPRINS

Tableau 4 : Mensurations ovicaprins (en mm)

Chevilles osseuses (62 SM 55 ; 62 SM 55, 2 ex. ; SM ?)

L. base ant.-pointe	:	—	± 160	155	—
L. base ant.-pointe	:	—	160	± 155	—
D.TR. base	:	49	25	24	24,0
D. A-P id.	:	78	35,5	34,2	± 35

Mâchoires inférieures (SM ?, 3 ex. ; 62 SM 55, 2 ex.)

L.P2-P4	:	21,0	21,0	22,8	22,2	22,8
L.M1-M3	:	52,0	47,6	48,8	49,8	52,0
L.P2-M3	:	73,0	68,6	71,6	72,0	74,8

Humérus (62 SM 45 ; 62 SM 55)

D.TR. dist.	:	29,0	35,9
-------------	---	------	------

Radius (SM ?)

D.TR. prox.	:	27,5
-------------	---	------

Métacarpiens (SM ?, 5 ex. ; 62 SM 39)

L.	:	140°	118°			
D.TR. prox.	:	23,6	23,9	23,2	23,5	22,2
D.TR. dist.	:	25,3	28,0	—	—	27,5
D.TR. diaph.	:	13,8	16,1	—	—	—

Tibia (SM ? ; 62 SM 55)

D.TR. dist.	:	22,6	24,0
-------------	---	------	------

Métatarsien (62 SM 55)

D.TR. dist.	:	25,5
-------------	---	------

° Mouton

°° Chèvre

Un seul fragment de crâne montre la dépression diagnostique du mouton sans cornes. Toutes les chevilles osseuses se rapportent à des chèvres. Trois spécimens sont de taille comparable et se caractérisent par une section transversale lenticulaire, aplatie du côté interne, une faible courbure et l'absence de torsion. Leur taille indique qu'elles se rapportent à des brebis. Ces chevilles osseuses femelles se comparent bien avec celles trouvées à Eprave (A. GAUTIER, 1970) et Nekkerspoel (A. GAUTIER, 1968).

La grande cheville osseuse 62 SM 55 est beaucoup plus courbée que celles décrites ci-dessus et montre une forte torsion. Elle provient d'un bouc de forte taille. Jusque maintenant je n'ai pas encore vu des chevilles osseuses mâles de sites belges ou étrangers et d'âge comparable, qui montrent les mêmes caractères (taille, forte torsion).

La distinction entre chèvre et mouton sur les ossements post-craniens est difficile ; seuls les métapodes sont assez caractéristiques (voir Tableau 4). Il me paraît quand même que dans l'ensemble, le mouton était plus fréquent que la chèvre.

La plupart des restes semblent provenir d'animaux, dont la dentition est complète.

CHIEN

Tableau 5 : Mensuration chiens (en mm).

Mâchoire inférieure (62 SM 75)

L. tot.	:	142,0
L. condyle-alvéole post. C	:	124,9
H. derrière M1	:	23,7
H. entre P2 et P3	:	22,2
L.P1-P3 (alvéol.)	:	76,7
L.P1-P4 (id.)	:	39,5
L.M1-M3 (id.)	:	37,7
L.P4	:	9,2
D.TR. max.	:	11,7

Humérus (SM ?)

L.	:	70,5 (!)
----	---	----------

Radius (62 SM 86)

L.	:	± 140
----	---	-------

Ceinture pelvienne (62 SM 86)

L. max.	:	131
---------	---	-----

Fémur (62 SM 86)

L.	:	± 185 (168°)
----	---	--------------

° L. sans épiphyses.

Les dents jugales de la mandibule 62 SM 75 sont alignées normalement, les espaces entre les dents n'étant ni agrandis ni rétrécis. Il s'agit donc d'un chien à museau normal. La longueur basale du crâne correspondant, calculée d'après A. BRINKMANN (1924) est de ± 172 mm et la taille de l'individu peut être estimée à ± 50 cm. Les radius et le fémur SM 86 ont appartenu à des individus de taille comparable, estimée à ± 45 cm et 55 cm suivant F. KOUDELKA (1884).

Les données rassemblées ci-dessus s'accordent avec celles des grands chiens de Nekkerspoel (La Tène, Malines ; A. GAUTIER, 1968) et de ceux d'Eprave (La Tène, Province de Namur ; idem, 1970). Par contre l'humérus SM ? mesurant 70,5 mm pose un problème. Il aurait appartenu à un chien de ± 24 cm. Bien que les données ostéologiques détaillées sur les différentes races canines me manquent, je crois pouvoir affirmer que l'humérus en question ne montre pas nettement de courbure d'aspect rachitique, tel qu'on trouve chez certains bassets. Il s'agirait donc d'un chien nain à conformation postcranienne normale.

Depuis la haute antiquité, des chiens nains sont connus dans les civilisations méditerranéennes. Chez les Grecs et les Romains ce type a été décrit sous le nom de « melitaion kunidion » (Histoire des Animaux d'Aristote, neuvième livre) ou de *catulus melitaeus* (cf. O. KELLER, 1090, pp. 92-94 ; TH. HALLENORTH, 1958, pp. 134-135) ; son descendant actuel est le maltais. Chez cette race la taille varie entre 20 et 24 cm et le squelette n'est pas excessivement fin. Selon les auteurs, le « chien mélitais » était très recherché des matrones romaines. Le chien nain de Saint-Mard pourrait donc être le bichon d'une dame à la mode de l'époque.

FREQUENCE RELATIVE DES DIFFERENTES ESPECES.

Tableau 6 : Nombre approximatif d'ossements des différents animaux par échantillon.

	porc	cheval	bœuf	ovic.	chien	ind.	
SM Tr. III & IV	1	—	—	—	—	—	
SM 1	1	—	1	—	—	—	
SM 39	—	—	—	1	—	—	
SM 45	—	—	—	1	—	—	
SM 55	11	—	11	16	—	7	
SM 61	2	1	1	1	—	—	
SM 65	—	—	—	—	—	—	
SM 69	—	—	1	—	—	—	
SM 75	6	1	12	3	2	2	
SM 86	3	—	5	7	4	—	
SM ?	17	1	16	40	—	8	
Totaux	41	3	47	69	6	17	
Pourcentages	23 %	1,5 %	26 %	38 %	3 %	9 %	100 %

Le tableau 6 montre une nette prédominance des ovicaprins sur le gros bétail et le porc. Je ne crois pas qu'elle s'explique par les hasards d'un échantillonnage non systématique. En général le gros bétail et le porc sont les fournisseurs principaux de viande. En plus leurs restes se conservent plus facilement que ceux des ovicaprins. Il faut donc croire qu'en réalité notre récapitulation de la faune souseslime l'importance des ovicaprins.

La prédominance des ovicaprins à Saint-Mard s'explique vraisemblablement par la nature des sols de la région. En effet, celle-ci est caractérisée par des sols pauvres de l'association calcarogréseuse du Bas-Luxembourg, dont l'économie en eau est souvent déficiente. Dans pareil environnement les ovicaprins sont l'élevage traditionnel.

Résumé et conclusions.

Les ossements du vicus romain de Saint-Mard se rapportent tous à des animaux domestiques. En général ces animaux montrent des caractéristiques ostéométriques et morphologiques, qui s'accordent avec la datation du site. On remarque (1°) que le cheval est d'assez grande taille (± 140 cm ?), (2°) la présence d'un grand bovin, peut-être un taureau importé de la Méditerranée,

(3°) un bouc très développé, (4°) un chien nain peut-être appartenant à la race maltaise connue depuis la haute antiquité. Ces quelques traits particuliers peuvent être interprétés comme d'autant d'indications de l'influence civilisatrice des Romains.

La plupart des animaux de consommation abattus étaient relativement âgés, indiquant qu'ils appartiennent à des races peu précoces.

Les restes d'ovicaprins et surtout ceux de moutons sont nettement plus fréquents que ceux de gros bétail et de porc. Ceci pourrait indiquer que l'économie rurale était surtout basée sur les ovicaprins, dont la frugalité est connue. La région est d'ailleurs caractérisée par une prédominance de sols secs calcaro-gréseux.

REFERENCES

- BOESSNECK, J., 1956 — Ein Beitrag zur Errechnung der Widerrissthöhe nach Metapodienmassen bei Rindern (Zeitschrift. Tierz. u. Züchtungsbiol., Bd. 68, pp. 75-90).
- BOESSNECK, J., MULLER, H.H. & TEICHERT, M., 1964 — Osteologische Unterscheidungsmerkmale zwischen Schaf (*Ovis aries* Linné und Ziege (*Capra hircus* Linné). (Kuhn-Archiv. Bd. 78, H. 1-2, pp. 1-129).
- BRINKMANN, A., 1924 — Canidenstudien V-VI. (Bergens Mus. Aarbok 1923/24 Naturvidensk. Raekke Nr. 7, p. 1-57).
- CORNWALL, I.W., 1964 — Bones for the Archaeologist (Phoenix House, London).
- FRANK, K., 1962 — Neue Funde des Pferdes aus dem keltischen Oppidums von Manching (Stud. vor- und frühgeschichtl. Tierresten Bayerns XIII, Tieranatom. Instit. Univ. München).
- GAUTIER, A., 1968 — The Animal Remains of the La Tène Settlement Nekkerspoel. (Malines, Prov. Antwerp) (Helinium, VIII, 3, pp. 241-258).
- GAUTIER A., 1970 — Les ossements d'animaux (in M.E. MARIEN, Le Trou de l'Ambre à Eprave, Monograph. Archéolog. Nat., 4, pp. 141-156, Bruxelles).
- HALLENORTH, TH., 1958 — Rassehunde-Wildhunde (Winters naturwiss. Taschenbücher, Bd. 28, Heidelberg).
- HERRE, W., NOBIS, G., REQUATE, H. & SIEWING, G., 1960 — Die Haustiere von Haithabu (K. Wachholtz Verlag, München).
- KELLER, O., 1909 — Die antike Tierwelt. Bd. I (Leipzig).
- KOUDELKA, F., 1884 — Das Verhältnis der Ossa longa zur Skeletthöhe bei den Säugetieren. (Verh. Naturforsch. Ver. Brünn, 24).

- LIEPE, H.V., 1958 — Die Pferde des Latène-Oppidums Manching (Stud. vor — und frühgeschichtl. Tierresten Bayerns, IV, Tieranatom. Institut. Univ. München).
- NANNINGA, O., 1963 — Neue Funde des Schweines aus dem keltischen Oppidum von Manching (Stud. vor— u. frühgeschichtlichen Tierresten Bayerns XV, Tieranatom. Institut Univ. München).
- OPITZ, G., 1958 — Die Schweine des Latène-Oppidums Manching (Stud. vor— und frühgesch. Tier. Bayerns, III, Tieranatom. Institut Univ. München).
- SCHNEIDER, F., 1958 — Die Rinder des Latène-Oppidums Manching (Stud. vor— und frühgeschichtlichen Tierresten Bayerns, V, Tieranatom. Institut Univ. München).
- ZEUNER, F.E., 1964 — A History of Domesticated Animals (Harper & Row New York & Evanston).

TABLE DES MATIERES

A. INTRODUCTION

1. Topographie	9
2. Bref historique	9
3. Histoire des découvertes	11
4. Carte des diverses trouvailles romaines faites à Vieux-Virton et Majeroux	15

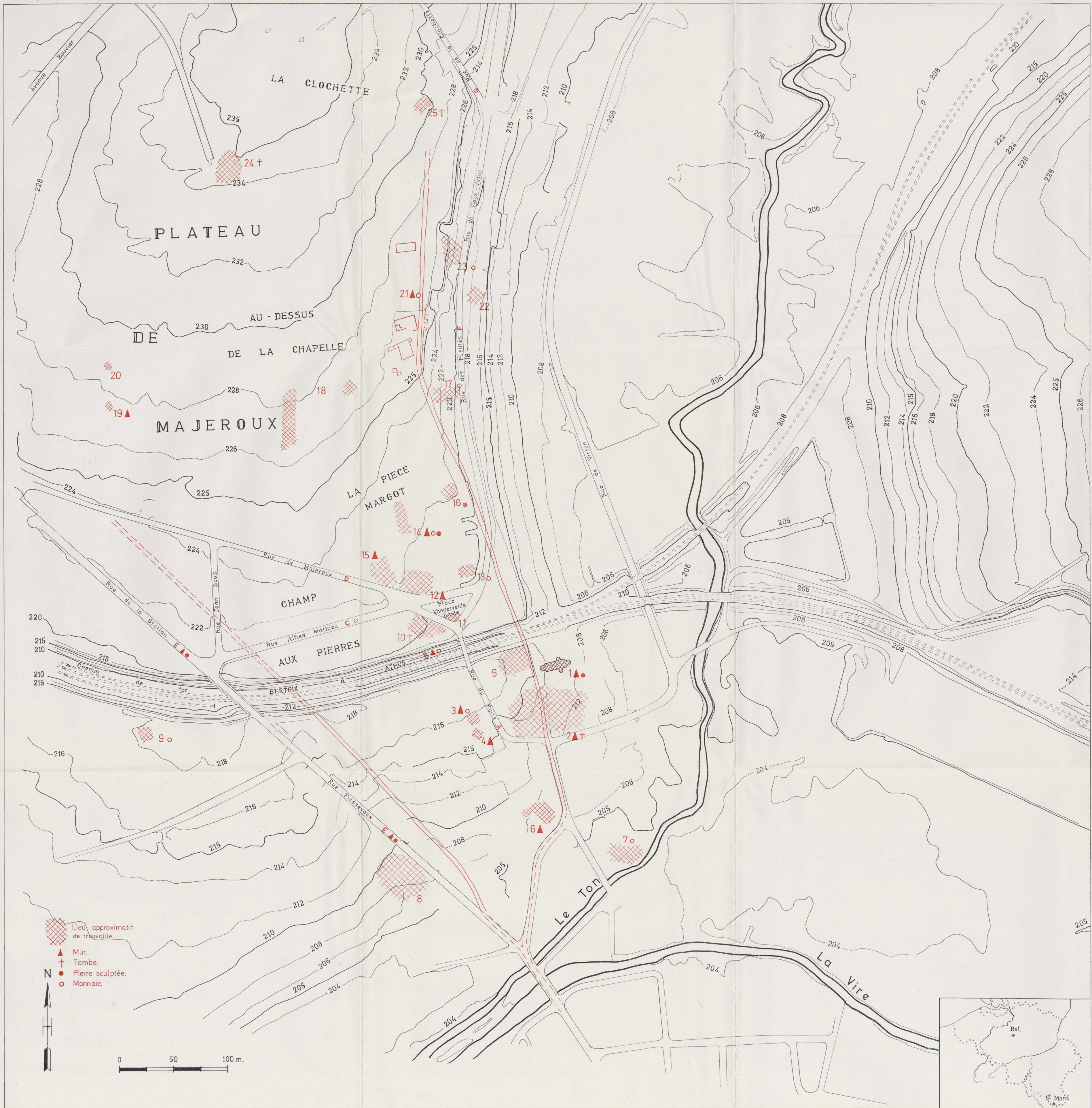
B. DESCRIPTION GENERALE DES VESTIGES EXHUMES

1. Introduction	18
2. Le diverticule	18
Les bâtiments situés à l'ouest du diverticule	20
3. Bâtiment A	20
4. Traces d'une construction en bois au sud-est du bâtiment B	27
5. Bâtiment B	28
6. Fosse à l'est du bâtiment B	40
7. Traces de murs et trous de pieu au sud du bâtiment C	40
8. Bâtiment C	40
9. Traces d'occupation du sol entre les bâtiments C et D	47
10. Bâtiment D	47
Les bâtiments situés à l'est du diverticule	52
11. Construction E	53
12. Construction F	53
13. Bâtiment G	54
14. Construction H	56
15. Construction I	56
16. Construction J	57
17. Autres constructions	57
18. Bâtiment K	57
19. Autres constructions au nord du bâtiment K	58
Conclusions sur les techniques constructives	58

C. INVENTAIRE DU MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

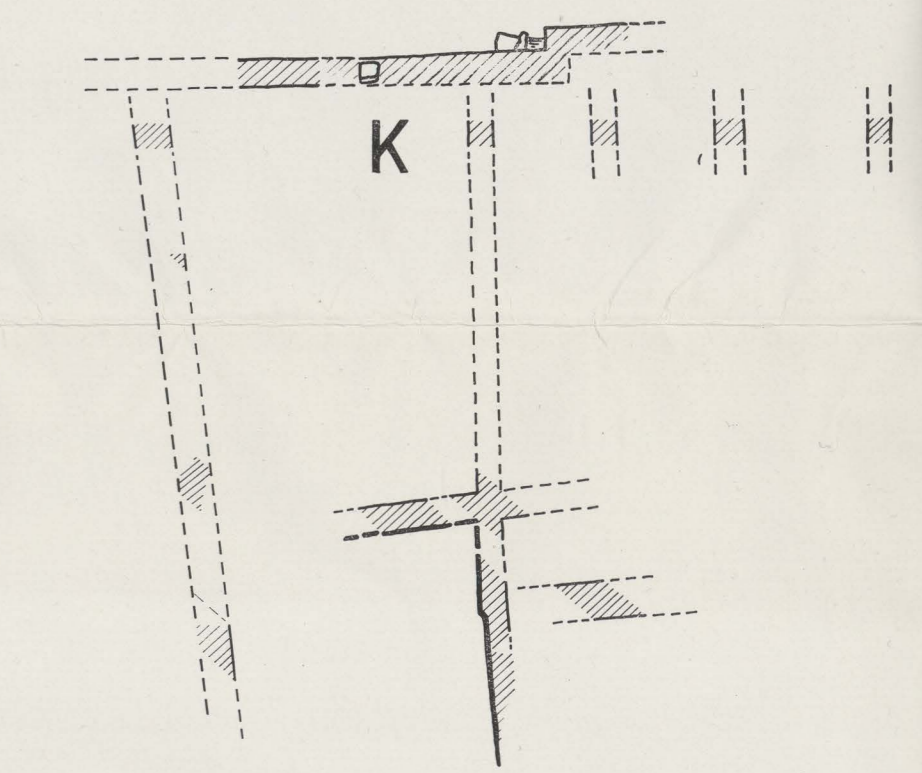
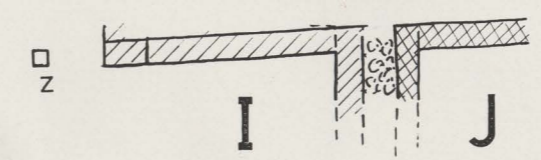
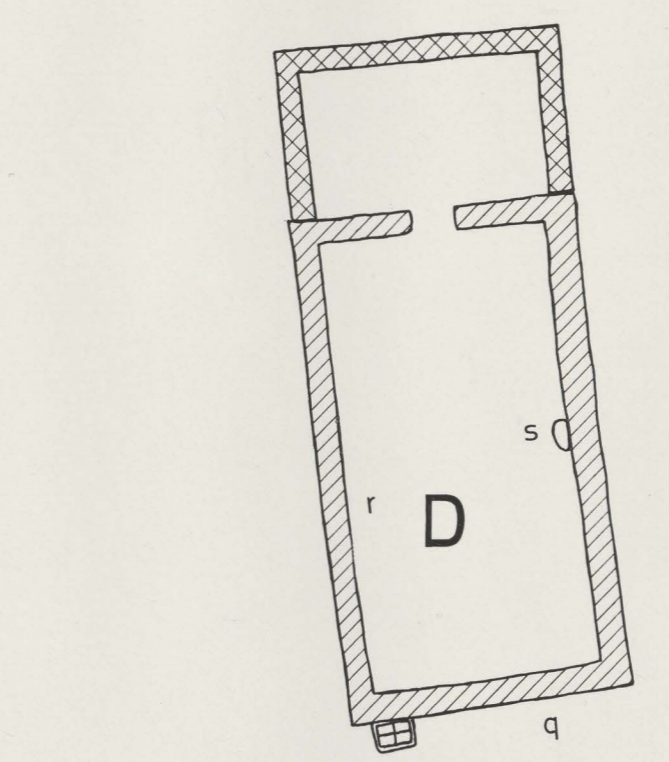
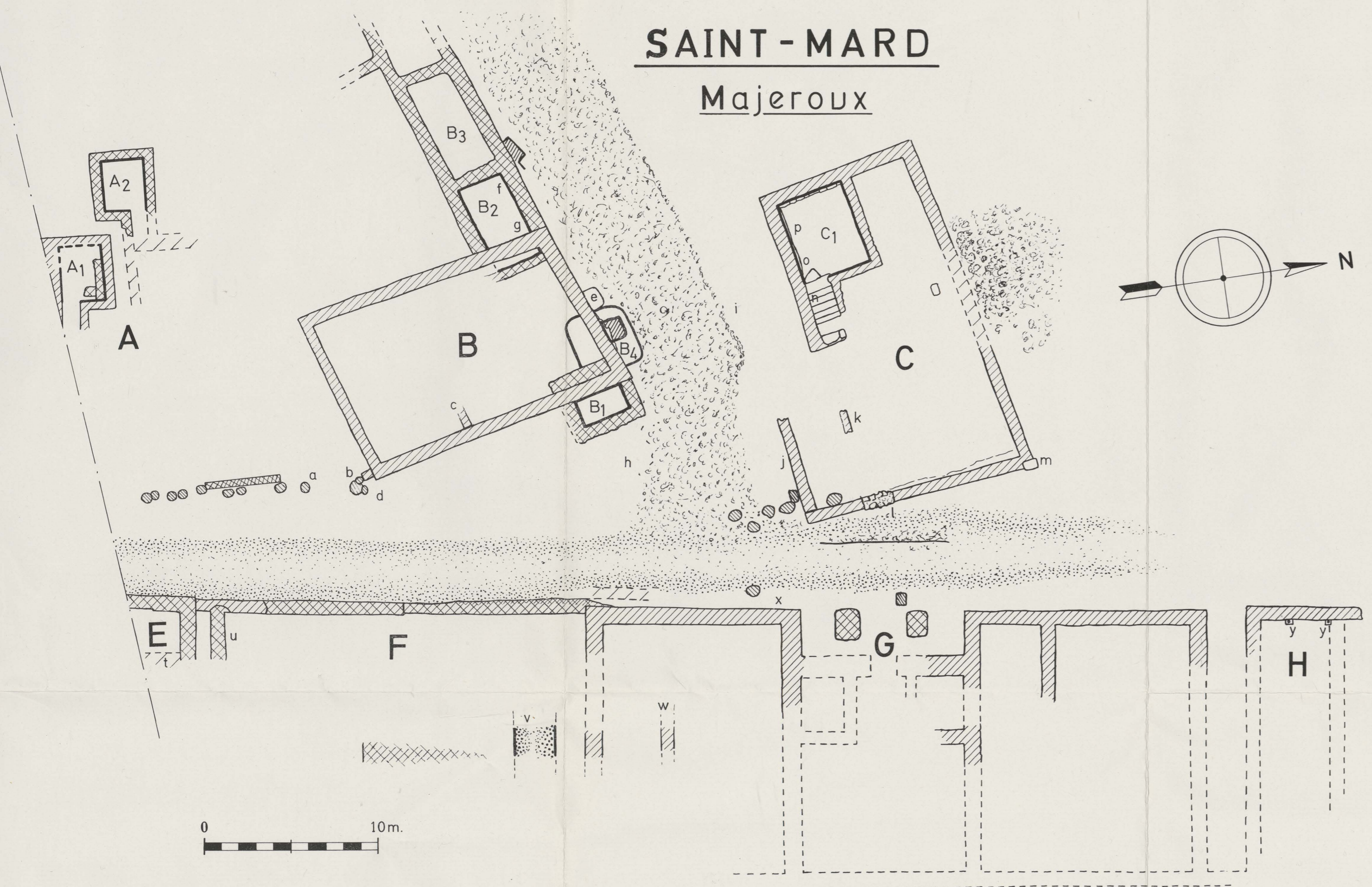
I. Métal	63
a. Monnaies	63
b. Objets de bronze	68
c. Objets de fer	71
1. Pièces d'huissierie	71
2. Outils de menuisier	77
3. Ustensiles divers	81
4. Plaques de garniture de coffre ou de meuble	83
5. Pitons et crochets	84
6. Cerclages et brides	86
7. Chaînes et anneaux	87
8. Eléments divers	89
9. Clous forgés	90
d. Objets de laiton	91

II. Terre cuite	92
a. Figurines	92
b. Terres sigillées	94
Introduction à la céramique régionale et locale	110
c. Céramique dite « vernissée »	111
d. Céramique « belge » et ses imitations	116
e. Céramique ordinaire	125
f. Cruches	134
g. Tôles (mortier ou broyeurs)	141
h. Amphores	144
i. Dolia	146
j. Divers	147
III. Verre	148
VII. Fragments d'enduit peint	155
V. Instruments de pierre	151
VI. Graines et bois	154
D. CONCLUSIONS GENERALES	156
Abréviations bibliographiques	161
Table des illustrations	166
Annexe : A. GAUTIER, Les restes d'animaux du vicus romain de Saint-Mard (Province de Luxembourg, Belgique)	169



I. Carte de situation des diverses trouvailles romaines faites à Vieux-Virton et Majeroux.

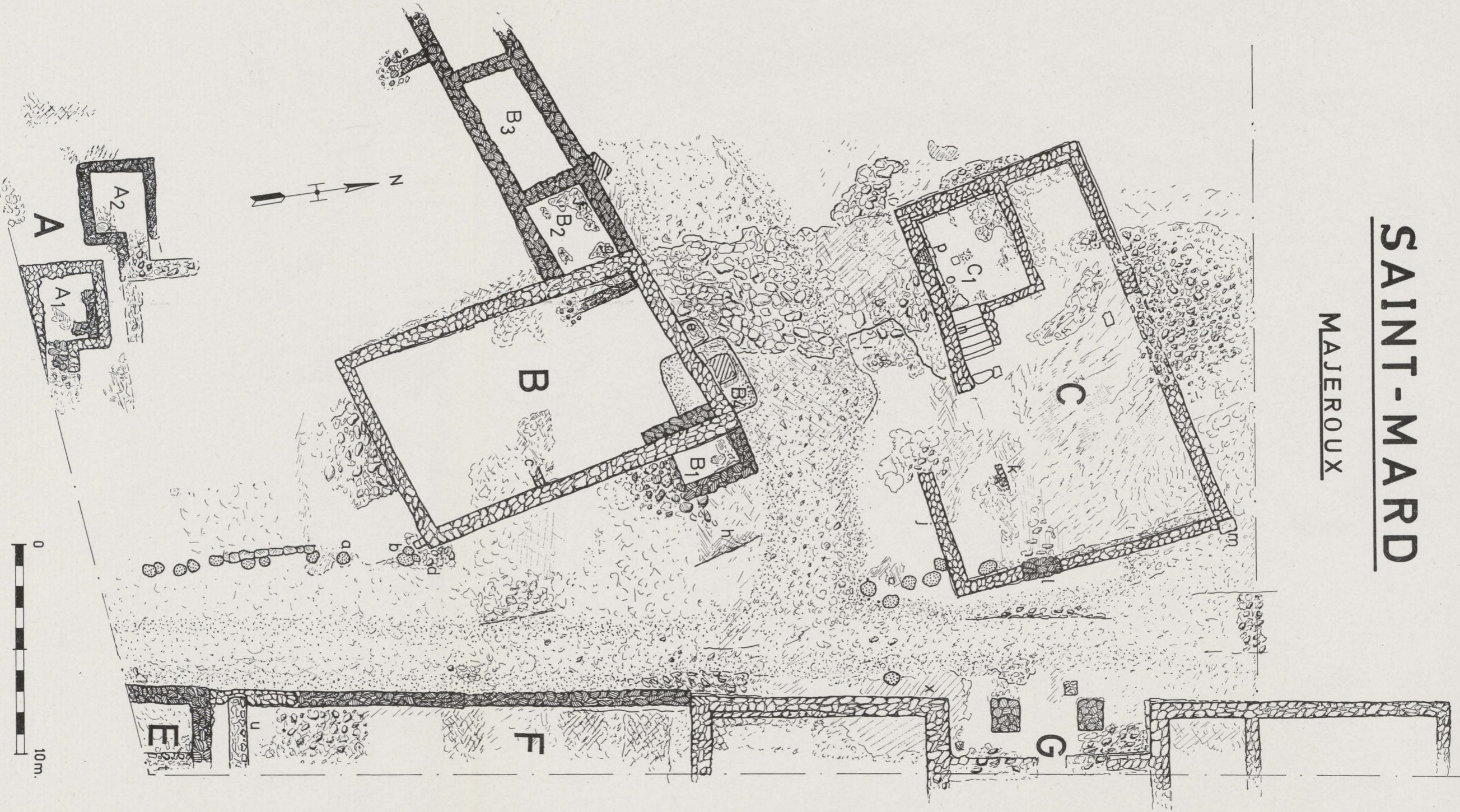
SAINT - MARD
Majeroux



II. Plan général des vestiges exhumés.

SAINTE-MARIE

MAJEROUX



III. Plan détaillé de la partie méridionale de l'aire fouillée.